



PROGRAMME - PAYSAGE

PARTIE 2 : ANALYSE EVOLUTIVE

Volume I. Réflexion historique sur la
Genèse du territoire

2019





Centre de recherches et d'études pour l'action territoriale - UCL

Place du Levant, 1, Bât. Vinci L5.05.03 - B-1348 Louvain-la-Neuve

Tél : +32(0)10 47.21.33 - Fax : +32(0)10 47.87.13

Site : www.creat-uclouvain.be - Contact : anne.sinzot@uclouvain.be

Directeur du CREAT : Pr Yves HANIN

Auteurs : Vincent BOTTIEAU et Anne SINZOT

Cartographie : J-François PAQUAY



PAYSAGES
EXPERTISES ET FORMATIONS

Dimitri BELAYEW, géographe

Rue des fonds, 24 à 6280 Gougnies, Belgique

+32(0) 478.46.95.22 dimitri.belayew@skynet.be

Auteurs : Dimitri BELAYEW et Jacques VERSTRAETEN

Cartographie : Dimitri BELAYEW

Remerciements

Raymond DEMARET, données ferroviaires
Gaëtan DEPLAEN, données de terrain
Mélanie GEORGES, cartographie, croquis paysagers
Marie-Noëlle HUMBLET, données historiques et enquête de terrain
Maud MESSINA, cartographie, iconographie de terrain
Clément PIQUET, données de terrain

Ghislaine LOMBA, relecture
Pascal SIMON, relecture

Anne SINZOT (CREAT), auteure, données territoriales
Vincent BOTTIEAU (CREAT), auteur
Jean-François PAQUAY (CREAT), cartographie

Pascaline AURIOL (PNBM), données territoriales, données socio-économiques et coordination du travail

Marc CLIGNEZ (HE Charlemagne), données écologiques et enquête de terrain
Jean CHAPELLE (HE Charlemagne), données pédologiques et enquête de terrain
Luc WILLEMS (HE Charlemagne), données géomorphologiques et géologiques, enquête de terrain

I. GENESE ET EVOLUTION DU PAYSAGE

TABLE DES MATIERES

.....	1
1. Méthodologie mise en œuvre	6
1.1. Méthodologie générale	6
1.2. Deux clés de lecture essentielles : le géosystème et l'histoire de la ruralité	8
Une approche « géosystémique » de la nature.....	9
Une genèse inscrite dans l'histoire de la ruralité	12
2. Analyse à l'échelle du PNBM.....	16
2.1. Période traditionnelle (500 – 1850)	16
La recomposition des campagnes (500 – 1100)	18
La genèse du village "hesbignon" et de son finage	19
Une localisation des villages induite par la culture attelée lourde	29
Un openfield conjugué à la mode "vallée"	32
Atouts et contraintes des sites villageois	33
Une typologie de l'habitat définie par la hiérarchie paysanne	33
Un village de bois, de terre et de paille.....	37
De petits villages groupés en ordre lâche	37
Croissance démographique et extensions territoriales (1100 – 1350)	38
Le temps des malheurs (1350 – 1710).....	44
La modernisation des campagnes (1710 – 1850)	46
2.2. Période industrielle (1850 – 1950).....	55
L'apogée de la civilisation rurale (1850 – 1880)	55
Effritements de la ruralité (1880 – 1950)	68
Les carrières et leurs impacts territoriaux.....	77
2.3. Période postindustrielle (1950 – ...).....	84
La ville à la campagne (1950 – 1980).....	84
Fractionnements des campagnes (1980 – 2000).....	87
Métropolisation des campagnes (2000 – ...)	89
3. Contextualisation à l'échelle locale	91
Six anciennes communes représentatives des sous ensembles paysagers	91
Bibliographie	120
Bibliographie complémentaire relative aux carrières	121

1. METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE

1.1. METHODOLOGIE GENERALE

La compréhension des paysages qui caractérisent un territoire est largement éclairée par l'analyse de la genèse du canevas territorial de l'espace considéré. Nous fondons cette analyse sur une approche rétrospective des processus qui, au cours du temps, ont modelé le territoire et lui ont imposé la structure que ses paysages nous donnent à voir aujourd'hui.

La mise en place du territoire tel que nous l'appréhendons aujourd'hui s'est opérée par étapes successives. Les évolutions ont été tantôt brusques, tantôt progressives, s'étirant alors sur de longs paliers temporels. Au cours des siècles, elles ont fait émerger ou ont modifié des éléments tant culturels que naturels toujours visibles dans les paysages actuels. Mais, le plus souvent, les processus qui les ont engendrés se sont éteints et les éléments qui en sont les fruits s'avèrent anachroniques pour celles et ceux qui habitent le territoire aujourd'hui. Ils sont devenus des héritages du passé qui ont largement perdu leur sens en ce début de troisième millénaire.

Si le rôle de la nature est indéniable dans la différenciation des paysages, il n'y a pour autant aucun déterminisme dans leur mise en place. L'homme est et reste l'acteur principal. C'est lui qui a fixé, au cours des siècles, l'habillage de l'ossature naturelle. En inscrivant son genre de vie dans le lieu qu'il a choisi d'habiter, il l'a transformé en territoire c'est-à-dire en espace marqué par son identité culturelle.

Comprendre le paysage implique donc de traquer les évolutions des comportements spatiaux des hommes qui ont successivement occupé le territoire. La démarche rétrospective que nous avons adoptée procède à une remontée dans le temps à la recherche des legs que chaque génération a laissés au territoire contemporain. Les paysages actuels sont le fruit des imbrications de leurs apports cumulés. L'écheveau n'est pas simple à démêler car les données qui s'y croisent sont particulièrement hétérogènes. Aux logiques qui guident l'évolution des sociétés humaines se combinent celles qui gouvernent les transformations de la nature. Les lignes des temps historiques et des temps géologiques s'entrecroisent. Il faut pouvoir restituer chaque évolution dans les cadres temporels qui l'ont, vue se dérouler. Tantôt l'histoire des hommes et celle de la nature se superposent voire s'entremêlent, tantôt elles sont totalement indépendantes. Le paysage est la surface visible de cette interface culture/nature dynamique, reflétant l'action des hommes qui, au cours de leur histoire, modifient leur cadre de vie dans un espace naturel qui évolue selon son propre rythme.

L'approche de l'interface culture/nature se doit d'être systémique. Il est impératif de prendre en compte un maximum d'éléments et de tenter d'identifier les interrelations qui se sont nouées entre eux pour construire l'architecture du territoire telle que nous la percevons aujourd'hui. La démarche s'inscrit dans le champ des sciences humaines en établissant des ponts avec les sciences de la Terre. Le point de vue adopté est « anthropocentré ». Face à la nature, l'homme fait des choix, des choix directement dictés par ses besoins, souvent freinés par la faiblesse de ses techniques.

L'histoire du paysage découle directement de celle des hommes. Pour en appréhender les grandes étapes, trois périodes sont dès lors à considérer : une période traditionnelle, avant 1850, une période industrielle, entre 1850 et 1950 et une période postindustrielle, après 1950. Chacune est marquée par une transformation profonde du paradigme définissant le genre de vie de la société qui occupe le territoire à ce moment-là.

La méthodologie adoptée procède, dans une première phase, à une « reconstruction » des structures territoriales héritées des trois époques. Ensuite, en renouant avec les logiques territoriales de chaque tranche temporelle, elle tente de redonner du sens aux différents éléments mis en place par les générations qui ont successivement occupé le territoire.

Il est primordial de mettre en lumière l'œuvre des « fondateurs », même s'ils n'étaient pas les premiers à occuper le territoire. Ils y ont inscrit les traits essentiels qui définissent toujours son architecture de base. S'agissant des campagnes, la « recomposition » du territoire par les laboureurs de l'an mille est une étape essentielle si l'on veut cerner les principes majeurs de l'organisation spatiale de nos territoires ruraux. C'est l'inscription des comportements spatiaux des laboureurs médiévaux et de leurs contemporains dans leurs lieux de vie qui a fixé l'implantation historique de l'habitat et des grandes catégories de l'affectation des sols. Pour garantir leur subsistance, ils ont développé un agrosystème singulier, la culture attelée lourde. Guidés par leurs systèmes d'élevage et de culture, ils ont essayé de tirer le meilleur profit de la nature des lieux qu'ils occupaient en tentant, grâce à leurs techniques, d'en minimiser les contraintes. L'application d'une grille de lecture intégrant les principes techniques et agronomiques de cet agrosystème paysan apporte un éclairage précieux à la compréhension des lieux actuels.

Ces logiques paysannes s'éteignent progressivement durant le 19^e siècle. Dès 1850, la connexion des campagnes avec les villes, grâce au développement de la mobilité moderne (chaussées, chemin de fer et vicinal), intègre le monde rural à la sphère urbaine. La vie au village change d'échelle et de nouveaux acteurs apparaissent. Les campagnes voient alors leurs fonctions se modifier et leurs territoires se transformer. Les dynamiques contemporaines sont en germe. Du début du 20^e siècle à la période actuelle, les campagnes vont intégrer de plus en plus de fonctions qui autrefois caractérisaient la ville. Dès les années cinquante, le développement accéléré de la mobilité individuelle démultiplie la fonction résidentielle au cœur des villages où face à la dégradation du cadre de vie urbain, la nature et l'espace qu'offre la campagne attirent de plus en plus d'habitants. A partir des années soixante, surtout, l'explosion des rendements agricoles (multipliés par 5 en deux décennies), condamne toutes les terres dont l'exploitation ne peut être moto-mécanisée et libère de la sorte des terrains pour d'autres fonctions. La porte est alors ouverte à l'urbanisation des campagnes. Elles deviennent un espace périurbain intégré aux grandes aires métropolitaines qui gouvernent le territoire aujourd'hui.

La compréhension des dynamiques qui touchent les villages aujourd'hui oblige à prendre en compte les influences multiples qui sont exercées de l'extérieur. Si l'échelle locale doit constituer la porte d'entrée privilégiée de l'analyse, elle ne peut dès lors suffire. Le paysage, centre de nos préoccupations, limite nos perceptions à un espace de petites dimensions, un lieu. Mais, si les dynamiques qui transforment ce lieu au cours du temps sont induites par des acteurs locaux elles le sont également par des acteurs de plus en plus lointains. De même, la nature locale s'inscrit dans des ensembles spatiaux beaucoup plus vastes qui ont un impact décisif sur les processus locaux. Il est donc impératif de penser le territoire à différentes échelles qui telles des matriochkas vont des plus petites unités spatiales aux plus grandes. La mondialisation et la métropolisation qui en est la matérialisation spatiale au niveau des bassins de vie oblige à penser l'espace tant à l'échelle locale qu'aux échelles régionales voire continentale.

L'approche que nous pratiquons s'appuie sur l'identification des principes fondateurs du territoire. Elle met en lumière les apports majeurs de chaque période dont l'impact est toujours visible dans les paysages actuels. La grille de lecture mise en œuvre découle des cinq principes décrits plus haut :

- Un point de vue « anthropocentré » : le paysage est une production culturelle, l'homme est dans un rapport dialectique avec la nature. Rigoureusement, il ne s'y adapte pas mais en exploite les ressources tout en essayant d'en minimiser les contraintes.
- Une vision systémique : le territoire est une interface culture/nature fruit des interrelations entre les sociétés et les écosystèmes qu'elles habitent.
- Le territoire évolue au cours du temps, c'est une interface culture/nature dynamique, résultat cumulé à la fois des apports de chacune des générations qui l'a occupé et des évolutions de son espace naturel. Les paysages actuels sont la surface visible de cette interface qui a conservé les héritages de la succession des sociétés qui ont occupé le territoire et des transformations de sa nature.
- Une approche rétrospective : trois époques majeures de l'histoire des campagnes sont à retenir, l'époque traditionnelle (1000 – 1850), l'époque industrielle (1850 – 1950) et l'époque postindustrielle (1950 – 2019). Au sein de chacune des époques on pointera les moments-clés comme la modernisation des routes dès le 18^e siècle, la crise du blé de 1880, l'émergence de la métropolisation dès les années 2000, ... dont l'impact territorial est important pour comprendre les paysages actuels et les dynamiques contemporaines du territoire

du PNBM

- Une démarche « pluriscale » : les structures locales sont envisagées à la fois dans leurs relations verticales (celles qui lient l'espace bâti et non bâti à la nature des lieux) et dans leurs relations horizontales (celles qui lient le lieu considéré aux autres lieux qui lui sont proches ou lointains). Les paysages doivent être approchés à la fois dans le contexte spatial local et dans ceux des ensembles régionaux et continentaux dans lesquels s'inscrit le territoire aujourd'hui.

1.2. DEUX CLES DE LECTURE ESSENTIELLES : LE GEOSYSTEME ET L'HISTOIRE DE LA RURALITE

Le contexte spatial singulier que révèlent les paysages du PNBM aujourd'hui nous amène à construire une grille de lecture qui prenne en compte les réalités territoriales du parc. Souvent vu comme un « parc naturel hesbignon », le PNBM permet de découvrir des paysages qui tranchent avec les représentations que l'on se fait de la Hesbaye. On y voit peu de grands paysages ouverts portant la vue à des kilomètres. On y rencontre surtout une infinité de petites unités paysagères, compartimentées par l'abondance des écrans végétaux. Le contact plateau-vallées semble avoir engendré des césures nettes entre les paysages ouverts du plateau et les paysages fermés, très arborés, des vallées.

Le parc, localisé au rebord du plateau de Hesbaye, voit sa limite méridionale plonger, après un dernier ressaut, dans l'entaille de la vallée mosane et les paysages fortement urbanisés de ses versants. Le plateau lui-même est disséqué par les vallées de la Meuse et de la Burdinale et les nombreux vallons qui y affluent. A l'échelle du PNBM, il se réduit à deux vastes replats localisés sur les interfluviaux de ces vallées. Cette topographie chahutée coïncide avec une palette paysagère tout en contrastes. C'est ce qui fait l'originalité du parc et justifie à nos yeux sa pertinence. Au nord, les logiques des plateaux limoneux semblent dominer. Au centre, celles des vallées prennent le relais. Au sud, l'urbanisation marque tous les paysages.

Partout, un cheminement entre plateau et vallée fait percevoir une succession de « micro-paysages » qui s'étagent sur les versants des vallées. Aux vastes espaces agricoles ouverts du plateau et du tronçon supérieur des versants, succède, sans transition, l'espace villageois au bâti étiré, entrecoupé de jardins et de prairies compartimentés par des haies et des rangées d'arbres. Plus bas, le flanc escarpé du versant est boisé ou laissé à la broussaille. Le fond de la vallée devient bocager avec sa succession de prairies humides encloses, de peupleraies et de bosquets. Le promeneur parcourt une véritable mosaïque paysagère qui par sa variété et ses contrastes agrmente sa promenade.

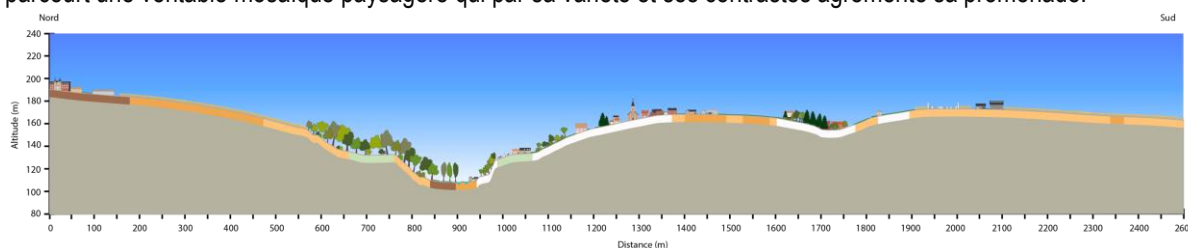


Fig. 1 - Marneffe, coupe paysagère MESSINA M., PNBM, 2017

Est-ce la nature qui dicte ces clivages paysagers ? Sans conteste, l'ossature naturelle du parc a un impact déterminant sur la différenciation du territoire. Mais après plus de quarante siècles d'occupation les écosystèmes primitifs ont été profondément humanisés. Au sein du parc, comme ailleurs, nombres de zones qualifiées de naturelles aujourd'hui sont en fait des héritages de pratiques agro-pastorales révolues. Leur abandon a redonné une prépondérance aux processus naturels mais leur origine est bien culturelle.

La comparaison entre un paysage de fond de vallée, tel qu'il se présente aujourd'hui, et une photo du même paysage, prise il y a environ un siècle, atteste le rôle prépondérant de l'action humaine dans l'évolution du territoire. Là où la nature n'a pas bougé, le paysage a changé. Aux prés de fauche mis en défens contre le bétail par un réseau de haies, afin de garantir la récolte des foin, se sont substitués, là des pâtures, là des terrains bâtis. Les besoins de l'homme se sont transformés, les techniques qu'il maîtrise ont évolué, le paysage a changé.



Fig. 2 - Avennes, fond de vallée de la Meuse,
BELAYEW D., 2017

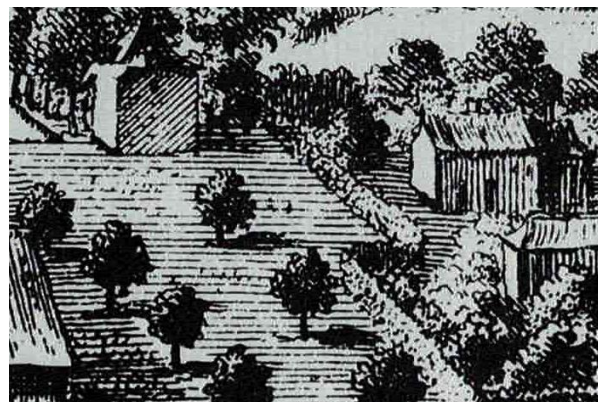


Fig. 3 - PNBM carte postale fond de vallée de la Meuse,
v. 1910

Dès lors, la différenciation des paysages qui semble induite par la topographie du PNBM nous incite à accorder une attention particulière aux relations que les hommes ont entretenues avec la nature au cours du temps. On ne peut réduire ici la question du rôle de la nature à un chapitre introductif qui se limiterait à synthétiser les caractéristiques naturelles du PNBM sans rendre compte de l'impact des activités humaines sur la nature du territoire. La grille de lecture se doit d'intégrer à la fois les dynamiques naturelles et celles des sociétés qui vont se succéder dans le territoire. Pour tenter d'éclaircir cette longue genèse du territoire, l'évolution des interactions entre l'homme et la nature doit en permanence guider notre analyse.

UNE APPROCHE « GÉOSYSTÉMIQUE » DE LA NATURE

Si l'approche descriptive peut, dans son état des lieux, cliver les paysages du plateau de ceux des vallées, l'approche génétique implique de les envisager comme deux faciès d'une même entité. Pratiquement tous les villages du PNBM sont localisés sur des versants plongeant vers les deux rivières qui ont donné leur nom au parc, la Meuse et la Burdinale. Les anciens territoires communaux se déploient le plus souvent sur les deux rives de ces cours d'eau. Schématiquement, les anciennes communes adoptent des formes rectangulaires qui chevauchent les vallées. Elles s'étagent de la sorte en une succession de niveaux topographiques qui tous présentent des faciès paysagers singuliers.

Fig. 5 PNBM, carte des anciennes communes – [voir annexe](#)

Chacun de ces niveaux correspond à un terroir, c'est-à-dire à une unité spatiale dont la nature se différencie de ses voisines. L'interprétation des clivages paysagers nous amène à porter une attention particulière à la typologie de ces terroirs. Chacun a offert à l'homme des ressources souvent vitales même si leur collecte a pu être freinée par les difficultés de leur accessibilité. Mais ce qui pouvait constituer une ressource autrefois a pu perdre son intérêt aujourd'hui. Ce sont les besoins de l'homme qui créent la ressource. Dans cette perspective, l'espace naturel doit être envisagé avant tout d'un point de vue « anthropocentré ». Chaque terroir recèle des ressources mais peut en même temps opposer des contraintes à leur exploitation. Le statut de « ressource » comme celui de « contrainte » est défini par le genre de vie des hommes et singulièrement par les techniques qu'ils maîtrisent ou ne maîtrisent pas.

Les préoccupations environnementales qui traversent notre société depuis une trentaine d'années, nous ont fait redécouvrir l'intérêt de ces terroirs que la révolution industrielle avait conduit à désertifier. Leur biodiversité est souvent mise en avant pour en justifier la protection et la mise en place de projets de gestion destinés à en garantir la pérennité. L'identification des processus qui ont concouru à leur différenciation est impérative pour en saisir la richesse et prendre la mesure de leur fragilité.

Ces terroirs, aujourd'hui souvent laissés en friche, nous apparaissent comme des îlots de nature au sein d'un territoire profondément humanisé. Il ne faudrait pas oublier qu'il y a moins d'un siècle encore, chacun d'eux constituait un maillon d'une chaîne territoriale qui garantissait la subsistance des sociétés villageoises. Le territoire de chaque ancienne

commune intègre une séquence de terroirs qui par leurs spécificités et leurs complémentarités ont été vitaux pour leurs habitants durant tout l'Ancien Régime.

L'exemple du découpage du site de l'ancienne commune d'Oteppe montre l'intérêt d'une approche comparative de chacun des terroirs qu'elle intègre. Une caractérisation de la pente, de l'hydrographie, du sol, du sous-sol, du microclimat et de la végétation de chaque terroir permet d'en évaluer le potentiel en matière d'exploitation humaine.



Fig. 6 - Oteppe orthophotoplan drapé sur le MNT
 Extrait du modèle numérique de terrain de Wallonie
 © SPW <http://geoportail.wallonie.be>



Fig. 7 - Oteppe, BELAYEW D., 2016

Oteppe, typologie des terroirs

Terroir	Plateau	Haut de versant	Bas de versant d'adret	Bas de versant d'ubac	Fond de vallée
Relief – pente	Deux rebords du plateau de Hesbaye disséqués par l'érosion de la vallée de la Burdinale et ses petits affluents. Altitude moyenne de 180 m Pente nulle à faible < 1%	Longue surface (souvent plus d'1 km) plongeant en pente faible à moyenne (< 5 %) vers le fond de la vallée Vallons affluents de la Burdinale et succession d'interfluvies séparant ces vallons.	Surface courte, en pente forte (> 10 %) à très forte (> 30 %) délimitant le fond de vallée. Il prend souvent l'allure d'une falaise pseudo-verticale.	Surface courte, en pente forte (> 10 %) à très forte (> 30 %) délimitant le fond de vallée. Il prend souvent l'allure d'une falaise pseudo-verticale.	Surface en très faible pente vers l'aval d'environ 150 m de large correspondant au fond de la vallée de la Burdinale (vallée à fond plat)
Hydrographie	Quelques vallons secs	Sources Têtes de petits vallons affluents de la Burdinale	Vallons drainés et vallons secs affluents de la Burdinale	Vallons drainés et vallons secs affluents de la Burdinale	Burdinale
Sol	Sol limoneux épais bien drainé au nord et moins bien drainé au SE	Sol limoneux épais et bien drainé	Sol limoneux à forte charge caillouteuse ou sol squelettique	Sol limoneux à forte charge caillouteuse ou sol squelettique	Sol limoneux très mal drainé, sol hydromorphe
Sous-sol	Limon sur sable au nord Limon sur schiste et sable au sud	Argile, schiste et grès	Schiste et grès	Schiste et grès	Alluvions
Microclimat	Bien exposé ; venteux	Bien exposé ; à l'abri du vent	Très bien exposé ; chaud et sec	Mal exposé, à l'ombre ; frais et humide	Peu lumineux ; frais et humide
Affectation ou végétation	Cultures	Cultures	Centre historique du village, landes et bois	Bois	Prairies humides

A l'échelle des anciens territoires des communautés rurales, cette vision de la nature comme espace de ressources est particulièrement pertinente pour tenter de saisir les logiques qui ont gouverné la mise en place des villages et de leurs espaces de subsistance, leurs finages.

La délocalisation des noyaux d'habitat entre la période romaine (1^{er} – 5^e siècles) et la période mérovingienne (6^e – 8^e siècle) montre combien l'évolution du genre de vie conditionne le rapport à la nature. L'abandon de la villa localisée sur les hauteurs, à proximité des terres de culture, conduit à la création d'un embryon de village sur la partie inférieure du versant, juste avant que la pente ne plonge vers le fond de vallée. On assiste à l'époque à une véritable recomposition du territoire qui, sans gommer complètement les acquis antérieurs, va mettre en place une nouvelle organisation territoriale dont nos campagnes sont les héritières directes. Si on ne peut parler d'une révolution territoriale tant la mise en place des nouvelles structures prendra du temps, il y a au bout du compte rupture totale avec les organisations spatiales antiques. Le processus de transformation ne prendra pas loin de cinq siècles et il faudra attendre le Moyen Âge classique (11^e -13^e siècle) pour voir l'œuvre complètement accomplie.

Fig. 8 - PNBM carte des héritages gallo-romains – [voir annexes](#)

Au sein du site qu'il habite, le laboureur du haut Moyen Âge organise un espace de production qui lui permet de développer au mieux le système agricole qu'il maîtrise et qui doit prioritairement assurer sa subsistance et celle de sa famille. Le choix du site semble d'ailleurs directement dicté par les principes agronomiques et techniques qu'il met en œuvre. Avec les moyens rudimentaires qui sont les siens, la nature du sol, les ressources en eau et l'exposition (micro-climat) vont, par leurs combinaisons, orienter la répartition de ses terres de culture et d'élevage. Sols, eaux et exposition sont eux-mêmes en relation avec le relief, le sous-sol, et la végétation à laquelle les cultures se substituent en partie et que l'élevage va passablement transformer. Les relations ne sont pas univoques. Le sol, par exemple, fruit du mélange d'une fraction minérale et d'une fraction organique est autant redevable à la désagrégation des roches du sous-sol qu'aux apports de la végétation. Mais le type de végétation est largement influencé par la nature du sol elle-même. Il y a donc interrelation entre le sol, la végétation, le sous-sol, ..., comme il y a des relations mutuelles entre tous les éléments naturels qui forment alors un géosystème constituant l'espace naturel du cadre de vie de l'homme.

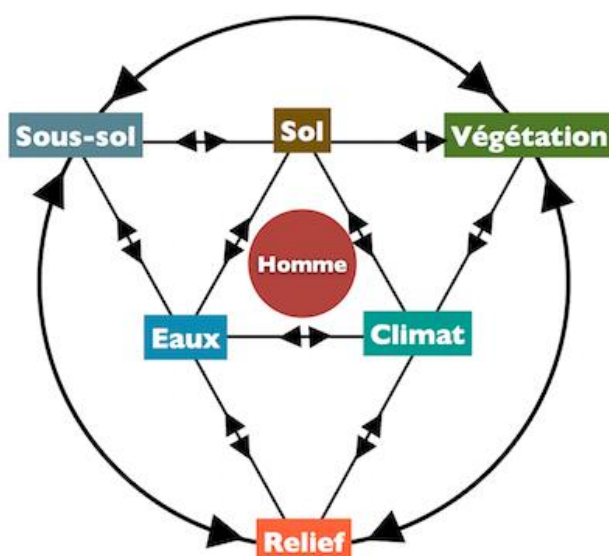


Fig. 9 - Le géosystème

BELAYEW D., 2009 d'après : DEMANGEOT J.,
Les milieux « naturels » du globe, 8^e éditions,
Paris, Armand Colin, 2000.

Le géosystème reste en équilibre relatif tant que l'homme continue à y exercer le même type d'activité. Bien entendu, la nature évolue indépendamment des hommes, à un rythme qui lui est propre. Mais en regard de l'histoire des sociétés la temporalité géologique semble quasi immuable. Cependant, toute pression humaine qui outrepassé les capacités de régénération du géosystème peut provoquer son déséquilibre. Il peut conduire à une crise de subsistance majeure pour les hommes qui y vivent.

Intégrer une approche géosystémique de la nature dans la grille de lecture de la genèse des campagnes apporte dès lors un éclairage particulièrement intéressant quant à la compréhension des dynamiques du territoire.

UNE GENÈSE INSCRITE DANS L'HISTOIRE DE LA RURALITÉ

Mille ans, il aura fallu mille ans de labeurs paysans pour mettre en place les campagnes dont la face visible constitue le patrimoine paysager du PNBM. Et seulement cinquante ans pour le mettre en péril...

Cette genèse se développe en trois paliers principaux qui sont calqués sur les grandes mutations sociétales qui ont touché les acteurs du monde rural au cours des dix derniers siècles. On peut considérer que trois sociétés distinctes occupent successivement le territoire au cours du dernier millénaire. Les mutations de leur genre de vie vont transformer leurs comportements spatiaux ce qui aura un impact direct sur la morphologie du territoire qu'elles occupent. On considérera successivement :

- La période traditionnelle (1000 – 1850)
- La période industrielle (1850 – 1950)
- La période postindustrielle (1950 – 2019)



Les césures temporelles que nous adoptons sont calquées sur les grandes ruptures qui caractérisent le genre de vie des populations rurales et urbaines de nos contrées. Pour faciliter la maîtrise de la chronologie nous avons fixé les grandes mutations autour de dates pivots, simple à retenir : 1850 et 1950. Ce sont juste des repères temporels qui permettent de structurer la ligne du temps et d'en définir les grands découpages. Ce n'est bien entendu pas subitement en 1850 que les paysans disparaissent en laissant leur campagne et leur village aux agriculteurs, aux ouvriers, aux

bourgeois, ... qui caractérisent la société rurale de la fin du 19^e siècle. Ces changements sociétaux sont en germe depuis le 18^e siècle, bien avant la fin de l'Ancien Régime. Mais on peut dire qu'en 1850 la rupture s'est opérée.

L'un des vecteurs principaux des mutations territoriales est sans conteste l'évolution de la mobilité. Nos limites temporelles y font directement référence. En 1850, la Belgique s'est dotée d'un réseau dense de lignes ferroviaires qui, avec les nouvelles routes construites dans les deux décennies précédentes, ont assuré des liaisons permanentes entre les villes et les campagnes. Les ruraux ne vivront plus indépendamment des urbains. Dès 1950, la voiture individuelle devient le moyen de transport privilégié des ménages. L'acquisition de cette mobilité individuelle va les autoriser à dissocier leurs lieux de vie. On peut habiter à la campagne, travailler et faire ses courses en ville, partir en vacances ailleurs.

Chaque période voit les campagnes habitées par des sociétés fondées sur des paradigmes différents. Elles ont chacune adopté des systèmes économiques, sociaux et politiques spécifiques qui fixent les grands traits de leur genre de vie. Le tableau ci-après met en évidence les caractéristiques principales de chacune d'elles :

Société	Traditionnelle	Industrielle	Postindustrielle
Paradigme dominant	Certitudes Tradition	Progrès Raison	Incertitudes Complexité
Pouvoir	Autorité Reproduction	Démocratie Changement	Pluralisme Flexibilité
Régulations	Coutumes	Lois	Contrats - Réseaux
Liens sociaux	Groupe > individu	Individu > groupe	Individu ++
Economie	Agricole	Industrielle	Services - Information
Territoires sociaux	Local	National	Local / Global
Communication	Orale Apprentissage	Ecrite Diplômes	Virtuelle Compétences
Type urbain	Ville-marché	Ville industrielle	Métropole
Institutions	Paroisse Etat Nation	Communes Centralisation	Décentralisation Mondialisation

Philippe SOUTMANS, Société traditionnelle, industrielle et postindustrielle, dans : Urbaniste en herbe, Fichier pour l'enseignant, Namur, Editions Erasme, 2012, p. 7

A ce descriptif socio-économique, on peut ajouter les grandes ruptures au niveau des sources d'énergie exploitées ainsi que les mutations de la mobilité. Elles ont, l'une et l'autre, un impact majeur sur les types d'agriculture pratiquées et sur l'appropriation du territoire.

Société	Traditionnelle	Industrielle	Postindustrielle
Source d'énergie principale	Bois	Charbon	Pétrole
Mobilité terrestre principale	Piéton Chariot	Chemin de fer	Voiture individuelle Camion
Agriculture dominante	Agriculture paysanne	Agriculture spécialisée	Agriculture scientífico-technique

Aux trois périodes le territoire est façonné par divers acteurs au sein desquels les « agriculteurs » jouent un rôle déterminant. Pas de paysage sans paysan ! Réduits à une fraction infime de la population active en ce début de troisième millénaire ils n'en continuent pas moins l'œuvre de leurs ancêtre paysans. C'est à eux que nous devons l'établissement du canevas qui fixe encore actuellement l'architecture de nos campagnes. Ils y ont implanté les villages, ils y ont placé les champs les prairies et les bois, fixant pour des siècles la morphologie de nos paysages ruraux.

L'évolution de leur genre de vie va nous servir de fil conducteur principal à la tentative de reconstruction de la genèse du territoire. Notre attention va se porter prioritairement sur les mutations de leur système agricole et leurs impacts sur l'agencement de leur espace de vie, leur territoire.

En moins de deux siècles l'agriculture pratiquée dans nos campagnes va connaître des bouleversements sans précédent. Le paysan qui habitait encore les villages vers 1850 cède la place à l'agriculteur trente ans plus tard. Si le premier tentait avant tout de produire de quoi nourrir sa famille, le second cultive et élève pour vendre. L'agriculture largement autarcique de l'Ancien Régime a fait place à une agriculture commerciale dont les prix sont dictés par les marchés.

Période traditionnelle 1000 - 1850	Période industrielle : 1850 - 1950	Période postindustrielle : 1950 - 2019
Paysan	Agriculteur	Entrepreneur agricole
Culture attelée lourde associée à un élevage extensif	Agriculture spécialisée faiblement mécanisée	Agriculture scientifico technique fortement moto-mécanisée

A côté d'une paysannerie qui disparaît au tournant du 20^e siècle, le nombre d'acteurs va se multipliant dès le 18^e siècle. L'amélioration des transports entamée dès la fin de l'Ancien Régime accroît les relations entre les villes et les campagnes. Que ce soit dans les carrières ou dans les premières industries agro-alimentaires les bourgeois de la ville voient dans les campagnes des opportunités pour y développer leurs affaires dès le 19^e siècle. On assiste alors à une multiplication des acteurs dans un contexte démographique en pleine explosion (population multipliée par 3 en moins de quatre-vingts ans). A partir de la seconde moitié du siècle, les campagnes connaissent une diversification de plus en plus forte des classes sociales qui vivent au village. Dès ce moment, dans les villages les mieux desservis par le chemin de fer, les ouvriers d'industrie supplantent parfois la classe paysanne. Après la Deuxième Guerre, les acteurs « extra-territoriaux » font leur apparition. Résidents travaillant en ville, promoteurs immobiliers, investisseurs économiques, groupes industriels multinationaux, ... Ils changent l'échelle des dynamiques territoriales en inscrivant les territoires locaux dans l'espace continental voire planétaire.

Nous allons tenter de mettre en évidence les apports des trois grandes périodes en veillant à rendre son dû à chaque groupe d'acteurs. Nos paysages restent marqués par nombre de leurs comportements spatiaux. Redonner du sens aux paysages auxquels nous sommes attachés passe par la compréhension des logiques qui ont poussé les femmes et les hommes de chaque génération à agir de la sorte.

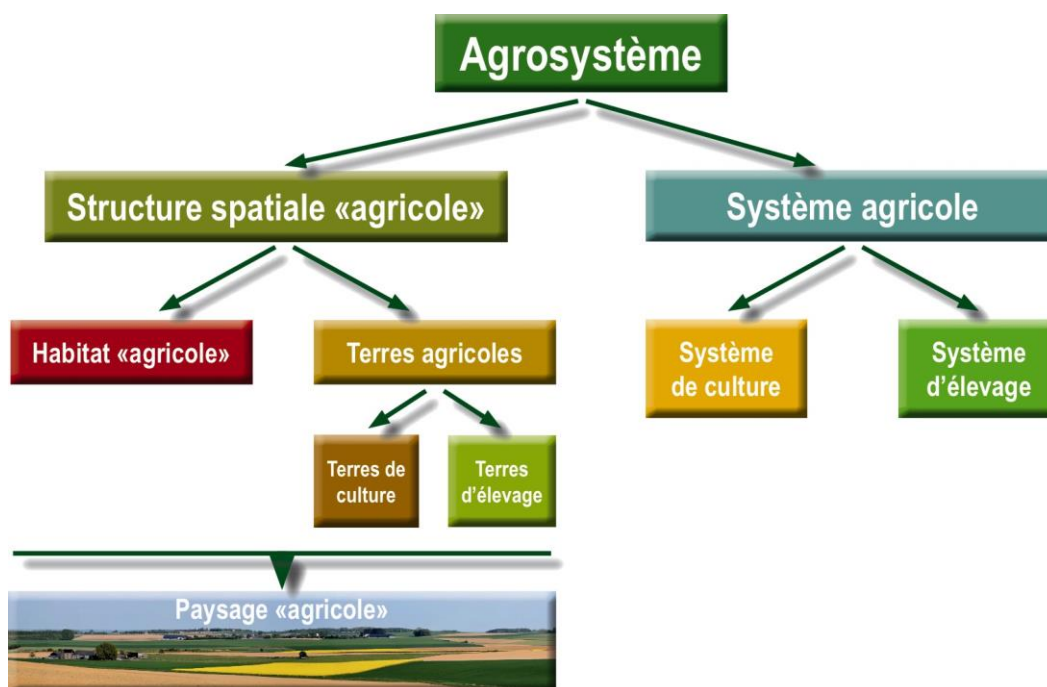
Un territoire rural comme celui du PNBM nous apparaît aujourd'hui fragmenté en trois entités spatiales qui semblent vivre indépendamment les unes des autres. Au côté d'un espace bâti coexiste un espace non bâti lui-même scindé en un espace agricole et un espace forestier. Chacun d'eux s'est vu doté d'usages spécifiques au cours du temps par des groupes d'acteurs différents. Les résidents se sont approprié l'espace bâti, les agriculteurs l'agricole et les sylviculteurs, le forestier. En tout cas ils en sont les acteurs dominants même s'ils doivent souvent composer avec d'autres usagers qui en attendent des fonctions différentes. Ainsi, les sylviculteurs ont-ils dû ouvrir leur forêt aux promeneurs, aux vététistes, aux scouts, aux naturalistes, ... faisant de la forêt une espace multifonctionnel réglementé par un nouveau code forestier. Cette division fonctionnelle du territoire s'amorce à la fin du 19^e siècle et va être entérinée avec la création des plans de secteur dans les années 1970.

Ce fractionnement des usages ne remet pas « encore » en cause les fondements de l'organisation de nos campagnes. Tous les nouveaux acteurs qui en ont fait leur cadre de vie et sont parfois devenus majoritaires, vivent dans un

« décor » largement hérité des sociétés paysannes qui les ont précédés. Ils semblent s'en satisfaire dans les grandes lignes même si les coups de canif qu'ils lui portent vont parfois jusqu'à détruire ce qui les avaient attirés dans la vie à la campagne.

Bien avant la main mise des résidents sur l'espace rural, c'est aux paysans que l'on doit d'avoir façonné, génération après génération ces paysages qui attirent tant aujourd'hui. Ce sont les choix agro-pastoraux de l'agriculture qu'ils ont pratiquée du 11^e siècle (sans doute dès le 9^e ou 10^e siècle, mais on n'en a pas de preuves tangibles) jusqu'au milieu du 19^e siècle qui ont fondé l'architecture des paysages de nos campagnes. Tant la localisation des villages que la répartition dans l'espace des champs, des prairies et des bois sont à interpréter dans le cadre de l'agrosystème paysan qui a fondé nos campagnes. Ce concept exprime les interrelations entre le système agricole adopté, comprenant à la fois les systèmes de culture et d'élevage, et son inscription dans l'espace naturel que les paysans habitent. Sa face visible correspond à une structure spatiale agraire dont la trame principale résulte de la répartition dans l'espace de l'habitat rural, des terres de culture et des terres d'élevage. Les forêts font partie intégrante de cette structure non seulement parce qu'elles constituent une part notable des parcours d'élevage mais aussi parce qu'elles sont sources d'énergie et de matériaux de construction et participent ainsi directement à la subsistance des paysans.

Le paysage rural est la face visible de cette structure spatiale « agraire ». Ce concept de la géographie rurale ne recouvre en principe que ce qui a trait à l'activité agricole (culture et élevage). Or comme nous l'avons déjà évoqué, un nombre grandissant d'acteurs non agricoles agissent au sein des campagnes aujourd'hui. On ne peut donc plus réduire le rural à l'agricole même si l'agriculture reste un des vecteurs fondamentaux des dynamiques rurales. C'est donc en explorant le système agricole à la fois dans ses dimensions culture et élevage que l'on peut trouver des réponses aux questions que posent un paysage rural.



2. ANALYSE A L'ECHELLE DU PNBM

S'il est vrai que la Hesbaye, comme une bonne partie de la Wallonie, a vu des populations se sédentariser et pratiquer l'agriculture depuis 5.000 à 6.000 ans, les structures territoriales qui nous préoccupent sont avant tout le fruit d'une appropriation — réappropriation — de l'espace par les sociétés paysannes du haut Moyen Âge. Elles n'étaient pas les premières et ont d'ailleurs intégré dans leur espace de vie des éléments plus anciens comme certaines voies de circulation (chemins celtes, voies romaines, ...). Mais les logiques singulières, qui les ont animées dans la mise en place de leur territoire, sont à l'origine d'une recomposition quasi complète de l'espace rural, sans doute à la charnière des époques mérovingienne (6^e – 8^e siècle) et carolingienne (8^e – 10^e siècle).



Fig. 10 - Vissoul, le tumulus, BELAYEW D., 2016

L'ossature de nos campagnes est directement héritée des logiques culturelles qui sous-tendaient le genre de vie de ces paysans, contraints de se fixer dans des villages et de tirer leur subsistance des terres situées dans leur immédiate proximité.

Durant l'Antiquité l'unité de base de l'ossature territoriale était celle du grand domaine agricole, dès le haut Moyen Âge l'essentiel de l'espace rural se « recristallise » autour d'une multitude de plus petites cellules, celles des futurs villages et de leurs finages. Le village, noyau constitué par le groupement de l'habitat autour d'une église et de son cimetière, et le finage, l'ensemble des terres qui permettaient à la société villageoise d'assurer sa subsistance, définissent l'espace unitaire, fondateur du territoire paysan.

2.1. PERIODE TRADITIONNELLE (500 – 1850)

A côté des bouleversements géopolitiques qui accompagnent le déclin de la romanisation, la transformation du système agricole est un vecteur primordial de la réorganisation du territoire qui débute durant la période mérovingienne (6^e – 8^e siècle). A l'agriculture extensive pratiquée dans les grands domaines va se substituer une agriculture paysanne associant intimement culture et élevage. L'arrivée de populations d'origine germanique durant les invasions des 3^e et 4^e siècles n'y est sans doute pas étrangère. Elle aura également pour effet la substitution d'une civilisation du bois à celle de la pierre qui provoquera, pour de longs siècles, l'abandon des constructions en dur.

Les migrations germaniques qui marquent la fin de la romanisation dans nos contrées n'engendrent pas une rupture



Fig. 11 - Braives, ancien cimetière, VERSTRAETEN J., 2019

brusque dans la vie paysanne. C'est surtout le cadre géopolitique qui se recompose. A terme, l'émergence d'une royauté chrétienne durant la période mérovingienne conduira à des mutations profondes de la vie dans nos campagnes. C'est sans doute vers les 9^e – 10^e siècles que les effets de ces changements sont réellement palpables ou du moins que l'on commence à en avoir des preuves tangibles. Quoi qu'il en soit, avant l'an mille, il est difficile d'avoir une vision claire et définitive de l'organisation du monde rural. Mais dès le début du 11^e siècle, on voit comment en adoptant un nouveau système agricole, la culture attelée lourde, les paysans médiévaux vont poser les jalons qui définissent toujours les bases de l'architecture de nos campagnes.

La liaison systématique de l'élevage à la conduite des cultures constitue une des grandes innovations agronomiques de la culture attelée lourde. Elle implique que chaque communauté paysanne dispose dans son finage à la fois de terres de culture et de terres d'élevage, soit de sols arables et d'incultes. L'espace naturel qui est celui du PNBM et particulièrement sa composante pédologique va avoir un impact considérable sur les choix que les laboureurs du haut Moyen Âge vont alors opérer. Ainsi prend naissance un nouvel agrosystème modifiant les rapports qu'avaient jusqu'à là les hommes avec la nature du PNBM. Usant de nouvelles techniques et mettant en œuvre de nouveaux principes agronomiques, les paysans du Moyen Âge vont progressivement modifier l'organisation territoriale de leur espace de vie. Sa mise en place prendra plus de 4 siècles (6^e – 11^e). On peut considérer qu'elle est une réalité attestée par des sources historiques fiables au tournant de l'an mille. Elle va connaître une stabilité étonnante jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Les logiques qui fondent ce territoire paysan et concourront au découpage de nos paroisses, ancêtres de nos anciennes communes, perdurent, quasi sans mutation, jusqu'au milieu du 19^e siècle.

Néanmoins, ce long palier de la genèse des paysages hesbignons est loin d'être un long fleuve tranquille. Il s'inscrit dans l'histoire mouvementée des campagnes du centre-ouest européen. Mais sans doute la localisation de la Hesbaye et le remarquable potentiel naturel qui est le sien lui ont permis de traverser les crises avec plus de sérénité que beaucoup de régions européennes à la même époque. Nous envisagerons cette longue genèse en quatre grandes étapes :

- La recomposition des campagnes (500 – 1100)
- Croissance démographique et extensions territoriales (1100 – 1350)
- Le temps des malheurs (1350 – 1710)
- La modernisation des campagnes (1710 – 1850)

LA RECOMPOSITION DES CAMPAGNES (500 – 1100)

Plutôt que de parler de fondation des campagnes au haut Moyen Âge, comme il y a lieu sans doute de le faire dans d'autres régions du sud de la Wallonie, ici, en Hesbaye, c'est plus à une reconstitution du territoire que l'on assiste. La difficulté d'en restituer la genèse tient à la pauvreté des données dont on dispose. L'intérêt pour l'histoire du haut Moyen Âge et particulièrement celle des campagnes est récent. Les données historiques sont rares et sont limitées aux domaines institutionnel et politique. La cartographie est inexistante, la vie quotidienne des laboureurs semble absente des préoccupations du temps. C'est à l'archéologie moderne que l'on doit d'avoir changé le regard que l'on portait sur cette époque souvent considérée comme un trou noir de l'Histoire. En combinant données archéologiques et historiques, on peut néanmoins tenter d'ébaucher les grandes lignes de ce qui se trame dans nos campagnes dans ces temps de reconstitution territoriale. Si l'histoire institutionnelle nous épaula peu, celle des techniques et l'archéologie expérimentale qui l'accompagne est d'une aide précieuse. Car si on considère le plus souvent que la localisation des villages et la fixation des limites des finages se sont faites par volonté politique, on oublie que la question de la subsistance des communautés paysannes relève avant tout de la sphère agronomique. Hélas, trop peu de recherches croisent cette lecture technologique de la vie des paysans avec la nature des sites dans lesquels ils se sont implantés. Nous l'avons montré plus haut, croiser l'étude du système agricole d'une société avec celle du géosystème dans lequel elle vit apporte un éclairage nouveau et souvent décisif à la compréhension de la genèse d'un territoire rural.

La carte de Ferraris, un document précieux à manier avec précaution

Si la documentation sur le haut Moyen Âge est pauvre, particulièrement en ressources cartographiques, nous disposons pour nos régions d'une carte topographique que le monde entier nous envie, la carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens, plus connue sous le nom de carte de Ferraris. Cette carte, levée à l'initiative de Marie-Thérèse d'Autriche (1717 – 1780) par le comte de Ferraris (1726 – 1814) et ses cartographes, nous donne une représentation détaillée de nos territoires à la veille des grands bouleversements de la période industrielle. Etablie entre 1770 et 1778, elle nous montre des campagnes en voie de modernisation depuis le début du 18^e siècle mais dans lesquelles la vie paysanne perdure à peu de chose près telle qu'elle se déroulait durant le Moyen Âge central (11^e -13^e siècle). On dispose là d'une série de cartes topographiques établies à grande échelle (1 : 11.520) accompagnées de données topographiques et socio-économiques consignées dans des mémoires.



Fig. 12 - Extrait de la carte de Ferraris

Extrait de la carte de Cabinet des Pays-Bas Autrichiens, J. de Ferraris, 1770 1778
© Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles

C'est un document essentiel pour reconstituer la mise en place de nos territoires mais qu'il faut cependant manier avec précaution. Le document est d'abord à finalité militaire. Donc tout ce qui peut faire obstacle au déplacement des troupes et à leur cantonnement est pris en considération. Cours d'eau, ponts, gués, chaussées, rochers, marais, massifs forestiers, villages, fermes, ... y sont collationnés avec minutie. Les houillères, les carrières, fours à chaux, ... font également partie de l'inventaire. Mais il ne faudrait pas chercher dans cette carte la précision de nos cartes topographiques contemporaines et donc les données que l'on peut en extraire doivent impérativement être recoupées avec d'autres sources. Par exemple, la couverture forestière figurant sur la carte de Ferraris est-elle comparable avec l'extension des forêts médiévales ? Non tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. La fin du 18^e siècle annonce la crise du bois qui culminera vers 1850 – 1880. Le couvert forestier est donc en régression par rapport aux boisements médiévaux. De plus, la raréfaction du bois d'œuvre à cause de la surexploitation de la forêt réduit la durée des cycles de coupe. Les chênes sont coupés à 80 ans au lieu de 200 ans. La forêt de la carte de Ferraris est un taillis clairsemé sous une futaie étiolée... Néanmoins, mise en relations avec les autres ressources documentaires dont nous disposons, la carte de Ferraris s'avère être un auxiliaire remarquable pour brosser le portrait de nos campagnes sous l'Ancien Régime. D.B.

Entre archéologues et historiens, le débat sur l'émergence du village tel que nous le connaissons est loin d'être clos. Chaque colloque apporte son lot de nouvelles données qui toutes montrent qu'il faut continuer à explorer la charnière entre la période mérovingienne (5^e – 8^e siècle) et la période carolingienne (8^e – 10^e siècle) pour tenter de mieux cerner les facteurs, qui par leurs combinaisons, ont concouru à l'apparition de nos villages. Comme nous l'évoquions plus haut, l'émergence d'une archéologie dotée d'outils technologiques de pointe, qui n'ont rien à envier à ceux de la police scientifique, a fait faire des pas de géant dans la datation et la compréhension des premiers établissements ruraux à l'origine de nos campagnes.

L'absence de données scientifiques « stabilisées » sur cette transition entre Antiquité et haut Moyen Âge, nous amène à prendre le 11^e siècle comme période de référence pour fixer les facteurs qui nous semblent devoir être convoqués pour établir les principes fondateurs de nos campagnes. Néanmoins, certains villages du PNBM possèdent des vestiges archéologiques parfois associés à des archives communales relativement riches. Nous nous appuyons sur ces informations pour tenter d'éclairer au mieux la lente mise en place de ce qui constitue les fondements territoriaux du PNBM.

Nous l'évoquions plus haut, l'unité spatiale de base qui structurait le territoire durant l'Antiquité était le domaine (villa gallo-romaine). Dès l'époque carolingienne (8^e – 10^e siècle) ce sont des proto-villages qui prennent le relais. Il faudra attendre le 11^e siècle pour que l'on puisse réellement parler de villages.

Voyons comment ces proto-villages sont progressivement devenus les nouveaux foyers de polarisation de l'espace et comment le réseau qu'ils ont formé, dès cette époque, a conféré de nouvelles dynamiques au territoire.

La genèse du village "hesbignon" et de son finage

Au 11^e siècle, une première génération de villages est en train de se mettre place dans le territoire du PNBM. Ville-en-Hesbaye est déjà cité au 9^e siècle, Héron dès 1083. Hannêche et Huccorgne sont les sièges de paroisses primitives. Nombre d'églises rebâties au 18^e et surtout au 19^e siècle l'ont été sur l'emplacement d'une église plus ancienne et contiennent parfois dans leurs fondations des vestiges de l'église primitive. Huccorgne, Braives, Heron, Ville-en-Hesbaye et Burdinne montrent déjà un groupement d'habitat autour d'une église au haut Moyen Âge. L'église de Lavoisier est d'origine médiévale comme celle de Pitet. A l'origine ce sont des églises romanes venues probablement remplacer des églises encore plus anciennes édifiées en matériaux légers. Les paroisses auxquelles les communautés villageoises sont rattachées ont une origine encore plus ancienne qui remonte sans doute aux premiers temps de la christianisation.

Ces proto-villages que nous qualifierons de première génération émergent vraisemblablement durant l'époque carolingienne (8^e – 10^e siècle) le plus souvent au départ d'un foyer mérovingien (6^e – 8^e siècle). Ce sont à la fois des raisons politiques, religieuses, démographiques et agronomiques qui concourent à leur naissance. La période consacre

en même temps la disparition des grands domaines ruraux hérités de l'Antiquité et celle de l'agriculture itinérante où, lorsque les productions des champs se tarissent, de nouveaux défrichements sont entrepris en forêt. Les grands propriétaires fonciers, appartenant à l'aristocratie carolingienne, voient alors l'intérêt qu'ils ont de confier l'exploitation d'une partie de leur domaine à des communautés paysannes, en percevant une redevance sur les terres cultivées. La disparition de l'esclavage (7^e siècle) les a privés de la main d'œuvre gratuite sur laquelle était fondée l'exploitation des grands domaines antiques.

L'Eglise emboîte le pas à l'aristocratie — difficile durant ces temps de bouleversements politiques de faire la part entre pouvoir temporel et spirituel — et voit son intérêt à fixer les populations dans un cadre paroissial (même si à l'époque la paroisse n'a pas de réalité territoriale mais se définit par une appartenance des hommes à telle ou telle paroisse). La perception de la dîme est grandement facilitée quand le décimateur sait où trouver le paysan à « décimer » !

Ce mouvement de rassemblement des populations en communauté villageoise dans un cadre paroissial, que d'aucuns qualifient « d'encellulement »¹, s'affirme au 12^e siècle. Il engendre la sédentarisation définitive des familles paysannes. Ce ne sont alors plus exclusivement les liens du sang (structure clanique) qui fédèrent les familles villageoises, mais leur appartenance à une seigneurie et à une paroisse.

De nouveaux noyaux d'habitat apparaîtront durant le 13^e siècle mais ils restent secondaires par rapport aux fondations originelles. Dans la région qui nous concerne, il s'agira exclusivement de l'extension de noyaux primitifs sous la forme de hameaux, d'écarts voire de censes isolées. Il y aura cependant de nouvelles fondations villageoises au sud-est, juste aux portes du PNBM. Nous traiterons de l'émergence de cette seconde génération d'habitat plus loin.

Fig. 13 PNBM carte des héritages médiévaux- [voir annexes](#)

Les inventaires patrimoniaux montrent combien les paysages intra-villageois actuels sont encore riches en traces léguées par la vie des communautés paysannes médiévales. L'identification des héritages qu'elles ont imprimés dans l'espace non bâti a fait l'objet de beaucoup moins d'attention. Pourtant durant plus de dix siècles, village et finage ont été interdépendants. On ne peut dès lors comprendre la genèse de l'un sans évoquer ses rapports avec l'autre et vice versa. Tentons de passer en revue les héritages qui marquent encore aujourd'hui les espaces bâtis et non bâtis du PNBM et d'en comprendre la lente mise en place.

L'enclos paroissial, un nouveau noyau de cristallisation de l'habitat

Les facteurs qui concourent à la création des villages sont donc à la fois politiques, économiques, et techniques. Il faut sans doute aussi mettre en exergue l'évolution des croyances religieuses qui accompagnent la « rechristianisation » de nos campagnes. A partir du 7^e siècle, les « missionnaires » mandatés par l'Eglise pour convertir les païens qui peuplent nos campagnes, véhiculent la croyance de la résurrection des morts à l'instar du Christ mort sur la croix. Au jour du jugement dernier, les morts vont ressusciter, ceux qui auront eu une vie conforme aux prescrits de l'Eglise iront au paradis, à la droite du Père, les autres en enfer, à la gauche. Mais même après une vie dissolue, la religion chrétienne prévoit une solution de « rachat » qui implique la prière pour le salut des défunts. L'adoption de cette croyance modifie le rapport entre les vivants et les morts. Durant l'Antiquité encore, les morts sont inhumés à l'écart des vivants, en atteste les nombreuses tombes disséminées dans les campagnes de Hesbaye à la périphérie des villages. Dès l'époque mérovingienne (6^e – 8^e siècle) les nécropoles semblent devenir des points de convergence de l'habitat. Certaines d'entre elles constitueront le noyau primitif d'un village. A la nécropole mérovingienne se superposera le cimetière carolingien (9^e – 10^e siècle) puis le cimetière du Moyen Âge central dont les vestiges subsistent encore de temps à autre au cœur de nos villages. Puisqu'il faut prier pour le salut des morts, les nécropoles se voient dotées d'un lieu de culte, une église. Selon le rang auquel il appartient, et donc selon les moyens que ses descendants sont prêts à mettre pour assurer le salut de son âme, le défunt aura droit à une tombe plus ou moins proche de l'autel sur lequel est célébré la messe. Le cimetière reflète la hiérarchie sociale villageoise : les élites socio-économiques paysannes se font enterrer tout contre le chœur de l'église. L'aristocratie de l'Ancien Régime a droit à

¹ Fossier

une inhumation dans l'église elle-même.



Fig. 14 - Lavoie, église St Hubert, BELAYEW D., 2016

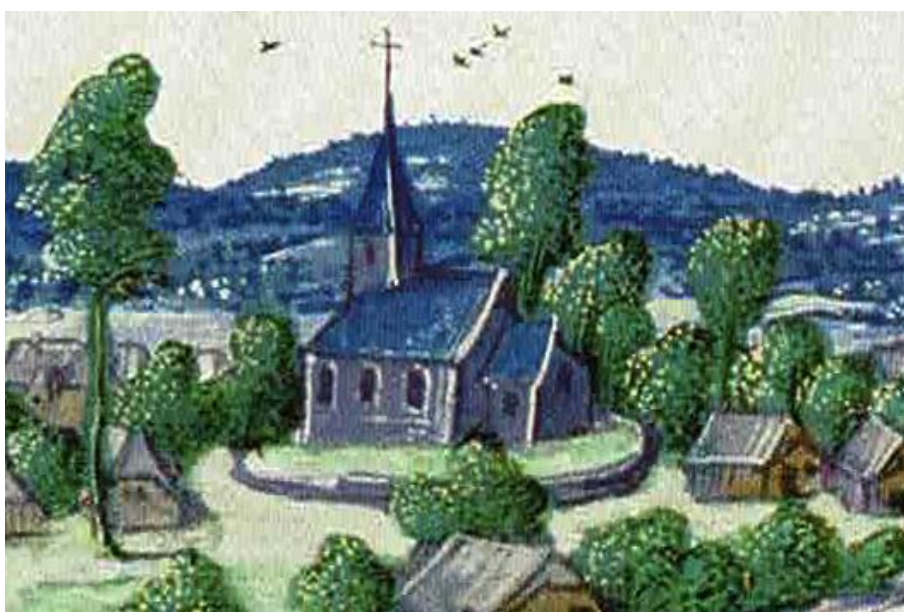


Fig. 15 - Ville-en-Hesbaye, enclos paroissial

Ville-en-Hesbaye - extrait d'une gouache d'Adrien de Montigny, 1608, in Les albums de Croÿ, Crédit communal, 1988, t.XXIV, pl.177

Avec la christianisation, la communauté des morts se joint à celle des vivants et les cimetières entourent les premiers édifices de culte donnant ainsi naissance à un enclos paroissial. Lieu sacré et hautement symbolique pour les communautés rurales traditionnelles, c'est aussi un lieu de protection. La localisation de nombre d'anciennes églises sur des éperons dominant les vallées laisse penser que le choix des sites était empreint d'une volonté défensive. Les sources historiques mentionnent, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse notamment, que des villageois enfermés dans leur église, et ayant mis leur bétail en sécurité dans le cimetière défendu par une muraille, ont pu résister plusieurs jours à des soudards qui tentaient de les rançonner après avoir incendié leur village. En l'absence de château-fort, l'église est le seul bâtiment en dur au sein d'un habitat villageois édifié en pans de bois et couvert de chaume. Les anciens cimetières montrent encore des reliquats du mur de défense qui les ceinturait et pouvait parfois atteindre plusieurs

mètres de hauteur. Le clocher est alors bâti comme un donjon, doté de murs épais, il ne comporte pas de porte au niveau du sol. On y trouve encore parfois des traces d'archères qui attestent clairement son rôle de protection. Le clocher médiéval est appelé le donjon des pauvres. Construit comme une véritable tour forte, il constitue, avec le cimetière emmurillé au centre duquel il est implanté, un véritable camp retranché pour les villageois. L'entretien du clocher relevait des obligations de la seigneurie, alors que celui de la nef était tributaire de l'évêché. Ce clivage montre bien la dualité des fonctions de l'église, protection et culte.

L'évocation de ces logiques anciennes nous permet de comprendre pourquoi aujourd'hui les églises villageoises romanes ou gothiques sont si peu accessibles en voiture et insérées dans un tissu bâti très dense. Lors de la croissance démographique du 19^e siècle, que nous aborderons plus tard, bien des églises anciennes, trop exiguës, seront délaissées au profit d'un nouvel édifice plus à même d'accueillir une assemblée paroissiale qui a souvent triplé. Si le site primitif est suffisamment spacieux, la nouvelle église remplacera l'ancienne. Dans le cas contraire, le nouvel édifice sera construit ailleurs dans le village. Il faut également noter que le choix d'orienter le chœur de l'église ancienne vers l'est, parce que nos ancêtres pensent que Dieu communique avec eux par la lumière, a souvent donné à l'édifice une position marginale par rapport au village en fonction de la topographie des lieux. La nouvelle église sera alors souvent recentrée par rapport au centre démographique du village qui s'est fréquemment déplacé à l'époque industrielle.



Fig. 16 - Huccorgne, ancienne église St Jean-Baptiste

Extrait d'une photographie ancienne, E. Rahir, dans : GODART M.-F. Et FELTZ C. dir., *Atlas des Paysages de Wallonie, 2. Les Plateaux brabançon et hesbignon*, Namur, CPDT, 2009.

Un finage conçu pour assurer sa subsistance dans une périmètre circonscrit

Au-delà des raisons « géopolitiques » qui ont engendré le regroupement des paysans en communautés villageoises et qui font toujours débat, ce qui nous préoccupe avant tout ici, c'est l'impact territorial que va provoquer cette sédentarisation « définitive » des populations rurales. Jusqu'à la période mérovingienne (6^e – 8^e siècle), le paysan, voyant le rendement de ses cultures s'affaiblir, pouvait escompter ouvrir de nouveaux champs au sein d'une forêt encore largement dominante. Dès la période carolingienne (8^e – 10^e siècle), à cause d'un effectif démographique grandissant et donc d'une pression accrue sur l'environnement, cette pratique de l'agriculture itinérante est remise en cause. Faut-il y voir l'une des raisons qui, combinée avec d'autres, conduit à la sédentarisation ? Nous le pensons. Quoi qu'il en soit, une fois fixée au sein de son village, la communauté paysanne doit résoudre l'équation de sa subsistance dans les limites territoriales de l'espace qui lui a été concédé.

La compréhension des principes fondateurs de l'espace rural passe dès lors par l'exploration des rapports dialectiques que le paysan entretient avec la nature qu'il habite. Pour celui qui doit assurer son alimentation et celle de sa famille au départ de ses cultures, la prise en compte du contexte naturel est fondamentale. Comment en tirer un maximum de ressources — sans en provoquer la dégradation irréversible, serions-nous tentés de dire, nous qui, après des siècles d'exploitation débridée, découvrons les vertus du développement durable... —, comment en minimiser le plus possible les contraintes, voilà la tension permanente qui taraude le paysan dans l'exercice de son labeur.

La civilisation du blé versus « Hesbaye »

La recherche des facteurs qui guident la recomposition territoriale du haut Moyen Âge nous plonge dans la genèse du nouveau système agricole qui prend corps à cette époque. Tant la localisation des noyaux d'habitat que l'organisation spatiale des finages définissant la place des labours et celles des incultes sont héritées des pratiques paysannes du moment. Il faudra plusieurs siècles aux paysans pour se convertir à une nouvelle agriculture qui rompt avec celle que pratiquaient leurs ancêtres de l'Antiquité. Mais la conversion semble irréversible, les campagnes du Moyen Âge ne sont pas les héritières directes des campagnes antiques même si elles en ont conservé certains éléments.

L'agriculture médiévale vise avant tout à l'autosubsistance des familles paysannes. Ses performances lui permettent dès le 11^e siècle de dégager des surplus dont la vente va stimuler le commerce ce qui va concourir au développement des marchés à l'origine de nombre de villes. Cette nouvelle économie agricole est basée sur la production de grain. Elle s'inscrit dans les grandes civilisations céréalières planétaires, celle du blé. La nature du centre-ouest européen est marquée par la succession de quatre saisons thermiques et surtout un hiver marqué. Elle n'autorise qu'une seule récolte annuelle. Il faut donc pouvoir conserver les denrées cultivées entre une production et la suivante. Sans les techniques modernes qui n'apparaîtront qu'à la fin du 19^e siècle, impossible de stocker autre chose que du grain. A l'instar des civilisations du riz, du maïs, du mil et du sorgho, la civilisation du blé implique la maîtrise de techniques performantes tant dans la conduite rigoureuse des cultures que dans les techniques de stockage.

En Hesbaye comme dans tout le centre-ouest européen, le battage manuel des céréales s'avère impossible juste après la moisson à cause de l'humidité du climat. Les gerbes doivent être stockées au sec avant de pouvoir en extraire le grain. Notre civilisation du blé est aussi celle de la grange. Les granges qui marquent tous les paysages du parc attestent de ces impératifs de stockage. Leurs dimensions nous donnent une idée des volumes de céréales engrangés indicateurs de la richesse agricole de la Hesbaye. L'invention de la moissonneuse-batteuse dans les années 1960 signe leur relégation.

Des laboureurs inféodés aux limons

La culture du « blé » (nom générique qui, selon les caractéristiques pédologiques locales peut recouvrir l'épeautre, le seigle, ...) telle qu'elle se pratique au Moyen Âge exige avant toute chose des sols arables. Durant tout l'Ancien Régime, l'outillage est en bois avec juste un peu de métal là où cela s'avère indispensable. La charrue médiévale ne tolère dès lors ni les cailloux, ni les sols compacts à cause d'une trop forte teneur en argile. La force de traction des attelages traditionnels en limite l'usage aux sols légers offrant peu de résistance au labour. Le PNBM en est richement pourvu grâce à sa généreuse couverture de limons. Avec une granulométrie intermédiaire entre celle du sable et de l'argile le limon possède les propriétés de l'un et de l'autre à la fois. Il est perméable comme le sable, mais il retient les éléments minéraux comme l'argile. Cependant son comportement hydrique est largement dicté par la perméabilité des roches qu'il recouvre. Dans le périmètre du parc par exemple, sur le sable, la craie ou le calcaire il est bien drainé, sur les argiles et les schistes son drainage est largement déficitaire. Là, les sols deviennent lourds et compacts et sont fréquemment gorgés d'eau. Ils s'avèrent impropres à la culture des céréales et sont traditionnellement abandonnés aux prairies humides ou aux boisements. La répartition des grosses fermes traditionnelles (avant 1850) par rapport à la localisation des sols ayant la plus grande aptitude au labour montre combien l'appropriation des limons profonds et bien drainés par les censiers (tenancier d'une grosse ferme à cour fermée, une cense) était une clé essentielle de la réussite de leur entreprise.

Fig. 17 - PNBM carte des censes + limon – [voir annexes](#)

Fig. 18 - PNBM carte lithologie – [voir annexes](#)

L'adoption de la culture attelée lourde change la donne territoriale

S'il est indubitable que la révolution agricole du Moyen Âge est liée à l'adoption de nouvelles techniques aratoires, elle est tout autant provoquée par une transformation profonde des principes agronomiques qui vont gouverner l'agriculture à partir de cette époque. Au niveau technique, le remplacement progressif du travail préparatoire des champs au semis à l'aide de l'araire au profit d'un labour profond à la charrue fait passer le système agricole d'une culture attelée légère à une culture attelée lourde. Les avantages de l'emploi de la charrue sont indéniables. En retournant le sol, elle en mélange les horizons supérieurs intégrant mieux de la sorte les éléments organiques aux éléments minéraux, alors que l'araire se limitait à aérer le sol. Le labour enfouit les adventices et offre au semis une terre propre dans laquelle la germination est meilleure que s'il y a compétition entre les grains et la végétation résiduelle. Mais tracter une charrue demande une force largement supérieure à l'effort nécessité par le travail à l'araire.

Fig. 19 - Schémas araires

Dessins d'araires traditionnelles, dans :
PANIER, C., *Entre les foins et les moissons*,
Marloie, Société royale Le Cheval de trait
ardennais, 1984.

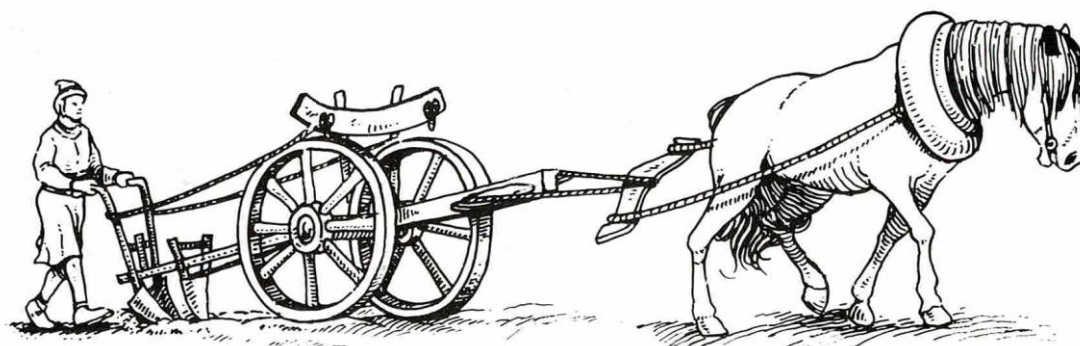
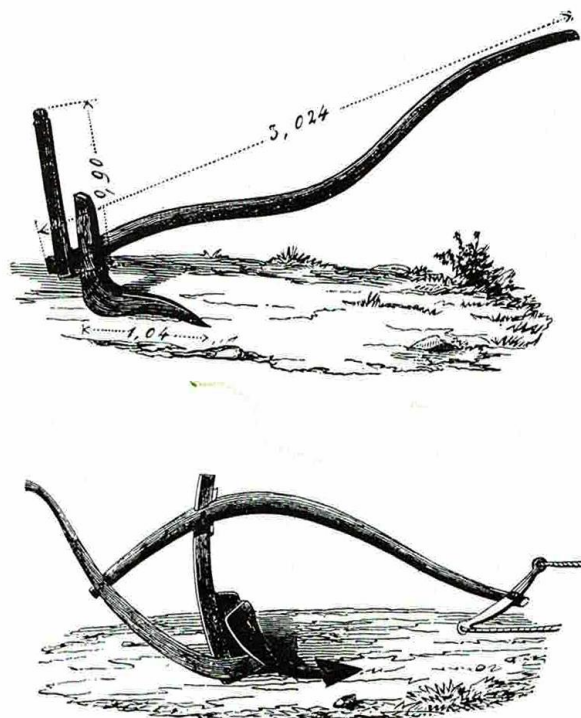


Fig. 20 - Schémas charrues

Dessin d'une charrue traditionnelle, RADERMECKER A., 1983., dans: PANIER, C., *Entre les foins et les moissons*,
Marloie, Société royale Le Cheval de trait ardennais, 1984.

De plus, le labour à la charrue laisse le champ couvert d'une succession de sillons et de billons inaptes aux semailles. Les mottes laissées par la charrue doivent être émiettées par le hersage du champ. Pour que la herse soit efficace, elle doit être tractée rapidement ce que les attelages de bœufs utilisés durant l'Antiquité sont incapables d'accomplir. Les chevaux, plus véloce (3,96 km/h pour le cheval, 2,63 km/h pour le bœuf) vont alors progressivement les remplacer. Ils disposent cependant d'une force de traction moindre. Elle va être compensée par l'adoption du collier d'attelage qui se substitue au licol utilisé précédemment. Enfilé autour du cou de l'animal, le collier sollicite les muscles du torse et non plus ceux du cou comme le faisait le licol ou le joug qui était fixé au front des attelages de bovidés.

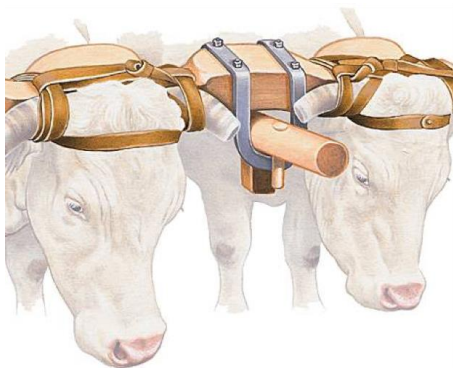


Fig. 21 - Croquis joug

Joug ancien, <http://www.forum-outils-anciens.com>



Fig. 22 - Collier d'attelage pour cheval

Collier d'attelage pour un cheval, <http://l.larousse.fr>

L'adoption du cheval, plus endurant et deux fois plus vélocé que son homologue bovin, participe à l'accroissement de l'espace cultivé entre le 11^e et le 13^e siècle. Son emploi ne se limite pas aux travaux aratoires. Dès la période mérovingienne (6^e – 8^e siècle) l'attelage de chevaux à des chariots se généralise. La civilisation du blé d'entre Loire et Rhin est aussi celle du chariot. Le transport charretier va participer à l'accroissement des performances de l'agriculture paysanne en lui offrant une capacité de transport décuplée.

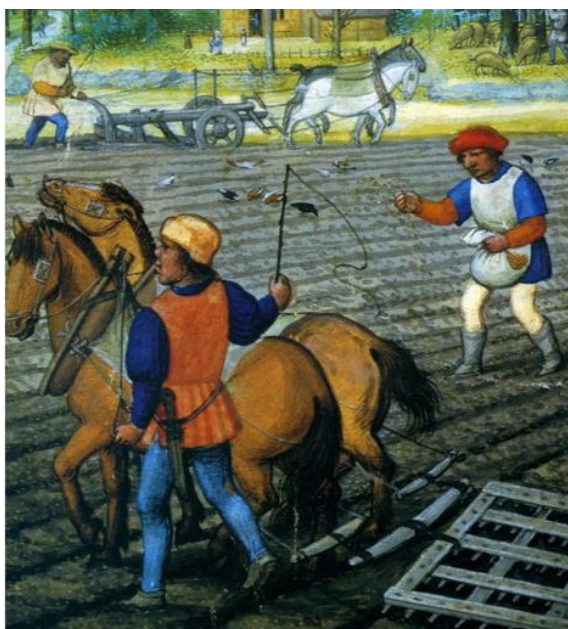


Fig. 23 - Outillage médiéval miniature Hennessy

Extrait d'une miniature des Heures de Notre-Dame, dites de Hennessy, manuscrit du début du 16^e siècle, © KBR, Cabinets des manuscrits

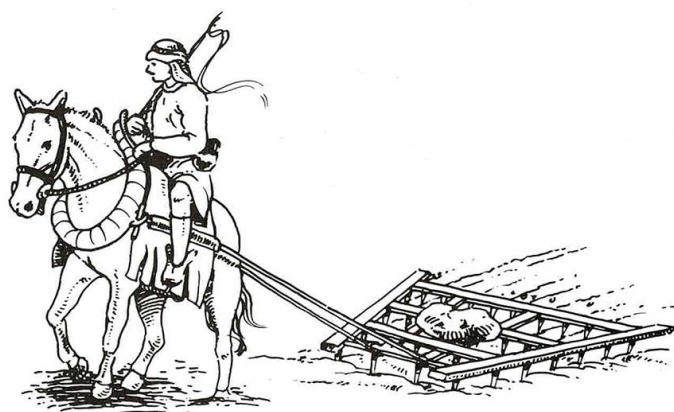


Fig. 24 - Dessin herse traditionnelle

Dessin d'une herse traditionnelle, RADERMECKER A., 1983, , dans: PANIER, C., Entre les foins et les moissons, Marloie, Société royale Le Cheval de trait ardennais, 1984.

Lorsque le paysan méditerranéen charge 200 kilos sur le bât de son mulet, le paysan de nos contrées embarque 1500 kilos de charge dans son chariot. Au regard des 50 kilos que transporte le paysan chinois dans sa hotte, chaque navette du chariot attelé a transporté 30 fois plus ! Avec la charrue, la herse et le collier d'attelage, le chariot constitue un progrès technique majeur qui va stimuler l'économie agricole médiévale.

Le recours systématique au transport charretier tant pour les travaux agricoles que pour les transports terrestres va avoir un impact décisif sur les itinéraires empruntés par les cheminements. Le chariot ne tolère ni la pente ni les bourbiers. Le contournement de ces obstacles va inscrire dans le territoire des tracés singuliers qui sont encore

largement suivis par nos réseaux routiers. L'assiette du chemin charretier doit être solide et bien drainée. On évite les fonds de vallée aux plaines alluviales boueuses dans lesquelles le chariot s'enliserait. On opte pour un cheminement sur le versant juste en contre-haut de sa partie abrupte qui plonge vers le fond de la vallée. Ce type de tracé est encore bien visible dans les villages d'Avennes, Braives et Latinne dont il constitue la rue centrale parallèle à la Meuse. Les pentes sévères sont attaquées de biais, les plus longues voient les itinéraires se déployer en une série de lacets. Nous développerons plus loin l'ensemble des impacts territoriaux engendrés par l'adoption de la culture attelée lourde et notamment de son volet transport.

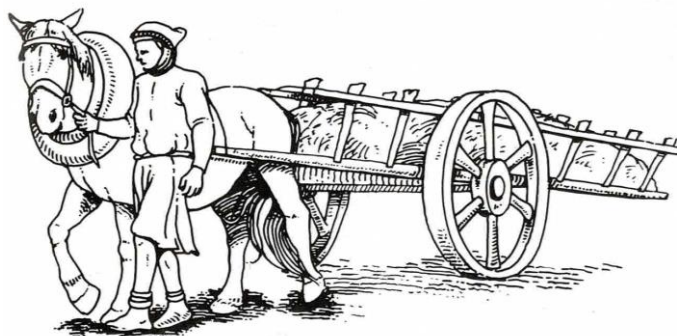


Fig.25 - Charrette médiévale attelée

Dessin d'une charrette attelée traditionnelle, RADERMECKER A., 1983, dans: PANIER, C., *Entre les foins et les moissons*, Marloie, Société royale Le Cheval de trait ardennais, 1984



Fig.26 - Chemin charretier, VERSTRAETEN J., 2019

Un système de culture et un système d'élevage interdépendants

Si le volet technologique de la culture attelée lourde est bien documenté, entre autres grâce aux miniatures médiévales, son volet agronomique l'est beaucoup moins. Pourtant c'est sans doute là que se situe la véritable révolution agricole médiévale. La pédologie et le climat hesbignons offrent à la culture des céréales des conditions de productions exceptionnelles. Cependant même si les limons possèdent des qualités agronomiques hors du commun, le maintien de leur fertilité récolte après récolte implique leur amendement. Avant les engrais de synthèse produits industriellement, seul le fumier était à même de remplir ce rôle. La conduite des cultures est ainsi restée tributaire de l'élevage et de ses apports en fumier jusqu'au milieu du 19^e siècle. Dès l'époque carolingienne sans doute, les techniques d'élevage marquent une rupture avec la conduite des troupeaux lors des périodes antérieures. L'élevage est une pratique collective, ouverte à tous les membres de la communauté. Le bétail détenu tant par les censiers (tenanciers des grosses fermes abbatiales ou seigneuriales) que par les manouvriers (ouvriers agricoles) est admis dans le troupeau communal. Sous la gouverne d'un berger communal, le herdier, le troupeau est rassemblé tous les matins sur un espace dédié à la herde (troupeau d'animaux domestiques) au sein du village. Il part alors vers les terres communes (bois et landes) qu'il va pâturer jusqu'au coucher du soleil. Au coucher du soleil, le berger ramène les animaux au village où ils regagnent qui son étable, qui sa bergerie, ... Les censés possèdent leur propre herde et leur propre herdier et les conflits ne manquent pas entre herdiers communaux et herdiers privés... Ils aboutissent parfois à une partition entre terres d'élevage communales et parcours réservés aux troupeaux des censiers. Les herdes sont généralement dédoublées en fonction des parcours. Si les vaches, les chevaux et les cochons sont admis en forêt, les chèvres et les moutons en sont exclus. Ils sont cantonnés dans les landes car leur propension à brouter les espèces ligneuses en font des ennemis des arbres.

L'intérêt de cet élevage extensif sur les incultes réside dans le prélèvement de matière organique opéré dans la nature. Il va constituer la base du circuit du fumier. La végétation des sous-bois, broutée durant les beaux jours par les ruminants, est ramenée dans leur lent système digestif jusqu'aux étables villageoises, le soir. La nuit s'élabore ainsi le précieux « or brun » qui est stocké jour après jour dans les fumières localisées à l'extérieur des étables. A la veille des

labours, le fumier est conduit aux champs et épandu sur les parcelles. Cette technique d'élevage, garantie par un droit de parcours des bois et des landes, objet récurrent de conflits entre paysans et grands propriétaires fonciers, est donc indissociable de la culture des céréales puisqu'elle en garantit les amendements. Elle exige cependant que chaque village puisse exercer son droit de parcours sur suffisamment d'incultes pour maintenir une taille optimale à sa herde productrice de fumier. Le ratio labours / incultes est une donnée fondamentale de l'équilibre du système agricole paysan.

Encore aujourd'hui, les terres de toutes nos anciennes communes se répartissent entre champs, prairies et bois. Les proportions peuvent être variables et parfois, comme sur le plateau de Hesbaye, les bois sont quasi absents.

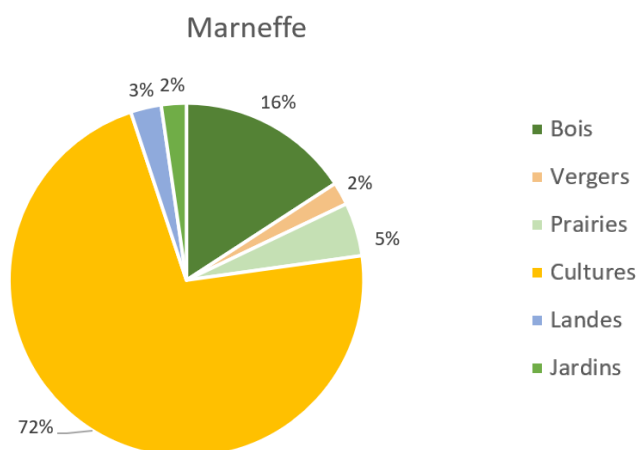


Fig. 27 - Marneffe, affectation des sols 1806

AURIOL P. et BELAYEW D., 2019

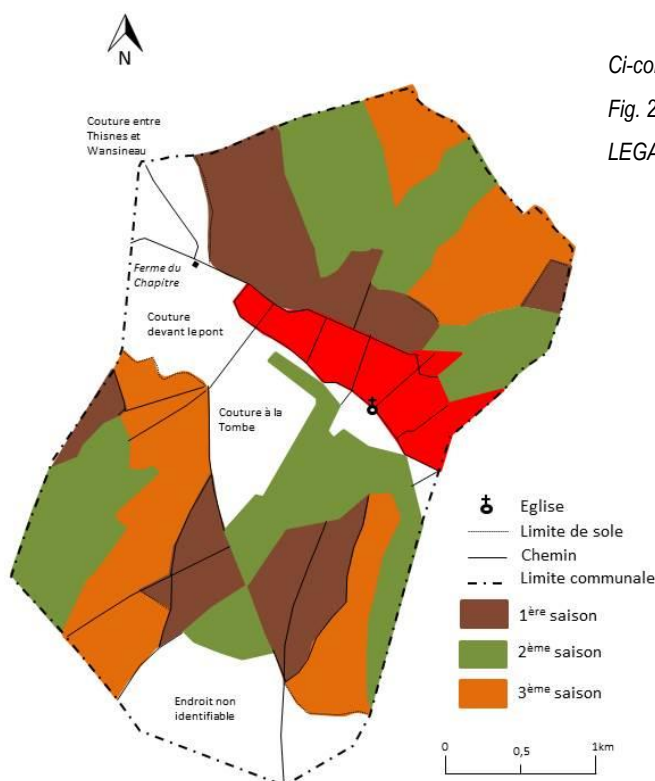
Assolement triennal et vaine pâture

Au parcours des communs est combinée une seconde technique d'élevage, la vaine pâture. Dès la fin de la fenaison (à la St Jean, le 24 juin traditionnellement) les prés de fauche qui jusque-là étaient interdits à la pâture sont ouverts à la herde. De même, après les moissons, les champs sont parcourus par les troupeaux qui en broutent les éteules. La paison des parcelles récoltées porte le nom de vaine pâture, soit la pâture des « vides » (vain est un adjectif qui en vieux français signifie vide). L'opération est doublement intéressante, elle accroît l'alimentation du bétail qui à son tour augmente la quantité de fumier produite.

Malgré les apports annuels de fumier, les champs ne peuvent être cultivés en permanence. Ils leur faut périodiquement un temps de repos, une jachère, pour restaurer leur fertilité. Pour répondre à cet impératif agronomique, les laboureurs médiévaux ont mis en place une rotation de leurs cultures. Un cycle complet s'étale sur trois ans, c'est ce qu'on nomme l'assolement triennal. Les champs sont groupés en trois ensembles, trois soles et sont cultivés deux années sur trois. La première année, les champs de la première sole sont ensemencés en céréales d'hiver (semis d'automne et moisson à l'été suivant). Ceux de la seconde le sont en céréales de printemps, le marsage (semailles d'orge de printemps et surtout d'avoine en mars et récolte en juillet- août de la même année). La troisième sole est laissée en jachère nue, soit sans aucune culture. L'année suivante on décale tout d'un tiers. Les céréales d'hiver font place à celles de printemps qui sont elles-mêmes remplacées par une jachère. La troisième année la rotation achève son cycle avec la même succession. Les céréales d'hiver, les plus exigeantes en terme d'amendement, sont toujours semées sur la sole qui était en jachère l'année précédente. Elles constituent la tête d'assolement. Le passage de l'assolement biennal de l'Antiquité au triennal du Moyen Âge constitue un progrès majeur pour la production agricole. Deux tiers — puisque deux soles sur trois sont mises chaque année en culture la troisième étant en jachère — sont supérieurs à un demi.

La rotation des cultures est facilitée par le groupement de l'habitat en village. L'ensemble des champs qui l'entourent peu aisément être partagé en soles qui regroupent chacune un tiers des champs exploités par chaque laboureur. L'assolement triennal est une pratique collective à laquelle tous les exploitants doivent se soumettre. C'est l'assemblée villageoise qui en fixe le calendrier : labours, semailles, moissons. Elle établit également la succession des cultures et leurs localisation dans chacune des soles.

Contrairement à ce qui est parfois affirmé, l'assolement triennal n'engendre pas les paysages ouverts. Les paysages d'openfield résultent de l'interdiction qui était faite d'enclore les parcelles cultivées pour garantir le libre parcours du bétail pratiquant la vaine pâture. L'interdiction de la vaine pâture dans de nombreuses régions de Wallonie durant le 18^e siècle modifiera considérablement les paysages allant parfois jusqu'à créer un bocage (Fagne hainuyère par exemple).



Ci-contre

Fig. 28 - Thisnes, plan d'assolement

LEGAST M. Et VERSTRAETEN J., 2016

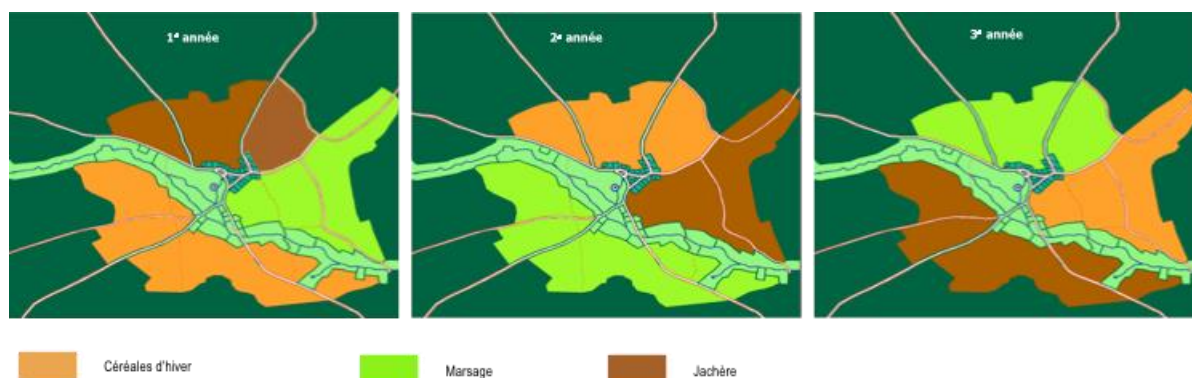


Fig. 29 - Schéma assolement triennal, BELAYEW D., 2009

Terres de cultures et terres d'élevage deux espaces imbriqués

La culture attelée lourde à jachère s'articule autour de la complémentarité entre terres de culture et terres d'élevage. En Hesbaye, comme partout entre Loire et Rhin, la culture du blé et de céréales similaires est la priorité de l'agriculture médiévale. Le premier impératif de la communauté paysanne est donc de disposer, à proximité de son lieu d'habitat, de terres labourables. Les limons épais et bien drainés du plateau hesbignon offrent des potentialités remarquables. Leur richesse minérale garantit une fertilité exceptionnelle, leur légèreté, un labour aisé avec une charrue rudimentaire construite essentiellement en bois. Les meilleurs terres arables, en fonction de l'outillage aratoire médiéval, sont les

sols limoneux à drainage favorable (cf. carte des sols) qui couvrent le haut des versants des vallées hesbignonnes. L'épaisseur de la couche de limon associée à la faible déclivité de la topographie en font, encore aujourd'hui, les meilleurs sols de culture. Il s'agit donc d'un élément primordial de l'organisation territoriale.

Chaque village dispose, à sa périphérie immédiate, de plusieurs centaines d'hectares de terres arables qui garantissent son approvisionnement annuel en grain. Durant toute l'époque traditionnelle, ces terres sont jalousement préservées et font souvent l'objet de conflits pour leur jouissance voire leur possession. Si l'habitat se localise à proximité, jamais il ne s'étale sur ces terres qui garantissent la subsistance de la communauté. Les dimensions des anciennes communes du PNBM sont un bon indicateur du potentiel productif des sols hesbignons. Sur le plateau, la superficie communale avoisine les 1.000 ha. Par comparaison, une ancienne commune ardennaise s'étend fréquemment sur plus de 4.000 ha.

Fig. 30 - PNBM carte superficies 6 communes – [voir annexes](#)

Mais, même sur des limons d'une fertilité exceptionnelle, comme ceux qui couvrent le plateau hesbignon, se pose la question de l'amendement des champs. Année après année, le maintien du même volume de production céréalière est nécessaire à la survie des paysans et de leurs familles. L'apport annuel de fertilisant est assuré par l'épandage du fumier produit par le troupeau villageois. Il est donc impératif que les paysans puissent disposer, dans l'environnement immédiat de leurs champs, de terres d'élevage. Nous l'avons développé plus haut, le principe agronomique consiste à faire prélever par le bétail de la matière organique dans des espaces naturels. Le retour quotidien du troupeau au village et surtout l'hivernage en étable, fournit le tonnage de fumier nécessaire pour fumer chaque année les parcelles cultivées.

A la belle saison, le troupeau villageois, la herde, parcourt les forêts et les landes qui lui fournissent un maigre fourrage en guise de pitance. Durant l'hiver, le bétail est maintenu en stabulation et consomme le foin stocké dans les fenils. Le village doit donc pouvoir avoir la jouissance de landes et de bois pour le parcours de sa herde ainsi que la capacité de produire un volume de foin suffisant pour garantir son hivernage. Les paysans ont trouvé ces terres d'élevage dans les vallées de la Burdinale et de la Mehaigne ainsi que dans celles de leurs nombreux affluents. Les bas de versants, souvent abrupts et mal exposés, ont fait office de « communs ». Les paysans ont pu exercer leur droit de pacage sur ces incultes aux sols squelettiques, laissant souvent émerger la roche sous-jacente mais résistant bien au piétinement du bétail. Les prairies humides des fonds de vallées ont été dédiées aux prés de fauche, leurs sols hydromorphes ne convenant ni à la culture ni au pâturage.

La prise en considération de ces données agronomiques permet de mieux comprendre la trilogie de l'affectation des sols de toutes les anciennes communes du parc. La mise en œuvre du système agricole exige en effet d'avoir à disposition champs, prés de fauche et parcours d'élevage. Par rapport à celles du « plateau », les communes des « vallées » ont donc un avantage agronomique certain, même si la jouissance de sols limoneux y est plus réduite. Elles intègrent les espaces boisés nécessaires au parcours des troupeaux qui font défaut sur le plateau. Remarquons à ce propos la forme des anciennes communes. La plupart associent sur leur territoire un fragment du plateau, des étendues peu déclives du haut de versant avant de plonger, par les raides pentes des bas de versants, vers les fonds humides bordant les cours d'eau. La remarquable biodiversité actuelle du PNBM est l'héritière directe de cette palette de terroirs et de leurs usages ancestraux.

Une localisation des villages induite par la culture attelée lourde

Ces considérations technico-agro-écologiques induisent une nouvelle clé de lecture de la localisation des villages. L'implantation de l'habitat semble directement dictée par la répartition spatiale des terres de culture et d'élevage plutôt que par des considérations stratégiques ou défensives. La subsistance de la communauté paysanne doit être garantie par une production annuelle suffisante de céréales, elle-même dépendante de la fumure des champs. L'équilibre de l'agrosystème paysan repose sur la complémentarité entre techniques agraires et système pastoral, mais aussi sur la capacité de transférer les produits issus des différents terroirs exploités vers le village et les champs. L'essor de l'agriculture médiévale est autant le fruit d'une révolution technique et agronomique que d'innovations en matière de transports.

Des villages localisés à la charnière des terres de culture et d'élevage

Si la disposition des champs, des bois et des prés de fauche est avant tout une question pédologique, la localisation du village relève en priorité d'une logique de communication.

Lors de la moisson, les céréales sont juste fauchées. Elles sont ensuite conduites aux granges villageoises par chariot. Pas question de parcourir des kilomètres entre les champs et les fermes avec les charrées. Le village se doit d'être établi à proximité des parcelles cultivées mais, sans empiéter sur ces terres nourricières. Cette proximité permet aussi, avant chaque labour, le transfert aisé du fumier, par tombereaux entiers, des fumières villageoises aux champs proches.

Dans l'ordre des travaux agricoles, la fenaison précède la moisson. Fin juin, les prairies humides de fond de vallée sont fauchées et l'herbe mise à sécher. Le foin ainsi produit est conduit en vrac dans les fenils, il servira de pitance au bétail durant l'hivernage. Le village doit, autant que possible, jouxter les prés de fauche afin de minimiser les déplacements des chargements de foin.

Entre les champs couvrant le haut du versant et les prés de fauche tapissant le fond de la vallée, une seule localisation pour l'habitat : le bas du versant. Voilà pourquoi tous les villages sont en pente ! Lorsque la pente du versant devient trop sévère, le périmètre villageois gagne le début du haut de versant. Ainsi s'expliquent ces villages à la topographie en « charnière » autour d'une rupture de pente, avec un haut de village et un bas de village.

Des itinéraires adaptés au transport charretier

L'accroissement du transport de pondéreux par chariot exige une maîtrise de nouveaux modes d'attelage et de ferrage des animaux de trait, leur permettant la traction de charrées de plus en plus lourdes. Mais le transport charretier implique un réseau viaire adapté à ce mode de transport. La pente est l'ennemie du charroi. La généralisation de l'usage du chariot attelé va développer un réseau viaire où la voie de traverse, attaquant la pente de biais, devient la règle. Pour relier les prés de fauche des fonds de vallée avec le village, les voies remontant des vallées principales suivent les axes des vallons affluents. Leurs pentes adoucies permettent de franchir l'obstacle de l'abrupt des bas de versant qui encadrent la basse Mehaigne et la Burdinale.

Autre entrave à surmonter, la traversée des cours d'eau. Les gués naturels (cf. encart) permettent, du moins en période de basses eaux, le franchissement par les chariots, tant de la Mehaigne que de la Burdinale.

Le gué, un point de passage stratégique hérité du climat périglaciaire

Depuis des millénaires, la traversée des cours d'eau se fait là où la profondeur est moindre et le fond du lit solide. Tant les animaux que les hommes abhorrent les borbiers. Seuls les gués sont à même de remplir ces conditions, du moins en période de basses eaux. Lors des crues, les rivières deviennent des obstacles infranchissables... avant la construction des ponts.

L'origine géomorphologique des gués les place systématiquement au confluent d'une vallée affluente et d'une vallée principale. C'est le cours d'eau affluent qui engendre le gué. Son profil longitudinal plus déclive crée un courant rapide capable de charrier des graviers d'une taille supérieure à ce que le cours d'eau principal peut charrier. Incapable de transporter ces alluvions grossières, la rivière voit son lit encombré d'îlots de graviers que ses eaux contournent en se divisant en plusieurs chenaux. Le gué vient d'émerger. Non seulement la profondeur du lit y est atténuée et le courant divisé en plusieurs chenaux, mais le fond y est tapissé de sédiments solides qui évitent l'enlèvement. Ces processus ont été particulièrement actifs lorsque nos régions étaient soumises à un climat périglaciaire. L'absence d'une couverture végétale dense et continue comme la forêt qui couvre nos contrées aujourd'hui a alors décuplé l'intensité de l'érosion. Les roches soumises à l'intensité du gel hivernal ont été l'objet d'un fractionnement intense. Lors des débâcles de printemps les eaux torrentielles des cours d'eaux charriaient ces sédiments grossiers les transformant en nappes de graviers alluviaux abandonnés lorsque la pente s'amortissait et donc aux confluent.

La coïncidence entre le gué et l'affluent offre une autre opportunité en terme de circulation. Dans les vallées encaissées qui caractérisent l'ensemble du territoire wallon, les vallons affluents échancrent les versants abrupts. Ils établissent de cette manière des ouvertures qui facilitent les liaisons entre le fond des vallées et les plateaux qui les dominent. L'indispensable complémentarité des terroirs conduit le paysan à exploiter des terres qui sont parfois localisées « outre l'eau ». Le franchissement du lit de la rivière se fait là où un pavage de gravier assure que le chariot ne s'enlisera pas. D.B

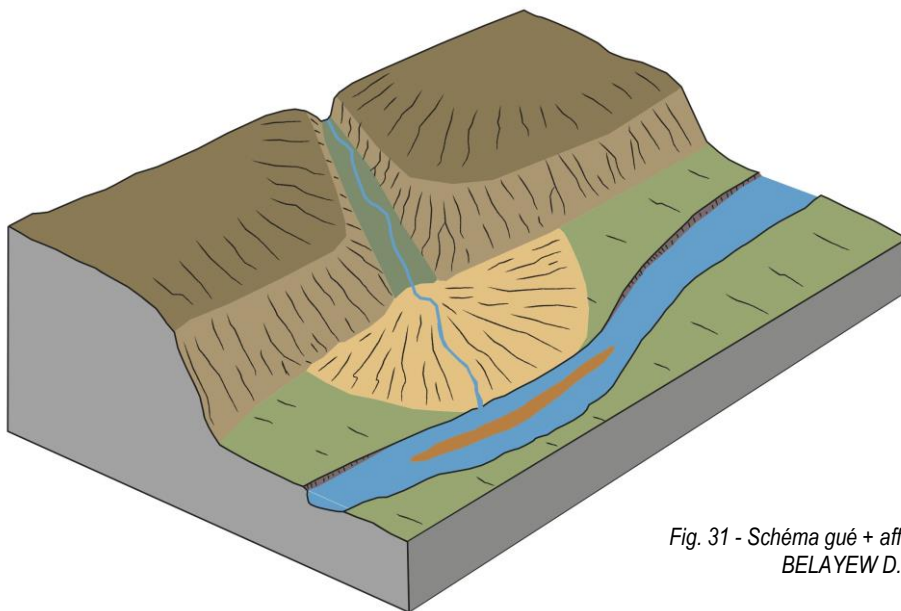


Fig. 31 - Schéma gué + affluent -
BELAYEW D., 2012

La localisation des villages résulte dès lors de choix qui relèvent à la fois de l'agrosystème mis en œuvre et des techniques de transport utilisées. La nature des sites d'implantation s'avère donc être une donnée de base que les hommes vont transformer en fonction de leurs usages. Les paysages du PNBM sont encore aujourd'hui empreints des héritages de ces choix paysans millénaires.

Le versant d'adret, si possible ...

La lecture agro-technologique des facteurs qui ont conditionné l'établissement des villages éclaire aussi la localisation générale de l'habitat hesbignon. Le plateau est strié de chapelets de villages qui s'étirent dans les axes des vallées, légèrement en contre-haut du lit majeur des cours d'eau. Tant dans la vallée de la Meuse que dans celle de la Burdinale, l'implantation des noyaux villageois historiques, à la charnière entre le haut et le bas de versant de la vallée, témoigne d'une conception paysanne de l'organisation de l'espace.

Néanmoins, dans une vallée il y a toujours deux versants, dès lors lequel choisir pour y établir son habitat ? La carte du PNBM montre une large préférence pour le versant le mieux exposé, l'adret. Cette localisation est particulièrement avantageuse lorsque la pente est prononcée. Elle rapproche alors l'angle d'incidence des rayons solaires de la perpendicularité, offrant à l'espace habité un micro-climat plus chaud que celui des terroirs environnants. Dans les maisons à pans de bois de l'époque traditionnelle, faiblement éclairées et chauffées au bois brûlé dans des âtres peu performants, quelques degrés supplémentaires sont les bienvenus.

Le site le plus fréquemment retenu n'est en vérité pas l'exposition au sud mais au sud-est. Il s'agit d'être face au soleil levant en hiver, moment le plus froid et le plus sombre de l'année. La majorité des maisons villageoises traditionnelles ont d'ailleurs, elles aussi, leurs façades tournées vers le sud-est, soit en direction du lever hivernal du soleil.

Cette recherche de l'exposition la plus favorable explique l'attrait des versants tournés vers le sud-est. Il est visible tant à Latinne, dans la vallée de la Meuse, qu'à Lamontzée, dans celle de la Burdinale. Et quand les sinuosités de la vallée n'offrent pas cette orientation, on voit l'habitat migrer dans des vallons affluents en optant pour les versants garantissant cette exposition. Les implantations d'Huccorgne et d'Oteppe en sont de bons exemples.



Fig. 32 - Ensoleillement le 21 décembre à 9h 32, © Google Earth

Un openfield conjugué à la mode “vallée”

Quand on pense Hesbaye, on pense paysages ouverts, donc openfield. Il faut tout d'abord s'entendre sur la portée sémantique de ce concept issu de la géographie rurale. Si on désigne par openfield des paysages de labours dans lesquels la vue porte loin car elle n'est arrêtée ni par des haies, ni par des rangées d'arbres (enclos), alors oui, il y a de l'openfield dans le PNBM. Mais si on entend par openfield une structure spatiale agraire dans laquelle les prairies, les champs ouverts et les bois se disposent en auréoles concentriques autour d'un village relativement dense, on ne trouve guère d'exemple pertinent au sein du parc. Cette structure appartient au plateau limoneux à la topographie peu accidentée. Celle-ci ne présente que peu de contraintes à l'établissement d'une structure radioconcentrique où un réseau viaire divergent à partir du village dessert sans encombre toutes les parties du finage. On peut en voir un bel exemple à Tourinne-la-Chaussée.

La nature du PNBM est tout autre. L'érosion fluviale a percé la couche de limon et fait resurgir le socle rocheux sous-jacent. Du sommet des interfluvies au fond des vallées une chaîne de sols diversifiés a remplacé les sols limoneux épais qui, ailleurs, tapissent le plateau. A chaque type de sol les hommes ont associé une affectation spécifique qui leur était utile dans la conduite de leur système agricole. Ici pas de structure radioconcentrique mais un finage échelonné sur un versant. Des prés de fauche du fond de vallée on grimpe dans les incultes du bas de versant (bois et landes) au-dessus duquel apparaissent les champs qui tapissent le haut du versant jusqu'au sommet de l'interfluve aux allures de petit plateau. Le village, nous l'avons expliqué, vient s'insérer à la charnière des prés de fauche et des champs juste à la rupture de pente du versant.

Tant dans la vallée de la Mehaigne que dans celle de la Burdinale c'est à ce type d'openfield étagé que l'on est confronté. Dans toute une série d'anciennes communes, la structure se complique encore avec le déploiement du territoire sur les deux versants de la vallée. Or les tracés, globalement ouest-est, des deux cours d'eau engendrent une exposition différenciée de leur deux versants. A un versant exposé au sud, l'adret, s'oppose un versant exposé au nord, l'ubac. Dans ces deux vallées, tous les villages sont sur l'adret. A l'opposé, les rares bois sont déployés sur l'ubac. Il est donc impératif que le réseau viaire puisse mettre en relation toutes ces unités de production du finage et les connecter efficacement avec les fermes sises dans le village. L'armature viaire devient alors orthogonale. Un axe dévale du sommet vers le cours d'eau, qu'il traverse sur un pont venu remplacer un gué pour ensuite graver le versant opposé. Ce cheminement définit souvent la rue principale du village, comme à Otteppe, Marneffe, Huccorgne, ... Un deuxième qui lui est perpendiculaire prend place à la rupture de pente, entre le bas et le haut du versant, et dessert tous les bâtiments établis en contre-haut de la plaine inondable, parallèlement aux courbes de niveau (Lamontzée, Avennes, Braives, Latinne, ...)

Fig. 33 - PNBM carte sites des villages - [Voir annexes](#)

Atouts et contraintes des sites villageois

La localisation « en charnière » entre champs et prés de fauche, voire l'adoption d'un site d'adret, n'a pas que des avantages. Le choix du site résulte surtout d'un compromis entre avantages et inconvénients naturels au regard des impératifs du système agricole mis en œuvre. Ce qui constitue un atout pour l'agriculture peut s'avérer être une forte contrainte pour les autres aspects de la vie villageoise. Passons en revue les principaux atouts et contraintes qu'implique la vie sur un bas de versant.

Vivre sur un bas de versant permet d'épargner les bonnes terres, qui, même en Hesbaye, ne sont pas partout pléthoriques. Dans les vallées hesbignonnes, la rupture de pente du versant est souvent marquée par des roches perméables (sables, craies) surmontant des roches imperméables (schistes du socle primaire). Ce contact lithologique donne naissance à des lignes de sources qui offrent des ressources hydriques abondantes et de qualité. L'intensité de l'érosion a fréquemment mis à jour les roches cohérentes du socle primaire sous-jacent. Le bas de versant a fourni, depuis tous temps, des matériaux de construction solides, visibles dans nombre d'édifices. L'observation de l'habitat traditionnel (en réalité, l'habitat traditionnel tardif, édifié dans le courant du 18^e siècle) donne d'ailleurs une bonne idée de la lithologie locale car, le plus souvent, les matériaux ont été puisés dans l'environnement immédiat des bâtiments.

Hélas, ces différentes ressources sont contrebalancées par une série d'obstacles contraignants pour la vie au quotidien. Tout d'abord, la pente. Lorsque sa déclivité devient sévère, la circulation est rendue pénible, surtout pour le transport charretier. Le tracé de la voirie villageoise reste, encore aujourd'hui, empreint de cette logique des déplacements en chariots attelés. Pour gravir les fortes déclivités, le cheminement sinue de manière à réduire la pente à moins de 15 %. Nombre de rues suivent les courbes de niveau afin de réduire leur inclinaison. Elles définissent alors des « étages », surtout bien marqués au sein des villages établis sur les versants de la Meuhaigne ou de la Burdinale. Pour passer d'un niveau à l'autre, de courtes rues, en pente raide, mais surtout des sentiers et des ruelles qui raccourcissent l'itinéraire du piéton par rapport à celui du charroi.

La raideur des versants impacte la dimension des bâtisses que l'on peut y édifier. L'outillage traditionnel n'autorise pas les grands travaux de terrassement qui ne verront le jour qu'à partir de l'époque industrielle. Les fortes déclivités conditionnent la construction de maisons étroites, le plus souvent d'une pièce en profondeur. Elles sont implantées parallèlement aux courbes de niveau, sur des banquettes grossièrement aplanies, taillées dans le versant. Dès que l'habitat prend de l'ampleur, il migre sur les pentes moins déclives du début du haut de versant. Toutes les fermes d'importance sont édifiées dans le haut du village à proximité immédiate des terres de culture. Les « petites gens » sont cantonnés sur l'abrupt, juste en contre-haut du fond de vallée. La pente définit un véritable gradient social au sein de la communauté villageoise dans laquelle le laboureur domine le manouvrier.

Une typologie de l'habitat définie par la hiérarchie paysanne

La possession d'une charrue et d'un attelage pour la tracter est indispensable pour cultiver la terre. Elle marque une césure nette entre les laboureurs, producteurs de céréales et les manouvriers, contraints de louer leur force de travail pour subvenir à leur subsistance. La société paysanne traditionnelle est clivée entre ces deux groupes sociaux interdépendants. L'équilibre de l'agrosystème dépend grandement de leur capacité à coopérer dans les travaux agricoles. La classe des laboureurs est elle-même dominée par les censiers, gestionnaires de grosses exploitations au profit d'un seigneur ou d'une abbaye.



Fig. 34 - Cense de Hosdent - VERSTRAETEN J., 2019

La typologie de l'habitat villageois hesbignon est l'héritière directe de ces clivages sociaux qui ont marqué la société paysanne jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, voire au-delà.

Un village dominé par les censiers

Dans le village traditionnel, l'unité de base de l'habitat est représentée par la maison du manouvrier (étymologiquement « œuvrer avec ses mains »). Son statut socio-économique ne lui permet pas de cultiver pour son propre compte, il ne détient pas de terres. Il survit en louant sa force de travail aux laboureurs. Sous un seul toit (bâtiment unifaitier) sa maison abrite un logis, souvent réduit à une salle commune et une chambrette, que jouxte une petite étable surmontée d'un fenil. Cet habitat bicellulaire, élémentaire, est le plus présent dans le périmètre villageois. La mise en commun des animaux dans le cadre d'un élevage collectif permet au paysan sans terre de posséder quelques têtes de bétail. Il représente plus des trois quarts du parc immobilier traditionnel.

La maison du laboureur se distingue de celle du manouvrier par l'adjonction, au logis et à l'étable, d'une grange. Cette architecture à trois cellules (tricellulaire) se développe surtout à partir du 11^e siècle. Elle est le fruit du développement de la céréaliculture. La grange sert à stocker les gerbes qui ne sont jamais suffisamment sèches pour être battues au moment de la moisson. Elle comporte une aire de battage couverte, qui permet d'accomplir cette opération à l'abri des intempéries lorsque les épis sont suffisamment secs pour en extraire le grain. Cette aire de battage est implantée à l'entrée du passage charretier qui traverse la grange de part en part (dans sa longueur, grange en long, ou dans sa largeur, grange en large) et permet le déchargement des gerbes directement dans les gerbiers (espace de stockage). Le passage charretier fait office de chartil (garage à chariots) durant la mauvaise saison. Dans le village hesbignon de l'Ancien Régime, les fermes tricellulaires sont peu nombreuses car ce sont les censes qui monopolisent les terres céréalières. Les exploitations familiales connaîtront leurs heures de gloire au 19^e siècle lorsque les censes perdront leurs manouvriers partis travailler dans les carrières et les usines mosanes. Pouvant compter sur une main d'œuvre familiale gratuite, les petits laboureurs vont alors pouvoir accroître leur exploitation et développer les bâtiments de leur ferme.



Fig. 35 - Lamontzée, petite ferme unifaitière à pans de bois- VERSTRAETEN J., 2019



Fig. 36 - St Germain, maison de manouvrier à pans de bois

St Germain (Eghezée), petite maison à pans de bois couverte de chaumes, v. 1900, dans ANSELME 1983 : ANSELME M. et al., Hesbaye namuroise, Architecture rurale de Wallonie, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1983

Les censes occupent le sommet de la hiérarchie du bâti traditionnel. L'ampleur de la superficie exploitée (souvent déjà une centaine d'hectares par cense) requiert des bâtiments en proportion. La taille des granges exprime le volume de production céréalière, celui des étables et des écuries l'ampleur du cheptel. Impossible de disposer sous un même toit l'ensemble des cellules indispensables à la conduite de ces grosses exploitations, le modèle unifaitier fait place à la ferme composée. Les différents bâtiments, affectés chacun à un usage défini, sont disposés autour d'une cour avant tout pour des raisons pratiques. Elle réduit les déplacements, facilite l'entreposage (fumière centrale entre autres) et simplifie la surveillance. Toutes les cellules agricoles sont visibles depuis le corps de logis qui « commande » la cour.

Nous développerons cette organisation particulière des censes, infra (cf. infra, 1710 - 1850 La modernisation des campagnes), dans leur version pétrifiée, celle qui a subsisté jusqu'à nos jours. L'image que nous renvoie le village aujourd'hui rend, en effet, difficilement compte du son état originel. L'habitat traditionnel encore présent dans le parc immobilier villageois contemporain s'avère récent. Il date au plus tôt du 17^e siècle, le plus souvent du 18^e voire de la première moitié du 19^e siècle. Il s'agit de sa version pétrifiée venue remplacer l'habitat à pans de bois qui jusque-là dominait.

Deux édifices emblématiques : le château et le moulin

Le château et le moulin ont au moins en commun leur appartenance à la seigneurie. C'est grâce au premier que le seigneur va pouvoir appliquer les droits banaux, ces « mauvaises coutumes » selon les paysans, qui viennent de l'ancien droit germanique et qui visent à commander et contraindre tous ceux qui respirent le « même air » que lui. Et, c'est avec le second que s'exercent sans doute le mieux ces droits dits « banaux » qui obligent les paysans où qu'ils habitent dans la seigneurie, à aller moudre leur grain au moulin équipé par le seigneur, moyennant un prélèvement sur leur mouture. C'est à cause de cette pratique que plusieurs moulins sont désignés comme des moulins banaux jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Au 18^e siècle, si le moulin est toujours nécessaire, il perd de plus en plus son caractère banal.



Fig. 37 - Avennes, le moulin vers 1900

Avennes, le moulin, carte postale v. 1910 dans VILKEN, R., Hannut et sa région au début du siècle, Hannut, R. Vilken, 1995.



Fig. 38 - Avennes, le moulin en restauration

BELAYEW D., 2017

A propos du château, son origine remonterait au 10^e siècle dans certaines régions et est donc directement associé à la protection de la population avec, en contrepartie, les devoirs et les redevances dus à son propriétaire qui est souvent un seigneur laïc. A l'origine il s'agit d'un donjon en bois, accompagné d'une esplanade servant de basse-cour, parfois dressé sur une éminence en terre. Progressivement, ce type de donjon sera remplacé par une tour en pierre. Beaucoup des tertres, seules survivances de ces premiers châteaux, ont été appelés mottes féodales ou castrales par les historiens et les archéologues. Dans le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne, seul le village de Ville-en-Hesbaye a conservé une des mottes situées près de l'église. A l'origine, il s'agissait d'une motte double, mais l'une d'entre elles a été arasée.

Un château a eu une importance plus grande que les autres sur le territoire, celui de Moha. C'était la résidence fortifiée d'un comte qui exerçait son pouvoir sur un territoire correspondant globalement à l'actuel PNB. Il fut acquis par le Prince-évêque de Liège après la mort de la dernière épouse du comte en 1225. Mais son apparence actuelle ne doit pas nous tromper car on connaît peu l'architecture du château aux 11^e et 12^e siècles, période où les comtes y résidaient. Seuls quelques éléments épars ont été dénombrés mais difficilement interprétés. Son architecture et les grandes fortifications datent du 14^e siècle et ne représentent donc en rien la période où les comtes régnaient sur le territoire entourant de leur forteresse. De plus le château a été en partie détruit par les hutois en révolte contre leur prince en 1376. Autre vestige important, mais d'un château érigé sur un rocher, la tour circulaire de Fumal située dans le cimetière du site castral actuel et qui commandait la vallée de la Mehaigne.



Fig. 39 - Ville-en-Hesbaye, la motte féodale

VERSTRAETEN J., 2019



Fig. 40 - Moha, le château comtal vers 1900

Moha, l'ancien château comtal, carte postale v. 1910,
<https://chateaumoha.be>

Une multitude de tours et de maisons fortes furent élevées par les nobles et les chevaliers, souvent dans le cadre de la seigneurie. Certaines furent abandonnées ou transformées. D'autres eurent droit à des fouilles comme le château d'Hosdent qui consistait en une tour commandant une esplanade entourée de douves et située en fond de vallée près de la Meuse. On retrouve la même topographie à Fallais et à Braives dont le château occupe toujours le même endroit, mais a été transformé au 18^e siècle en une agréable demeure classique. D'autres donjons se sont aussi dressés dans la région. Ceux de Famelette, de Beuregard ou de Lonzée, à Huccorgne, auraient été des avancées du château de Moha. Mais leur rôle militaire est terminé à la fin du Moyen Âge, et, avec leur basse-cour, ils commandent surtout à partir de ce point d'ancrage, des aménagements territoriaux comme des défrichements et l'exploitation de nouvelles campagnes. C'est le cas aussi à Waret, dont le château entouré de douves est à l'origine d'un village tardif au 13^e siècle.



Fig. 41 - Fossroule, ancien donjon

VERSTRAETEN J., 2019

Quant au moulin, son origine est très ancienne. Originaire de l'Orient, il se répand assez tôt, vers l'an mil dans le bassin mosan sur les affluents de la Meuse, comme le Hoyoux ou la Légia. Même si la Meuse n'a pas le débit de ces affluents mosans, il est fort probable que les seigneurs locaux ont entrepris d'en construire dès le Moyen Âge. Presque tous les villages des vallées de la Meuse, de la Burdinale, de la Fossroule ou d'autres affluents en possèdent au moins un, souvent pas très loin du château comme à Braives ou Fallais. La toponymie a bien souvent retenu leur origine banale. À côté de ces moulins banaux, existent aussi des moulins d'abbaye comme celui du Val Notre Dame, chargé exclusivement de transformer les céréales du domaine pour la communauté de moniales. À Fallais on dénombre également un moulin produisant de l'huile, "le stwerdu" ou tordoir en français.

C'est donc du Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime, quand la Révolution française a aboli les droits seigneuriaux, que, principalement dans le cadre de la seigneurie, le couple « château et moulin » a pu entretenir un long rapport de domination sur les paysans de nos villages. J. V.

Les succès rencontrés par l'agriculture médiévale font apparaître vers les 13^e – 14^e siècles une classe de gros laboureurs laïques dont les fermes se démarquent de l'habitat des petits fermiers. Avec leurs bâtiments plus imposants, disposés en L ou en un U qui commence à définir une cour, elles constituent souvent le noyau de base de censes qui n'émergeront qu'à la fin de l'Ancien Régime.

Un village de bois, de terre et de paille

On ne dispose pas d'une iconographie témoignant de la morphologie de l'habitat au moment de la fondation des villages. Mais les miniatures du 15^e siècle et les peintures et gravures des 16^e et 17^e siècles permettent de se faire une bonne idée des caractéristiques de cet habitat traditionnel originel.

En Hesbaye, comme dans les autres régions de Wallonie, jusqu'au milieu du 18^e siècle, la grande majorité des bâtisses rurales sont édifiées en pans de bois. Seuls le château (quand il existe), l'église et le moulin à eau sont déjà construits en durs. Dans les bâtiments à pans de bois, l'ossature est réalisée par l'agencement d'un ensemble de poutres verticales (poteaux) reliées par des traverses horizontales. La rigidité de la charpente est obtenue par des traverses coincées obliquement (aisseliers) entre les poteaux des extrémités. Les panneaux définis par ce colombage sont ensuite fermés par un clayonnage de baguettes entrecroisées sur lequel on vient plaquer un mortier grossier, le torchis. Il est obtenu en malaxant de la glaise avec de l'eau. Pour éviter la fissuration au moment du séchage, on adjoint, au mélange, des fragments de paille, des copeaux de bois et parfois des poils d'animaux. En guise de protection contre la pluie battante, les murs sont badigeonnés à la chaux. Parfois, le pignon le plus exposé aux pluies dominantes est couvert par un essentage en chaume qui tend à l'imperméabiliser. La maison à pans de bois est basse, généralement sans étage et couverte d'une toiture simple à deux versants, une bâtière. La toiture est couverte d'une épaisse couche de chaume. Sa pente excède les cinquante degrés pour en garantir l'étanchéité. En Hesbaye, la paille de seigle ou d'épeautre est le plus souvent retenue en raison de sa meilleure résistance et de la longueur de ses tiges (1m à 1,50 m). Au sein du PNBM quelques bâtiments à pans de bois, souvent construits tardivement ont subsisté, notamment à Burdine et Lamontzée.

Les censes, à l'instar des châteaux, présentent déjà une amorce de pétrification. Elle se limite au logis qui est construit en brique, plus rarement en pierre, alors que les bâtiments agricoles sont à pans de bois. La pétrification complète n'interviendra que dans le courant du 18^e siècle (cf. infra).

De petits villages groupés en ordre lâche

Sur la carte de Ferraris (1770 – 1778), les villages apparaissent très aérés. Les maisons sont groupées en ordre lâche. Entre les bâtiments prennent place des petits jardins et surtout de nombreux prés-vergers enclos. Les paysages intra-villageois tranchent par leur caractère bocager avec ceux des labours qui environnent le village. C'est toujours un trait qui marque le territoire du PNBM aujourd'hui. Les plus petits villages regroupent une vingtaine de « feux », les plus gros une quarantaine. Soit avec une moyenne de quatre personnes par feu, de cent à deux cents habitants par village en cette fin du 18^e siècle.



Fig. 42 - Avennes en 1770 – 1778

Extrait de la carte de Cabinet des
Pays-Bas Autrichiens, J. de
Ferraris, 1770 1778

© Bibliothèque Royale de
Belgique, Bruxelles

La carte de Burdinne, prise à titre d'exemple, révèle l'absence générale de mitoyenneté. Le faible effectif démographique explique sans doute l'ampleur des parcelles et donc le desserrement du maillage de l'espace bâti. Mais dans des bâtisses faites de bois et de paille le risque accru d'incendie n'incite pas au rapprochement. L'iconographie de la fin du 19^e siècle nous montre d'ailleurs des fournils systématiquement placés à l'écart du bâtiment principal. Les petits villages sont souvent réduits à une rue. La majorité des maisons, comme dit plus haut, s'implantent façade au sud-est. En fonction du tracé de la rue principale, elles s'y disposent tantôt parallèlement, tantôt perpendiculairement, souvent obliquement.

Comment expliquer ce desserrement de l'espace bâti qui caractérise tous les villages du parc à la fin de l'Ancien Régime ? Cette morphologie singulière se retrouve dans toute la région limoneuse qui zèbre la Wallonie du Tournaisis à la Hesbaye liégeoise en englobant les plateaux du Hainaut et du Brabant. Quelles sont les fonctions des parcelles non bâties au sein du village ? Il y a d'abord les jardins, lieux par excellence de la production vivrière. Et puis il y a quantité de pré-vergers enclos dont la production fruitière a souvent été mise en exergue dans les recensements agricoles anciens. Mais si on produit du fruit à l'étage, on produit de l'herbe au rez-de-chaussée. L'abondance des pré-vergers est plus forte à Avenne, Ciplet, Braives qu'à Huccorgne ou Moha engendrant des auréoles villageoises plus distendues et plus bocagères chez les premiers. Ce sont aussi les anciennes communes qui n'ont pratiquement aucun bois sur leur territoire. Notre hypothèse : l'absence de bois dans les terroirs les plus fertiles exclut le parcours des communs comme technique d'élevage. Seule reste la vaine pâture. Elle n'est cependant praticable toute l'année que sur la sole en jachère, seulement après les récoltes dans les deux autres soles et les prés de fauche. Voilà sans doute ce qui a poussé les villageois à créer des prés-vergers au sein du village de manière à pouvoir y maintenir leur bétail en dehors des périodes de vaine pâture.

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET EXTENSIONS TERRITORIALES (1100 – 1350)

Le tableau que présentent les campagnes hesbignonnes durant le Moyen Âge central s'inscrit dans ce que certains auteurs ont appelé l'embellie médiévale. Ils l'attribuaient à une amélioration du climat avec, dès l'an mille, un épisode chaud favorable à la culture des céréales. On sait aujourd'hui qu'il n'en est rien. S'il est vrai que les crises climatiques (coups de froid, déluges pluviométriques, sécheresses, ...) des périodes antérieures s'estompent durant le Moyen Âge central, l'amélioration des performances agricoles médiévales est avant tout à mettre au crédit de la culture attelée lourde.

Un agrosystème performant générant des surplus

Comparée à la culture manuelle rudimentaire largement pratiquée par la petite paysannerie durant l'Antiquité, la culture attelée lourde multiplie la quantité de grain produit par dix.

Système de culture	Superficie exploitée par unité de main d'œuvre	Rendement moyen en grain	Rendement par unité de main d'œuvre par année
Culture manuelle rudimentaire	1 ha	5 à 10 Q / ha	5 à 10 Q / an
Culture attelée lourde	10 à 12 ha	10 Q / ha	100 à 120 Q / an
Culture moto-mécanisée moderne	200 ha	75 Q / ha	15.000 Q / an

Il faut mettre en exergue le rôle essentiel des communautés monastiques dans le développement de ces progrès agricoles. Leurs implantations se multiplient dès le 10^e siècle. Souvent dotées d'un vaste domaine par leurs « généreux » fondateurs, elles vont implanter autour de leurs abbayes un réseau dense de censes pratiquant une agriculture à la pointe des connaissances agronomiques et techniques de l'époque. Dans ce monde largement illettré du haut Moyen Âge, les moines font exception par leur connaissance des traités d'agriculture et d'agronomie antiques.

La « réserve » seigneuriale joue aussi un rôle important dans l'amélioration progressive de la production agricole. Constituée, il est vrai, d'une part importante d'espaces forestiers, elle conserve la main mise sur une superficie arable d'importance. La mise en œuvre progressive de nouvelles techniques aratoires — utilisation de la charrue plutôt que de l'araire —, entre autres, a fait progresser les rendements en céréales. Les grands propriétaires fonciers se sont alors réservés les meilleures terres et ont alloué celles qui leur semblaient devenues marginales dans le modèle agricole qu'ils étaient en train de développer. Ils y ont vu l'intérêt d'en confier l'exploitation à des communautés paysannes en contrepartie de la perception de redevances sur les terres cultivées concédées.

La coexistence entre finages paysans, réserves seigneuriales et domaines abbatiaux aura des effets stimulants, souvent forcés, sur les performances de l'agriculture paysanne. Contraints de céder une partie de leur production aux seigneurs et à l'église (perception de la dîme), les paysans vont mettre en œuvre les nouvelles techniques qu'ils découvrent dans les censures abbatiales ou seigneuriales. Leurs moyens de transport s'améliorent également suite aux multiples livraisons qu'ils doivent effectuer au profit des grands propriétaires. Le champ de l'économie agricole du haut Moyen Âge s'ouvre en s'éloignant de plus en plus de l'agriculture autarcique de la paysannerie mérovingienne.

Le Val Notre-Dame abbaye cistercienne à Antheit

C'est dans la commune de Wanze, à la limite des deux villages historiques de Moha et d'Antheit, mais sur le territoire de ce dernier, qu'a été fondée l'abbaye du Val Notre-Dame. C'est en 1209 à l'invitation du comte de Moha, qu'une communauté de dames de l'ordre cistercien est venue s'installer dans ce lieu dénommé le Val de Rodum.



Fig. 43 - Portail monumental de l'abbaye. Seule accès à l'abbaye sous l'Ancien Régime
VERSTRAETEN J., 2019

Déjà au 12^e siècle, le comte de Moha avait émis la volonté de créer à cet endroit, sur ses terres, un monastère. Il s'adressa d'abord aux moines de l'abbaye de Flône qui déclinerent l'invitation puis, à ceux de Villers-la-Ville. Ces derniers entreprirent quelques travaux dont la construction d'un moulin et de son bief mais, ils les abandonnèrent assez vite. Ne voyant plus aucune installation se faire, c'est donc à des moniales cisterciennes que le comte fit appel.

La vallée, à l'écart des autres installations humaines, se présentait comme un « désert » favorable à une vie de méditation et de prière, ce qu'exigeaient les pères fondateurs de l'ordre. Ne disait-on pas que Saint Bernard aimait les vallées à l'écart du monde. Grâce aux donations du comte de Moha, les moniales constituèrent assez vite un domaine important autour de l'abbaye et puisque le monastère était consacré à Notre Dame il prit très vite le nom de Val Notre Dame.

Pendant plus d'un siècle le monastère a reçu de nombreuses donations de terres, de bois et de prés ainsi que de nombreux droits dont des dîmes venant de la noblesse, de la chevalerie et de l'élite paysanne. Ces biens étaient surtout localisés en Hesbaye mais aussi dans le Condroz, à proximité de la vallée mosane.



Fig. - 44 Ailes d'écuries Val Notre-Dame - VERSTRAETEN J., 2019

Les cisterciennes firent exploiter leur bien par des frères de « seconde zone », des convers. Ils exploitaient les fermes appartenant à l'abbaye. Chaque ferme regroupaient les biens d'une région et portait l'appellation de grange. Ces granges cisterciennes étaient constituées d'unité d'exploitation reprenant non seulement tous les bâtiments d'exploitations mais également le finage cultivé ainsi que le cheptel qui y été élevé. Le terme désignait donc autre chose que le bâtiment auquel le terme usuel est rattaché. Ce système des granges et des convers dura jusqu'au début du 14^e siècle, moment où il fut de plus en plus difficile de recruter des convers.

Le Val Notre Dame posséda un nombre très important de granges. En plus de la "grange juxta abbatiam", elle avait acquis des granges à Fumal, Les Waleffes, Remikette, Montenaeken, Fallais, Latinne, Cras Avernas, Wanzoul en Hesbaye ainsi qu'à Clémodeau (Villers-le-Temple) en Condroz ardennais ou à Tillier en Condroz. Elle acquit également une partie de sa richesse, en recevant un nombre incalculable de dîmes ou de parties de dîmes dans cette région particulièrement riche.

Lors de la crise de recrutement des convers, l'abbaye du Val Notre dame changea sa stratégie et afferma et accensa ses terres et ses centres d'exploitation à des paysans des villages où elle avait ses biens.



Fig. 45 - Val ND Palais abbatial - VERSTRAETEN J., 2019

La communauté des cisterciennes oublia très vite son idéal de pauvreté en construisant peu à peu un capital foncier et en développant des activités de négoce dans les villes où elle possédait souvent une "refuge". Il servit bien plus souvent de comptoir commercial que de lieu de protection. Aux 17^e et 18^e siècles, ses profits permirent à l'abbaye de faire construire tous les beaux bâtiments qu'on lui connaît encore aujourd'hui.



Fig. 46 - Grange étables chartils - VERSTRAETEN J., 2019

Le premier monastère médiéval n'est pas connu. On imagine un premier bâtiment en dur, l'église, à laquelle était accolée un cloître entouré d'une salle du chapitre et des différents appartements des moniales et des converses. Une ancienne basse-cour avec des bâtiments en colombage assurait la subsistance de la communauté. Mais, de ce premier ensemble, il ne reste rien. L'abbaye d'aujourd'hui rappelle plus la vie seigneuriale que les dames menaient au 17^e et 18^e siècles. En témoigne ce magnifique porche donnant accès à l'abbaye, par la ferme, ainsi que le somptueux palais abbatial de style classique construit peu de temps avant la Révolution. La vie monastique de cette fin d'Ancien Régime semble bien éloignée des vœux de pauvreté des premiers temps. Malheureusement le cloître a été fort modifié et l'église reconstruite en style néo roman au début du 20^e siècle.



Fig. - 47 Pigeonnier Val Notre-Dame - VERSTRAETEN J., 2019

Les bâtiments de la ferme sont aussi parmi les plus performants de toute la région. Ils se groupent autour d'une immense cour encadrée par les écuries, les étables, les bergeries, la grange et les chartil. Un magnifique pigeonnier est venu se greffer entre la ferme et le palais abbatial. Le moulin a été transformé en minoterie car la ferme cultivait toujours l'immense domaine proche des bâtiments. Au 19^e siècle, deux granges monumentales de style industriel ont supplanté la grange dîmière de l'Ancien Régime, prouvant encore que la Révolution agricole entre 1850 et 1880, a fait croître de manière exponentielle la quantité de céréales produites.



D'une ferme créée pour subvenir au besoin d'une petite communauté et lui permettre de vivre en autarcie, la ferme du Val Notre Dame est devenue une véritable entreprise agricole reliée à un réseau d'autres fermes sous l'Ancien Régime issues des « grangiae » médiévales. Après la vente des biens ecclésiastiques saisis durant la Révolution française, chaque ferme pris son destin en main mais, celle du Val Notre Dame est restée l'une des plus importantes exploitations de la région. J. V.

Ci-contre : Fig. 48 - Double grange du Val ND du XIX^e siècle - VERSTRAETEN J., 2019

Une deuxième génération de villages

La croissance de la production agricole fait reculer les famines entre 1100 et 1350. Avec une alimentation en progrès notoires, les effectifs démographiques connaissent une augmentation importante durant le Moyen Âge central, même si l'espérance de vie augmente peu. Globalement la population européenne est multipliée par 1,5 avec des croissances régionales qui peuvent atteindre un coefficient de 2. En Hesbaye, les excellentes conditions de production soutiennent la croissance démographique. S'il est difficile de chiffrer les nouveaux effectifs on en a une appréciation indirecte grâce à l'impact qu'a eu cette croissance sur le territoire. De nouveaux défrichements sont entamés et des « neuville » sont créées. On en voit un bel exemple à l'ouest de Ciplet. Mais c'est surtout au sud-ouest, dans la région des « warets » — étymologiquement *guéret*, soit une terre labourée pour la première fois pour êtreensemencée, dérivé du verbe latin *vervager*, défricher — contiguë au PNBM, que les défrichements sont les plus spectaculaires.



Fig. 49 - Carte Ferraris de la Neuville de Ciplet

*Extrait de la carte de Cabinet des Pays-Bas Autrichiens, J. de Ferraris, 1770 1778 ©
Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles*

Pour ces nouvelles communautés, les places de choix sont déjà prises. La génération de villages qui les a précédées a mis le grappin sur les meilleures terres, les limons profonds et bien drainés qui couvrent les sables et les craies perméables. Il faut donc se résoudre à défricher les incultes qui ont subsisté jusque-là. Il s'agit de bois et de landes établis sur les sols limoneux mal drainés reposant sur les schistes du socle primaire.

La morphologie des villages tranche avec les noyaux bâtis anciens localisés plus au nord dans le parc. Ici, l'habitat se répartit de part et d'autre d'une rue rectiligne qui tantôt pointe vers l'orée des bois tantôt lui est parallèle à quelque distance. Les maisons sont construites en tête de parcelles qui s'étirent perpendiculairement à l'axe de la voirie. On peut rattacher ces structures au « waldhufendorf » des géographes allemands soit, littéralement, « village d'ouverture en forêt ». Nous sommes donc en présence d'un défrichement organisé à grande échelle et qui, par la régularité et la géométrie de son parcellaire, semble relever d'une planification. La carte de Ferraris (1770 – 1778) du hameau de Forcée (Héron) montre non seulement cette disposition singulière de l'habitat mais aussi une structure de finage passablement différente de celles qu'on voit ailleurs dans le PNBM. La toponymie rappelle clairement le passé forestier du lieu : Forcée, lieu de la forêt ; un écart nommé L'Entrée du Bois ; un autre, La Sarte ; un troisième, Les Malheurs, évoquant sans doute les mystères de l'ancienne forêt et ses mauvais sorts . Mais ce qui démarque le plus le finage de Forcée de ses voisins septentrionaux, c'est l'abondance des haies que l'on y trouve. Comme ailleurs, il y a celles qui délimitent l'auréole bâtie. Mais en plus il y a des haies qui encadrent systématiquement les chemins. C'est particulièrement le cas pour toutes les voies qui relient le hameau ou ses écarts aux bois. Il y a tout lieu de penser qu'il s'agit de voies herdales, ces chemins qu'empruntait la herde pour transiter du village aux bois qui faisaient office de pâtures. Les haies empêchaient le bétail de s'égayer dans les champs ensemencés lors de leur cheminement vers les communs. Nous développerons plus en détail les caractéristiques de ce type de village plus loin, dans l'étude de l'ancienne commune de Waret-l'Evêque.

Les prémices de la crise

Ces nouveaux défrichements exercent une pression accrue sur la forêt qui est en régression constante depuis le 10^e siècle. L'économie médiévale ne connaît qu'un moyen pour augmenter la production agricole de manière à faire face à la croissance démographique, l'extension de l'espace cultivé. Et si du haut de notre troisième millénaire, la technologie du Moyen Âge nous paraît archaïque, nous avons dit combien la culture attelée lourde constituait un progrès par rapport aux périodes antérieures. Le recul généralisé de la forêt européenne démontre ses capacités à étendre l'espace agricole dans des régions qui jusque-là faisaient obstacle aux laboureurs.

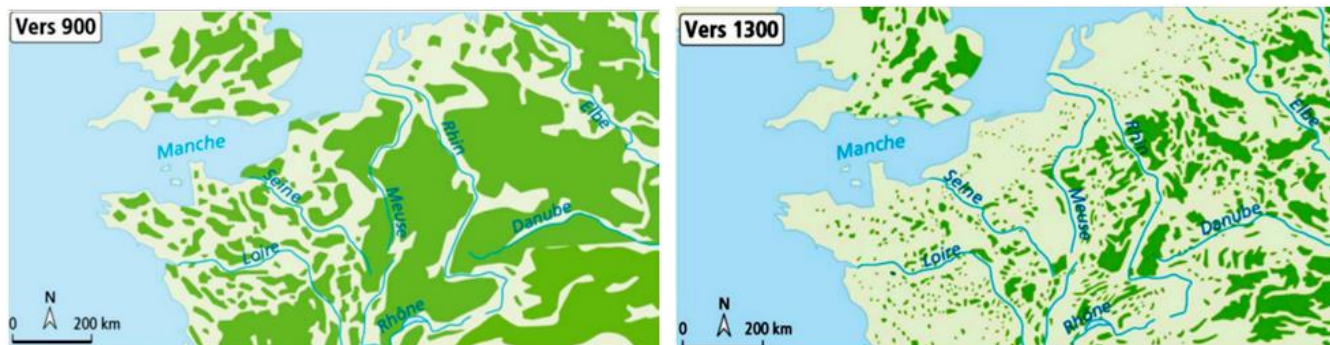


Fig. 50 - Cartes Evolution du couvert forestier en Europe du centre-ouest entre le 10^e et le 14^e siècle

Evolution du couvert forestier en Europe du centre-ouest entre le 10^e et le 14^e siècle <https://histographie.net>

Les gains obtenus dans la production de grain par l'extension des surfaces emblavées répondent à une demande de plus en plus forte et stimulent le commerce entre les campagnes et les villes. Mais c'est au détriment des terres d'élevage que la croissance a été obtenue... Or le bétail c'est la clé de la fertilité ! L'optimum agricole du Moyen Âge central annonce une crise de subsistance sévère à cause d'un agrosystème qui se déséquilibre en exerçant une pression accrue sur la nature dont la capacité de régénération est mise à mal.

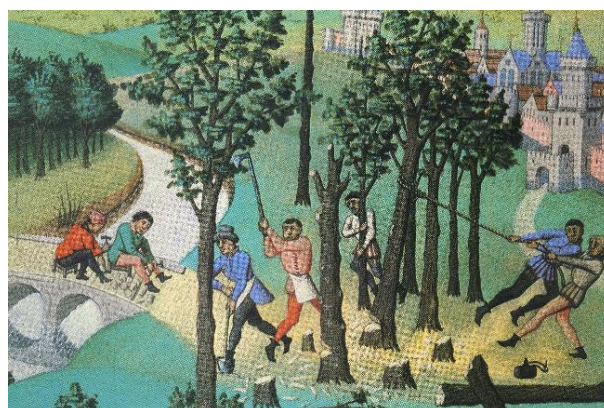


Fig. 51 - Extrait d'une miniature évoquant les défrichements

Extrait d'une miniature réalisée en Hainaut vers 1460: Bruxelles, KBR, Chroniques de Hainaut, Ms 9242 f° 270 verso

LE TEMPS DES MALHEURS (1350 – 1710)

Ce que l'on a coutume d'appeler le temps des malheurs dans l'histoire des campagnes est une crise de subsistance qui touche toute l'Europe dès le 14^e siècle. Elle est aggravée par un épisode climatique froid, le petit âge glaciaire des 15^e – 18^e siècles. Les épidémies succèdent aux famines. Les denrées se raréfient car l'agriculture voit ses conditions de production se détériorer, elle qui est encore extrêmement dépendante de la nature. Les guerres et autres conflits de voisinage sont légion. La raréfaction des ressources excite les convoitises.

Mais la Hesbaye et globalement la Belgique (Pays-Bas du sud à l'époque) semblent moins marquées par les désastres que d'autres régions d'Europe connaissent particulièrement au 17^e siècle. La population hesbignonne est en augmentation et va doubler entre le 15^e et le début du 18^e siècle. Durant la même période, la Lorraine et le Palatinat perdent les deux tiers de leurs habitants, effets conjugués des guerres de religion et de la dégradation du climat. Chez nous les influences océaniques ont sans doute adouci les effets du petit âge glaciaire. On n'en mentionne pas moins une succession d'hivers sibériens comme celui de 1708 – 1709 qui impacte sévèrement la production agricole. On peut y ajouter des étés pluvieux et des gelées précoces et on comprend mieux que le développement de la population ne suit pas une courbe ascendante régulière. C'est en réalité une croissance faite d'embellies et de régressions engendrées par les famines et les épidémies. Au total cependant les villages se peuplent et l'espérance de vie augmente.

Dans le cas de la Hesbaye, il semble qu'il faille distinguer deux périodes au sein des Temps de malheurs. Entre la fin du 14^e et la fin du 16^e siècle, les crises aiguës que connaissent nombre de régions d'Europe semblent peu affecter la région. Bien sûr, l'extrême dépendance de l'agriculture au géosystème qui se déséquilibre a des conséquences sur les conditions de subsistance des paysans. La croissance régulière tant de la production que de la démographie qui caractérisait le Moyen Âge central fait place à une évolution erratique des effectifs. Les crises succèdent aux embellies et rabotent souvent les gains néanmoins, la population est en croissance.



Fig. 52 - La bataille de Ramillies

Extrait de: RORIVE J. - P., *Les misères de la guerre sous le Roi-Soleil*, Liège, les éditions de l'Université de Liège, 2000

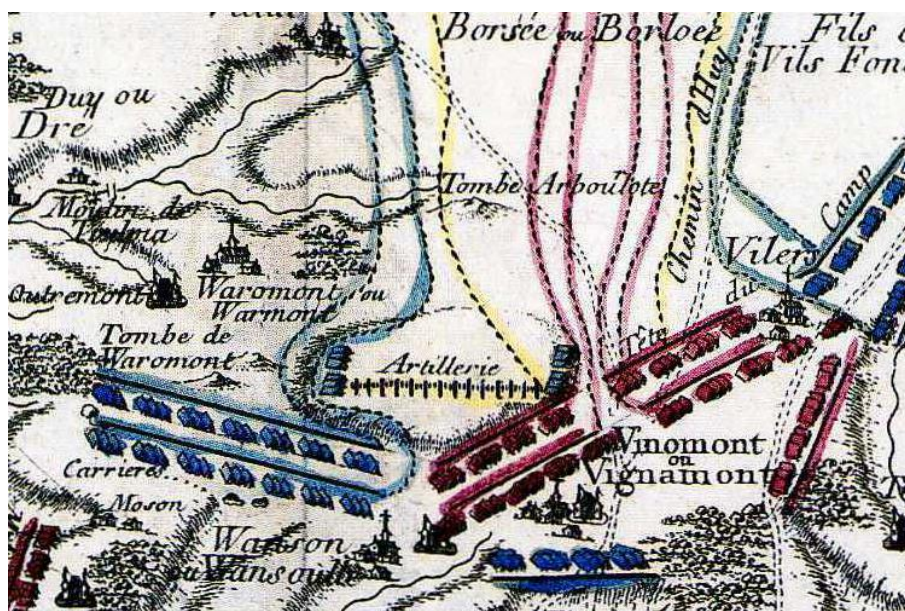


Fig. - 53 Carte des campements de Vinalmont

Carte des camps de Waleffe St pierre, Waleffe St georges et de Vinalmont en 1693, Détail

L'épisode suivant est plus dramatique. Il s'étend de la fin du 16^e siècle au début du 18^e siècle. La région est régulièrement traversée par les armées qui partent à l'assaut de Huy ou de Liège. Forte de la richesse de ses limons, la Hesbaye s'avère être une région idéale pour le cantonnement des armées. De la fin du 17^e début du 18^e siècle, les troupes se comptent en centaines de milliers d'hommes, en dizaines de milliers de chevaux. Non seulement les soldats vivent sur le paysan mais ils véhiculent toute une série de maladies infectieuses qui engendrent de véritables hécatombes dans une population dénutrie. Dans les armées françaises, il faut attendre le règne de Louis XV (1715 – 1774) pour que les troupes soient payées en dehors des temps de bataille. Chez nous, champ d'affrontement historique entre le « monde germanique » et le « monde latin », les pillages et autres réquisitions font place à des contributions de guerre² à la fin du 17^e siècle. Elles n'en impactent pas moins la production agricole et concourent à l'appauvrissement des communautés paysannes. Si elles encadrent le cantonnement des armées, elles n'évitent pas totalement les actes de pillage commis par des bandes de soudards. Plusieurs censes de la région en subissent les effets. Les documents nous renseignent sur des plaintes des censiers et sur des reconstructions de bâtiments qui ont été incendiés.

Dans le paragraphe consacré aux prémices de la crise, nous évoquons la disparition des terres d'élevage traditionnelles, avec l'extension de l'espace cultivé aux 13^e et 14^e siècles, comme un des facteurs déclencheurs des malheurs dès le 15^e siècle. Pour des communautés qui pratiquaient l'élevage extensif dans les bois et les landes, les conséquences de cette régression des communs sont graves. C'est le circuit du fumier qui s'effondre. Le déséquilibre de l'agrosystème qui s'ensuit amène une diminution drastique de la production de grain et conduit inévitablement à une crise de subsistance. Dans le territoire du PNB, on semble éviter ces désastres ou du moins n'en observer qu'une version atténuée. Il y a sans doute deux raisons à cela. La première tient dans l'excellence pédologique de la région où les limons requièrent moins d'engrais que d'autres sols. La seconde relève de l'élevage qui en Hesbaye se limite à la vaine pâture et au pâturage des prés-vergers dans l'auréole villageoise. Les communes du plateau n'ont quasiment jamais eu de bois. L'aptitude des limons aux cultures a poussé les défrichements à leur paroxysme. Même si les archives évoquent un déficit récurrent en fumier durant tout l'Ancien Régime, il ne semble pas y avoir une pénurie d'amendements qui remette fondamentalement en cause la céréaliculture hesbignonne à cette époque.

² Stevens et Tixhon, 2015, p. 146



Fig. 54 - Vinalmont, logis pétrifié de la cense Ste Anne - VERSTRAETEN J., 2019

La crise frumentaire de 1670 – 1710 qui découle des effets conjugués des campagnes militaires et du déséquilibre de l'agrosystème provoque une réaction salubre dans le monde agricole du début du 18^e siècle. Elle annonce des changements décisifs dans le système agricole dont les effets se feront sentir jusque dans la seconde moitié du 19^e siècle.

LA MODERNISATION DES CAMPAGNES (1710 – 1850)

Pour faire face aux famines récurrentes qui touchent encore nos régions au début du 18^e siècle — 1710 correspond à la dernière grande famine qui affecte toutes les régions d'Europe — les laboureurs hesbignons vont introduire une série de nouvelles techniques de production dans le système agricole qu'ils pratiquaient jusque-là. Ils vont privilégier la culture du froment et du seigle au détriment de l'épeautre moins productif. Le développement de la culture de ces deux céréales qui ont un cours plus élevé sur les marchés va leur permettre d'accroître leurs rentrées financières. Ils vont alors bénéficier de moyens accrus pour améliorer leurs pratiques agricoles.

Dès cette époque, on modifie les pratiques agraires en vue de les rendre plus performantes. Lors des emblavements, on sélectionne les grains et on densifie les semis. On utilise le rouleau pour favoriser le tallage des céréales (multiplication des tiges) juste après leur germination. Mais la plus grande innovation est l'abandon de la jachère nue (jachère morte) dans l'assolement triennal. Elle est remplacée par une troisième culture, celle des légumineuses. La Hesbaye semble pionnière dans ce domaine. Dès 1730, une part des parcelles de la troisième sole estensemencée en pois, fèves et vesces. Ces légumineuses ont la capacité de concentrer l'azote dans les nodules qui couvrent leurs racines. On obtient de la sorte une quantité appréciable de fourrage tout en favorisant l'enrichissement du sol en nitrates (sels d'azote) assimilables par les plantes. On peut néanmoins constater la faiblesse chronique des amendements encore à cette époque. Elle engendre une reconstitution très lente de la fertilité des sols. Les sources historiques en rendent compte indirectement en mentionnant des pratiques d'assolement sexennales avec un retour de la jachère la sixième année.

Les prémices de la spécialisation agricole

Ces nouvelles pratiques agronomiques sont stimulées par les physiocrates qui à l'instar de Quesnay (1694 – 1774) en France, prônent la modernisation de l'agriculture, seule source de richesse économique à leurs yeux. Durant le 18^e siècle, le siècle des Lumières, les pratiques agricoles perdent progressivement leur caractère empirique. Elles

bénéficient de l'apport des sciences qui sont en train d'émerger. La meilleure compréhension des lois de la génétique apprend à sélectionner les espèces tant végétales qu'animales. Les connaissances botaniques en progrès conduisent à l'adoption de nouvelles cultures au pouvoir nutritif plus élevé. C'est le cas de la pomme de terre qui malgré son introduction dès le 16^e siècle en Europe était restée confinée aux potagers. L'élevage bénéficie également des progrès de la connaissance. On commence à sélectionner et à spécialiser les animaux. Chez les bovins, les premières races laitières et viandeuses font leur apparition. Sans que l'on puisse déjà parler d'un véritable cheval de trait qui ne sera créé qu'à la fin du 19^e siècle, les chevaux utilisés dans l'agriculture montrent une musculature et une taille qui se renforcent. Le monde agricole profite de la sélection des chevaux opérée dans les armées entre les races de cavalerie et celles du « train » (le charroi du ravitaillement) et à laquelle on assiste depuis le 17^e siècle.

Une remise en question du système d'élevage

L'abandon de la jachère nue se généralise en Hesbaye dès 1767. Ses conséquences sur les pratiques d'élevage sont énormes. En mettant la troisième sole en culture, on limite le temps de vaine pâture aux périodes d'après récolte. L'élevage, largement extensif, qu'on pratiquait jusque-là sur les parcelles après récolte est dès lors remis en cause. Mais la quantité de fourrage produit augmente considérablement. Forts des découvertes agronomiques du temps, on a tôt fait de constater que les légumineuses cultivées constituent une pitance autrement plus nourricière que les éteules laissés à la vaine pâture ou les végétaux des sous-bois broutés par la herde. Dès cette époque on constate un accroissement du cheptel. Cette fois, l'augmentation du nombre de têtes ne se fait plus au détriment de la végétation naturelle puisque on produit l'alimentation du bétail. Non seulement on développe les cultures fourragères mais on crée également les premières prairies artificielles. D'une part on va commencer à engraisser systématiquement les pâtures localisées au sein du village. D'autre part on va modifier la composition floristique des prairies en y semant des espèces (trèfle, luzerne, sainfoin, ...) plus aptes à nourrir les animaux. A la même époque, cette nouvelle gestion des herbages est en plein essor dans les régions bocagères qui se spécialisent dans l'élevage bovin comme le Pays de Herve pas si lointain. Ne faut-il d'ailleurs pas voir dans l'importance que prennent les prés-vergers dans les auréoles villageoises telles que la carte de Ferraris les représente un effet « bocager » similaire ? Il faudra cependant attendre la fin du 19^e siècle pour voir s'accroître significativement le nombre de bovins dans les troupeaux et pouvoir réellement parler d'élevage spécialisé en Hesbaye.

Les censes moteurs de l'innovation

Les censes sont les premières bénéficiaires de l'introduction de ces innovations dans les pratiques agricoles. Elles en ont parfois été le moteur en intégrant les nouveaux procédés avant les petits laboureurs. Leurs propriétaires, tant laïcs qu'ecclésiastiques, ont rapidement compris les profits qu'ils pouvaient escompter de cette modernisation de l'agriculture. Les effets de cette aisance économique retrouvée et d'un contexte géopolitique qui s'est calmé durant le 18^e siècle se marquent autant dans le bâti que dans les finages hesbignons.

La cense, le vaisseau amiral des campagnes hesbignonnes

En Hesbaye, le village est dominé par d'importantes exploitations agricoles: les fermes en carré ou en quadrilatère, dont les éléments se regroupent autour d'une cour. Ces fermes représentent un élément emblématique du paysage régional. Elles sont au minimum deux dans les villages du PNBM, rarement au-delà de quatre. Beaucoup sont d'origine médiévale, soit qu'elles aient été exploitées par des ordres religieux, soit qu'elles aient été la ferme d'une famille seigneuriale.

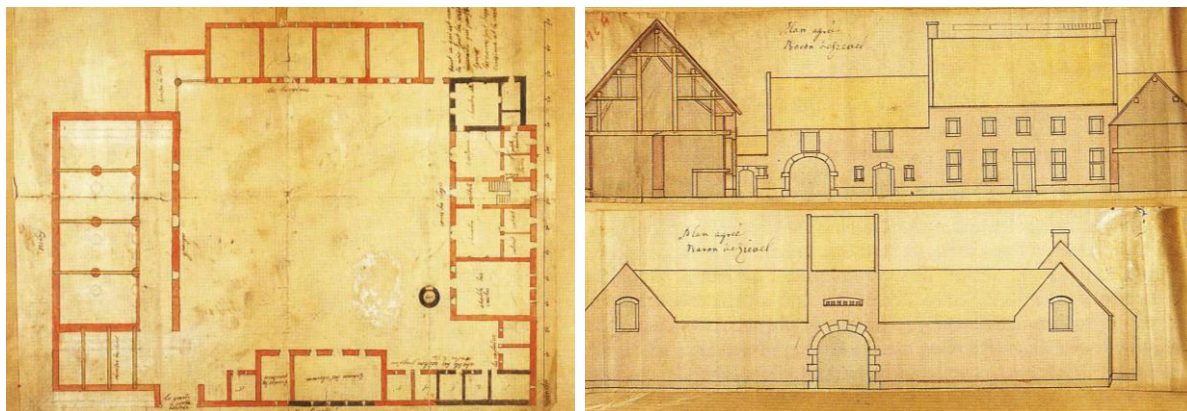


Fig. 55 et 56 - Plan et croquis de la façade d'une cense en projet au 18^e siècle - Coll. VERSTRAETEN J., 2019

La plupart des fermes en carré sont le résultat d'une évolution historique qui s'étale sur plusieurs campagnes de construction. Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut les relier aux centres d'exploitation des grands domaines du haut Moyen Âge qui présentent une autre disposition de bâtiments. Quelques-unes de ces fermes sont peut-être héritières de ces anciens centres domaniaux, mais dans une tout autre configuration. Il y a encore moins de liens avec les villas gallo-romaines de l'Antiquité, si ce n'est peut-être que l'espace qu'elles cultivent est identique.



Fig. 57 - Waret-l'Evêque, grange en colombage - VERSTRAETEN J., 2019

C'est vraisemblablement au Moyen Âge classique (11^e-13^e siècles) suite aux démembrements des grands domaines à cause des héritages entre familles aristocratiques ou lors de donations aux institutions ecclésiastiques, qu'elles apparaissent. Les textes du 13^e siècle citent parfois de façon désordonnée des logis, des granges, des étables sans indiquer leur disposition. Mais tous les éléments de ces premières censes semblent déjà se regrouper autour d'une cour et former parfois une construction dont certains éléments sont jointifs. A cette époque on dénombre surtout des granges d'abbaye, dont le finage est cultivé par des convers, ou des fermes exploitées en faire-valoir direct par des seigneurs laïcs, nobles ou chevaliers.

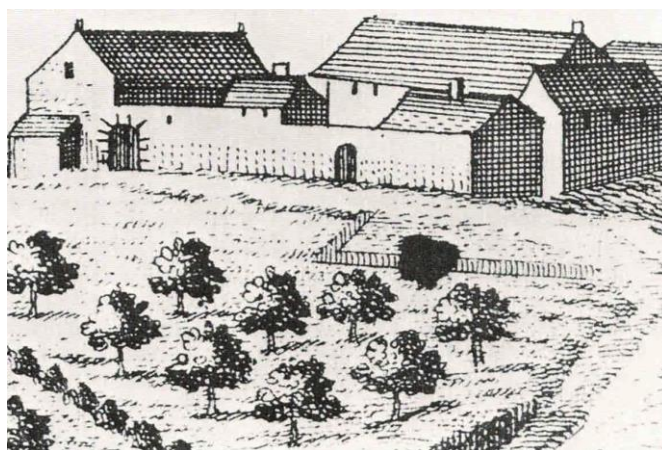


Fig. 58 - Cense, extrait d'une gravure de Remacle Leloup

Une cense au 18^e siècle, extrait d'une gravure de Remacle Leloup, 1744 dans ANSELME 1983 : ANSELME

M. et al., Hesbaye namuroise, Architecture rurale de Wallonie, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1983.

Au sein du PNBM deux abbayes cisterciennes possèdent des censes. L'abbaye du Val Notre-Dame à Antheit a des censes à Braives, Latinne, Fumal et Wanzoul, tandis que l'abbaye de Salzinnes (Namur) en possède une à Ville-en-Hesbaye. A Antheit, ce sont les chanoines de Flône qui occupent la ferme abbatiale près de l'église à la collation de cette abbaye.

Quant aux fermes de nobles et de chevaliers, elles se trouvent aussi bien à proximité du château, comme à Vinalmont ou Fumal, qu'à la périphérie du village comme à Huccorgne ou Warêt-l'Evêque.

Au 14^e siècle, une nouvelle classe émerge parmi l'élite rurale, celle des gros paysans. S'ils ont suffisamment de capitaux, ils acquièrent quelques terres et construisent une ferme. Parfois, ils prennent, à ferme ou à cens, une grosse exploitation et son finage appartenant à une abbaye ou à un des hobereaux du village. Ainsi la plupart de ces anciennes granges d'abbayes — le système des convers est définitivement abandonné au début du 14^e siècle — ou de ces anciennes fermes seigneuriales appartenant à la noblesse seront-elles exploitées par des paysans du village qui ont mieux réussi que les autres. De véritables dynasties de censiers se constitueront à ce moment et traverseront tout l'Ancien Régime et subsisteront parfois bien au-delà, en se hissant au sommet de la hiérarchie sociale. L'habitat d'une région reflète souvent la société qui l'a engendré. La société en Hesbaye était inégalitaire. La ferme en carré que l'on retrouve dans tous les villages, jusqu'aux rives de la Meuse, est l'expression de cette domination de quelques-uns sur le reste du village.

La ferme en quadrilatère devait répondre à trois fonctions : celle de l'habitation, celle du stockage des céréales et celle de la stabulation du bétail. Espaces et entrées devaient être conçus pour une circulation optimale des chariots, nombreux lors des périodes de gros travaux.

Logis et porche étaient souvent placés de manière à surveiller l'intérieur de la ferme. Beaucoup d'habitations s'inspiraient d'une architecture urbaine ou seigneuriale, reflétant l'aisance et le rang de leur propriétaire.

Au 14^e siècle, à côté des bâtiments pour le stockage de céréales et l'élevage, construits en torchis et en bois, apparaissent les premiers logis en pierres et en briques. Deux exemples, l'un iconographique, l'autre architectural, l'illustrent parfaitement. Sur une gouache des albums de Croÿ, représentant le village de Ville-en-Hesbaye, on voit très bien dominant une ferme en carré, un logis de deux étages construit en briques, ainsi que les autres bâtiments à fonction agricole, en torchis, coiffés de toits de chaume.

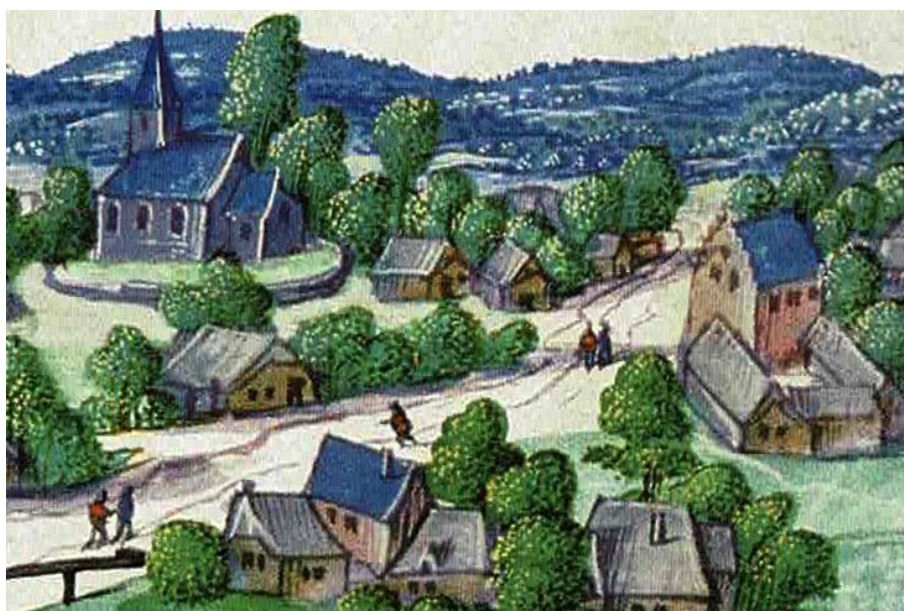


Fig. 59 - Ville-en-Hesbaye extrait gouache de Croÿ

Ville-en-Hesbaye - extrait d'une gouache d'Adrien de Montigny, 1608, in Les albums de Croÿ, Crédit communal, 1988, t.XXIV, pl.177

A Fumal, le logis de la cense d'Al Fosse, de style gothique tardif, est construit en calcaire et montre bien la pétrification de l'élément central et résidentiel de la ferme. Une cheminée à l'intérieur porte le millésime de 1565. Dans un autre village à la limite du parc, à Marsinne, la ferme du Blocus montre également des éléments du même type. La grange, les étables et les écuries, regroupées autour d'une tour d'origine médiévale, ont été construites au 16^e siècle en style gothique tardif. Ces bâtiments, qui datent de la même époque que le logis de Fumal, témoignent d'une pétrification, certes encore occasionnelle mais précoce.



Fig. 60 - Hosdent, cense grange - VERSTRAETEN J., 2019

Après le logis, le premier bâtiment à avoir été construit en dur est bien souvent la grange, car les incendies se propageaient beaucoup plus vite dans les constructions en terre, bois et paille. Pour cette même raison, beaucoup de ces granges n'étaient pas construites à côté du logis et, si malgré tout c'était le cas, on prévoyait un espace coupe-feu entre les deux bâtiments.

Certains propriétaires ne se gênent pas pour affirmer leur puissance en affichant un donjon-porche parfois héritier du donjon médiéval et équipé d'un colombier. La plupart des porches

hesbignons sont munis d'aires d'envol. Quelquefois c'est un bâtiment spécial — une tour quadrangulaire ou circulaire aménagée dans le quadrilatère — qui remplit cette fonction. Cet élément qu'on retrouve dans les fermes les plus importantes n'était pas un hasard. Car, dans la principauté de Liège, posséder des pigeons était un privilège réservé aux nantis. Un édit de 1712 prévoyait qu'il fallait au minimum 15 bonniers (1 bonnier = 87 ares) pour tenir un pigeonnier. De nombreuses étables, bergeries et écuries sous fenil complètent le quadrilatère. Avec la disparition des troupeaux de moutons au début du 19^e siècle on ne distingue plus toujours les bergeries qui ont été remplacées par de nouvelles étables.

Les ensembles homogènes construits en une seule campagne sont exceptionnels. Bien souvent ils sont tardifs et n'apparaissent qu'au 18^e ou 19^e siècle. A la fin de l'Ancien Régime, les fermes appartiennent toujours à l'élite rurale, noblesse, clergé et paysannerie fortunée. Au 19^e siècle, la bourgeoisie a tendance à remplacer les institutions ecclésiastique, grandes perdantes de la Révolution française, dans la propriété. Des ensembles fort semblables furent encore construits selon le même plan et la même disposition de bâtiments au 19^e et au début du 20^e siècles, notamment au sein des labours gagnés par les nouveaux défrichements aux abords de la vallée de la Meuse.

La ferme hesbignonne était l'entreprise villageoise par excellence. Elle avait son personnel fixe : servantes, bergers, vachers ou varlets. De plus, elle engageait une multitude d'ouvriers agricoles pendant toutes les périodes de grands travaux et les petits exploitants du village ont tous, à un moment ou à un autre de leur existence, exercé une tâche dans les grosses fermes du village. J.V.

On assiste à l'achèvement de la pétrification des censes autour de 1750. Si les corps de logis avaient déjà connu une phase de reconstruction en dur dans le courant du 17^e siècle, cette fois ce sont tous les bâtiments agricoles qui bénéficient de la pétrification. Les cours se ferment et on n'y entre plus que par une tour-porche. Les logis eux-mêmes connaissent un renouveau en vue d'en augmenter le confort et le prestige. Ils prennent du volume et de la hauteur. A l'instar des châteaux, il faut gravir les marches d'un perron pour y accéder. Le censier n'est-il pas le représentant du châtelain au village ?

Les raisons qui poussent à ces reconstructions sont multiples. Il y a, nous venons de le dire, un contexte sociopolitique favorable aux investissements mais aussi une agriculture qui se développe et qui commence à se spécialiser. L'accroissement des volumes de céréales récoltés conduit à la construction de granges monumentales, emblèmes par excellence de la richesse hesbignonne. Les écuries se multiplient et leur construction veille au confort et à l'hygiène des chevaux qu'elles hébergent. Auxiliaire indispensable de la conduite des travaux agricoles, le cheval requiert soin et attention car il est plus fragile que les bovins. Il n'est pas rare qu'une cense compte plus de vingt chevaux. On estime qu'il faut à l'époque un cheval par 5 hectares de culture, une cense en exploite souvent plus d'une centaine. Les étables s'agrandissent également alors que les bergeries vivent leurs dernières heures. L'élevage du mouton entre en déclin

avec la réduction de la vaine pâture. Chaque écurie, chaque étable est surmontée d'un fenil dont le fourrage doit assurer l'hivernage des troupeaux.

La crise du bois qui se profile accélère la pétrification

Les poutres réalisées par les charpentiers du 18^e siècle dans la construction des toitures des granges nous laissent admiratifs. Quelle prouesse technique d'arriver à couvrir de grands volumes avec des « petits bois ». Les grandes poutres utilisées jusqu'au 13^e -14^e siècle ont laissé la place à des pannes courtes et de faibles sections. La crise du bois est là. La pénurie de bois d'œuvre touche tous les secteurs. Du charpentier au charron il faut innover pour faire face à la raréfaction du bois de construction. C'est une des raisons, ajoutée aux autres (destructions, incendies, ...) qui induit l'abandon de l'architecture à pans de bois. Les plus nantis sont les premiers à bénéficier de ces bâtiments en dur, plus confortables, plus salubres et surtout plus résistants au feu. Cette première vague de pétrification s'accompagne du développement des carrières, là où la roche est la plus accessible et où sa composition permet d'en faire une pierre de construction. C'est le cas des calcaires de la vallée du Roua dont on peut voir l'exploitation sur la carte de Ferraris.



Fig. 61 - Burdinne, maison à pans de bois - VERSTRAETEN J., 2019

Les petits paysans devront attendre la fin du 19^e siècle pour que s'améliorent de leurs conditions de vie. Ce sont quelques-unes de leurs maisons en colombage encore visibles dans certains villages du PNBM qui nous permettent de nous rendre compte qu'autrefois tout l'habitat était construit en bois et couvert de chaume.

Premières tentatives de mise en valeur des incultes

La croissance démographique qui accompagne la fin de l'Ancien Régime réclame une augmentation de la production agricole. Sans amélioration notoire des rendements, seule une extension de l'espace cultivé est envisageable. Dès 1749, la vente d'une partie des communaux à des acquéreurs privés est envisagée. Elle est fortement souhaitée par les gros exploitants qui y voient les profits qu'ils pourront en tirer. Les petits paysans eux sont tiraillés entre leur souhait d'acquérir des lopins qu'ils pourront exploiter à leur propre compte et la crainte de ne plus pouvoir faire bénéficier leurs quelques têtes de bétail du parcours des communs.

En 1775, on assiste au partage d'une partie des terres communes de Wasseiges au profit de petits paysans qui y établissent leurs maisons et défrichent les lopins qu'ils ont acquis. On peut se demander si les implantations de maisons isolées voire de petits écarts en lisière de forêt que montrent les cartes de Ferraris pour Forseilles ou de



Fig. 62 - Extraits carte de Ferraris
Forseilles et Halbôssa

Extrait de la carte de Cabinet des
Pays-Bas Autrichiens, J. de
Ferraris, 1770 1778 © Bibliothèque
Royale de Belgique, Bruxelles

Waret-l'Evêque (Halbôssa) ne sont pas la matérialisation de ces nouveaux défrichements. Ils amplifient les clairières ouvertes au 13^e siècle et annoncent les derniers défrichements du 19^e dans ces secteurs encore riches en incultes. Cette première expérience de mise en valeur des communaux dans le courant du 18^e siècle est interrompue par la Révolution française dès 1796.

Une redistribution du pouvoir

L'entrée dans le 19^e siècle va donner leur vitesse de croisière aux innovations qui étaient lentement apparues durant le 18^e siècle. Mais l'instabilité politique qui semble régner jusqu'à l'indépendance de la Belgique (1830), n'engendre-t-elle pas un climat défavorable au développement de l'agriculture hesbignonne ? Il est vrai que la Révolution française rebat les cartes de la hiérarchie sociale. C'est le moment où la bourgeoisie prend le pas sur l'aristocratie. Mais en Hesbaye, comme dans l'ensemble des campagnes wallonnes, point de « Terreur » (nous n'étions pas français durant ces épisodes révolutionnaires). L'aristocratie de l'Ancien Régime n'est quasi pas inquiétée par les courants révolutionnaires et elle s'adapte rapidement au nouveau régime. Il faut attendre 1797 et surtout le 18 Brumaire de l'an VII (1799) avec l'annexion de nos régions à la République française et puis à l'Empire français pour mesurer les effets du changement.

Dans les campagnes de Hesbaye c'est au niveau foncier que la rupture est la plus visible. Les propriétés abbatiales et ecclésiastiques sont saisies par les pouvoirs publics et une partie revendue à des acquéreurs privés. Si la plupart des censes abbatiales sont alors acquises par leurs anciens censiers, la bourgeoisie urbaine fait également partie des acquéreurs.

L'augmentation de la demande stimule la production

Le Blocus continental (destiné à empêcher l'Angleterre de commercer avec l'Europe) décrété par Napoléon 1^{er} en 1806, a des effets stimulants sur l'économie de nos campagnes. En Flandre et dans la région de Verviers par exemple il dynamise l'industrie textile qui supplée à la pénurie d'étoffes anglaises et connaît une croissance sans précédent. Pour approvisionner l'industrie lainière, on assiste alors à une augmentation du nombre de « bêtes à laine » dans toutes les régions. En Hesbaye, les censes comptent des troupeaux de 100 à 150 moutons qui se satisfont de la maigre pitance des chaumes broutés lors de la vaine pâture.

Devant compter sur ses propres ressources, l'Empire français (1805 – 1814) va également concourir aux innovations dans le domaine agricole et surtout au développement des cultures industrielles (destinées à fournir des matières premières à l'industrie).

Pour faire face à la pénurie de sucre de canne importé des Antilles on fait appel à la betterave sucrière. Son introduction dans les assolements se fait timidement durant le Premier Empire (1805 – 1814) et la période hollandaise (1815 – 1830). Sa culture ne se généralisera en Hesbaye qu'à partir de 1840. Au niveau agraire, son apparition modifie la succession des cultures. A la rotation précédente (céréales d'hiver, céréales de printemps et légumineuses remplaçant la jachère nue depuis le 18^e siècle) se substitue une rotation (betterave sucrière, céréales de printemps, légumineuses, céréales d'hiver). La récolte tardive des betteraves, à la fin de l'automne, compromet les semis de seigle ou de blé d'octobre. L'introduction de la betterave sucrière dans le train des cultures résout le problème de la pénurie chronique de fourrage auquel la Hesbaye a toujours été confrontée. La récolte des (partie aérienne de la plante) et la récupération des pulpes après traitement en sucrerie vont considérablement augmenter les ressources fourragères jusque-là déficitaires. On assiste alors à une augmentation du nombre de « bêtes à corne » (bovins) dans toutes les exploitations agricoles. Autrefois celles-ci étaient obligées de contingenter le nombre de têtes selon la superficie de leurs prés-vergers contigus à la ferme.

La première sucrerie wallonne est construite à Liège en 1812. Mais il faudra attendre le milieu du 19^e siècle pour voir un réel secteur sucrier s'implanter en Wallonie. Les sucreries doivent être proches de leur source d'approvisionnement car le transport des betteraves à longue distance s'avère problématique. La force de traction des attelages de l'époque limite la charge des chariots à moins de 2 tonnes. En Hesbaye, l'état de la voirie est lamentable. Les limons la

transforment en un borbier collant au moment des récoltes automnales ce qui rend les déplacements extrêmement pénibles. Le véritable essor de la sucrerie dans la région ne se fera qu'avec l'arrivée des transports ferroviaires après 1870.

Un nouveau plan routier désenclave les campagnes

Dès l'indépendance de la Belgique, le gouvernement met en œuvre un plan routier destiné à pallier les difficultés de transport constatées dans toutes les régions. En Hesbaye, comme dans toute l'ancienne principauté de Liège, le déficit en chaussées modernes est criant. Durant le 18^e siècle, les Pays-Bas autrichiens ont fait construire une série de nouvelles routes dans les territoires qu'ils administraient mais pas chez les Liégeois qui avaient gardé leur autonomie administrative. Quoi qu'il en soit, l'œuvre autrichienne s'est limitée aux régions les plus prospères comme le Hainaut. Globalement, les campagnes ont été oubliées. Tous les inventaires établis au début du 19^e siècle y mentionnent les difficultés de circulation. En hiver, les chemins de Hesbaye sont inaccessibles aux chariots. De la fin de l'automne au début du printemps, les transports se font en bâtant des chevaux ou à dos d'homme. Pour aller de Huy à Hannut, on chemine de village en village, sur des chemins sinueux, défoncés par les ornières. Le manque d'entretien est général. Tant les négociants que les industriels de la jeune Belgique indépendante, en plein essor économique, réclament des liaisons rapides et pérennes. En s'inspirant des routes royales françaises et des chaussées thérésiennes, les pouvoirs publics belges se lancent dans la réalisation d'un réseau routier moderne. Entre 1830 et 1853, ce dernier établit un maillage complet sur l'ensemble du territoire. A côté de grandes voies traversant le pays de part en part, comme la route Oostende - Arlon, une multitude de voies secondaires sont prévues afin de rendre toutes les régions du royaume accessibles rapidement et toute l'année. Le PNBM ne sera pas directement desservi par ces nouveaux axes de communication. Il doit son évitement à sa topographie accidentée.

Fig. 63 - PNBM Carte chaussées + pentes – [voir annexes](#)

Les nouvelles voies routières répondent à deux critères majeurs, tracé rectiligne et atténuation des pentes. On privilégie ainsi les itinéraires qui évitent au maximum les obstacles naturels que constitue l'encaissement des vallées. Le parcours est préférentiellement établi à proximité de la ligne de crête en contre-haut des lignes de sources qui entaillent le plateau. De la sorte les grands travaux de terrassement qui s'avèrent extrêmement coûteux avec les moyens techniques de l'époque, sont réduits. On n'évitera malheureusement pas toujours la pente pour sortir de la vallée de



Fig. 64 - Carte postale chaussée Burdinne

Burdinne, La Grand'route, carte postale v. 1910 dans VILKEN, R., Hannut et sa région au début du siècle. Hannut. R. Vilken. 1995.



Fig. 65 - Carte postale chaussée Waret-l'Évêque

Waret-l'Évêque, la chaussée, carte postale v. 1910, Fonds Dexia

la Meuse et gagner le plateau. C'est le cas de la route de Huy à Hannut (N 64), construite entre 1830 et 1839, qui grimpe graduellement le versant de la rive gauche de la Meuse et franchit le dernier ressaut par le grand S de Vinalmont. Elle doit cependant traverser la vallée du ruisseau de Dreye, quelques kilomètres plus loin. Mais, à coups de remblais et de déblais, on est arrivé à lui maintenir une pente inférieure à 10 %. Une fois le ruisseau de Dreye franchi, elle se cantonne sur le plateau à l'instar de son ancêtre, la chaussée romaine Bavay – Tongres, qu'elle croise sur les hauteurs de Braives. A l'ouest du parc quasi aucun accident topographique. La route Namur – Hannut (N 80), construite en une petite année en 1839, déroule son tracé pratiquement en ligne droite même lorsqu'elle doit traverser la haute Mehaigne, peu encaissée il est vrai, à Moxhe.

L'établissement de la liaison Huy – Wavre (N 643), qui la croise à Bierwart, a posé plus de problèmes. Projetée en 1852, elle ne fut réalisée qu'en 1859 en raison de difficultés de financement. Les communes traversées ont tardé à apporter leur quote-part que leur réclamait l'Etat pour leur contribution aux travaux. Certaines communes rurales ne voyaient pas toujours leur intérêt à être reliées aux villes voisines, d'autres n'avaient tout simplement pas une trésorerie florissante. Comme ses homologues, elle tente de minimiser les déclivités du sol en sinuant pour grimper de Wanze au « plateau de Naxhelet ». Entre Longpré et Lavoie elle s'insinue dans la vallée de la Fosseroule pour ensuite atteindre le plateau à Héron en attaquant de biais la dernière pente.

Telles sont les origines des grands axes routiers qui délimitent le parc, au nord, à l'ouest et au sud. Leurs positions en ligne de crête en font des limites visuelles dans le paysage. C'est ce qui a sans doute conduit à souvent à faire coïncider les limites du parc avec leurs tracés.

A côté de la réalisation de nouvelles routes le programme routier prévoit l'empierrement d'anciens tracés de manière à les rendre praticables toute l'année. Au niveau du parc, sont concernés les chemins de Huy à Burdinne. Le premier est empierré entre 1846 et 1859. Il passe par Wanze, Bas-Oha, Couthuin et Héron. Le second qui emprunte les vallées de la Mehaigne et de la Burdinale ne sera empierré qu'en 1854 – 1857. Il traverse Moha, Huccorgne, Marneffe, Oteppe, et Lamontzée. L'empierrement renforce l'assiette du chemin et favorise l'écoulement des eaux sur les bas-côtés. C'est la version légère du pavage des chaussées. Sur ces dernières, on construit trois bandes de roulement. Au centre, on établit une chaussée pavée constituée de rangées successives de pavés placés en arc, enserrés entre de solides bordures. Le bombement ainsi créé évacue rapidement les eaux de ruissellement et confère à la chaussée une excellente résistance au poids du charroi. C'est la chaussée d'hiver qui garantit la circulation des attelages quelle que

soit la saison. Mais rouler avec des roues en bois cerclées de métal sur des pavés à peine équarris est particulièrement inconfortable. Dès lors, lorsque les intempéries n'obligent pas à rouler sur la chaussée d'hiver, on emprunte l'une des deux chaussées d'été établies de part et d'autre. Il s'agit de deux bermes en remblais, empierrées mais dont l'empierrement est recouvert d'une couche de terre battue rendant le roulement moins chaotique. A la fois pour en fixer l'assiette et pour ombrer les attelages durant les jours de fortes chaleurs, la chaussée est bordée d'arbres. On opte pour des arbres dont les fûts sont susceptibles de fournir du bois d'œuvre dont on manque cruellement à l'époque (cf. crise du bois). Ici on plantera des tilleuls, là des hêtres ou encore des ormes qui ont, depuis, été décimés par la graphiose.

L'établissement de ce nouveau réseau routier améliore les relations entre les villes et les campagnes. Même s'ils ne sont pas directement traversés par la nouvelle chaussée, tous les villages proches profitent du trafic qui s'y est établi. La route exerce une véritable attractivité et de nouvelles activités ne vont pas tarder à venir s'y implanter. Un service régulier de courrier et de transport de voyageurs par malle-poste emprunte la chaussée. La continuité du voyage est assurée par des relais (à l'exemple de l'ancienne auberge de « La Belle Thérèse » implantée sur la chaussée de Huy à Hannut) dans lesquels on peut renouveler les attelages. Les étapes deviennent plus longues. La rectitude des chaussées et leur faible déclivité a doublé la vitesse des déplacements. Il subsiste cependant un frein à la fluidité du trafic, il faut s'arrêter périodiquement à une barrière pour y payer un droit de passage. La carte de Vandermaelen en montre à Pitet sur la chaussée Huy – Hannut ainsi qu'à Burdinne et Moxhe sur la chaussée Namur – Hannut. Les sommes récoltées sont destinées au financement des travaux d'entretien et d'amélioration de la route. Parfois, elles servent à rembourser les capitaux investis par un entrepreneur privé qui a, après adjudication, réalisé la construction d'un tronçon de chaussée. Le régime des barrières sera supprimé sous le règne de Léopold II à la fin du 19^e siècle tant il soulève de récriminations. Le monde économique le considère comme un frein au développement du Royaume.

Tous les apports du 18^e et du début du 19^e siècle, annoncent une transformation profonde des campagnes. On voit déjà poindre l'influence grandissante des villes sur le monde rural. Les mutations du territoire qui sont en germe sont le fait de l'amélioration de la mobilité et de la transformation de l'élevage. Le désenclavement des campagnes obtenu par la création du nouveau réseau routier élargit les horizons des marchés agricoles et introduit de nouveaux acteurs au sein du monde rural. Leur nombre et leur influence ne feront que croître dans un territoire comme celui du parc. L'adoption d'un système d'élevage basé sur la production de fourrage et non plus sur le pâturage extensif de la végétation naturelle augure d'une nouvelle révolution agricole qui jette les bases de l'agriculture contemporaine.

2.2. PERIODE INDUSTRIELLE (1850 – 1950)

L'APOGÉE DE LA CIVILISATION RURALE (1850 – 1880)

Entre 1800 et 1880 la population des villages hesbignons va doubler. Ailleurs elle triple, voire quadruple. Il faut dire que les effectifs de départ étaient déjà plus élevés en Hesbaye que dans les autres régions. La natalité reste très haute (comme elle l'était antérieurement pour compenser une mortalité infantile extrêmement élevée) mais la mortalité entre en régression. Le temps des famines n'est plus qu'un lointain souvenir comme celui des épidémies. Quoique, entre 1847 et 1851, trois épidémies de choléra successives aient fait plus de 70.000 victimes en Belgique. Malgré ces accidents démographiques la forte croissance des communautés rurales est effective. Elle culminera juste avant la guerre de 14. On considère cependant que le maximum d'occupation des campagnes intervient en 1880 car, dès les années suivantes, l'exode rural va éroder les effectifs villageois.

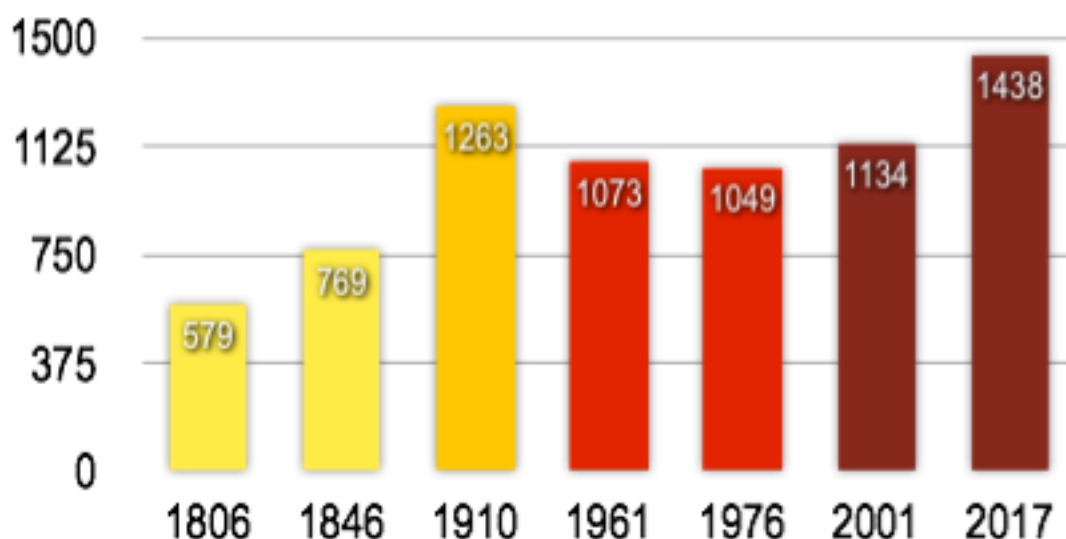


Fig. 66 - Braives, évolution de la population entre 1806 et 2017

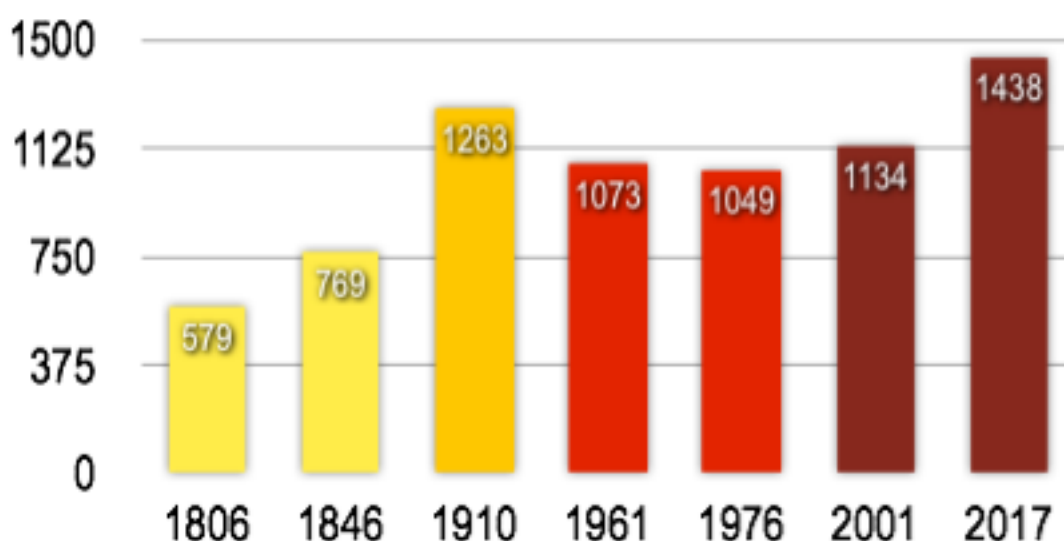


Fig. 67 - Vinalmont, évolution de la population entre 1806 et 2017

Les raisons qui expliquent cette embellie démographique sont à rechercher dans l'amélioration des conditions de vie entamée au siècle précédent. Même si toutes les catégories sociales n'en tirent pas un bénéfice comparable, globalement la situation socio-économique des ménages est en progrès dans la seconde moitié du 19^e siècle. Tant au niveau des ressources alimentaires qu'au niveau de la qualité des logements et des équipements collectifs les progrès sont nets par rapport aux périodes antérieures. Les progrès agricoles et la poursuite de la pétrification du bâti n'y sont pas étrangers. L'état sanitaire des populations s'améliore, il est soutenu par une meilleure prise en compte de l'hygiène, stimulée par les pouvoirs publics, notamment dans la gestion des approvisionnements en eau. Le taux d'accroissement moyen en Wallonie entre 1846 et 1910 est de 6,1 ‰. En Hesbaye il est voisin de 10 ‰ — à titre de comparaison, le taux d'accroissement de la population wallonne en 2017 était de 2,7 ‰ — et parfois supérieur dans des communes proches de la vallée mosane qui s'industrialisent comme Moha (10,3 ‰). Toutes les communes bénéficiant d'une bonne connexion (chaussée ou chemin de fer) avec les villes connaissent une croissance plus élevée.

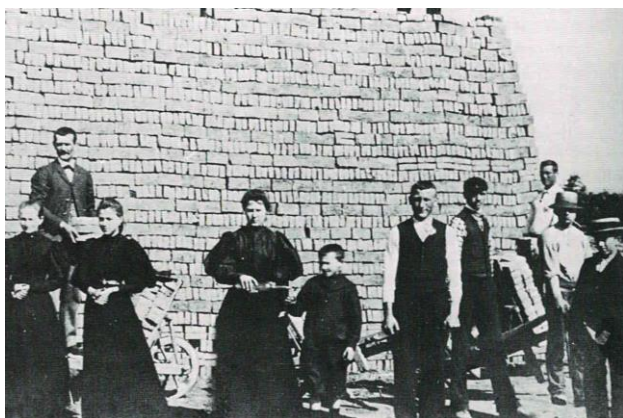


Fig. 68 - Avennes ancienne briqueterie

Avennes, une briqueterie de campagne à la fin du 19^e siècle, dans, ANSELME M. et al., Hesbaye liégeoise, Architecture rurale de Wallonie, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1986.



Fig. 69 - Antheit maisons en briques 19^e - VERSTRAETEN J., 2019

L'hygiénisme accompagne la poursuite de la pétrification

En réaction aux épidémies de choléra du milieu du 19^e siècle, le gouvernement prend une série de mesures qualifiées d'hygiénistes destinées à lutter contre le retour de ce genre de fléaux. Sans progrès médicaux notoires la lutte contre les « miasmes » se limite à faire entrer l'air et la lumière dans les bâtiments et à éviter la pollution des points d'eau. Dans les petites masures qui constituent l'essentiel du parc immobilier des villages de l'époque, ce n'est pas du luxe. Si les censes ont achevé leur pétrification dans le courant du 18^e siècle, l'habitat des manouvriers, encore prédominants dans les villages, reste essentiellement construit en pans de bois. En 1831 à Braives « presque toutes les maisons sont construites en bois, argile, et couvertes en chaumes ».³ A Moha « les maisons sont construites en pierres, briques, bois et argile, couvertes en ardoises, pannes et pailles ».⁴ La proximité de la Meuse et un sous-sol riche en moellons (calcaires et grès) expliquent sans doute la pétrification plus avancée à Moha qu'à Braives. On assiste à un renouvellement progressif du bâti ancien qui est cette fois construit en dur ce qui explique la difficulté d'en encore trouver aujourd'hui des témoins de l'habitat à pans de bois. Mais, surtout, on construit de nombreuses maisons nouvelles, principalement en briques, matériau par excellence du plateau de Hesbaye. Les couvertures en tuiles, ou parfois en ardoises, se généralisent dès que le chemin de fer apparaît. Il offre la possibilité de « remonter » des matériaux arrivant par la Meuse (ardoises ardennaises par exemple) dans les villages du plateau.



Fig. 70 - Antheit maison rehaussée - VERSTRAETEN J., 2019

Les nouvelles maisons tranchent avec les principes architecturaux de l'habitat traditionnel. Outre l'usage systématique de la brique pour en édifier les murs et de la tuile pour en couvrir les toits, les bâtiments prennent de la hauteur et du volume. Les familles sont plus nombreuses et le budget des ménages plus élevé. Dans les villages localisés là où les

³ VANDERMAELEN, 1831

⁴ VANDERMAELEN, 1831

roches du socle primaire affleurent, une première génération de bâtiments en pierres avait fait son apparition dans la première moitié du 19^e siècle. Ces maisons, qui ont connu un épisode moellons – chaumes sont agrandies après 1850. Elles sont amplifiées par la création d'un véritable étage alors qu'à l'origine les chambres étaient à moitié incluses dans les combles. Le passage du chaume à la tuile a permis de diminuer la pente du toit et donc d'augmenter la hauteur de la façade sans modifier la position de la panne faîtière de la toiture. La plupart des baies sont agrandies, les portes deviennent plus hautes, les fenêtres plus larges et plus hautes. L'air et la lumière doivent atteindre les pièces intérieures.

Les nouvelles fermes répondent également aux principes hygiénistes. L'ordre des cellules qui les composent est modifié de manière à écarter les sources potentielles d'infection du logis. Dans les fermes unifaîtières (ferme en un seul bâtiment abrité par un même toit), l'étable est rejetée à l'écart du logement paysan alors que durant des siècles les hommes avaient vécu en symbiose avec leurs animaux. La succession logis, étable, grange fait place à une disposition où la grange devient contigüe au logis et l'étable rejetée au bout du rang. Dans les censes, la prise en compte de l'hygiène apparaît déjà à l'époque traditionnelle et nous avons dit le soin apporté à la construction des écuries par exemple.



Fig. 71 - Avennes ferme « hygiéniste » - Google Streetview, 2019

La lutte contre les maladies infectieuses est également menée grâce à une meilleure gestion des ressources en eau. Les mesures visent à séparer les eaux sales des eaux propres et à éviter la pollution des eaux de consommation par les animaux entre autres. Les sources à l'air libre sont alors couvertes et les points d'eau remplacés par des pompes métalliques. L'industrie métallurgique tourne à plein régime et fournit des biens de consommation en métal à des prix accessibles alors que durant tout l'Ancien Régime, le métal était un luxe que seules les classes aisées pouvaient se payer. Les pouvoirs communaux équipent les différents quartiers des villages en pompes à bras qui deviennent de nouveaux lieux de la vie sociale villageoise.



Fig. 72 - Marneffe, ancien puits

Carte postale, Th. VAN DEN HEUVEL, éditeur, Bruxelles, 1908,

© Fonds Dexia



Fig. 73 - Fumal, pompe métallique

BELAYEW D., 2018



Fig. 74 - Fumal, pompe métallique v. 1900

Fumal, extrait d'une carte postale v. 1910 dans VILKEN, R., Hannut et sa région au début du siècle, Hannut, R. Vilken, 1995.

L'arrivée de matériaux industriels, grâce aux chaussées et plus tard au chemin de fer, autorise cette nouvelle manière de construire. On dispose de grandes pierres (monolithes) exploitées dans les couches profondes des carrières. Les pompes d'exhaure qui se sont généralisées à l'époque permettent de faire baisser le niveau de la nappe aquifère et d'exploiter le cœur des massifs. C'est là qu'on trouve les grandes pierres qui n'ont pas été fragmentées par le gel. L'industrie métallurgique en pleine expansion fournit des poutrelles métalliques permettant de réaliser de plus grandes portées. Les verreries commencent à produire des verres plats de plus grandes dimensions. On peut envisager des ouvertures plus grandes et augmenter les surfaces vitrées. Toutes ces innovations transparaissent dans les nombreuses maisons qui viennent densifier le village à l'époque. Les transformations et les agrandissements des bâtiments anciens sont souvent masqués par des crépis de style urbain (néoclassiques le plus souvent) qui cachent l'hétérogénéité des matériaux (mélange de pierres et de briques) et les cicatrices des interventions. L'influence grandissante de la ville se fait sentir dans l'architecture des nouveaux bâtiments. Le néoclassicisme avec ses enduits monochromes sert de référence jusqu'aux environs de 1880 – 1890. Le style éclectique « rural » prend le relais au début du 20^e siècle. Les briques de meilleure facture à l'époque ne réclament plus la protection d'un enduit ou d'un badigeon à la chaux. Comme en ville, les maisons prennent de la couleur, celle de la terre cuite mariée au gris des pierres d'encadrement des baies.



Fig. 75 - Photo maison avec crépi néo-classique - VERSTRAETEN J., 2019



Fig. 76 - Photo maison style éclectique rural - VERSTRAETEN J., 2019

L'âge d'or de la céréaliculture hesbignonne

Confrontée à une demande sans cesse en hausse, l'agriculture hesbignonne accorde la primauté au blé dont la culture supplante celle du seigle dès 1850. Jusqu'en 1880 le prix du blé est en augmentation constante car la croissance démographique soutient la demande. Son cours élevé assure une plus-value importante aux gros exploitants et attire de nouveaux investisseurs. De nouveaux investisseurs, souvent d'origine urbaine, flairant le bon placement érigent de nouvelles grosses fermes modernes dont les granges volumineuses témoignent des récoltes plantureuses de l'époque.



Fig. 77 - Fumal, grange rehaussée - BELAYEW D., 2019

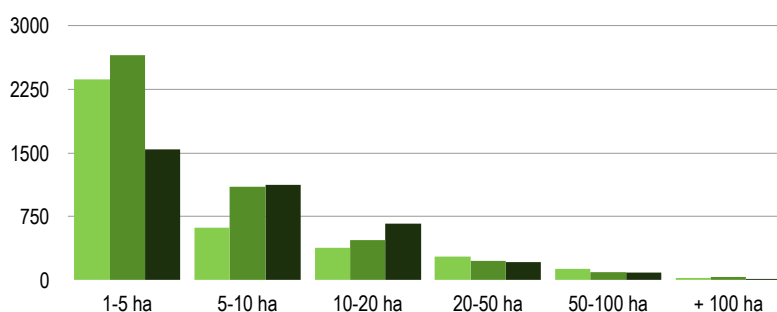


Fig. 78 - Antheit, ferme du 19^e siècle - VERSTRAETEN J., 2019

Toutes les censes héritées de l'Ancien Régime bénéficient également de cet âge d'or de la céréaliculture hesbignonne. Leurs granges sont rehaussées pour pouvoir y stocker un nombre accru de gerbes au moment de la moisson. Parfois même, le poids des gerbes réclame la construction de contreforts pour contrecarrer l'écartement des murs. Contreforts et rehausses en briques tranchent avec la grange initiale construite en moellons. Ils permettent de mesurer l'ampleur du gain de production.

En réalité les profits tirés de cet épisode céréalier concernent tous les exploitants, comme en témoigne la multiplication du nombre de portes de granges dans le bâti industriel qui vient densifier le village à l'époque. On voit alors émerger toute une série de petites exploitations familiales qui profitent de la main-d'œuvre gratuite fournie par leurs nombreux enfants. Entre les censiers et les manouvriers, une nouvelle catégorie d'agriculteurs est née, celle des laboureurs familiaux. Les petites fermes familiales vont même concurrencer les grosses exploitations qui commencent à connaître un problème de main-d'œuvre, à une époque où la mécanisation se fait attendre pour remplacer les bras. Des fermes tricellulaires, abritant sous le même toit les hommes, les animaux et les récoltes, sont alors construites dans tous les villages entre 1840 et 1880. Les nouveaux laboureurs acquièrent des parcelles sur les anciens communaux et, parfois, louent des terres que les censiers ont du mal à faire exploiter faute de main-d'œuvre. On voit alors se multiplier les petites fermes qui exploitent moins de 10 ha, voire moins de 5 ha, alors que le nombre de grosses exploitations de plus de 50 ha se tasse autour de 1850 (recensement agricole de 1846).

Hesbaye, évolution du nombre d'exploitations suivant leur étendue (1846-1950)



D'après : T. BRULARD, *La Hesbaye, Etude géographique d'économie rurale*, Louvain, 1962

Les derniers accroissements de l'espace cultivé

Les gains de production sont partiellement acquis par la modernisation des techniques agricoles telles qu'on les a vues émerger durant le 18^e siècle. Mais, globalement, les rendements augmentent peu malgré l'importation de cendres de tourbe de Hollande et de guano du Pérou dès 1820. De nouveaux gains de terres sont obligatoires.

Lors du recensement agricole de 1846, la Wallonie comptait près de 200.000 ha d'incultes, soit 16 % des terres agricoles et forestières. Mais sur les plateaux limoneux du Hainaut, du Brabant et de Hesbaye, il en restait moins de 1 %. La loi de mise en valeur des communaux, promulguée par l'Etat belge en 1847, n'eut donc pas les mêmes effets en Hesbaye qu'au sud du sillon Sambre et Meuse où des milliers d'hectares furent mis en culture ou boisés. A l'échelle du parc, l'impact de ces défrichements du milieu du 19^e siècle est surtout visible aux limites sud-ouest du territoire. Waret-l'Evêque, village né des défrichements du 13^e siècle sans doute amplifiés au 18^e siècle, voit alors les bois qui lui restent fondre comme neige au soleil. Des 87 ha boisés existant encore en 1806, il n'en reste que 10 ha en 1910. A Héron, la ponction est également drastique : 120 ha en 1806, 21 ha en 1910. Plus au nord, sur les bons sols, quasiment aucun défrichement, tout ayant été défriché il y a des lustres : Braives, 6 ha en 1806, 3 ha en 1910 ; Lamontzée, 23 ha en 1806, 21 ha en 1910. Ce sont donc les terres, autrefois incultes, localisées sur les limons argileux mal drainés qui vont être mises en culture.

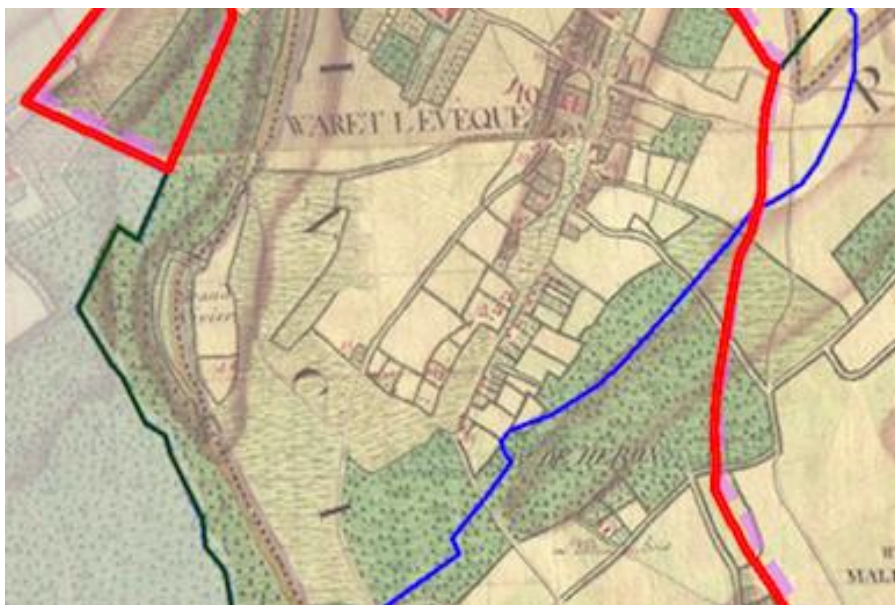


Fig. 79 - Waret-l'Évêque, Halbosa en 1770-1778

Extrait de la carte de Cabinet des Pays-Bas Autrichiens, J. de Ferraris, 1770-1778
© Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles

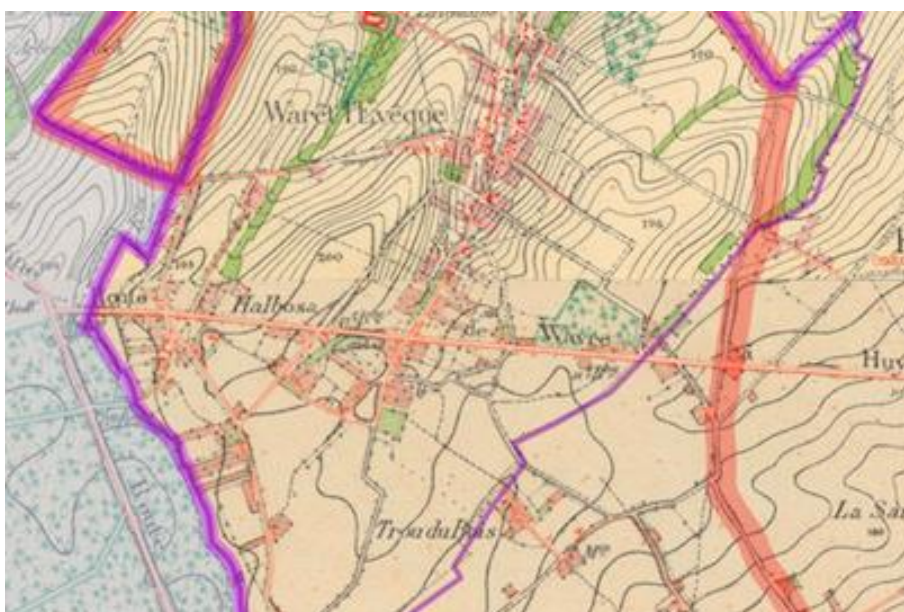


Fig. 80 - Waret-l'Évêque, Halbosa en 1870

Extrait de la carte topographique du Dépôt de la Guerre, 1870, © IGN Bruxelles

Comment une terre laissée en friche durant des siècles peut-elle subitement devenir une parcelle apte à la mise en culture ? Le contexte technique a changé et la modernisation des transports permet l'apport d'amendements extérieurs. La célèbre charrue double-brabant Mélotte, fabriquée à Remicourt, se joue des terres collantes et caillouteuses. Entièrement métallique, elle est sans concurrence avec les charrues traditionnelles encore largement construites en bois utilisées jusqu'au début du 19^e siècle. Attelée à des chevaux puissants qui préfigurent un peu ce que sera le trait belge de la fin du siècle, aucune terre lourde ne lui résiste. Reste à réguler l'acidité du sol. Depuis le milieu du 19^e siècle les fours à chaux industriels de la vallée mosane ont décuplé leur production. Les chaussées, puis le train et enfin le vicinal conduisent la chaux partout où on en a besoin. De Waret-la-Chaussée à Waret-l'Évêque en passant par Noville-les-Bois, toute la forêt qui couvrait encore le sud de la Hesbaye namuroise est taillée en pièces. L'espace cultivé hesbignon est à son apogée.

CONTRIBUTION DE ALFRED MELOTTE (1855-1943)

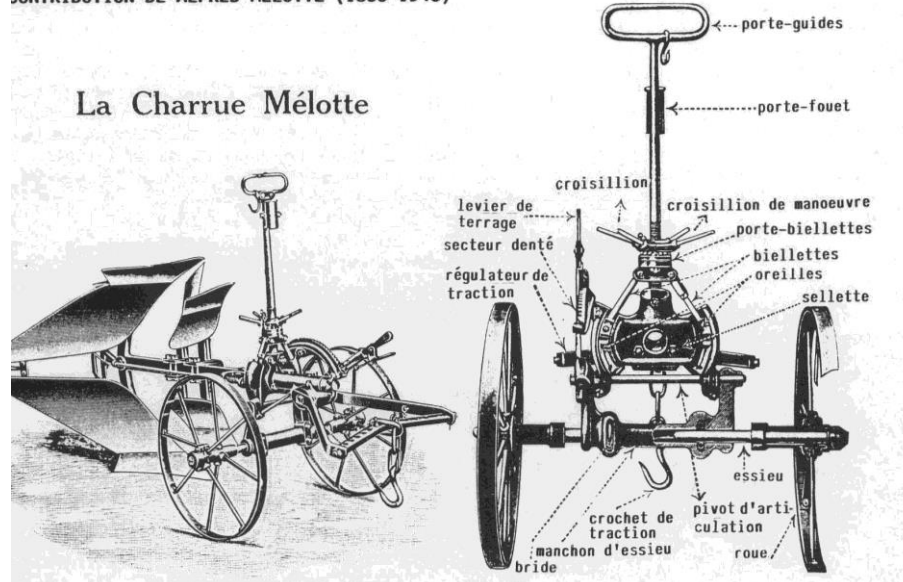


Fig. 81 - Photo charrue Mélotte

La charrue Mélotte, coll. VERSTRAETEN J



Fig. 82 - Photo labour avec charrue métallique

Labour à la charrue attelée v. 1950, dans, BRUNEEL, C. et al., Hesbaye brabançonne et Pays de Hannut, Architecture rurale de Wallonie, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1989.

Densification des noyaux villageois

Les nouveaux villageois, issus de l'explosion démographique en cours, réclament non seulement du blé mais aussi un toit. Comme nous l'avons mentionné plus haut, on assiste durant le 19^e siècle à une transformation profonde du bâti villageois. Non seulement la pétrification de l'habitat traditionnel s'achève, mais, surtout, on édifie toute une série de nouvelles fermes et maisons. Les bâtiments sont plus hauts et plus grands, indiquant par là des familles plus nombreuses et des revenus en hausse.

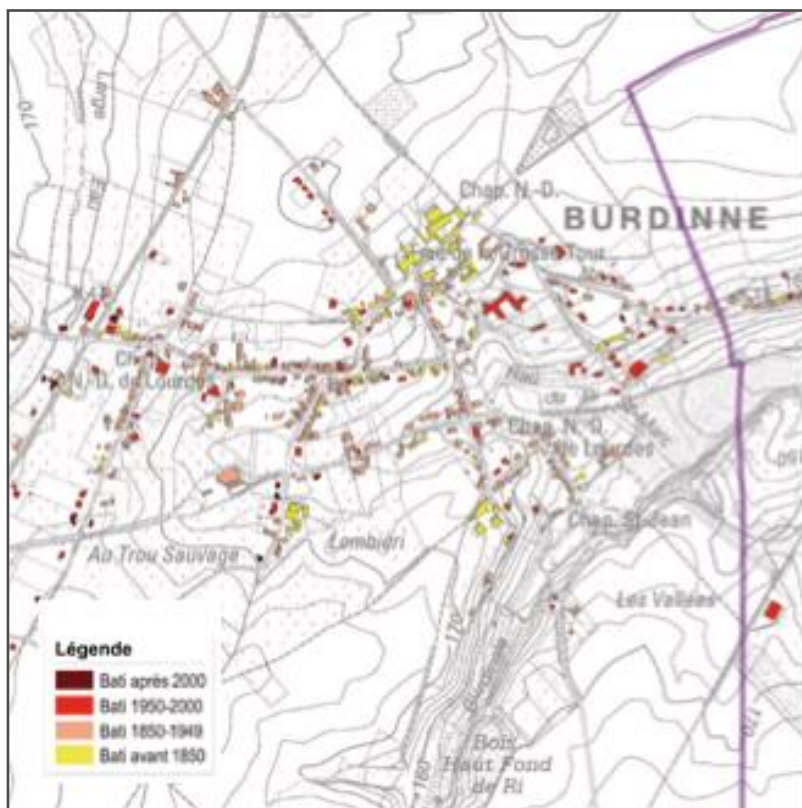


Fig. 83 - Carte âge du bâti Burdinne

© CREAT, 2018

Toutes les nouvelles maisons viennent s'insérer dans le périmètre historique du village. Seuls quelques écarts apparaissent à proximité des gares (cf. paragraphe suivant) ou le long des chaussées nouvellement créées. Ce n'est pas au moment où l'on cherche la moindre parcelle pouvant être mise en culture que l'on va tolérer l'extension de l'habitat sur l'espace agricole. La plupart des nouvelles constructions vont donc venir densifier les auroles villageoises. Ici, en Hesbaye, le groupement historique de l'habitat a laissé de nombreuses parcelles non bâties au cœur des villages. Il subsiste donc de la place pour accueillir les nouvelles constructions. Ce sont les anciens prés-vergers, jadis indispensables à l'élevage traditionnel du bétail (Cf. supra), qui vont faire les frais de la densification. On se sert dans le village où l'on est deux fois plus nombreux, sans toutefois recourir à la mitoyenneté, pour insérer les nouveaux bâtiments. Cette pratique est générale dans les villages fortement agglomérés du sud du sillon Sambre et Meuse. Au sein du PNBM elle touche uniquement les centres anciens déjà fort denses des anciennes communes les plus peuplées à la fin de l'Ancien Régime, comme Vinalmont-Wanzoul. Ailleurs, une mitoyenneté par « paquets » fait son apparition. Quoi qu'il en soit, l'isolement des bâtiments les uns par rapport aux autres, y compris au sein d'une même ferme, appartient au passé. Le risque d'incendie s'est atténué dans des constructions en dur où la tuile ou l'ardoise ont remplacé le chaume particulièrement inflammable. L'âtre et ses escarbilles ont fait place à la cuisinière et au poêle en fonte qui enferment les feux et réduisent les dangers tout en augmentant leur pouvoir calorifique. Autre nouveauté imposée par les pouvoirs publics, l'alignement des nouveaux bâtiments à la voirie. La mise en œuvre de ces premiers règlements d'urbanisme permet de comprendre l'hétérogénéité des séquences bâties le long des rues villageoises. Les maisons les plus anciennes ont été implantées façade exposée au sud-est (cf. supra), celles du 19^e siècle viennent remplir les dents creuses en s'alignant à la voirie.



Fig. 84 - Antheit, maisons mitoyennes
VERSTRAETEN J, 2019

Après le pavé, le fer

L'industrie, en plein essor dans la seconde moitié du 19^e siècle, réclame toujours plus de matière première pour faire tourner ses usines et exporter ses produits. Les tonnages transportés par chariots, quoiqu'en hausse depuis la création des chaussées, restent insuffisants. De nouvelles lignes de chemin de fer sont réclamées par le patronat pour améliorer le maillage du réseau ferré établi entre 1835 et 1850 et mieux mettre en relation les villes et les campagnes entre elles. Mais, si établir une ligne entre Liège et Namur, dans le fond de la vallée mosane, a posé relativement peu de problèmes techniques, créer une connexion entre Statte (sur la ligne Liège – Namur), en bord de Meuse, et Landen (sur la ligne Bruxelles – Liège), sur le plateau de Hesbaye, constitue un autre défi. La chaussée craint la pente, le chemin de fer la honnit. Au-delà de 1,7 % — à titre de comparaison, lorsque la mer se retire, l'estran d'Oostende a une pente de 1,5 % — la locomotive patine. Donc, pour aller de Statte (80 m d'altitude), point le plus bas de la ligne, à Hannut (150 m d'altitude), point le plus haut, puis à Landen (100 m d'altitude), une seule solution possible : remonter la vallée de la Meuse. Son défilé en faible pente permet de franchir l'abrupt du versant mosan. Mais il faut suivre les sinuosités de la vallée, ce qui porte le trajet à 33,6 km pour 30,5 km par la route (N 64). Se pose alors le problème du rayon de courbure de la voie. Si les convois ne roulent pas à plus de 40 km/h, on peut accepter des courbes de 180 m de rayon au minimum. Pour des trains roulant à 100 km/h le rayon passe à 538 m ; à 160 km/h (vitesse maximale actuelle, excepté le TGV), à 1380 m. Même pour des trains dont la vitesse est limitée à 40 km/h durant l'exploitation de la ligne (1875 – 1963), certains méandres de la Meuse sont trop serrés. Deux tunnels, l'un à Moha et l'autre à Huccorgne, permettent de les éviter. Leur construction grève le coût de l'établissement de la ligne. Le contournement des obstacles topographiques par des ouvrages d'art explique la construction tardive de la ligne. Il fallait en garantir la rentabilité et ce n'est que quand suffisamment d'entreprises en ont fait la demande que la Compagnie Hesbaye – Condroz, compagnie privée, a consenti à l'investissement. Dès l'inauguration de la ligne en 1875, elle en confie l'exploitation à la Compagnie de l'Etat Belge (ancêtre de notre SNCB). Sur chaque convoi qui emprunte la ligne, la Compagnie de l'Etat Belge rétrocède une commission à la Compagnie Hesbaye – Condroz qui a investi. Le caractère initialement privé de la ligne se marque encore dans l'architecture des anciennes gares qui la bordent. Leur construction a été confiée à l'architecte J. P. Cluysenaar qui leur a donné un style Hesbaye – Condroz.



Fig. 85 - Carte postale ancienne gare Fumal

Fumal, la Station, carte postale v. 1910 dans VILKEN, R., Hannut et sa région au début du siècle, Hannut, R. Vilken,



Fig. 86 - Carte postale train à la sortie du tunnel de Huccorgne

FUNKEN, D. et LAMBY, C., Histoire du chemin de fer Landen – Statte, Liège, G.T.H. asbl, 1990.

La concurrence route – chemin de fer est rude. Dès 1853 les priorités sont accordées, dans les budgets investis par l'état, au transport ferré et le programme routier, entamé en 1830, est abandonné. L'apogée du rail ce sera pour le début du 20^e siècle, lorsque le vicinal, le petit chemin de fer, confèrera au royaume le réseau ferré le plus dense du monde. Nous aborderons l'avènement du vicinal dans la période suivante.

Le quartier de la gare

Les impératifs techniques du chemin de fer le font systématiquement contourner les centres villageois anciens établis sur les versants aux pentes marquées. La gare est donc éloignée du cœur du village puisque la ligne est localisée en fond de vallée, en bordure des anciens prés de fauche jadis jalousement protégés de l'urbanisation. L'arrivée du train engendre la création d'un nouveau quartier autour des gares les plus fréquentées. C'est particulièrement le cas à Moha

où le passage du train a fait descendre le centre de gravité de l'ancienne commune des versants aux rives de la Mehaigne, à proximité de la gare. Les industries de la vallée mosane d'un côté et, de l'autre, les carrières en plein développement ont fait de la gare un point de passage obligé pour de nombreux navetteurs habitant au village mais travaillant ailleurs. Ce nouveau quartier se démarque du centre ancien par sa morphologie et l'importance de ses secteurs commerciaux et horeca. Avant de prendre le train il faut se ravitailler et, au retour, une halte dans l'un des nombreux cabarets du quartier est une pratique courante.



Fig. 87 - Huccorgne, quartier de la gare
VERSTRAETEN J, 2019

Industrialisation des campagnes

Le développement des cultures industrielles, surtout à partir de 1850, renforce le poids de la Hesbaye dans la production agricole du pays. Même avec des transports modernisés, le coût du transbordement des pondéreux reste élevé. Les industriels de l'époque voient alors l'intérêt de traiter les matières premières le plus près possible de leur lieu de production. Mais les machines à vapeur qui équipent les usines depuis le début du siècle réclament du charbon en quantité. Les processus de fabrication font intervenir d'autres matières premières que les produits agricoles fournis par les campagnes hesbignonnes. C'est notamment le cas de la chaux qui sert à purifier le sucre de betterave. Mais sur le plateau, point de houille, ni de calcaire. La localisation d'une sucrerie est ainsi dictée à la fois par la proximité des champs de betterave et celle d'une ligne de chemin de fer (plus tard, de vicinal). Le train apporte les compléments de matière première indispensables à la transformation de la betterave et exporte le sucre produit. Une sucrerie existe déjà à Braives en 1872 et une râperie à Hannêche en 1871. La sucrerie traite les betteraves sucrières produites par les exploitants de Braives et de Latinne. L'une comme l'autre ne se développeront qu'avec l'arrivée du transport ferré : en 1875, pour la ligne 127, à Braives ; en 1909, pour le vicinal, à Hannêche. Avennes, également desservi par le train qui passe à Braives, s'équipe d'une sucrerie et d'une confiterie en 1886.



Fig. 88 - Carte postale sucrerie de Braives

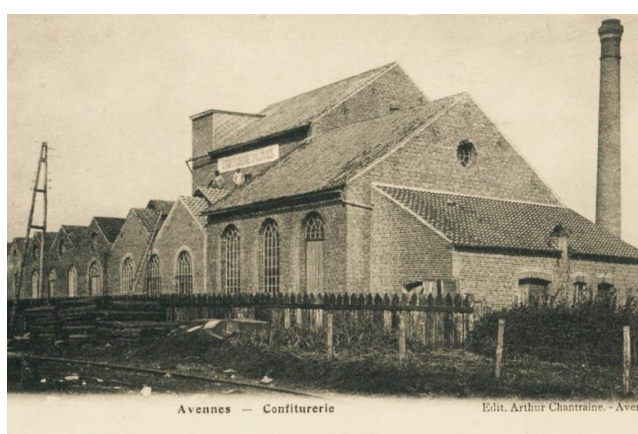


Fig. 89 - Carte postale confiterie Avennes

Pour les deux cartes postales : dans VILKEN, R., Hannut et sa région au début du siècle, Hannut, R. Vilken, 1995.

D'une manière générale, tous les villages du parc qui ont été connectés au réseau ferré ont connu une phase d'industrialisation à la fin du 19^e siècle ou au début du 20^e siècle. Les villages du plateau se sont tournés vers le secteur agro-alimentaire, ceux de la vallée de la Meuse, dans sa traversée des calcaires du carbonifère, ont connu un développement de leurs carrières. Dans les villages du plateau comme Avennes et Braives un habitat ouvrier marque l'espace bâti, mais sans commune mesure avec ce qu'on peut voir dans les villages de la vallée mosane. L'industrie sucrière et plus globalement agro-alimentaire emploie une main-d'œuvre importante (tant à Avennes qu'à Braives les sucreries ont besoin de 100 à 200 personnes, hommes, femmes et enfants) mais uniquement en saison. L'introduction de la betterave sucrière dans le train des cultures a allongé la période des travaux agricoles puisque sa récolte se prolonge jusqu'à la fin de l'automne. Avec la pomme de terre, elle fait partie des cultures sarclées qui demandent un travail manuel très important (binage et sarclage) juste après la germination des plants. Cette activité, très mal payée, a souvent été prise en charge par des saisonniers flamands que la pauvreté des Flandres a poussés à accepter des conditions de travail que les Wallons refusaient. En octobre-novembre arrive la récolte qui se fait aussi à la main. Puis, tous les travaux de manutention à la sucrerie. En réalité, les industries agro-alimentaires du plateau ont créé peu d'emplois ouvriers à temps plein. Elles ont surtout occupé les ouvriers agricoles durant les périodes où jadis les travaux des champs étaient terminés.

Néanmoins, à l'opposé des villages où la croissance démographique se tasse entre 1846 et 1910 — Marneffe avait gagné plus de 300 habitants entre 1806 et 1846, le village en voit arriver moins d'une centaine entre 1846 et 1910 —, ceux qui se sont industrialisés connaissent une croissance soutenue, qui parfois s'accélère. La population de Braives était passée de 579 habitants en 1806, à 769 en 1846. En 1910 elle culmine à 1263 habitants. Jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, la betterave a fourni les emplois qui ont évité aux villageois de devoir quitter la campagne. Dans l'habitat, cette coexistence entre emplois agricole et industriel peut encore se percevoir dans l'architecture des petites maisons construites à l'époque. Une petite étable en appentis est adjointe au modeste volume principal dédié à la résidence. La maison est prolongée par un terrain de quelques ares où, autrefois, le potager avait la part belle.

Une société villageoise qui se diversifie

L'amélioration des voies de communication, nous venons d'en parler, a des effets stimulants sur l'industrie mais aussi sur le commerce. Depuis 1850, on assiste à une transformation profonde du monde rural. Les paysans tournent le dos à l'économie largement autarcique, qui prévalait encore dans les campagnes durant l'Ancien Régime, pour tenter de trouver une place dans l'économie de marché en plein développement. S'il y a beaucoup d'appelés, il y a peu d'élus. Ceux qui réussissent leur conversion se comptent par rapport à ceux qui sont souvent contraints d'abandonner le monde agricole.

Cette nouvelle classe ouvrière qui apparaît dans les campagnes à la fin du 19^e siècle ne fait plus partie du monde agricole et ne produit donc plus qu'une petite partie de son alimentation. Les villages s'équipent de toute une série de commerces qui répondent aux demandes de cette nouvelle clientèle. C'est souvent sur le trajet de la gare, le plus fréquenté, que l'on va retrouver la plus grande densité de commerces villageois. C'est là aussi que se concentrent souvent les hauts-lieux de la vie sociale que sont les cabarets de l'époque.

Un village qui s'équipe et un contrôle social qui se renforce

Avec une population deux à trois fois plus nombreuse dans un village qui ne s'est pas agrandi mais s'est densifié, le vivre ensemble de la société paysanne se trouve complètement bouleversé. L'église et l'aristocratie qui régulaient la vie de la communauté sous l'Ancien Régime ont vu leur pouvoir s'affaiblir, surtout dans les villages en forte croissance touchés par l'industrialisation. Avec l'indépendance de la Belgique, l'Etat, gouverné par une bourgeoisie libérale laïque, établit son administration sur les villes et les campagnes. Autrefois encadré par sa paroisse, le paysan appartient désormais à la commune dans laquelle il réside. Le nouveau pouvoir fait construire une maison communale dans chaque village. Elle devient le nouveau centre décisionnel de la commune et le symbole du pouvoir de l'Etat. On lui adjoint une école primaire communale, ouverte à tous les enfants.



Fig. 90 - Burdinne, maison communale -
VERSTRAETEN J., 2019



Fig. 91 - Marneffe, carte postale école communale
carte postale v. 1910 dans VILKEN, R., Hannut et sa
région au début du siècle, Hannut, R. Vilken, 1995.



Fig. 92 - Latinne, l'Eden-café, carte postale v. 1910
dans VILKEN, R., Hannut et sa région au début du siècle,
Hannut, R. Vilken, 1995.



Fig. 93 - Avennes, carte postale villa v. 1910 dans VILKEN,
R., Hannut et sa région au début du siècle, Hannut, R.
Vilken, 1995

Mais les catholiques, rejetés dans l'opposition depuis l'indépendance, réorganisent leurs forces et remportent les élections en 1870. Soutenue par les évêchés, l'Eglise réaffirme son pouvoir face à l'administration laïque. Des écoles catholiques rénovées font leur retour dans les villages où elles commencent à concurrencer l'enseignement officiel. La rivalité culminera avec la guerre scolaire de la fin du siècle. Mais les marques les plus emblématiques de cette « rechristianisation » des campagnes sont, sans conteste, toutes les églises monumentales qui sont construites à cette époque. Alléguant d'un nombre décuplé de paroissiens qui doivent parfois assister à la messe dehors tant les églises traditionnelles sont exiguës, les évêchés commanditent de nouveaux lieux de culte. Pour réaffirmer le pouvoir religieux sur la communauté, le clocher doit dominer le paysage villageois. Faisant souvent fi de considérations patrimoniales, des églises anciennes sont rasées et remplacées par de nouveaux édifices au volume décuplé. On empiète sur l'ancienne nécropole qui de toute manière vit ses dernières heures depuis que la politique hygiéniste a « expulsé » les



Fig. 94 - Carte postale église ancienne Huccorgne,
Coll. VERSTRAETEN J.



Fig. 95 - Huccorgne, nouvelle église
VERSTRAETEN J., 2019

morts dans un nouveau cimetière en périphérie du village. Si le site de l'église primitive s'avère trop exigu, on tente de remettre « l'église au milieu du village ». Elle s'approche de la place communale et la hauteur de son clocher dame le pion au fronton de la maison communale qu'ornent le blason et le drapeau de l'Etat.



Fig. 96 - Plan français Braives avec ancienne église et cimetière

Extrait de: DE SPIEGELER P. Et GEMIS Ph., *Quand la Wallonie était française, plans par masses de cultures, 1802-1808, Tome 2 - Province de Liège, Namur, SPW, 2018*

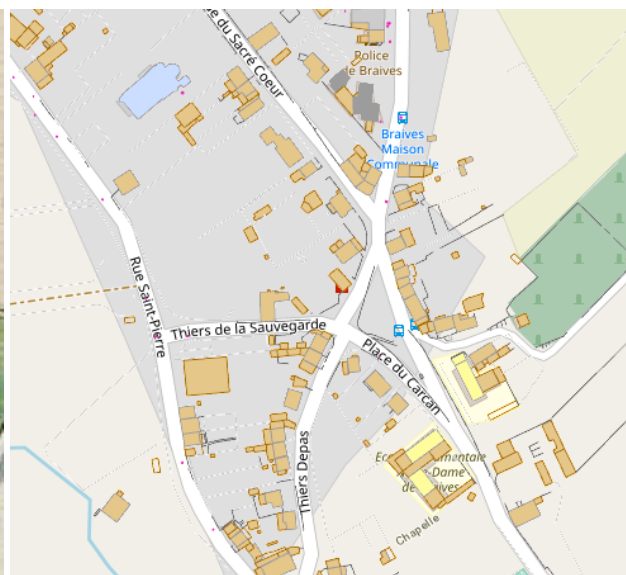


Fig. 97 - Braives extrait du PICC de Wallonie © SPW
<http://geoportail.wallonie.be>

L'encadrement de la vie sociale est également empreint des rivalités confessionnelles du temps. Chacun y va de sa politique pour réguler la vie de la communauté en plein chamboulement. Il faut freiner les influences néfastes de la ville qui gagnent les campagnes. Il faut encadrer la vie des habitants particulièrement durant leurs moments d'oisiveté. Ici on verra se créer une fanfare « Le Progrès », là une chorale catholique, une troupe de théâtre paroissiale, un cercle catholique, une maison du peuple, un « Football Club », ... Le maintien de la population dans son cadre rural est le credo de nombreux hommes politiques du moment, particulièrement dans la sphère catholique. Mais cela n'aura qu'un temps. La civilisation rurale vient d'atteindre son apogée dans des campagnes remplies comme jamais, comme jamais plus...

EFFRITEMENTS DE LA RURALITÉ (1880 – 1950)

A partir de 1880, on peut affirmer que les campagnes ont tourné le dos à l'isolement qui avait été leur lot durant des siècles. « Encellulé » dans sa paroisse, le paysan n'avait le plus souvent comme horizon que les limites du finage villageois. Au mieux, et pour les plus privilégiés d'entre eux, de temps à autre, une visite au marché voisin les ouvrait aux réalités d'un autre monde, celui des villes. Le confinement des campagnes s'estompe avec les progrès de la mobilité. L'échelle spatiale des villages s'élargit, ils deviennent les pions d'un échiquier régional dont les villes constituent les pôles majeurs. Le mouvement est lancé, il est inéluctable. Les campagnes vivent leurs dernières heures d'autonomie, la ville est en train de placer ses pions.

La crise du blé

La révolution de la mobilité qui avait concouru à l'essor de l'agriculture et plus globalement de tout le monde rural jusqu'en cette fin du 19^e siècle, va provoquer son effritement. Le développement accéléré du chemin de fer ne touche pas que l'Europe. Il permet également aux fermiers du « Nouveau Monde » d'exporter leurs céréales vers les ports atlantiques. Là, dès 1880, des cargos à vapeur, moins gourmands en charbon que leur prédécesseurs et donc capables d'embarquer plus de fret, transportent les blés américains à bon compte vers l'Europe. Leur faible coût de production

associé à un transport bon marché en fait des concurrents redoutables. Les producteurs européens ne parviennent pas à les concurrencer. Le cours du blé s'effondre, la crise s'installe.

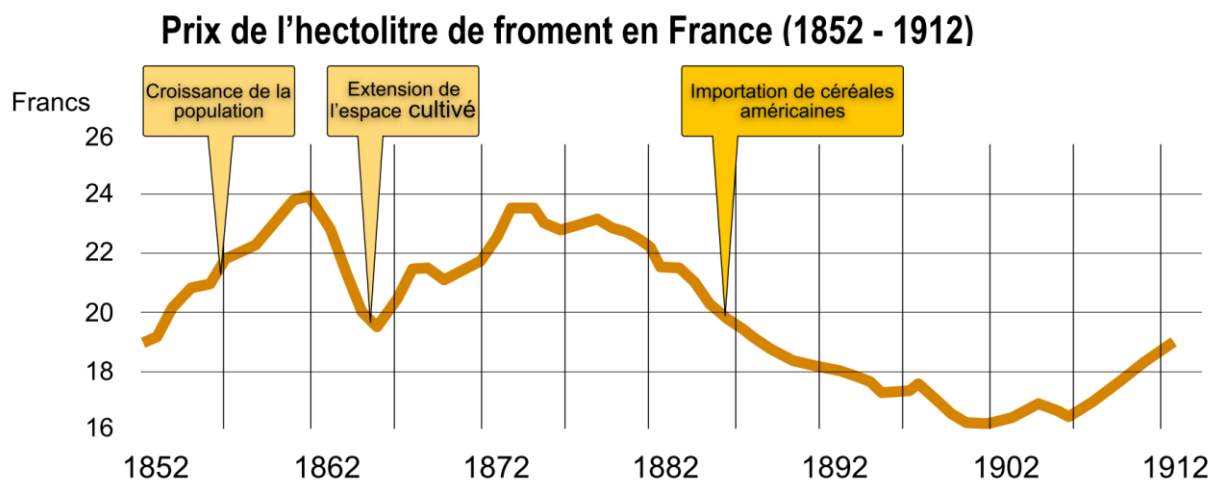


Fig. 98 - Graphique cours du blé

D'après: Georges DUBY et Armand WALLON, *Histoire de la France rurale*, Tome 3, *Apogée et crise de la civilisation paysanne de 1789 à 1914*, Paris, Seuil, 1976



Fig. 99 - Oregon, culture attelée mécanisée

Dwight Misner aux guides de ses 6 lignes de 6 chevaux pour le hersage et l'ensemencement de son champ de blé dans l'Est de l'Oregon (1915) <http://hippotease.free.fr>



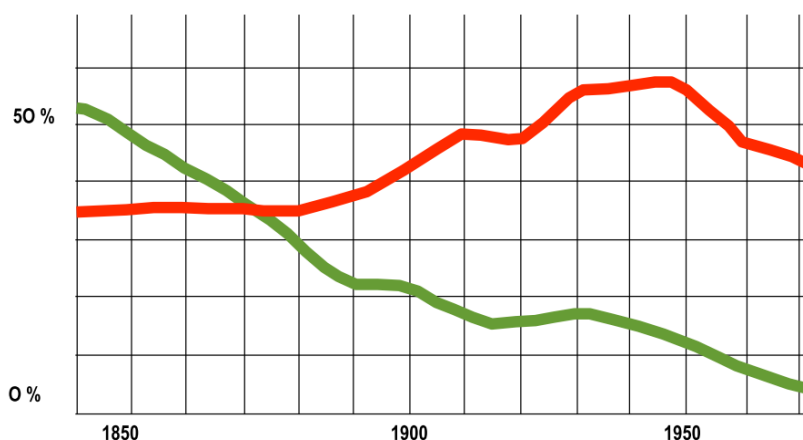
Fig. 100 - Anvers, cargos à vapeur déchargement des steamers v. 1905, carte postale, <https://www.fortunapost.com>

Partout en Europe, où les conditions de production ne permettent pas de cultiver des céréales à un prix concurrentiel par rapport aux blés importés, les faillites se multiplient. Des milliers de paysans quittent les campagnes et viennent grossir les rangs des ouvriers que les entreprises industrielles réclament à grands cris. La crise du blé accélère la conversion des manouvriers en ouvriers d'industrie.

Fig. 101 - Graphique de l'évolution de la population active entre 1846 et 1980 en Belgique

Belgique, évolution de la population active, dans, BRUNEEL, C. et al., *Hesbaye brabançonne et Pays de Hannut, Architecture rurale de Wallonie*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1989.

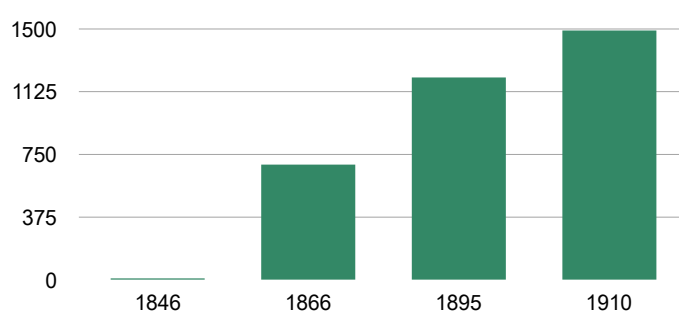
Population active agricole
Population active industrielle



Une fois de plus, la Hesbaye résiste à la tourmente. La richesse de ses limons et la taille de ses grosses exploitations atténuent les effets de cette première offensive de la mondialisation. Pour faire face à la concurrence, il faut néanmoins s'adapter et abaisser ses coûts de production. On abandonne le « tout au blé » qui avait apporté des bénéfices plantureux avant 1880, au moment où le cours de la céréale était en hausse constante. On diversifie et on améliore les techniques culturales. Mais les nouvelles orientations agricoles demandent des capitaux et une capacité d'innovation que les petits agriculteurs n'ont pas. Comme leurs ancêtres l'avaient fait au 18^e siècle, les censiers de la fin du 19^e siècle relèvent le défi de la spécialisation de leurs productions et de l'inscription de leurs entreprises dans une économie de marché qui commence à se mondialiser.

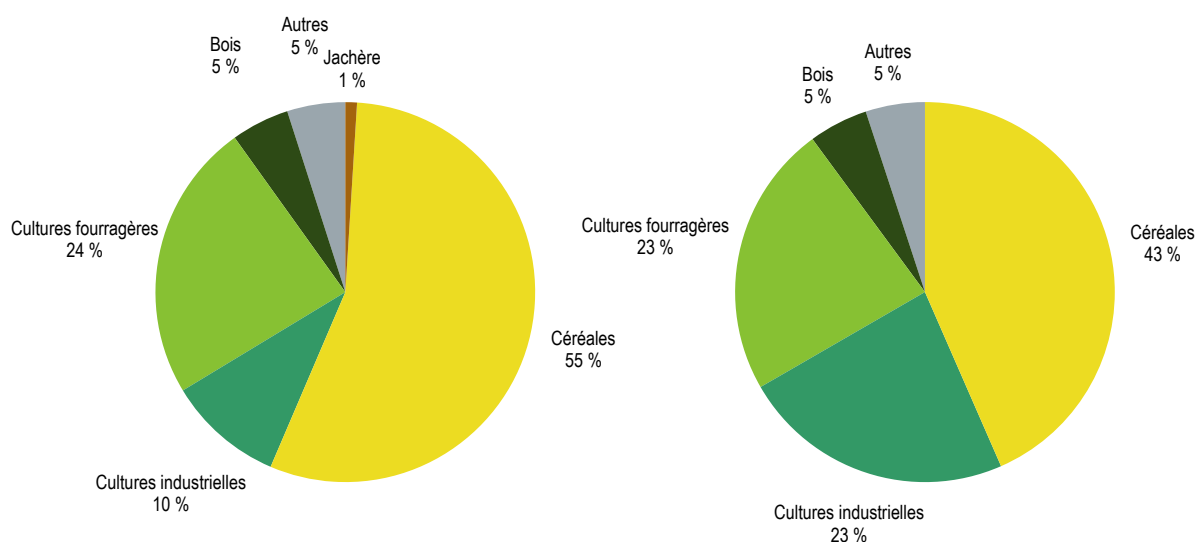
Les agriculteurs accordent une place de plus en plus grande aux cultures industrielles et particulièrement à celle de la betterave sucrière. Elles lient de cette manière leur destinée à l'industrie et au commerce qui dictent de plus en plus leurs règles en fixant les cours des matières premières.

Canton de Hannut, évolution de la superficie dévolue à la betterave sucrière (en ha)



D'après : BRUNEEL C. et al., *Hesbaye brabançonne et Pays de Hannut, Architecture rurale de Wallonie*, Liège Pierre Mardaga éditeur, 1989

Canton de Hannut, affectation des sols en 1846 et en 1910



D'après : BRUNEEL C. et al., *Hesbaye brabançonne et Pays de Hannut, Architecture rurale de Wallonie*, Liège Pierre Mardaga éditeur, 1989

Si les cultures industrielles s'avèrent une alternative séduisante aux céréales, leur production est coûteuse en main d'œuvre saisonnière. Or la crise est en train de détourner du monde agricole une part notable de la population active attirée par les salaires plus élevés de l'industrie. Dans le même temps, la population, en croissance dans les bassins industriels, voit ses revenus s'élever, ce qui accroît la demande en produits agricoles et stimule les marchés. Mais ce qui se qu'on attend surtout ce sont des produits bon marché. Les agriculteurs sont alors contraints d'augmenter les rendements coûte que coûte.

Une agriculture qui se spécialise et se mécanise

Les sciences et les techniques viennent à la rescousse des agriculteurs en pleine conversion. Mais l'adoption des innovations requiert des capitaux importants que seuls les gros exploitants détiennent. C'est dans leurs fermes que les premiers engrais de synthèse produits par l'industrie chimique seront utilisés. Pour compenser le coût et la raréfaction de la main-d'œuvre, les censeurs investissent dans les premières machines qui leur permettent d'abaisser les coûts de production. Si des prototypes artisanaux font déjà leur apparition en Angleterre dans la première moitié du 19^e siècle, c'est à des industriels américains que l'on doit la mise au point des machines et leur production à grande échelle.

Dès 1851, Mc Cormick perfectionne des prototypes anglais et invente la moissonneuse (barre faucheuse). En 1881, il invente la moissonneuse-lieuse qui non seulement fauche les céréales mais automatise le liage des javelles. Dans la foulée, naîtra la moissonneuse-batteuse tractée par des attelages de 20 à 30 mules. En 1900, deux tiers du blé californien sont récoltés à l'aide de ce nouveau procédé. Une machine moissonne jusqu'à 15 ha par jour. En 1890, on remplace les attelages par les premières locomobiles à vapeur.

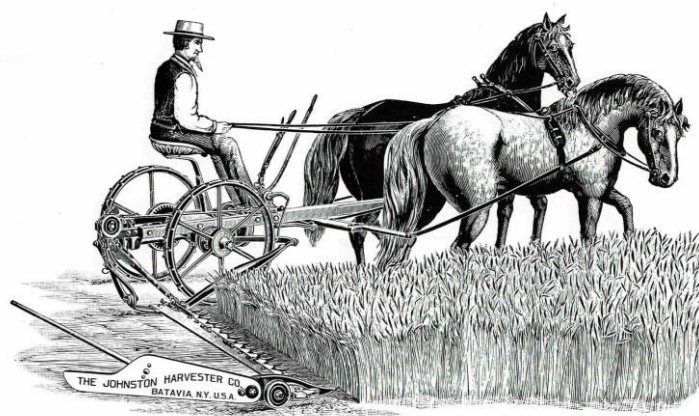


Fig. 102 - Barre-faucheuse Johnstons, v. 1900, dans PANIER, C., *Entre les foins et les moissons*, Marloie, Société royale Le Cheval de trait ardennais, 1984

Toutes ces innovations techniques font rêver les censeurs hesbignons. Ils investissent les premiers dans ces nouvelles machines qui leur permettent de faire des économies de main-d'œuvre. Les capitaux dont ils disposent, parfois au prix d'emprunts coûteux, et la superficie de leurs exploitations rendent les investissements rentables. Quand on cultive plus de 100 hectares, la mécanisation des différentes opérations culturales augmente considérablement la productivité. Mais pour que l'usage de la machine soit optimal il faut qu'elle puisse travailler longtemps. Avant qu'elle ne puisse être totalement opérationnelle, les nombreux réglages qu'elle implique sa mise en œuvre prennent du temps. De même, tous ses déplacements sont lents et constituent des pertes de temps qui atténuent ses performances. Une fois encore les héritages de l'Ancien Régime donnent une longueur d'avance aux censes par rapport aux petites exploitations qui ont émergé durant le 19^e siècle. Le finage censier est peu dispersé. En général tous les champs sont rassemblés autour du siège d'exploitation. Le censier pratique un assolement qui lui est propre, indépendant de l'assolement villageois. En cette fin du 19^e siècle, les censes monopolisent encore souvent plus du trois quarts des terres. Autre avantage décisif pour la mécanisation, la grandeur des parcelles. Sur les plans cadastraux de l'époque, on perçoit une opposition nette entre des zones au parcellaire très fragmenté et d'autres au parcellaire compact formé de parcelles de plusieurs hectares parfois. Les petites parcelles en lanières (15 à 20 fois plus longues que larges) se sont multipliées durant le 19^e siècle dans les exploitations familiales. A la mort d'un laboureur, tous ses enfants héritent et chaque parcelle est divisée au prorata du nombre d'héritiers. Sous l'Ancien Régime, lorsqu'un censier décédait, l'abbaye ou la seigneurie désignait un nouveau censier, souvent fils aîné du précédent. Il n'y avait pas de partage des parcelles. Cette pratique s'est poursuivie durant tout le 19^e siècle de manière à préserver le patrimoine foncier des familles propriétaires.

Fig. 103 – Plan cadastral, Lens St Remy (1900) – [voir annexes](#)

Néanmoins, les campagnes hesbignonnes ne sont pas celles du Middle West. Les rendements à l'hectare sont plus élevés, les céréales plus hautes et on en récolte non seulement les épis mais aussi les pailles. Il faudra donc attendre 1938 pour voir une moissonneuse-batteuse moto-mécanisée entrer en action en Hesbaye. En attendant la moissonneuse-batteuse, on investit dans des batteuses mues par des locomobiles à vapeur. Dès 1880 on en recense pratiquement 7.000 dans les provinces de Brabant, de Liège et de Luxembourg. Au même moment, les barre-faucheuses et les moissonneuses-lieuses se généralisent dans toutes les grosses exploitations. Là pas besoin de vapeur pour faire fonctionner la machine mais des chevaux robustes capables de tracter de lourds engins entièrement métalliques. La rotation des roues est le moteur qui entraîne les pignons et les engrenages actionnant les mécanismes.



Fig. 104 - Moissonneuse-lieuse attelée à un cheval de trait, Ardenne v. 1950 réf. perdue

Les « colosses » de la Mehaigne

Dès le milieu du 19^e siècle, le besoin en chevaux de trait plus performants se fait sentir. Dès 1850, le gouvernement prend une série de mesures destinées à améliorer l'élevage chevalin. On croise des races indigènes avec des étalons anglais et allemands. C'est un échec, ils ne s'acclimatent pas aux campagnes wallonnes et ne répondent aux besoins ni de l'agriculture, ni des transports. On abandonne l'importation de chevaux étrangers et on procède à une sélection des meilleurs individus au sein de la race indigène. En 1886, avec la création de la Société du Cheval de Trait Belge, encouragée par le Ministère de l'Agriculture, un inventaire complet recense les meilleurs chevaux dans le stud-book du Cheval de Trait Belge. Les étalons et les juments issus de cette sélection trusent les prix dans les concours de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. Rêve d'Or, Câlène II et Spirou, issus des élevages wallons, remportent les médailles d'or du Concours de Paris en 1900. Leurs descendants sont exportés dans le monde entier.

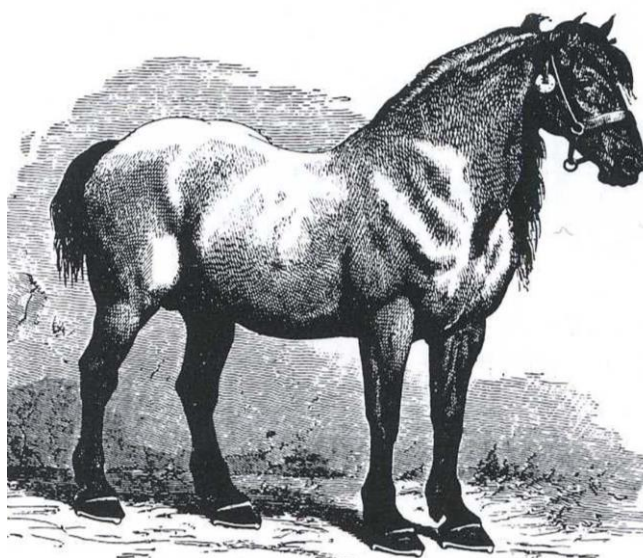


Fig. 105 - Le colosse de la Mehaigne, gravure v. 1900, coll. VERSTRAETEN J.



Fig. 106 - Photo grande attelée

Hainaut? Brabant? Ou Hesbaye?, grande attelée tractant un chariot de betteraves de 4 tonnes, v. 1930

dans MAVRE, M., *Attelages & attelées*, Paris, Campagne & Compagnie GFA Editions, 2011

Avec leurs confrères du Hainaut et du Brabant, les censiens de Hesbaye se sont également lancés dans la compétition. C'est d'ailleurs en croisant les chevaux de la région d'Eghezée qualifiés de « colosses » de la Meuse avec ceux de la vallée de la Dendre et du Pays de Nivelles que l'on va créer le cheval de trait belge actuel. Leur morphologie est tout à fait adaptée aux terres grasses et aux chemins boueux de Hesbaye. « Ce sont de fortes bêtes d'une hauteur au garrot d'environ 1,70 m, près de terre avec une puissante musculature sur un squelette énorme. Elles pèsent le plus souvent entre 700 et 900 kg. »⁵ Chaque cense dispose d'un « haras » d'une vingtaine de chevaux et d'autant de poulains. Le soin apporté à la construction ou à la modernisation des écuries à cette époque montre combien le cheval de trait compte pour les censiens. C'est souvent à la qualité de ses juments et de ses étalons et aux prix qu'ils remportent dans les concours que se mesure le prestige d'un censeur. Il confie les soins de ses champions à des garçons d'écurie qui s'occupent à demeure de 4 à 5 chevaux. Ils vivent en totale symbiose avec les chevaux dont ils ont la garde, allant parfois jusqu'à partager leurs nuits avec leurs protégés en dormant dans un lit sommaire fixé au plafond de l'écurie au-dessus des stalles. Les petits paysans n'ont jamais eu les moyens d'acquérir des chevaux. Quand ils en ont impérativement besoin, ils en louent dans les grandes exploitations. En dehors de ces périodes d'exception, ils continuent à utiliser leurs bovins comme animaux de trait.



Fig. 107 - Photos lit de garçon d'écurie

Extrait de: PAYE-BOURGEOIS J., *Hesbaye, terre méconnue*, Namur, Wesmael - Charlier, 1979, p. 89

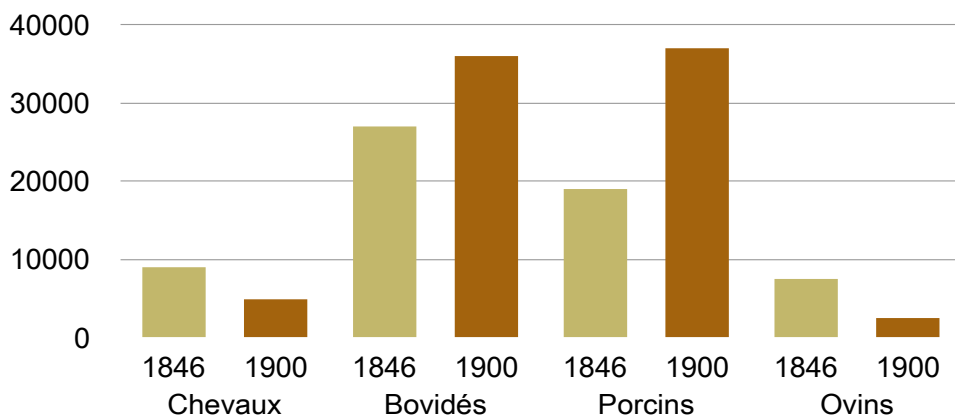
Un élevage spécialisé

Les progrès accomplis dans la sélection des races chevalines touchent également l'ensemble de l'élevage. La crise du blé engendre un nouvel intérêt pour l'élevage d'autant que la demande en produits laitiers et en viande ne fait qu'augmenter sur les marchés urbains. Ce sont les bovins et les porcins qui sont les grands bénéficiaires du développement de cet élevage spécialisé. L'élevage des moutons s'affaiblit considérablement, comme partout en Wallonie. Les laines importées d'Australie et de Nouvelle-Zélande sont de meilleure qualité et moins chères. Les possibilités de faire pâturer les champs après les récoltes se sont fortement amenuisées avec la modification des assolements et l'abrogation de la vaine pâture dès le début du 19^e siècle. Dans le même temps, les surfaces

⁵ BRUNEEL 1989

consacrées aux betteraves sucrières et aux cultures fourragères n'ont fait qu'augmenter. Les collets et les pulpes des betteraves fournissent une alimentation abondante et bon marché pour l'engraissement du bétail. L'augmentation du nombre de têtes de bétail est générale, elle est plus le fait des petites exploitations que des censés. L'architecture de toutes les petites fermes familiales de l'époque associe systématiquement au logis une étable et plusieurs petits rangs à cochons.

Canton de Hannut, nombre de têtes de bétail en 1846 et en 1910



D'après : BRUNEEL C. et al., Hesbaye brabançonne et Pays de Hannut, Architecture rurale de Wallonie, Liège Pierre Mardaga éditeur, 1989

L'amélioration des communications entre les villages de la Meuhaigne et de la Burdinale et les villes proches permet aux petits exploitants familiaux de venir vendre régulièrement leurs produits sur les marchés de Huy et Hannut. Ce sont le plus souvent les femmes qui prennent en charge l'élevage familial ainsi que la commercialisation de ses produits auxquels elles associent, selon la saison, des légumes et des fruits de leur potager. Le développement de cette agriculture familiale, qui avait émergé juste avant la crise du blé, s'intensifie et se spécialise dans l'approvisionnement des villes en produits frais au cours de cette seconde moitié du 19^e siècle. Elle sera remise en cause à partir des années 1950 avec le développement de l'industrie agro-alimentaire et les normes qui seront imposées par la Communauté Européenne. En attendant, les revenus de la famille se dédoublent : à la paie du mari qui travaille en usine ou dans les carrières s'ajoutent les bénéfices des ventes effectuées au marché par son épouse. Les enfants constituent la main-d'œuvre auxiliaire de la ferme lorsqu'ils ne sont pas à l'école.

L'essor de l'élevage spécialisé est soutenu par l'évolution des techniques de conservation des produits qui se modernisent à la fin du 19^e siècle. Mettons d'abord en exergue la pasteurisation inventée par Louis Pasteur en 1862 et appliquée aux produits laitiers dès 1886 par un chimiste allemand, Frantz von Soxhlet. A la même époque, les premiers frigos font leur apparition. Au début du 20^e siècle, leur usage commencera à se généraliser grâce à l'installation des premiers réseaux d'énergie électrique.

La naissance d'un nouveau paysage

Durant les deux décennies qui précèdent la Première Guerre mondiale on assiste à une transformation profonde de l'agriculture hesbignonne confrontée aux premiers assauts de la mondialisation. Sa mutation est singulière par rapport aux régions du sud du sillon wallon qui ne doivent leur salut qu'à une conversion quasi totale à l'élevage. Elle est cependant similaire à ce qui se passe sur tout le plateau limoneux. Le potentiel agronomique du plateau, combiné aux structures agraires héritées de l'Ancien Régime, nous l'avons vu, conduit les agriculteurs hesbignons à opter pour une agriculture mixte associant grandes cultures et élevage spécialisé. Ces nouveaux choix transforment les paysages tant au sein de l'espace bâti que dans l'espace agricole.

Le village s'est densifié et son habitat est largement dominé par des bâtiments en brique récemment construits. Il est habité par une population très nombreuse (dont les effectifs ne seront dépassés qu'après l'an 2000). L'activité agricole

concerne une part considérable de la communauté villageoise, les fermes actives n'ont jamais été si nombreuses au sein du village. Une multitude de petites fermes familiales sont venues étoffer le bâti agricole dont les censes occupent toujours le sommet de la hiérarchie. La densification s'est faite au détriment de prés-vergers de l'époque traditionnelle qui sont en régression. Le village est identifiable grâce à son église agrandie ou renouvelée qui domine le paysage bâti. A côté de ses nombreuses fermes, l'espace villageois regroupe un bâti qui s'est diversifié : maisons ouvrières, maisons d'employés, premières villas, château d'industrie, usines, maison communale, écoles, commerces, cabarets, gare, ... témoignage d'une transformation profonde de la ruralité.

Le finage porte en lui les marques de la nouvelle agriculture qui se met en place. Les grandes parcelles monopolisées par les censes sont occupées pour un peu plus du tiers par les céréales, un peu moins des deux autres tiers sont voués aux cultures industrielles et fourragères en proportions quasi égales. Le pourtour du village commence timidement à s'orner d'une couronne de prairies artificielles qui accroissent les surfaces dévolues à l'élevage, jadis limitées aux prés-vergers inclus dans l'auréole villageoise. La clôture de fil, « la ronce artificielle » est venues remplacer la haie champêtre qui autrefois contraignait le bétail dans son pré voire l'empêchait d'y entrer avant la fenaison.

Le petit chemin de fer

Nous avons mis en évidence le rôle fondamental des chaussées et des lignes de chemin de fer dans le désenclavement des villages hesbignons dans la période 1850 – 1880. L'amélioration des connexions va se poursuivre dès 1885 avec la création de la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux et la construction des premières lignes vicinales. L'objectif poursuivi est de compléter le maillage ferré en reliant les lignes du grand chemin de fer entre elles par des voies vicinales. Si le vicinal est moins rapide et incapable d'embarquer des charges comparables à son grand frère le chemin de fer, il possède pas mal d'atouts pour l'usage qu'on veut lui donner. Il est léger, donc ses voies ne requièrent pas une résistance comparable à celles du train, les sections employées peuvent être plus fines, d'où économie. L'écartement du vicinal est d'un mètre, pour 1,435 m dans le cas du grand chemin de fer. L'emprise au sol d'une voie vicinale est donc moindre, l'assiette minimale requise est limitée à 2 m alors qu'elle est de 2,835 m pour le train. Autre avantage, le rayon de courbure minimal passe de 180 m pour le grand chemin de fer à 50 m pour le petit. Et enfin, le vicinal peut franchir des pentes jusqu'à 5 % alors que le train est limité à 1,7 %.



Fig. 108 - Photo vicinal Huccorgne



Fig. 109 - Photos vicinal Bierwart

Pour les deux cartes postales : carte postale v. 1910 dans VILKEN, R., Hannut et sa région au début du siècle, Hannut, R. Vilken, 1995

Les caractéristiques techniques du vicinal vont permettre la pose de ses voies là où le grand chemin de fer ne peut pas passer. Dans le territoire du parc, dès 1905 une première ligne est construite entre la gare de Statte (sur la ligne de chemin de fer Liège – Namur) et Vinalmont. Le vicinal longe d'abord la chaussée de Hannut puis, lorsque la pente devient trop forte, effectue une série de lacets pour franchir le dernier escarpement avant d'atteindre le plateau. Là, en tenant la même courbe de niveau, il se prolonge vers Villers-le-Bouillet. En 1909, un embranchement est créé depuis Vinalmont pour joindre Burdinne en suivant la vallée de la Burdinale. Entre le plateau de Vinalmont et son entrée dans la Burdinale, en amont de Huccorgne, le vicinal longe une nouvelle fois la chaussée de Hannut avant de bifurquer vers le sud dans la vallée du Roua. Son passage va donner un coup de fouet à l'exploitation des carrières de calcaire du Roua qui jusque-là étaient contraintes d'exporter leur production par chariots. La ligne sinue ensuite pour plonger dans

la vallée de la Meuse pratiquement au confluent avec la Burdinale. Le plus dur est fait, reste à remonter tranquillement la vallée de la Burdinale et rejoindre la gare de Burdinne sur le plateau, à proximité de la chaussée de Namur à Hannut. Là, la jonction se fait avec deux autres lignes qui viennent d'être créées, la première venant Hannut via Wasseige, Meeffe et Acosse ; la seconde venant de Bierwart. Cette dernière est reliée à la ligne Eghezée – Wanze créée en 1908 pour assurer la liaison entre les râperies du plateau et la sucrerie de Wanze. Elle est établie sur un terre-plein parallèle à la chaussée qui va de Huy à Wavre.

Fig. 110 PNBM carte lignes ferroviaire et vicinale + chaussée – [voir annexes](#)

L'implantation de chacune de ces lignes a des effets stimulants sur les entreprises qu'elles desservent. Même si les créations de la laiterie et de la râperie d'Hannêche sont antérieures, l'arrivée du tram donne un coup de fouet à la production. C'est qu'on a oublié que le vicinal, l'ancêtre de nos bus TEC, est tout autant un transport de marchandises qu'un transport de voyageurs. La plupart des convois sont mixtes, certains sont exclusivement des convois marchands.

Si on peut attribuer le maintien d'un nombre important d'habitants à l'industrialisation qu'ont connue les villages desservis les premiers par le chemin de fer (Avennes, Braives), il faut également reconnaître le rôle du vicinal dans ce domaine. A la veille de la guerre de 1914 tous les villages du PNBM sont connectés aux réseaux ferrés, soit au chemin de fer, soit au vicinal. Depuis 1870, les ouvriers qui travaillent en dehors de leur village bénéficient d'un abonnement social qui réduit considérablement le poids du coût du transport. Ces mesures donnent naissance aux premiers navetteurs qui tout en habitant à la campagne, travaillent en ville. Bien d'autres les suivront, cinquante ans plus tard.

Si durant l'entre-deux-guerres le Trait Belge réalise encore de grands exploits, les années 1920 signent l'amorce de la motomécanisation de l'agriculture. Les premiers essais d'utilisation du tracteur équipé d'un moteur à explosion sont tentés vers 1910. Mais ces engins sont coûteux et peu fiables. De plus, on ne parvient à les utiliser qu'avec certains instruments comme les déchaumeuses qui ont été conçus pour eux. Les charrues et les moissonneuses-lieuses sont toujours tractées par des chevaux. Seules les très grosses fermes ont la capacité d'investir dans les nouvelles machines motomécanisées. Il faudra attendre le début des années 1950 pour voir le tracteur concurrencer réellement le cheval de trait et s'y substituer rapidement.

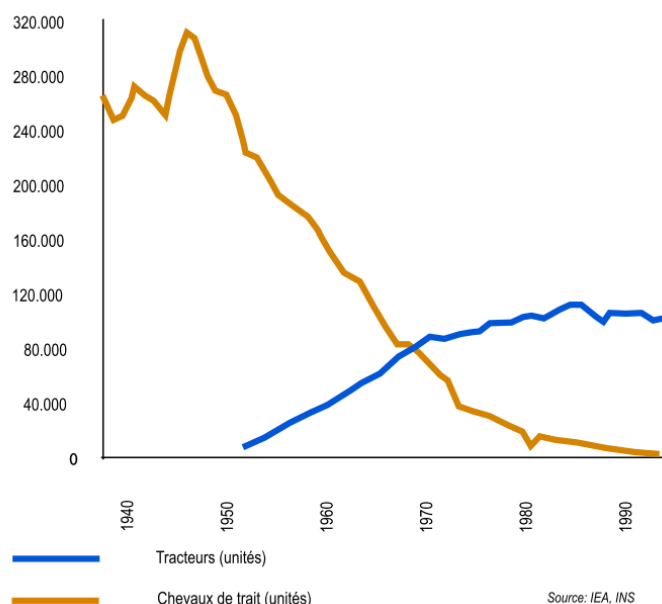


Fig. 111 - Belgique, évolution du nombre de chevaux de trait et de tracteurs

D'après Les recensements agricoles.

De nouveaux bouleversements s'annoncent...

La crise économique des années trente touche non seulement l'industrie mais aussi l'agriculture. Elle redonne un élan aux grosses exploitations qui avaient dû réduire la voilure à la fin du 19^e siècle à cause de l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre. Elles sont capables de se mécaniser contrairement aux fermes moyennes qui avaient repris une partie de leurs terres et connaissent de grosses difficultés en cette veille de seconde guerre mondiale. Ces dernières n'ont ni les capitaux pour investir dans des machines coûteuses, ni les surfaces pour les rentabiliser et, pour elles comme pour les autres, la main-d'œuvre est chère. Les petites exploitations se maintiennent, profitant des bras familiaux et du double revenu que leur assurent le salaire industriel du père et les revenus de la commercialisation de leurs productions. Mais leurs jours sont comptés...

L'industrie agro-alimentaire subit également les effets de la crise. Les petites unités de productions qui jadis s'éparpillaient dans les campagnes commencent à subir la loi de grands groupes qui sont en train d'étendre leur sphère d'influence. Dans le domaine du sucre, par exemple, c'est le cas des Raffineries Tirlémontoises. La sucrerie de Braives cesse ses activités en 1933. Elles sont reprises par la sucrerie de Wanze du groupe tirlémontois. La confiserie d'Avennes disparaît en 1935 et la râperie d'Hannêche survit jusqu'en 1958.

LES CARRIÈRES ET LEURS IMPACTS TERRITORIAUX

Couvrant plus de 300 hectares aujourd'hui, les carrières d'Huccorgne et surtout de Moha ont un impact considérable sur les paysages de la basse vallée de la Meuse. Et pourtant leur développement est récent au regard de l'histoire des campagnes dans lesquelles elles sont venues s'insérer. Leur exploitation industrielle ne commence réellement qu'à la fin du 19^e siècle lorsque les industries, en plein essor, réclament de plus en plus de matière première. La majorité de leurs clients appartiennent à des marchés éloignés. Elles ne pourront dès lors intensifier leurs activités qu'avec l'établissement du transport ferré dans la vallée, soit dans le dernier quart du 19^e siècle.



Fig. 112 - Moha, Les carrières, carte postale v. 1910 dans PPT Carmeuse



Fig. 113 - Moha, Carrières «La Meuse», carte postale v. 1910 dans PPT Carmeuse

Des pierres inscrites dans l'histoire rurale profonde

L'usage de la pierre est pourtant très ancien dans les campagnes de Hesbaye. Mais jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, il reste limité. La pétrification des bâtiments qui démarre timidement au 17^e siècle et s'accroît durant le 18^e siècle, donne lieu à l'ouverture d'une série de petites carrières partout où la roche est suffisamment cohérente pour en faire de la pierre à bâtir. Ce sont les affleurements rocheux mis au jour par l'érosion de la Meuse et de la Burdinale qui ont la faveur des bâtisseurs. En amont les grès et les quartzo-phyllades du Silurien fournissent de piètres moellons aux premières constructions en dur telles qu'on peut encore les voir tant à Fumal qu'à Marneffe ou Huccorgne. Plus en aval, les calcaires du Carbonifère donnent de bons moellons. Sur les coteaux de la Meuse, à Anthet par exemple, les grès du Houiller sont utilisés même si leur porosité atténue leur aptitude à bâtir des murs résistants. L'application régulière d'un badigeon à la chaux parvient à stopper les infiltrations d'eau pluviale tout en permettant au mur de laisser filtrer la vapeur d'eau produite à l'intérieur de la maison. Ces petites carrières exploitées artisanalement n'ont laissé que de modestes encoches dans les versants des vallées, rien de comparable avec les excavations des carrières industrielles. On en trouve une série jusqu'à Burdinne mais c'est surtout dans les calcaires de la vallée de la Fosseeroule et du Roua qu'elles se concentrent (voir inventaire dans article « *Carrières de calcaire de Héredia* »). Fréquemment cependant les moellons sont collectés directement dans les fondations du bâtiment ou dans son environnement immédiat et les vestiges du prélèvement ont disparu. La grande majorité des sites exploités reste confinée aux versants des vallées car exploiter les massifs en profondeur implique de pomper l'eau de la nappe phréatique. Avant l'arrivée des premières pompes à vapeur au 19^e siècle, l'obstacle était insurmontable et on s'attaquait à un autre affleurement proche.

Partout où les roches cohérentes manquent, les maisons à pans de bois subsisteront jusqu'à ce que l'industrialisation

de la production de briques (Fig 68), dans la seconde moitié du 19^e siècle, abaisse le coût de la pétrification. La faiblesse du transport charretier (moins de 2 tonnes par chariot soit moins d'un mètre cube de moellons) jusqu'au milieu du 19^e siècle explique la multiplication des petites entreprises, parfois plusieurs dans un même village. Elles disparaissent les unes après les autres dès 1850 incapables de rivaliser avec les carrières industrielles. C'est que l'exploitation à grande échelle exige des capitaux et des techniques dont les artisans ne disposaient pas.

Les carrières du Roua

Néanmoins, avant les développements de l'exploitation industrielle des calcaires carbonifères à Moha à la fin du 19^e siècle, les carrières du Roua ont connu un rayonnement considérable. C'est au calcaire de Vinalmont qu'elles doivent leur succès dès le début du 17^e siècle. Il fait partie des calcaires carbonifères du Viséen supérieur (V₂). C'est un calcaire à très haute teneur en carbonate de calcium, jusqu'à 98 %, ce qui convient particulièrement bien pour en faire de la chaux. Mais au Roua, l'épaisseur des bancs, souvent voisine de 2 m, et la compacité de la roche autorisant l'extraction de blocs de 3 à 4 m de long ont orienté l'exploitation vers la production de pierres à bâtir⁶. De plus, le calcaire de Vinalmont est non gélif et sa fine granulométrie « *permet de remarquables finesses de détail en sculpture* »⁷. Enfin contrairement à beaucoup de calcaire carbonifère qui foncent lorsqu'ils sont détremés, le calcaire de Vinalmont blanchit avec les intempéries. Ces qualités techniques et esthétiques exceptionnelles en ont fait un matériau de choix pour toute l'architecture régionale. Marié à la brique il est utilisé dans les encadrements des ouvertures des premiers bâtiments construits en dur au 17^e et surtout au 18^e siècle. Les linteaux bombés ou échancrés, les traverses sculptées, les piédroits moulurés et autres colonnes élancées qu'on a pu y tailler confèrent à nombre de fermes de cette époque un caractère patrimonial exceptionnel. Dès le 18^e siècle la renommée du calcaire de Vinalmont dépasse les frontières de la Meuse. En 1711 par exemple, seize chariots sont mobilisés pour transporter quatre colonnes de pierres constituées chacune de cinq à six tambours commandées par le curé de Lantin pour son église. Au 19^e siècle, la pierre du Roua connaît un essor remarquable. Elle est utilisée dans la cathédrale de Nimègue, dans l'église Pierre et Paul à Ostende, à la gare centrale d'Anvers, à l'université de Liège, ... Au début du 20^e siècle les carrières emploient jusqu'à 250 ouvriers. A ces carriers et tailleurs de pierre s'ajoutent les nombreux charretiers dont les attelages sont, encore à cette époque, le seul moyen de transport pour exporter la production. Il faut attendre 1907 pour que le vicinal venant de Statte via Vinalmont relie la vallée du Roua à la ligne ferroviaire Landen – Statte à hauteur de Huccorgne. Il permet aux carrières du Roua d'abaisser leurs coûts de transport. Dès les années cinquante, le camion se substitue à ce petit chemin de fer.

Des trois carrières qui exploiteront les calcaires de Vinalmont à la fin du 19^e siècle seule la société anonyme Carrière de Vinalmont (Société intégrée dans le groupe Renier natuursteen) est toujours en activité. Le village de Wanzoul quant à lui reste marqué par son passé carrier. C'est au sein du PNBM celui qui possède le plus de bâtiments en pierres. Il est vrai qu'il est implanté à la limite des calcaires carbonifères et des terrains du houiller mais sans doute faut-il aussi se rappeler que la majorité des ouvriers des carrières du Roua habitait Wanzoul. Ont-ils pu comme nombre de leurs confrères des sites carriers récupérer à bon compte les « chutes » des ateliers de taille en guise de moellons pour édifier leurs maisons ? C'est une hypothèse qui mériterait d'être approfondie pour comprendre pourquoi l'habitat ancien de Wanzoul se démarque à ce point des villages voisins à commencer par Vinalmont et Moha. L'abondance des petites maisons dans le parc immobilier villageois ancien rappelle également l'importance des ouvriers dans la population locale. Il est vrai que nombre d'entre eux exerçaient une double profession : ouvrier agricole à la belle saison, ouvrier carrier en dehors des travaux des champs. La majorité des anciennes petites fermes bordant toutes les rues du centre évoque cette dualité professionnelle. Un modeste noyau primitif en moellons calcaires se trouve amplifié par des extensions en briques qui font de la petite maison du manouvrier traditionnel (logis – étable) une petite ferme (logis-étable-grangette) familiale lors de l'embellie économique de la fin du 19^e siècle. L'essor des carrières n'y est pas étranger.

⁶ MATHY 1991

⁷ Ibidem

Des calcaires pourvoyeurs de chaux

Bien avant l'industrialisation du 19^e siècle, les calcaires servent également à produire de la chaux. La carte de Ferraris levée à la fin du 18^e siècle montre à ce propos un alignement de petites carrières dans la vallée du Roua au nord-est de Moha. La plupart sont associées à un four à chaux. Une série de « *Chaudfours* » sont également figurés entre Héron et Couthuin. Ces fours à chaux sont établis sur le plateau, au milieu des terres agricoles à l'écart des villages. C'est qu'à cette époque la chaux est avant tout utilisée comme amendement des terres de culture. Sa production s'opère dans de petits fours alimentés au bois ou le plus souvent au charbon gras exploité dans de petites houillères proches. La carte du 18^e siècle en mentionne deux à Antheit. La proximité des calcaires carbonifères riches en calcium et de veines de charbon du Houiller explique la concentration des fours à chaux dans cette zone limitée du PNBM. Plus à l'ouest, sur le plateau, on évoque des pratiques de « marnage » lorsque la craie est présente sous le limon. En creusant de petits puits, on extrait de la craie ou de la marne (argile carbonatée) qui est ensuite répandue sur les champs avant les labours. Toutes ces pratiques artisanales ne survivront pas à l'industrialisation.



Fig.114 - Vinalmont, les carrières de la vallée du Roua au 18^e siècle

Extrait de la carte de Cabinet des Pays-Bas Autrichiens, J. de Ferraris, 1770 1778
© Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles

Les révolutions des transports et de l'industrie révolutionnent les carrières

Dès la période française (1794-1815) la demande en pierres à bâtir et en gravier s'intensifie. La pétrification du bâti s'accélère et de nouvelles maisons en dur font leur apparition dans les villages pour faire face à la croissance démographique qui s'intensifie. Le réseau routier connaît une série d'améliorations qui réclament toujours plus de gravier, de moellons et de pierres de taille. Les chemins commencent à être empierrés et nombre de gués sont remplacés par des ponts. En attendant l'avènement du ciment (la première cimenterie n'apparaîtra en Belgique qu'en 1870) les mortiers sont toujours réalisés à base de chaux hydraulique dont la demande ne fait que croître. A cet usage s'ajoute l'emploi de lait de chaux dans les sucreries pour filtrer les impuretés contenues dans le sucre de betterave. Les premières unités de production de sucre de betterave avaient fait leur apparition durant le premier Empire (1804 – 1815) pour pallier la pénurie de sucre de canne que le blocus continental décrété par Napoléon 1^{er} empêchait d'arriver dans les ports du continent.

Ces nouveaux usages de la pierre annoncent la révolution des carrières qui débute réellement avec l'indépendance de la Belgique. La défaite du régime français à Waterloo propulse notre pays dans la sphère économique anglo-saxonne. Des investisseurs anglais voient dans notre pays de nouvelles opportunités financières. Dès 1817, John Cockerill inaugure son premier haut fourneau au coke à Seraing. Son innovation propulse le sillon charbonnier wallon dans la révolution industrielle. Les uns après les autres, les maîtres de forges abandonnent leurs fourneaux au charbon de bois localisés dans les vallées dévalant de l'Ardenne et délocalisent leurs usines dans le sillon Sambre-et-Meuse. La demande en charbon, en minerai de fer et ... en chaux explose. La chaux est un additif indispensable pour éliminer les impuretés de la fonte et pour déphosphorer et désulfurer l'acier afin d'en améliorer la résistance. Mais si les hauts fourneaux et les aciéries sont localisés dans le bassin houiller, le minerai de fer et la chaux en sont quasi absents. Le développement de la sidérurgie industrielle est donc tributaire de la modernisation des transports à la fois pour son approvisionnement en matière première et pour l'écoulement de ses productions.

Dès 1830, le besoin de chaux décuple. De nouvelles sucreries sont implantées sur le plateau (Avennes, Braives, Hannêche) et la production de sucre de betterave reprend. Elle avait été mise en veille lors de la période hollandaise (1815-1830) car GEORGES d'Orange voulait conserver le monopole de l'importation de sucre de canne des Indes néerlandaises. La multiplication des sucreries réclame de plus en plus de chaux que les fours artisanaux ne peuvent fournir. Les procédés s'industrialisent et de nouveaux fours au charbon sont construits. Parallèlement, une série de houillères sont créées pour en assurer l'alimentation. La carte de Vandermaelen levée entre 1846 et 1854 en mentionne quatre dans la vallée des Rois à Moha et une à Antheit, proche de la chaussée Huy-Hannut qui vient d'être construite. A Moha, les charbonnages d'Espérance et d'Envoy fonctionneront jusqu'en 1945. L'amélioration du réseau routier avec la création des nouvelles chaussées et l'empierrement des chemins facilitent le transport de la chaux et, dans le même temps, réclame de plus en plus de gravier et de pierres à bâtir. Les routes améliorées rendent possible une exportation de la chaux vers la Meuse et donc son transport par bateau vers le bassin liégeois dont la consommation en chaux explose.

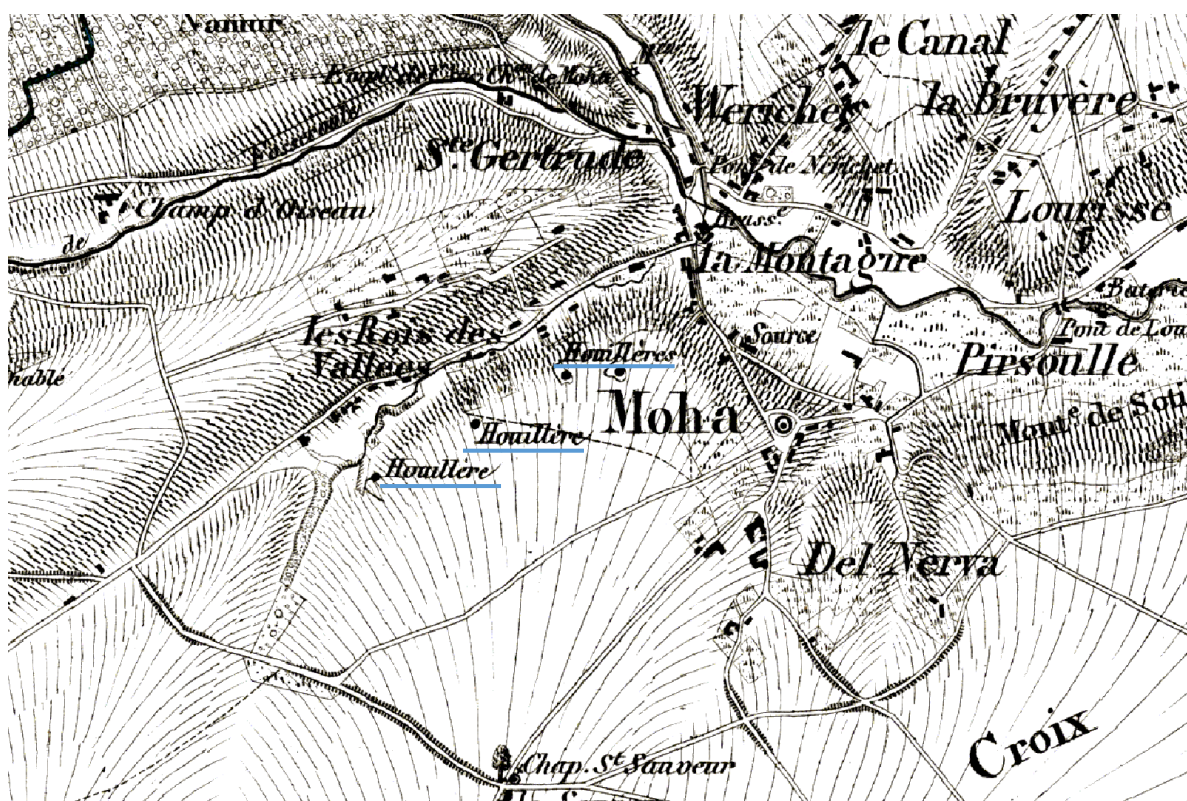


Fig.115 - Moha, houillères dans la vallée des Rois

Extrait de la carte de Vandermaelen, 1846 1854 © IGN Bruxelles

Dans la sphère économique liégeoise

En 1874, trois investisseurs provenant de la sphère liégeoise, Léopold Chainaye, Alphonse Lhoist et Abel Orban, inaugurent une nouvelle carrière à Moha. L'année précédente, ils avaient fondé la société L. Chainaye, Alph. Lhoist et Cie suite de leur entreprise débutée en 1860 à Ampsin le long de la Meuse. Ils implantent leur nouvelle carrière sur des terrains dont ils ont acquis la location aux lieux-dits « Chêna » et « Les Brousailles » en rive gauche de la Meuse à la limite entre Moha et Huccorgne. Ils obtiennent l'autorisation d'y construire deux fours à chaux de 12 m de hauteur et d'établir un embranchement pour connecter le site à la ligne de chemin de fer Statte-Landen en construction. Elle sera mise en service l'année suivante (1875)



Fig. 116 - Moha, Carrières des Sucreries, carte postale ancienne v. 1910 dans PPT Carmeuse



Fig. 117 - Moha, fours à chaux

Burdinne, La Grand'route, carte postale v. 1910 dans VILKEN, R., Hannut et sa région au début du siècle, Hannut, R. Vilken, 1995.

Cette première carrière est l'embryon de ce qui deviendra l'entreprise Carmeuse qui n'aura de cesse de s'agrandir. En 1896, pour faire face aux besoins du marché en perpétuelle extension, la société primitive est remplacée par les « Carrières et fours à chaux de la Meuse Ltd ». La société intègre en son sein de nouvelles personnalités du monde économique liégeois et augmente son capital de manière à étendre ses activités. Le transport par chemin de fer lui ouvre le débouché qui avait cruellement manqué aux carrières antérieures. Parallèlement à l'extension des activités des Carrières et Fours à Chaux de la Meuse d'autres entreprises profitant du contexte favorable avaient vu le jour. Au début du 20^e siècle trois autres carrières au moins sont en activité à Moha, la carrière « Badine », celle du Wérichet et enfin celle ouverte au lieu-dit « Les Belles ». A Huccorgne également une série de carrières sont en activité. La plus importante fut l'œuvre de Léon Collinet, notable liégeois devenu bourgmestre en 1895 et propriétaire du château de Famelette depuis 1887. S'associant avec des industriels, des avocats et des propriétaires d'autres carrières, il fonde la société « Pierres, Chaux et Ciments de la Meuse et de la Meuse » en 1898. En 1904, Léon Collinet II, fils du premier, devient actionnaire de la société des Carrières et Fours à Chaux de la Meuse voisine. Il n'aura de cesse d'augmenter sa prise de participation dans l'entreprise qui grossit par le rachat d'autres carrières à Moha, Chaudfontaine, Mariembourg, ... ainsi qu'à l'étranger. A la veille de la Première Guerre mondiale on assiste à une refonte de la société des « Carrières et Fours à Chaux de la Meuse », Léon Collinet II y détient 52 % des actions. Dès l'entre-deux-guerres, les activités reprennent et en 1925 apparaît pour la première fois le nom « Carmeuse ».



Fig. 118 - Moha, Les fours à chaux, carte postale ancienne v. 1910 dans PPT Carmeuse



Fig. 119 - Moha, Fours à chaux modernes v. 1950 dans PPT Carmeuse

Un front de carrière qui progresse, des déchets qui s'accumulent...

L'impact de cette croissance des activités d'extraction est de plus en plus important à Moha. Avec Vinalmont ces deux anciennes communes recèlent les calcaires les plus recherchés pour la fabrication de la chaux au sein du PNBM. Quand on pense carrière, on imagine d'abord le front d'exploitation de la roche aménagé en gradins successifs de manière à pouvoir accéder au cœur du massif. C'est oublier que toutes les strates n'ont pas les mêmes caractéristiques géologiques et donc la même valeur marchande.



Fig.120 – Moha, gisement, dans PPT Carmeuse

Le sommet du gisement est recouvert de limons et de roches altérées qui n'ont pas d'intérêt pour les carrières. Ces « morts-terrains » doivent être excavés et stockés ailleurs. Les volumes engendrés par cette « découverte » sont importants. Ils impliquent de pouvoir disposer à brève distance de zones de stockage. A Moha, les premières strates exploitables sont les calcaires du Viséen supérieur. S'ils ne conviennent pas à la fabrication de la chaux à cause d'une teneur insuffisante en carbonate de calcium, ils sont utilisés pour la production de granulats recherchés par les secteurs de la construction et du génie civil. En-dessous apparaissent les calcaires les plus purs du Viséen inférieur qui conviennent particulièrement bien pour la fabrication de chaux. Ces principes d'exploitation engendrent une entaille sévère dans le relief. Sa base est à la cote de 55 m alors que son sommet voisine les 175 m du plateau. Ce qui signifie que le fond de la carrière est 40 m plus bas que la Mehaigne proche (90 m à Moha). Si au départ, l'exploitation s'est limitée aux affleurements rocheux des versants de la vallée, bien vite le développement exponentiel de la demande en chaux a déplacé le front de carrière de plusieurs centaines de mètres dans l'axe de la vallée du Roua, le portant jusqu'au cœur du plateau. L'exploitation comporte également des bassins de décantation récoltant les eaux utilisées pour le lavage de la pierre avant son traitement. La transformation de la pierre en chaux ou en poudre (fillers) est quant à elle restée localisée près de son site d'origine, la ligne ferroviaire de fond de vallée bien qu'aujourd'hui tous les transports s'effectuent par camions. Les deux fours à chaux initiaux ont fait place à trois nouveaux fours construits dans les années soixante et septante. Ils sont approvisionnés par des courroies transporteuses venues remplacer les brouettes, tombereaux et wagonnets des premiers temps. Le site d'exploitation s'éloigne de la sorte de plus en plus des unités de transformation contraignant à des déplacements de plus en plus longs. Aux courroies transporteuses s'ajoute la noria des dumpers (les tombereaux modernes capables de décharger en quelques minutes les dizaines de tonnes embarquées dans leur benne) qui inlassablement alimentent les fours et les broyeurs.



Fig.121 – Moha, dumpers v. 1960 dans PPT Carmeuse



Fig.122 – Moha, tombereaux rigides Komatsu HD605-7, 2014, <https://www.constructioncayola.com>

Le contrat de location initial⁸ stipulait que l'activité devait se limiter à la production de chaux et à sa commercialisation. A Moha, il était en outre permis de vendre des pierres calcaires brutes aux sucreries. En revanche, les déchets de l'extraction et de la fabrication de chaux ne pouvaient être commercialisés. Leur gestion va constituer un défi permanent pour les carrières qui se verront contraintes de les accumuler là où ils disposent d'espace.

Fig.123 à 127 – Extension de la carrière Carmeuse – [voir annexes](#)

Des ouvriers carrières mais surtout une multitude de métiers annexes

L'importance de l'activité des carrières à Moha n'a jamais généré un nombre d'emplois directs important. Par contre, la chaux est employée dans le tissu économique local principalement. Avant la mécanisation des années 50-60 il y eut tout au plus une centaine de postes de travail dans les Carrières et fours à chaux de la Meuse. Comment expliquer alors la fulgurante évolution démographique qu'a connue Moha entre 1800 et 1910 ? La population passe en un peu moins d'un siècle de 661 habitants en 1815 à 2090 en 1910. Vinalmont, qui abrite les carrières du Roua passe dans le même temps de 681 habitants à 1495 soit un peu plus du double alors qu'à Moha la population a triplé. La différence tient à la localisation de ces deux villages par rapport aux lieux d'exploitation. Les carrières du Roua, proches de Vinalmont, sont restées des sites d'extraction exclusifs alors qu'à Moha, les unités de transformation jouxtaient les fronts carriers. Avec la construction des fours à chaux modernes à la fin du 19^e siècle, les « chaudfours » de l'Ancien Régime qui accompagnaient chacune des petites carrières du Roua ont disparu les uns après les autres. Avec l'ouverture de la ligne ferroviaire Statte – Landen dans la vallée de la Meuse, toute l'activité de transformation s'est concentrée à Moha. Et c'est au départ de Moha que se faisaient les expéditions de chaux et de graviers par chemin de fer. Aux emplois générés par l'extraction et la transformation il faut dès lors additionner ceux des transports des produits carbonatés pour mieux mesurer l'impact socio-économique qu'ont eu les carrières sur la vie villageoise à la charnière des 19^e et 20^e siècles.



⁸ DUMOULIN 2010

Fig.128 – Moha, carrières et fours à chaux v. 1980 dans HASQUIN 1980 : HASQUIN H. dir., *Communes de Belgique, dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, Bruxelles, La Renaissance du Livre et Crédit Communal de Belgique,

La population active mohatoise a compté jusqu'à plus de 80 % d'emplois liés aux secteurs industriel et de services. On trouve des chiffres similaires à Huccorgne, commune voisine également touchée par des activités similaires. Il faut aussi ajouter, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la main d'œuvre travaillant dans les houillères de la vallée des Rois. Enfin il faut avoir à l'esprit tous les ouvriers et employés du chemin de fer ainsi que les charretiers qui, avant l'apparition du camion, effectuaient tous les transports terrestres non-ferrés. Mal pourvue en bonnes terres agricoles, l'ancienne commune de Moha a connu un développement économique sans pareil grâce aux carrières et au chemin de fer. Cet essor est cependant tardif, il advient seulement dans le dernier quart du 19^e siècle. C'est sans doute ce qui explique l'absence d'un habitat « carrier » similaire à celui que nous évoquions à Wanzoul. De plus, ici peu ou pas d'exploitation de pierres à bâtir, essentiellement une production de chaux et de gravier. L'impact de la croissance démographique se marque sur le bâti par la transformation de l'habitat traditionnel et par sa densification. Mises à part quelques bâtisses en moellons calcaires, c'est la brique qui domine. Rendue moins coûteuse par sa fabrication industrielle, elle se substitue à la pierre dont la mise en œuvre s'avère plus onéreuse. Les bâtiments en briques sont plus confortables et plus rapides à construire. Posséder une maison en briques au village c'est également afficher sa réussite en bâtissant comme à la ville. La pierre renvoie au paysan, la brique aux classes dominantes. L'aristocratie de l'Ancien Régime n'a-t-elle pas préféré la brique à la pierre pour édifier ses châteaux de plaisance au 18^e siècle ?

2.3. PERIODE POSTINDUSTRIELLE (1950 – ...)

La période postindustrielle démarre au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Dans les campagnes (comme dans les villes) elle se caractérise par une accélération des mutations du genre de vie dont les prémices étaient apparues dès la fin du 19^e siècle. Les nouvelles logiques qui gouvernent le monde rural aujourd'hui se concrétisent à partir de ce moment-là. Nous nous limiterons à mettre en exergue celles qui, selon nous, ont eu le plus grand impact sur la transformation du territoire rural et donc sur ses paysages.

LA VILLE À LA CAMPAGNE (1950 – 1980)

Dès le début des années cinquante, après avoir résorbé les dommages socio-économiques causés par la Deuxième Guerre mondiale, l'économie belge se redresse rapidement. L'agriculture emboîte le pas à l'industrie. Elle relève le défi de produire une alimentation abondante et à bas coût pour l'ensemble de la population. L'intensification de la production est soutenue par le secteur industriel qui accroît sa demande en matières premières et fournit de nouveaux outils aux agriculteurs. Une nouvelle révolution agricole se prépare, l'agriculture scientifico-technique se répand dans les campagnes.

De leur côté, les villes sont en pleine expansion grâce à l'activité industrielle, qui a repris sa croissance, et à un secteur des services en croissance exponentielle. C'est le basculement des emplois de l'industrie dans les services qui conduit au concept de société post-industrielle.

La plupart des usines sont toujours implantées dans les banlieues urbaines. La coexistence entre cette industrie non modernisée et le logement est de plus en plus problématique. L'industrie wallonne n'a pas subi les dégâts qu'a connus l'industrie allemande et donc au lendemain de la guerre, on a remis en route les vieilles chaînes de production équipées de machines techniquement dépassées. Les usines, encore fortement tributaires du charbon, participent à une augmentation générale de la pollution et à la dégradation du cadre de vie urbain. A cela s'ajoute un bâti qui a vieilli et qui ne répond plus aux aspirations de confort d'une part notable de la population (la bourgeoisie et les classes moyennes en pleine croissance).

Les femmes ont fait leur entrée massive dans le monde du travail et ont, grâce à l'indépendance économique qu'elles sont en train d'acquérir, commencé à améliorer leur statut au sein de la société. Souvent dotés de deux revenus, les ménages se sont enrichis et aspirent à des conditions de vie meilleures. Ces mutations socio-économiques s'accroissent durant cette seconde moitié du 20^e siècle et donnent naissance à une ruralité et une urbanité nouvelles. Elles vont profondément modifier la structure du territoire. Envisageons leurs principaux impacts sur les campagnes hesbignonnes.

Moto-mécanisation

La Seconde Guerre mondiale, qualifiée de guerre de mouvement, a affirmé la suprématie des engins motorisés sur le cheval de trait. Dès les années cinquante, le tracteur fait son entrée dans nos campagnes. Les usines des fabricants allemands, italiens et français, qui avaient fourni la majorité des premiers tracteurs sont détruites. Les firmes américaines qui n'ont pas été touchées par la guerre en ont profité pour améliorer les performances de leurs engins. Soutenus par le plan Marshall, les tractoristes américains mettent la main sur le marché européen. Les tracteurs Mac Cormick, Ford, Massey-Fergusson, New-Holland, John Deere, International, ... débarquent dans toutes les exploitations qui peuvent en assumer le coût et l'amortissement. Le moteur diesel plus performant s'est généralisé et les tracteurs américains sont les premiers à être équipés d'un système de relevage permettant de porter les outils et non juste de les traîner. Ils sont également dotés d'une prise de force à l'arrière. L'adoption de ces nouveaux tracteurs implique l'achat de nouvelles machines conçues spécialement pour le travail moto-mécanisé. Il faut investir dans de nouvelles charrues bisoc (plus tard polysoc), de nouveaux semoirs, déchaumeuses, épandeurs d'engrais, faneuses, balloteuses,... Le tracteur a détrôné le cheval de trait. La généralisation de son usage décuple la productivité des exploitations. La première génération de tracteurs apparue dans l'entre-deux-guerres permettait à un seul travailleur de cultiver 20 à 25 ha par an ; la génération des années 1950 double cette superficie et la porte à plus de 50 ha. Mais pour amortir un tracteur il faut l'employer. Son arrivée massive en Hesbaye engendre un accroissement des surfaces de labour au détriment des prairies artificielles, et donc une régression de l'élevage.

Dès les années soixante, la moissonneuse-batteuse remplace la moissonneuse-lieuse et la batteuse. Son arrivée signifie la relégation de la grange. De la moisson au battage toutes les opérations sont effectuées sur le champ et il faudra juste récolter la paille après le passage de la machine. Dans la foulée, apparaissent de nouveaux tracteurs de 80 à 120 chevaux capables de faire fonctionner des machines plus grosses avec des largeurs de travail plus grandes. La superficie par travailleur atteint 100 ha par an. Les années 2000 verront l'arrivée de tracteurs de plus de 200 chevaux qui permettront à un travailleur de cultiver plus de 200 hectares.

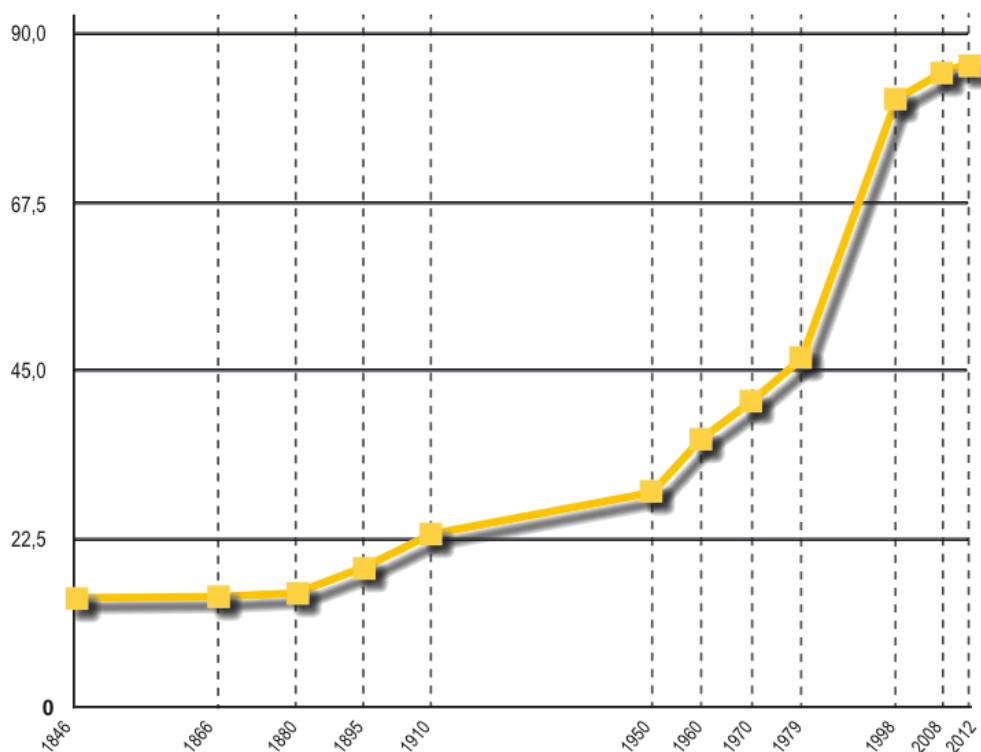


Fig. 129 Belgique : évolution des rendements en blé d'hiver entre 1846 et 2021 (en quintaux /hectare)

D'après A. Verhulst et G. Bublot (dir.), *l'agriculture en Belgique hier et aujourd'hui*, Bruxelles, Fonds Mercator, s.d.

Explosion des rendements

Aux gains de productivité engendrés par la moto-mécanisation s'ajoute le développement de l'usage des engrais. L'emploi d'engrais azotés issus de la synthèse de l'ammoniac par l'industrie chimique se généralise. Il engendre un accroissement considérable des rendements dès les années soixante. Bloqué depuis la fin du 19^e siècle à 12-15 quintaux à l'hectare, le rendement en céréales bondit à 70-80 quintaux entre 1960 et 1980. L'amélioration des rendements est soutenue également par la sélection des plantes cultivées qui permet de semer des céréales avec des pailles plus courtes et donc plus productives. Les pulvérisations de produits phytopharmaceutiques permettent de mieux lutter contre les maladies et les insectes qui attaquent les cultures. Des progrès similaires sont accomplis dans le domaine de l'élevage où les rendements en lait et en viande explosent. Le combat de l'agriculture intensive capable de nourrir toute la population à faible coût est gagné ! Mais à quel prix ?

Les questions environnementales ne sont pas encore à l'ordre du jour dans les années soixante... Cependant, les facteurs qui ont mené l'agriculture des années 80 aux performances que nous venons de décrire, impliquent des investissements énormes de la part des producteurs. En adoptant l'agriculture scientifico-technique moto-mécanisée, les agriculteurs sont entrés dans une extrême dépendance vis à vis des mondes de l'industrie, du commerce (de grande distribution, en plein essor) et de la finance. Ces choix ont scellé la disparition de la petite agriculture familiale et parallèlement la concentration de la production dans des unités de plus en plus grosses mais de moins en moins nombreuses.

Remembrements

La moto-mécanisation est difficilement conciliable avec l'exiguïté et la dispersion des parcelles engendrées par le système agraire de l'Ancien Régime les avait engendrées. La pratique de l'assolement triennal collectif impliquait en effet une ventilation des parcelles de chaque laboureur dans les trois soles du finage. On évitait ainsi que tous les champs d'un même exploitant ne se retrouvent en jachère en même temps. Mais les distances entre les parcelles freinent considérablement la productivité de machines de plus en plus grosses, lentes à déplacer et qui requièrent du temps pour être opérationnelles. Les lanières des finages paysans ne sont pas non plus adaptées aux dimensions des engins moto-mécanisés. Dès les années soixante, les régions de grandes cultures comme la Hesbaye vont être soumises au remembrement agricole. On va réorganiser les terres d'un exploitant en un ensemble compact de grandes parcelles convenant à la culture moto-mécanisée localisée à proximité immédiate du siège d'exploitation. Cette réorganisation de la structure du finage s'accompagne d'une amélioration de l'accès des machines aux champs. La plupart des chemins agricoles sont alors bétonnés pour pouvoir mieux résister au poids des engins. Certains itinéraires sont abandonnés, d'autres plus directs sont aménagés. Les anciens finages s'en trouvent complètement redessinés et leurs caractéristiques naturelles sont le plus souvent sacrifiées sur l'autel de la rentabilité. L'ager (terme utilisé par les agronomes romains pour désigner l'espace mis en culture) se contracte et commence à se réduire aux parcelles les plus grandes et les moins déclives. Les machines agricoles modernes ne tolèrent pas la pente ! Le repli des surfaces cultivées est possible puisque les rendements ont été multipliés par cinq, au moins. Le mouvement ira en s'accroissant et ouvre la voie des campagnes à toute une série de nouvelles fonctions très gourmandes en espace.

Impacts de la PAC

La concentration de l'activité agricole dans des exploitations de plus en plus grosses s'accélère avec l'élargissement du marché à l'échelle de la Communauté Européenne de l'époque. La mise en concurrence des agricultures dans un marché à l'échelle continentale conduit à imposer des réglementations et des normes que seuls des entrepreneurs agricoles formés, et à la tête de grosses entreprises, peuvent intégrer dans la conduite de leur ferme. Les lobbies industriels et commerciaux sont très efficaces et le secteur agro-alimentaire dicte les prix, les règles et la demande. Le secteur agricole dont la main-d'œuvre s'effondre accroît sa dépendance vis à vis des industriels et des financiers.

À côté des transformations que nous avons évoquées plus haut, mentionnons la quasi disparition des vergers de hautes tiges dans les paysages hesbignons sous le coup de la politique agricole européenne. La concurrence entre les fruits wallons et ceux des pays méditerranéens de la CEE est rude. Les anciens vergers vivriers composés de vieilles variétés sélectionnées de manière à couvrir les besoins de la famille du printemps à l'automne sont arrachés. Ils ne peuvent concurrencer une fructiculture industrielle qui s'est internationalisée.

L'automobile, la révolution de la mobilité individuelle

Tous les secteurs de la vie socio-économique connaissent des changements qui s'accroissent. Au niveau territorial, aucun doute que la généralisation de la voiture individuelle à partir des années 50-60 est l'une des mutations qui aura le plus grand poids. Grâce à des revenus en hausse, les ménages sont capables d'acheter leur première voiture dont le prix s'est démocratisé avec la production en série. Les cours extrêmement bas du pétrole qui est devenu la première source d'énergie, permettent au transport routier de prendre le pas sur le chemin de fer et les voies fluviales. Les dernières lignes vicinales qui avaient résisté à la guerre sont remplacées par des autobus dont nous avons du mal à comprendre les trajets sauf si nous nous souvenons qu'ils doivent desservir les anciens arrêts du tram.

Le réseau viarie qui avait été conçu pour les charretiers et les diligences résiste mal aux pneumatiques qui équipent les voitures. Leur vitesse de rotation, plus élevée que celle des roues des chariots, et les forces tangentielles exercées par les pneus arrachent les gravillons aux anciens revêtements et creusent des trous en pagaille. Les pavages qui s'étaient accrus depuis le début du 19^e siècle font place au macadam et les assiettes de nombreuses rues villageoises sont corrigées. C'est que la voiture n'est pas le chariot et son usage intensif exige des chaussées planes.

La ferme, puis la villa

Avec l'arrivée de la voiture dans les ménages démarre la résidentialisation de la campagne. A la recherche d'une bouffée d'air frais pour compenser une semaine passée dans la pollution urbaine, de plus en plus de familles des années 50-60 viennent passer le dimanche à la campagne. Puis, les plus nantis acquièrent une seconde résidence. La famille y vient d'abord le dimanche et durant les vacances, puis le samedi et le dimanche grâce à la diminution du temps de travail. Et puis... puisque les routes s'améliorent, que les voitures deviennent plus performantes, que la ville est touchée par la pollution, la dégradation et l'insécurité, on franchit le pas : la résidence secondaire est devenue la résidence principale. Les premiers arrivés ont été séduits par les fermes qui les unes après les autres entraînent en déshérence agricole. Mais la quantité de fermes disponibles n'a pas suffi à répondre à la demande. De plus, transformer l'ancienne maison d'un manouvrier en résidence confortable a parfois un coût prohibitif. Très vite des villas sont alors venues grossir le parc immobilier villageois. Implantées au milieu d'un jardin d'agrément, elles ont copié, en réduction, les grosses villas de la bourgeoisie du 19^e siècle, elles-mêmes inspirées des châteaux de plaisance de l'aristocratie de l'Ancien Régime. Cette première vague de résidentialisation des villages a toutefois été entravée par la crise pétrolière des années septante.

Les deux points suivants abordent des dynamiques contemporaines du PNBM. Ils sont décrits plus spécifiquement dans le volet prospectif de l'analyse évolutive par les équipes du CREAT et du PNBM. Leur contenu est juste là pour que l'on garde en mémoire une série de processus, qui de notre point de vue, ont un impact très important sur le devenir du territoire.

FRACTIONNEMENTS DES CAMPAGNES (1980 – 2000)

Les transformations de l'espace rural qui avaient commencé à toucher les villages les plus proches des villes, vont végéter durant une dizaine d'années, le temps d'encaisser la crise et d'y trouver des remèdes. Dès le milieu des années 80, les processus se réactivent et s'intensifient. Des communes rurales de plus en plus éloignées des pôles urbains sont concernées. Le nombre de voitures a explosé, on en compte souvent deux par ménage. Le réseau routier s'est équipé d'autoroutes et de voies rapides qui pénètrent jusqu'au cœur des villes. La mobilité individuelle en pleine expansion permet pratiquement à chacun de dissocier son lieu de résidence de son lieu de travail...

Résidentialisation et étalement de l'urbanisation

Les nouvelles constructions reprennent dans les villages. Dans ceux qui sont les mieux connectés, la population est en croissance, ce qu'on n'avait plus vu depuis la Première Guerre mondiale. A l'échelle du PNBM les villages les plus touchés sont ceux de la périphérie, là où ont été construites les chaussées du 19^e siècle. Ce sont aujourd'hui les portes d'entrée du parc. Au cœur de la vallée de la Burdinale, les villages sont peu affectés. Entre 1976 et 2017, Braives gagne pratiquement 400 habitants alors que Huccorgne ne progresse que de 60 habitants dans la même période.

Les habitants du « cru » considèrent souvent les nouveaux arrivants comme des gens de la ville, des « Bruxellois ». Cependant, la plupart de ces néo-ruraux ont toujours habité la campagne mais, souvent pour des raisons professionnelles, ils ont récemment choisi la Hesbaye comme nouvelle résidence. Ce « retour » à la campagne engendre un étalement de l'urbanisation sur les espaces périphériques de la ville. En Hesbaye, contrairement à ce qui se passe dans les régions du sud du sillon wallon, l'urbanisation accélérée du village n'engendre que très peu son extension. L'espace bâti reste largement confiné dans ses limites historiques, surtout sur le plateau agricole. Les auroles villageoises disposent d'encore pas mal de parcelles vides qui année après année accueillent les nouvelles constructions, accentuant de la sorte la densification du village et sa minéralisation. Ce sont les anciennes pâtures et autres prés-vergers qui font les frais de cette urbanisation intra-villageoise.

On constate un élargissement des périmètres bâtis aux périphéries sud et est du parc. C'est surtout là que l'espace dévolu à l'agriculture s'est contracté depuis les années cinquante. Les anciennes terres d'élevage des communautés paysannes, établies sur les sols mal drainés du sud et sur les coteaux escarpés de la basse Meuse et de la Meuse à l'est, ont été désertées par l'agriculture moto-mécanisée. Les agriculteurs y ont alors vendu leurs terres pour financer leurs investissements. Le phénomène s'observe tant à Waret-l'Evêque qu'à Vinalmont et Anthet.

Externalisation de la fonction agricole

La croissance exponentielle de la fonction résidentielle chamboule complètement la composition sociale des villages. Les agriculteurs, les descendants des laboureurs qui ont façonné le territoire et ses paysages, sont minorisés. Pour faire face aux pressions de plus en plus grandes auxquelles ils sont soumis, la plupart d'entre eux ont agrandi leur exploitation qui compte parfois plusieurs centaines d'hectares. Cela implique des investissements colossaux et une productivité très élevée qui ne peut être atteinte qu'en mécanisant la production. La concentration de l'activité agricole dans quelques fermes par village suppose de disposer de suffisamment d'espace autour de la ferme historique pour y construire les hangars et les infrastructures indispensables à une agriculture de type industriel. Si l'exploitation est en bordure de village, c'est possible. Mais une localisation au cœur même de l'espace villageois exclut les agrandissements. D'autant que la concentration de l'activité dans des fermes de plus en plus grosses concentre aussi les nuisances. La tolérance des résidents aux odeurs agricoles et aux bruits des machines ou du bétail est de moins en moins grande, eux qui sont le plus souvent totalement ignorants du monde agricole qu'ils côtoient. Une seule voie pour l'agriculteur alors, sortir du village et externaliser son exploitation. Depuis une vingtaine d'années on voit de plus en plus régulièrement de « nouvelles » fermes s'ériger au cœur des terres agricoles qu'elles exploitent. Le divorce entre les fonctions agricole et résidentielle est alors consommé ; le village est devenu un espace de résidence qui voit ses destinées régies par des logiques indépendantes du monde agricole.

Le fractionnement du territoire

Le départ des agriculteurs du village est la dernière étape d'un processus de fractionnement du territoire rural entamé dès le début du 19^e siècle. L'évolution du système d'élevage a stoppé le parcours des incultes par le troupeau communal et ainsi soustrait les bois et les landes à l'espace agricole. Les bois et les forêts ont vécu dès cet instant indépendamment des terres cultivées dont ils assuraient autrefois la fertilisation. Leur nouveau destin se résume, jusqu'à une époque proche, à produire du bois. Toutes les terres incultes qui constituaient un maillon essentiel du territoire paysan ont alors connu une destinée singulière, à l'écart de la vie paysanne. On peut rapprocher la résidentialisation des villages en action aujourd'hui de ce phénomène de fragmentation de l'espace entamé au 19^e siècle. Cette fois, avec le départ des agriculteurs, c'est le village lui-même qui se clive du monde agricole. Son évolution est principalement dictée par les logiques résidentielles. En moins de deux siècles, la complémentarité des espaces qui avait garanti la subsistance de la société paysanne durant des millénaires a éclaté et la cohérence du territoire a été rompue. Espace bâti, espace agricole et espace forestier ont été scindés. Leurs rôles se sont tellement différenciés au cours du dernier siècle qu'aujourd'hui, ils coexistent sans plus de liens entre eux.

Ce fractionnement des fonctions du territoire a été entériné par le pouvoir politique lors de la mise en place des plans de secteur. S'ils ont permis de mettre un certain ordre dans la gestion fonctionnelle du territoire, ils constituent parfois un frein à une gestion transversale des campagnes. Derrière le zonage de l'espace qu'ils ont défini se cachent d'énormes enjeux fonciers, car aujourd'hui ce sont avant tout les fonctions d'un lieu qui en fixent la valeur.

Le fractionnement du territoire semble être le cheval de Troie de la « banalisation » des paysages. Les mêmes

processus touchent des fragments identiques du territoire. La forte identité régionale, qui s'était encore plus affirmée avec la spécialisation de l'agriculture entre 1850 et 1950, s'estompée progressivement. Quels sont encore aujourd'hui les attributs qui permettent de différencier l'espace agricole, « l'openfield » hesbignon de ses homologues brabançons voire condusiens ? Quelle est l'identité intrinsèque d'un espace bâti villageois au sein du parc ? La multiplication des interventions par des acteurs extra-territoriaux, comme les grands groupes immobiliers par exemple, accentue la banalisation en reproduisant à l'envi des solutions identiques dans des contextes différents. La construction en série des mêmes villas partout dans le pays en est un exemple criant.

MÉTROPOLISATION DES CAMPAGNES (2000 – ...)

Depuis le début du troisième millénaire, la pression urbaine sur la campagne s'est accentuée au point de provoquer l'intégration des espaces ruraux à la sphère urbaine. Durant les trente dernières années on a vu des grandes villes augmenter progressivement leur attractivité en concentrant en leur sein de plus en plus d'activités et de services. A l'instar du champ magnétique développé par un aimant, elles ont polarisé toutes leurs périphéries, souvent dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres à partir de leur centre. Prises dans les « filets » de la métropole les campagnes ont vu s'accroître leur dépendance à l'égard de la ville-centre. La métropole (étymologiquement mère-ville) s'est érigée en ville-mère régissant la vie de ses nombreuses filles établies dans sa périphérie.

La polarisation exercée par la métropole a défini une aire métropolitaine qui constitue sa zone d'influence. Les campagnes qui y sont localisées se sont transformées en campagnes périurbaines. Le centre de la métropole attire toutes les fonctions de commandement et les services spécialisés à haute valeur ajoutée. Il relègue dans la banlieue, et surtout dans l'espace périurbain, les activités peu rémunératrices et souvent grandes consommatrices d'espace. Ainsi en va-t-il de la résidence, mais aussi du commerce de grandes surfaces, des grands équipements collectifs, etc. La distribution des services dans l'espace périurbain répond à des impératifs d'accessibilité et de fréquentation des lieux. Elle crée une nouvelle hiérarchie des villages.

Au sein des entités communales du PNBM par exemple, la majorité des services sont concentrés dans les chefs-lieux, parfois le long des axes les plus fréquentés. Les villages des autres anciennes communes sont exclusivement résidentiels. Le choix du chef-lieu, opéré au moment de la fusion des communes en 1976, a permis au village choisi de faire le vide autour de lui. En s'accaparant la fonction publique, qui autrefois existait dans tous les villages, il a renforcé sa position en tant que pôle de services. Rapidement, les commerces, les écoles, etc., ont disparu dans les anciens villages, faute de fréquentation.

Les quatre chefs-lieux des communes dont le territoire, en tout ou en partie, constitue l'espace du parc, sont localisés à sa périphérie. Ils sont traversés par l'une des chaussées créées au 19^e siècle (Héron, Wanze) ou situés à proximité immédiate (Braives, Burdinne). C'est sur ces axes, enserrant le périmètre du PNBM, que se concentrent aujourd'hui les plus grands flux de circulation. C'est donc là que les pressions sont les plus fortes car l'influence de la métropole ne s'étale pas de manière homogène sur sa périphérie, mais s'insinue dans l'espace périurbain par les voies de communication qui convergent en son centre.

Les communes du parc font l'objet d'une double polarisation métropolitaine car elles se localisent à la rencontre des aires d'influence de l'EUREGIO (métropole AIX – Liège – Maastricht) au nord-est et de la métropole bruxelloise au sud-ouest. Elles sont également « irradiées » par deux « Euro-corridors » (les axes qui mettent les métropoles européennes en relation) : au nord le couloir qui relie Bruxelles à Liège (EUREGIO) en suivant l'axe de la E 40, de la ligne TGV, de la N 3, de la ligne ferrée 36, ... ; au sud-est, celui qui charpenté autour de la E 42 met en relation l'EUREGIO avec la métropole bruxelloise via Namur, mais aussi avec l'Eurométropole (Lille) et la métropole parisienne. La fréquentation sans cesse en hausse de ces axes suffit à mesurer l'augmentation constante du poids de ces métropoles sur les dynamiques territoriales contemporaines. Au niveau du parc, les influences s'exercent à partir des sorties Huy-Lavoir et Huy-Braives de la E42 mais aussi depuis la N 80 (Namur-Hannut) qui constituent une liaison entre la E 40 au nord de Hannut et la E 42 au sud-est. Les N 64 et N 643 qui donnent un accès direct à la Meuse et croisent les sorties d'autoroute sont également des vecteurs importants de la métropolisation.

D'un point de vue fonctionnel, la métropolisation a redéfini la hiérarchie des lieux au sein du PNBM. La plupart des services publics ou privés se concentrent en des lieux périphériques (cf. supra) du parc desservis par les grands axes

de communication qui les mettent en relation avec les métropoles. Le cœur du parc, mal connecté aux grandes voies de circulation, subit beaucoup moins les influences métropolitaines. Il y a donc là une opportunité, déjà partiellement saisie avec la constitution du PNBM, d'en faire un espace de résidence et de loisirs de qualité. A nos yeux, ses atouts principaux résident dans la diversité de ses paysages et la richesse de son patrimoine territorial. Car, s'il n'est pas riche en monument, le territoire du parc possède une « épaisseur temporelle » tout à fait remarquable, fruit du labeur des femmes et des hommes qui y ont vécu depuis plus de 40 siècles et qui, faute d'avoir pu l'écrire ont gravé leur histoire dans leur espace de vie. En admirant les paysages du parc nous renouons avec ces ancêtres dont nous sommes les héritiers.

3. CONTEXTUALISATION A L'ECHELLE LOCALE

Six anciennes communes représentatives des entités paysagères

Ces six anciennes communes ont été sélectionnées comme échantillons représentatifs des grands types de paysages qui caractérisent le PNBM aujourd'hui. Notre travail s'est centré sur la genèse de ces six territoires. Il comporte une série de textes relatifs à la mise en place du territoire et de ses paysages au cours du temps, depuis les origines, jusqu'à aujourd'hui. A titre d'exemple, nous avons réalisé un carnet sur Ville-en-Hesbaye. Il montre comment nous concevons l'agencement des documents relatifs à la genèse d'un territoire à l'échelle d'une ancienne commune. Il est disponible à la demande au Parc naturel (Pascaline Auriol). Pour les cinq autres communes, nous fournissons les textes qui synthétisent la genèse territoriale. La mise en page de ces autres carnets sera faite ultérieurement en concertation avec le CREAT et le PNBM.

3.1. BRAIVES

LE SITE

Le village de Braives possède plusieurs caractéristiques propres à la Hesbaye sèche comme son plateau faiblement accidenté, couvert d'épais limons bien drainés et voués aux grandes cultures. Mais c'est néanmoins sur un versant que le village s'est établi. Son centre historique est localisé juste en contre-haut de la petite crête militaire (point d'inflexion entre l'abrupt du bas de versant et la pente moins déclive du haut de versant) du versant de la rive gauche de la Mehaigne. Il délaisse ainsi le plateau qu'avait pourtant choisi les Romains pour y implanter leur *vicus*, le long de la chaussée Bavay-Tongres.

Le site du village actuel, dont les origines remontent au haut Moyen Âge, correspond au versant d'adret, celui qui fait face au sud et jouit donc d'un bon ensoleillement toute l'année. L'habitat se tient rigoureusement en contre-haut de la crête militaire là où la pente du versant est moins contraignante. Cette disposition étire le village, parallèlement à l'axe de la Mehaigne mais, en se cantonnant une dizaine de mètres plus haut que la rivière.

Ici, la vallée de la Mehaigne est plus évasée qu'en aval, près de son confluent avec la Burdinale. C'est une vallée à fond plat dont la largeur est voisine des 300m. Ses sols alluviaux sont fréquemment gorgés d'eau (zone inondable) à cause de leur forte teneur en argile. Jadis, ils étaient couverts de prairies humides dont on récoltait le foin au début de l'été. Le château en a monopolisé une grande partie sur laquelle il a étendu son parc. Au sein du village, il n'y a qu'un point de passage sur la Mehaigne. Il s'agit du pont localisé sur la rue qui conduit à Brivioulle, le hameau localisé sur la rive droite.

Autrefois le franchissement de la rivière n'était possible qu'en période de basses eaux grâce à un gué que le pont est venu remplacer. Le réseau viaire du village est fortement influencé par la topographie du site. Mis à part l'axe Braives-Brivioulle, le fond de vallée ne comporte aucune voie de circulation. La « grand'rue » de Braives suit scrupuleusement la crête militaire de la Mehaigne à l'est du centre du village. A l'ouest, elle se prolonge vers Bawgnée en suivant le versant de rive gauche d'un petit affluent de la Mehaigne. Pour gagner le plateau, les deux voies principales empruntent l'un ou l'autre de ces vallons qui entaillent le haut du versant. Ces itinéraires atténuent la pente du versant qui partout est attaquée de biais de manière à en minimiser la déclivité.

L'affectation des sols semble également dictée par les caractéristiques du site. Les prairies humides, associées aux peupleraies, occupent le fond de la vallée ainsi que « l'embouchure » du ruisseau de Bawgnée. L'habitat se localise

au palier suivant, dans la partie basse du haut de versant. Les champs se déploient plus haut, jusqu'au sommet du plateau.

Cette disposition, qui semble suivre les unités du relief, est avant tout dictée par la distribution des différents types de sol. Aux sols alluviaux hydromorphes du fond de la vallée succèdent les sols limono-caillouteux du bas du versant alors que, plus haut, on entre dans les sols limoneux épais et bien drainés du haut du versant et du plateau. Ces derniers dominent le territoire, tant au nord, qu'au sud. C'est ce qui explique l'étendue des zones de culture. Fautes de « mauvais » sols, les bois ont une superficie bien inférieure aux autres villages du PNBM. Ils ne représentent qu'un peu plus de deux hectares de la surface de l'ancienne commune.

On peut s'interroger sur le choix du site du site d'implantation du village. Pourquoi avoir opté pour la rive gauche plus accidentée que la rive droite. En effet, la vallée de la Mehaigne présente un profil transversal asymétrique : son versant de rive gauche est plus abrupt que celui de rive droite. Elle doit sans doute cette morphologie au grand méandre que dessine sa vallée à hauteur de Braives. Rejetées par le courant sur la rive extérieure du méandre, les eaux de la Mehaigne y ont été plus érosives. En rive intérieure, des eaux plus lentes ont déposé quantité d'alluvions fines créant ainsi une berge boueuse. En faisant le bilan ressources-contraintes du versant de rive gauche, le choix est fait : sous-sol dur et sec favorable à la circulation du charroi ; bonne exposition ; à l'abri des crues ; ligne de sources (au contact des craies surmontant des schistes et des grès) ; affleurements de roches cohérentes (utilisées comme moellons dans la construction lors de la pétrification) ; accès au plateau par deux vallons ; à la charnière des prés de fauche et des champs ; ...

Fig. Campagne entre le vicus et la Mehaigne

TOPONYME

Les toponymistes livrent plusieurs explications sur la signification de « Braives ». Le nom serait d'origine celtique, et pourrait se traduire par « pont ». Pour un autre de ces savants, Braives signifierait « rivière divinisée » et serait la traduction de *bruuia* nom celtique romanisé. On retiendra seulement l'origine ancienne, préromaine, du lieu. Le Hameau de Brivioulle, établi sur l'autre rive, signifierait petit « Braives ».

ORIGINE ET GENÈSE DU VILLAGE : ÉPOQUE TRADITIONNELLE

Antiquité gallo-romaine

Braives est traversé au nord de son territoire par une chaussée gallo-romaine reliant Bavay à Tongres. Un vicus, s'étalait de l'ancien tumulus d'Avennes situé à la limite de ce village, à la voie qui descend sur le village actuel de Fallais. Il s'agissait d'une agglomération dont les maisons s'alignaient de part et d'autres de la chaussée. On y a également observé le début d'un diverticulum plongeant dans la vallée de la Mehaigne puis, se poursuivant vers le plateau compris entre la Mehaigne et la Burdinale. Le vicus, lui, est situé sur la crête d'interfluve séparant le Geer de la Mehaigne, au milieu des bonnes terres septentrionales de Braives.

Fig. Dessin de la reconstitution du vicus.

Les fouilles ont révélé une série de cabanes datant du 1^{er} siècle. La première fonction du vicus a sans doute été de servir de relai routier. Avec le développement de l'habitat, d'autres fonctions sont venues s'ajouter, comme la fonction artisanale qui devint prépondérante. Au 2^e siècle le travail du fer et du bronze ainsi que la poterie se développent. Des silos montrent également la conservation de denrées alimentaires venant peut-être des centres de productions de la région. De même, une activité de jardinage y a été développée. L'habitat se répartit perpendiculairement à la rue. Les maisons, trois fois plus longues que larges, sont implantées en dents de râteau de part et d'autre de l'axe de circulation.

Fig. Tumulus d'Avennes

Période franque

Après les invasions germaniques, durant l'époque mérovingienne, l'habitat se déplace du plateau au versant de la Mehaigne. Une nécropole des 6^e-7^e siècles l'atteste. Elle est localisée au lieu-dit « en village » juste à côté de l'ancienne église. Le premier édifice a sans doute été construit sur la partie non fouillée du cimetière mérovingien à l'époque de la christianisation.

Fig. carte postale de l'ancien bâtiment du culte

De l'édifice traditionnel il ne reste que le vestige de la tour rebâtie au 18^e siècle sur laquelle subsistent des traces de la nef originelle. La paroisse dédiée à Notre Dame est sans doute une paroisse ancienne. L'église traditionnelle était entourée d'un cimetière emmurillé. C'est donc à partir de l'installation d'une population d'origine germanique que le centre historique médiéval s'est développé. En contre-bas de ce premier noyau villageois, existe une petite place d'où part l'axe parallèle à la Mehaigne. Toutes les autres voiries relient ce centre aux autres hameaux (Bawgnée, Brivioulle), aux champs et aux prés de la Mehaigne. L'une des rares grandes censes du village vient se localiser à l'intersection de la voirie principale avec la place.

Fig. Place centrale du village, noyau originel du village

Fig. Ancien enclos paroissial.

Le Moyen Âge classique

Fig. Le château de Braives. Vue du sceau de la cour de justice

L'ancien château de Braives remplace un ancien donjon qui contrôlait le passage du gué sur la Mehaigne remplacé plus tard par un pont. A l'origine, il s'agissait sans doute d'un donjon de plaine avec basse-cour, situé en fond de vallée et entouré de douves. Ce château, d'après Joseph Charlier, serait représenté sur le sceau de la cour de justice. Il a en tout cas des similitudes avec le premier château de Fallais ou celui de Hosdent qui ont été bien fouillés. On ne peut affirmer avec certitude que l'origine du château ait été une motte féodale (comme à Ville-en-Hesbaye) mais, la structure du château ancien y fait penser : une tour-donjon implantée au milieu d'une cour carrée entourée de douves.

Fig. Le château du XVIII^e siècle

Les Temps Modernes

Le centre seigneurial est transformé radicalement en château de plaisance en 1725 et déjà rénové en 1763 avec parc, prairies, prés de fauche, prés vergers, bois...on remarquera la position de cet ensemble castral par rapport à la Mehaigne. Le château et son domaine immédiat sont bien séparés du village et des autres hameaux et semble disposer de son propre finage. Il occupe presque l'entièreté du fond de la vallée. La carte de Ferraris montre une grande « drève » traversant la propriété et reliant le château au reste du village.

Un moulin banal est cité pour la première fois en 1334. Les habitants de Fallais étaient obligés de s'y déplacer pour moulin leur grain. Une des fermes de Braives située aux limites avec Latinne serait à l'origine une franche taverne dépendant du seigneur.

Fig. La ferme de la « franche taverne »

Les hameaux de Brivioulle et de Bawgnée

Brivioulle, assez distant du noyau villageois et séparé de lui par le domaine seigneurial, est déjà un hameau assez développé au 18^e siècle. On y voit une série de petites propriétés regroupées autour d'une grosse ferme. On ne connaît pas son origine. Le toponyme avec un suffixe en *oul* est roman et rattache plutôt ce hameau à la période médiévale.

Fig. La grosse ferme de brivioul, sans doute d'origine médiévale mais reconstruite aux XVII^e et XVIII^e siècles

Le hameau de Bawgnée est bien séparé de Braives et est composé de quelques petites exploitations agricoles proches reliées au fond humide de la vallée et du château

Fig. Carte des campements dans la trouée de la Mehaigne au XVII^e siècle

A la fin du 17^e siècle et au début du 18^e siècle, Braives est encore plus que Vinalmont et Ville-en-Hesbaye, sujet aux

passages des armées. Non seulement elles empruntent, la fameuse « trouée de la Mehaigne », voie royale, au relief peu accidenté, qui permet aux armées de tout camp de rejoindre Huy mais elles établissent leur campement près du village. Le village est aussi voisin de la chaussée romaine, toujours utilisée à l'époque. Elle permettait de contourner les vallées accidentées de la Mehaigne et de la Burdinale. Ces passages se faisaient souvent dans le désordre créant un contexte peu favorable au développement de l'économie villageoise

La carte de Ferraris: un état des lieux à la fin du 18^e siècle

Le premier noyau villageois autour de l'église traditionnelle domine toujours une place d'où diverge la voirie. Une rue descend vers le gué (elle est encadrée de haies ce qui indique sans doute qu'il s'agit d'une voie herdale) et les prés de la Mehaigne. La petite place est sans doute le lieu de rassemblement de la herde villageoise.

Fig. chemin en pente dévalant vers la Mehaigne depuis l'église

Le reste du village s'étend le long de trois axes. A l'est, il se prolonge sur le chemin parallèle en contre-haut de la rivière. A l'ouest il s'étend le long de celui qui suit le vallon vers Bawgnée et de celui qui gravit le vallon vers le plateau septentrional autrefois occupé par le *vicus*. Une rue épouse les deux versants du petit affluent de la Mehaigne et donne le hameau de Beaugnée. On peut aussi mentionner les fermes qui ont opéré un sérieux changement au 19^e siècle. La principale est une ferme importante, en quadrilatère, localisée au centre du village. Sous l'Ancien Régime, elle appartenait à l'abbaye du Val Notre-Dame et cultivait à cette époque 84 bonniers.

On trouve aussi une ferme en carré dans la rue d'Oteppe et celle de la « franche taverne », appartenant au seigneur, et établie à la limite de Latine. On ne voit pas de ferme seigneuriale près du château comme c'est souvent le cas près des propriétés seigneuriales en Hesbaye. Peut-être est-ce la « franche taverne » qui a hérité des fonctions de l'ancienne basse-cour seigneuriale ? Elle a aussi été reconstruite en partie au 18^e siècle comme le château. Le moulin banal, est quant à lui, toujours bien présent et reconstruit dans le style architectural du 18^e siècle avec une toiture en bâtière à croupettes.

Fig. Le moulin banal, construction du 18^e siècle

A Brivioulle, les maisons se regroupent autour de la grosse ferme dont le noyau historique date du 17^e siècle. Le hameau dispose de son propre finage et son auréole villageoise inclut une série de prés vergers

Figure Plan cadastral français de Braives dressé en 1805

PÉRIODE INDUSTRIELLE

Fig. Carte Vandermaelen et carte du dépôt de guerre

Démographie

Villages	1784	1806	1846	1910	1961	1976
Braives		579	769	1263	1073	1049

La population du village de Braives va augmenter de plus de 50 % entre 1846 et 1910. Beaucoup de petites et moyennes exploitations agricoles se construiront durant cette période. Elles occuperont les places existantes laissées au sein de l'habitat traditionnel. Presque tout le territoire est alors exploité par l'agriculture céréalière surtout entre le milieu du siècle et 1880. A partir de cette date la crise agraire due à l'importation des céréales étrangères sur notre territoire va engendrer une diminution des surfaces emblavées. Durant l'épisode céréalière, seules les prairies de la Mehaigne résistent à la mise en culture même si de nouvelles surfaces de campagnes sont aussi prises sur les prés humides.

Fig. Les prés humides de la Mehaigne

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, c'est le hameau de Brivioul qui est affecté des plus grandes transformations. La ferme principale est modernisée et plusieurs parties du hameau voient leur bâti s'étoffer de maisons de style industriel.

C'est la construction de la ligne de chemin de fer en 1875 qui en est la cause. Pour des raisons topographiques, le tracé a été établi en rive droite de la Mehaigne et c'est donc Brivioulle qui a hébergé la gare de Braives.

Fig. Bâtiment de style industriel dans la ferme de Brivioul

L'arrivée de la ligne ferroviaire donnera un élan supplémentaire à la sucrerie de Braives construite en 1872. Elle occupera jusqu'à 212 ouvriers dont les familles viendront densifier le hameau. Un hôtel du commerce sera construit près de la gare. D'autres petites industries comme une laiterie, une scierie et une briqueterie accompagneront le développement industriel du hameau.

Fig. Vestiges de l'ancienne sucrerie

Quant au développement du hameau de Bawgnée, il se développe surtout à partir de la mise en culture des anciens communaux. L'habitat densifié et en extension se répartit sur les voies qui divergent à partir du centre du hameau.

Avec l'indépendance de la Belgique, la Commune de Braives se voit dotée d'une maison communale avec une école. Elles viendront occuper la petite place en-dessous de l'ancienne église. Celle-ci ne parvient plus à abriter tous les paroissiens. En 1910, elle est remplacée par une construction plus vaste de style néo-roman localisée dans le nouveau cœur du village dont le centre de gravité s'est déplacé.

Figure la nouvelle église de Braives, édifice néo-roman

SYNTHÈSE

Braives est une agglomération importante à l'époque romaine puisque c'est un *vicus* repris sur la carte de Peutinger sous le nom de Perniciacum. Mais c'est en dehors du finage sur le haut de versant de la vallée de la Mehaigne qu'on va retrouver des traces d'occupation mérovingienne. Cette population franque ne restera pas dans les lieux où était implanté le *vicus* détruit aux 3^e et 4^e siècles de notre ère mais se rapprocha de la Mehaigne pour y faire construire un édifice religieux à la place du premier cimetière chrétien. Il formera le premier enclos paroissial jusqu'à son déplacement en 1910.

Pendant la féodalité un puissant seigneur viendra construire son donjon pour contrôler le gué de la Mehaigne. Il y exploitera un moulin, une taverne et une ferme. En appliquant les droits banaux que son pouvoir lui conférerait, notamment sur le moulin, il contribuera à fixer les paysans de Braives sur ce territoire. C'est autour de ces deux pôles de peuplement que va se structurer le village et ses hameaux. En dessous de l'église, à la limite du bas de versant, les grosses, petites et moyennes exploitations vont former le premier noyau villageois. La petite place qui occupe le centre du village à cette époque sera reliée aux prés humides de la Mehaigne et aux champs du plateau. Une grande partie de ces prairies appartiendront au châtelain mais les villageois y pratiqueront la vaine pâture après la fenaison du printemps. Les autres hameaux Brivioulle et Bawgnée sont aussi en lien avec ces terres d'élevage qui occupent une grande partie du large fond de la vallée. Les champs sont localisés en hauteur, autour du village. Ce sont les mêmes qui sont cultivés par des générations d'agriculteurs depuis l'époque romaine.

Fig. Campagne au nord de l'église

La société paysanne traditionnelle n'est pas égalitaire. Elle est dominée par les occupants des 3 ou 4 grosses exploitations qui sont parfois propriétaires ou qui louent leurs terres au seigneur ou à une grande abbaye comme celle du Val Notre-Dame. De plus, pendant le 17^e et le début du 18^e siècle, Braives est situé sur le passage des troupes étrangères dont le prince évêque avait autorisé la traversée de son territoire.

Braives a gardé peu de témoignages architecturaux de son habitat traditionnel. Une grande partie a été reconstruite au 19^e siècle. La ferme du Val Notre-Dame, par exemple, située au centre du village été détruite et sa propriété morcelée et répartie dans d'autres exploitations. La petite ferme près des prairies de la Mehaigne est, quant à elle, en grande partie reconstruite au 19^e siècle.

Fig. Une autre exploitation d'origine traditionnelle mais profondément modifiée au XIX^e siècle, implantée en fonds de vallée

C'est au 19^e siècle que le village s'est densifié surtout grâce à son industrialisation et à l'exploitation agricole maximale de son finage. La population d'agriculteurs fit construire une série de petites et moyennes fermes, souvent unifaïtières. La croissance tant de Braives que du hameau de Bawgnée a soudé leur espace bâti en une seule entité. A la fin du 19^e siècle, la construction d'une sucrerie, apparue presque en même temps que la création de la ligne de chemin de fer, accéléra le mouvement. Trois décennies plus tôt, la route Huy-Hannut relia le village à ces deux villes qui sont aussi des marchés. Le nouveau centre laïc, la maison communale et son école vinrent occuper la petite place en dessous de l'église traditionnelle. Une nouvelle église fut construite en 1910 reléguant l'ancien site à sa fonction primitive de cimetière. Le centre historique s'est ainsi retrouvé tout à fait en dehors du village à la limite des terres de culture. L'ancien cimetière répondait ainsi aux prescrits hygiénistes de l'époque et est resté fonctionnel.

Fig. Cimetière rassemblé autour de la tour de l'ancienne église

Aujourd'hui c'est par paquets que les nouvelles constructions débordent le village historique s'emparant des anciennes voies herdales comme des anciens chemins de desserte du finage. Les prairies artificielles ont progressivement remplacés les anciens prés vergers, mis à mal par les directives européennes favorisant la production de fruits calibrés à l'opposé des variétés ancestrales. Certaines prairies humides marquent encore leur différence en fond de vallée.

Fig. prés humides en fond de vallée

3.2. HUCCORGNE

LE SITE

Huccorgne est l'une des anciennes communes faisant aujourd'hui partie de l'entité de Wanze. Elle est localisée au confluent de la Mehaigne et de la Burdinale. Le village est implanté dans un vallon affluent de la rive gauche de la Mehaigne. Il occupe essentiellement le versant d'adret de ce vallon.

La vallée de la Mehaigne est, à cet endroit, très encaissée, elle prend des allures de « canyon ». Cette morphologie est due à la traversée de bancs de calcaire du carbonifère. Huccorgne se localise sur la zone de contact entre ces calcaires, au sud, et des grès et des schistes, au nord. Ces roches n'affleurent qu'au bas des versants de la Mehaigne. Le haut des versants et le plateau sont couverts de limons. Ils sont mieux drainés au nord-est (sur les calcaires) qu'au sud-ouest (sur les schistes). Le fond de la vallée n'est pas très large (environ 200 m) et il décrit une série de méandres, souvent serrés, dans lesquels la Mehaigne sinue elle-même, indépendamment des courbes de la vallée.

Fig. Photo vers la vallée prise de Famelette

Le centre du village de Huccorgne (église, placette) est implanté en bas de versant. L'église s'est installée sur un petit promontoire rocheux dominant le carrefour entre la grand-rue et la rue soulignant le thalweg du vallon secondaire. Le centre du village s'organise autour de ce carrefour. Il s'étend également sur le versant d'adret du vallon secondaire, bien exposé.

Figure Carte postale avec l'église et le bas de versant vers 1960.

Figure photo du site de l'église. Vue actuelle.

Les versants sont raides et boisés. Le fond de vallée est plat et est parcouru par l'ancienne ligne de chemin de fer que croise l'ancienne voie du vicinal qui descendait vers la vallée par un versant secondaire depuis la rive gauche. Toutes les grosses fermes sont localisées sur le haut des versants, à la limite du plateau. Le château-ferme de Famellette s'est approprié les limons bien drainés du nord-est. Les censes de Biènonst et de Bierwart ont dû se contenter des sols moins bien drainés du plateau voisin de Marneffe. Le centre pénitentiaire occupe une zone essartée, sans doute au 13^e siècle, sur ces moins bons sols.

TOPONYMIE

Huccorgne (Hucorna, en 1180) vient d'un mot germanique qui signifie « extrémité du mamelon », une appellation en rapport avec la topographie du site occupé par le premier noyau villageois.

ORIGINE ET GENÈSE

Période traditionnelle

Les premières traces d'occupation humaine remontent à la préhistoire. Des découvertes archéologiques ont mis à jour, dans les grottes des massifs rocheux, des artefacts datant du paléolithique.

De l'époque gallo-romaine, peu documentée, on retient quelques vestiges repérés sur le terrain (tumulus et refuge fortifié relevés par A. de Loe), signes peut-être d'une occupation temporaire. Contrairement à d'autres villages hesbignons, pas de trace ici de « villa », donc d'exploitation agricole, sur les plateaux.

La première implantation villageoise est ancienne et peut même remonter à l'époque mérovingienne. Deux éléments plaident en ce sens : le toponyme d'origine germanique et l'existence d'un lieu de culte primitif très ancien (l'église, sa dédicace et son statut de paroisse-mère).

À défaut de sources précises, on imagine un petit groupe d'habitations réunies le long du réseau viaire qui entoure l'église, comme on le voit sur la carte de Ferraris. Vu les caractéristiques géographiques des lieux, il est probable que les activités de ces premières communautés se sont tout d'abord tournées vers l'élevage.

La localité est mentionnée pour la première fois en 1188. Elle fait partie du comté de Moha qui passe au 13^e siècle dans la mense épiscopale.

À cette période, Huccorgne présente une structure éclatée : hameaux et fermes se répartissent sur un immense territoire compris entre les vallées de la Mehaigne, de la Burdinale et de la Fosseroule, tandis que le noyau primitif reste groupé autour de l'église, le long des voiries épousant les courbes de niveau. Adjacent à l'église, le cimetière emmurillé rappelle le rôle défensif que joue l'enclos paroissial en ces périodes instables.

L'époque est aux défrichements, à l'essartage, à l'extension des zones cultivées, ce qui explique la dissémination dans tout le finage, là où se trouvent les bonnes terres, des grosses exploitations agricoles. Ce sont de grosses fermes isolées ou accompagnées de hameaux (Bièmonsart, Le Chenia, Robiewez, Bierwart, Moulu, la ferme du Temple) ou des châteaux-fermes, (Famelette, Hauregard, Fosseroule). Certains de ces châteaux présentant des parties défensives on leur attribue une fonction militaire sur le territoire, sans qu'aucune source ne puisse l'avérer.

Huccorgne compte une superficie appréciable de zones d'élevage : prés humides de fond de vallée et bois, dont le plus important, celui de Moha sert de limite avec la communauté voisine.

Enfin, un tissu complexe de voiries qui desservent la campagne constitue l'ossature d'un réseau viaire comptant de nombreux chemins creux et quelques voies herdales parcourant les versants.

La carte de Ferraris : un état des lieux à la fin du 18^e siècle

Elle montre bien l'éclatement du village à partir de son centre en une multitude d'écarts. Le centre villageois rassemble des habitations autour de quelques chemins en pente. On n'imagine pas de grosses exploitations à cet endroit vu la pente impraticable pour les charrois. De l'autre côté de la vallée, à la limite du plateau, la ferme de Bièmonsart se démarque des autres exploitations. Quelques champs enclos la séparent d'un petit groupe de maisons. En fond de vallée, à Robiewez, quelques maisons se regroupent autour d'un ensemble plus important. À proximité de là, la propriété de l'Ermitage suit le cours de la Mehaigne. Sur le plateau, deux fermes forment le hameau de Bierwart, dominé par la maison forte de Hauregard. Beaucoup plus loin, à la limite de Longpré, le donjon et la basse-cour de Fosseroule ainsi que les fermes du Temple restent bien isolées.

De l'autre côté de la Mehaigne, le château de Famelette domine le moulin et la zone de confluence avec la Burdinale. Quelques maisons forment le petit hameau de Moulou.

Période industrielle

Huccorgne ne connaît pas de grands développements durant cette période. Comme dans tous les villages la population augmente et les noyaux traditionnels d'habitat se densifient. Pas de nouvelles fermes cultivant de nouveaux finages, mais plutôt des reconstructions de bâtiments autour de noyaux plus anciens comme à Robiewez, Beauregard et Bierwart, dotant les anciennes fermes d'éléments architecturaux contemporains.

En dessous de l'enclos paroissial, malgré l'exiguïté du site qui ne permet pas de grandes extensions, s'établissent une série de nouvelles maisons ainsi que l'école communale.

Une nouvelle route empierrée relie le village à ses voisins, Burdinne et Moha. Sur la carte du Dépôt de la Guerre, elle marque bien le paysage et semble servir d'axe principal dans la vallée.

C'est aussi dans ce fond de vallée que passe la ligne de chemin de fer Landen - Statte. Venant de Fumal, elle atteint Huccorgne après un bref tronçon creusé dans la roche. A cause des contraintes présentées par le site, la gare sera excentrée par rapport au village.

Venant de Vinalmont, le vicinal rejoint le nord de Huccorgne en 1909 et se prolonge ensuite vers Burdinne.

Ces deux nouveaux moyens de locomotion, train et tram, permettront le transport de navetteurs et de marchandises et désenclaveront un village isolé des autres par son site contraignant.

Huccorgne n'a pas non plus connu de grande industrialisation (les carrières d'extraction du calcaire se trouvent à Moha). Seule une minoterie installée sur le site de l'ancien moulin banal remplacera celui-ci et occupera quelques familles, entraînant une petite augmentation du bâti bien visible sur les cartes.

SYNTHÈSE

La genèse et l'évolution du village de Huccorgne sont conditionnées par la nature de son site. Son relief accidenté, ses versants abrupts, ses vallons encaissés n'ont pas d'emblée favorisé l'implantation humaine. Les prés humides de la vallée de la Mehaigne et les nombreux bois et incultes ont pu dans un premier temps satisfaire une petite communauté d'éleveurs établis en noyau groupé autour de la butte de leur église. Mais il faut attendre l'embellie des 12^e -13^e siècles, époque des grands défrichements, pour assister à la mise en culture des plateaux, accompagnée d'un déplacement d'une population, probablement en croissance, vers ces centres d'exploitation agricole excentrés. Le village se structure autour des pôles essentiels à sa survie : culture et élevage.

Les changements de la période industrielle n'affecteront que très modérément la vie de ce petit village enclavé dès l'origine dans ses terres. Huccorgne conservera une physionomie quasi intacte tout en se dotant des infrastructures modernes, bâtiments publics, commerces, transports, qui le sortiront peu à peu de son isolement.

Il faut attendre les dernières décennies du 20^e siècle pour voir les nouvelles constructions s'aligner en ruban le long de rues récemment aménagées, grimpant vers le plateau. Huccorgne n'échappe pas au sort réservé aux villages proches des grands axes routiers. Touchée par la rurbanisation et le résidentialisation, c'est sans doute, encore et toujours, grâce aux contraintes naturelles de son site que la localité arrive, mieux qu'ailleurs, à préserver la diversité de son territoire de la banalisation.

3.3. MARNEFFE

LE SITE

Marneffe, village de l'entité communale de Burdinne, occupe un site en surplomb de la vallée encaissée de la Burdinale. Il est implanté sur le haut du versant exposé au sud (versant d'adret) de la rive gauche de la vallée. Le village s'étire sur une crête d'interfluve séparant deux petits affluents de la Burdinale. Sa topographie épouse la pente générale du versant : très abrupte dans le quart inférieur, en pente moyenne dans les trois quarts supérieurs.

Le noyau primitif du village actuel se localise juste en contre-haut de la partie la plus déclive de l'interfluve. Sa position correspond à la crête militaire qui marque le passage entre le bas et le haut du versant de la vallée. A partir de ce noyau primitif, encore identifiable grâce à l'ancien cimetière, l'habitat grimpe vers le plateau en une seule rue qui conduit aux champs. La largeur de l'interfluve va en se rétrécissant depuis sa partie basse jusqu'à sa partie haute car les tronçons amont des vallons qui l'encadrent, se rapprochent. C'est sans doute à cette topographie singulière que le village doit sa forme : il ressemble à un avant-bras venant du nord qui se prolonge par une main tendue vers le sud dont les cinq doigts s'étalent au bas de l'interfluve, juste avant qu'il ne plonge dans la Burdinale.

Fig. Vue de la vallée d'un des ruisseaux dévalant vers la Meuhaigne

Le fond de la vallée est relativement étroit (une centaine de mètres). Il est enserré entre des bas de versants raides et souvent boisés. Entre le fond de la vallée de la Burdinale et le plateau, localisé au nord, quatre terroirs différenciés se succèdent. Le fond de la vallée est très humide et se caractérise par des sols alluviaux, souvent gorgés d'eau et donc impropres aux cultures. Le bas du versant, très abrupt, laisse affleurer les roches (grès et schistes) du socle primaire. Le sol y est squelettique et le plus souvent truffé de cailloux. La partie supérieure du haut du versant, quant à elle, est tapissée de limons épais que le sous-sol crayeux rend perméables. De tous temps, ils ont été voués aux labours. Les mêmes conditions se prolongent sur le plateau vers la chapelle dédiée à Sainte Anne.

L'ancienne commune s'étend également sur le versant et le plateau qui délimitent le sud de la Burdinale. Si la topographie des terroirs y est quasi semblable à celle que l'on rencontre au nord du village, il en va tout autrement de l'exposition et des sols. Le bas du versant fait face au nord, c'est un versant d'ubac qui a largement conservé ses boisements de l'époque traditionnelle. Le haut du versant et le plateau sont couverts de limons comme leurs homologues septentrionaux mais, leurs sols limoneux s'avèrent moins bien drainés. En cause, la disparition des craies et des sables perméables, sous-jacents, et leur remplacement par des grès et surtout des schistes imperméables.

TOPONYMIE

Marneffe est un toponyme d'origine germanique qui signifie prairie avec sol tendre, appellation en phase avec le paysage du site.

ORIGINE ET GENÈSE

Période traditionnelle

Une villa gallo-romaine a occupé le plateau, au nord du territoire, au lieu-dit « Chapelle Sainte-Barbe ». Cette exploitation agricole de ± 3 ha se situait à proximité du diverticule qui à l'époque romaine traversait le plateau limoneux entre la Meuhaigne et la Burdinale.

Comme à Huccorgne, le toponyme germanique ainsi que l'ancienneté de la paroisse primitive plaident en faveur d'un foyer primitif mérovingien (6^e – 8^e siècles).

Très tôt une population de paysans regroupés autour de ce lieu de culte chrétien, situé sur le bas de versant, auraient implanté un premier noyau villageois. Quant aux grosses exploitations, elles pourraient être le résultat d'un démembrement d'un grand domaine du haut Moyen Age, héritier du *fundus* romain. Elles se situent à proximité des terres limoneuses, dans une zone où le relief est moins accentué, ce qui facilite le charroi entre les fermes et les

campagnes. Ces deux centres d'habitat, très contrastés, sont reliés par deux voiries longeant les vallons formés par deux affluents de la Burdinale.

Du premier édifice paroissial, il ne subsiste rien si ce n'est le cimetière primitif emmurailé, situé sur la crête militaire à proximité du bas de versant, et qui semble regrouper, dans un réseau de voies circulaires, des petites et moyennes exploitations. Une autre église sera reconstruite en 1846 un peu plus haut, sur un replat du haut de versant, près du nouveau centre villageois.

Le nom du domaine est cité à plusieurs reprises dans les textes des 11^e et 12^e siècles, mais ces sources n'apportent guère d'éclairage sur l'histoire du territoire.

Marneffe faisait partie du comté de Moha, comté acquis par le prince-évêque de Liège en 1280. La seigneurie relevait de la mense épiscopale, raison sans doute de l'absence de château sur son territoire. Aux 16^e et 17^e siècles, le prince-évêque, en quête de finances, cède à deux reprises la seigneurie en engagère à des familles nobles.

Dès le Moyen Âge central (12^e-13^e siècles), le versant d'ubac, zone forestière, est partiellement défriché et exploité par les chanoines prémontrés de l'abbaye de Floreffe.

La pétrification du bâti intervient dès le 17^e siècle. Concernant d'abord les grosses fermes, elle s'étend des maisons occupant la rue principale jusqu'aux petites exploitations du bas de versant.

C'est sur cet axe que l'on observe aujourd'hui les maisons les plus anciennes. Les censes quant à elles ont conservé leur cœur de logis traditionnel des 17^e et 18^e siècles. C'est le cas de la ferme de La Chapelle ainsi que de deux autres fermes situées également rue Daxhelet.

La structure du village, telle qu'elle a perduré durant tout l'Ancien Régime, est bien visible sur la carte de Ferraris. L'habitat s'est développé suivant l'axe reliant les petites exploitations du centre ancien aux censes du plateau. Un réseau bien étoffé de voiries dessert villages et campagnes, tandis que des voies herdales relient la crête d'interfluve aux prairies humides des fonds de la Burdinale et des vallons affluents. L'auréole villageoise est principalement composée de prés-vergers. Aux alentours de l'église ancienne, ce sont plutôt les petits jardins qui dominent.

Dans le fond de vallée, en bordure de la Burdinale, on note la présence du moulin banal.

Sur le versant d'ubac, occupé par les bois, l'enclave exploitée du Sart de Marneffe.

Période industrielle

Dans le courant du 19^e siècle l'habitat se densifie et occupe les espaces laissés libres par le bâti traditionnel. Les terres cultivées s'accroissent et quelques nouvelles fermes s'installent sur le territoire. Au Sart, sur l'ubac, un château est construit en 1848, à l'emplacement de l'ancienne ferme de Floreffe. Il abrite aujourd'hui un centre pénitentiaire.

Le centre du village s'est déplacé vers le haut du versant, à la rupture de pente. C'est là que s'établissent la nouvelle église, construite en 1846, la maison communale et l'école.

Marneffe est desservi par la première route empierrée traversant le territoire environnant. Dans la foulée, un quartier d'habitat vient s'établir en fond de vallée, des constructions de la seconde moitié du siècle dans un style bien contemporain. En 1909, la route est doublée par un tronçon du vicinal reliant Vinalmont à Huccorgne.

SYNTHÈSE

Localité d'origine ancienne, Marneffe a conservé la structure déterminée par son ancrage historique dans la ruralité. Une structure caractérisée par deux zones distinctes, le noyau villageois et le quartier des grandes censes, reliées par un axe montant du bas de versant jusqu'à la crête du plateau et le long duquel s'est réparti un habitat traditionnel densifié au 19^e siècle.

A Marneffe, comme ailleurs, l'urbanisation actuelle grignote peu à peu les espaces périphériques, sans déborder

jusqu'à présent ses limites historiques, peut-être freinée par le relief quelque peu mouvementé du site et par le verrou que le plan de secteur a mis pour protéger l'espace cultivé.

3.4. VINALMONT-WANZOUL

LE SITE

Fig. A la source du ruisseau du Val Notre Dame

Vinalmont et son hameau principal, Wanzoul, sont situés sur une crête qui surplombe la vallée de la Meuse. Elle correspond au rebord nord du plateau de Hesbaye et géologiquement appartient au « synclinorium de Namur ».

A Vinalmont le sous-sol est principalement constitué de grès et de schistes tandis que, juste au nord du village et de son hameau Wanzoul, on trouve un large banc de calcaire. Il est exploité de longue date par des carrières. Le village n'est pas en contact direct avec un cours d'eau, puisque situé au niveau du rebord du plateau (altitude de 200 mètres). Le replat sur lequel est venu s'installer l'habitat n'est pas très accidenté. Il n'est cependant pas très large et assez rapidement, les rues qui s'éloignent de la ligne de crête adoptent une pente importante, soit vers le nord (vallon du Roua), mais surtout vers le sud (versant de la Meuse). Le versant vers la Meuse est lui très abrupt (dénivelé de plus de 100 mètres dans le bois de Robaumont).

Wanzoul, comme Vinalmont, est implanté sur le bord du plateau et son urbanisation s'étire sur la pente du versant d'adret qui plonge vers la Meuse. Les deux noyaux d'habitat sont séparés par la tête de vallée du ruisseau du Val Notre-Dame, au lieu-dit le « Pont du Soleil ». Le cœur du village comme celui de son hameau sont clairement identifiés par les églises et les châteaux, entourés de vastes propriétés.

Fig. Noyau de Vinalmont

TOPONYMIE ET ÉTYMOLOGIE

Vinalmont signifie « mont aux vignes » ce qui n'est pas étonnant vu la présence de vignobles très tôt dans la région, comme sur l'ensemble des versants mosans. Ces vignobles sont attestés par des textes, dès le 7^e siècle. Quant à Wanzoul, la terminaison en *oul* est un diminutif et évoque un lieu appelé « petite Wanze », certes pas très éloigné de Wanze mais malgré tout plus proche de Vinalmont.

ORIGINE ET GENÈSE: PÉRIODE TRADITIONNELLE

Antécédents romains

Les vestiges gallo-romains sont nombreux à Vinalmont et Wanzoul. Il y a tout d'abord la villa des Hadrennes située sur le rebord du plateau (le tige) en direction de Villers. L'axe qui lui est proche est peut-être un *diverticulum* qui relierait cette exploitation et d'autres situées sur la même ligne de crête à la chaussée qui mène de Tongres à Amay. On y a également découvert à proximité des tombes gallo-romaines. Des vestiges ont également été mis à jours au centre de Wanzoul tandis qu'une nécropole du 3^e siècle a été fouillée au bois de Robaumont mettant à jour 136 tombes. Les alentours des deux centres d'habitat aurait donc connu une romanisation assez importante qui se prolonge d'ailleurs sur le supposé « *diverticulum* » vers Villers-le-Bouillet. Cet axe est d'ailleurs une ligne de séparation bien nette entre l'ager cultivé par des villae, dont certaines ont été fouillées, et le saltus (terres d'élevage) sur le versant de la vallée mosane et qui était encore occupé par une large forêt jusqu'aux défrichements du Moyen Âge central.

Fig. La grande campagne entre Vinalmont et le roua cultivée depuis l'époque romaine

Haut Moyen Âge

C'est au lieu-dit « Tour du soleil », sur le versant du ruisseau du Val Notre-Dame qui sépare Vinalmont de son hameau Wanzoul, mais plutôt vers le centre actuel de Vinalmont qui domine cette vallée qu'ont été mis au jour des vestiges mérovingiens. Sans doute est-on en présence d'une petite communauté qui a déplacé le centre de gravité de son habitat, lors de la christianisation de nos régions, vers le replat sur lequel se trouve actuellement le centre villageois.

Moyen Âge classique

L'église actuelle a été reconstruite entre la fin de l'Ancien Régime et la période française de 1789 à 1815. Le cimetière emmurillé qui l'entoure est bien plus ancien et plaide pour une occupation fort ancienne du site. Si l'église a le statut de médiane au 16^e siècle, son origine doit être nettement plus ancienne puisqu'elle est dédiée au premier apôtre, Saint Pierre.

Fig. Eglise Saint Pierre, Vinalmont

Le village est mentionné une première fois en 1137. Quant au château, il a sans doute été occupé dès la féodalité quand Vinalmont se situait à la frontière du comté de Moha et dominait en même temps la vallée de la Meuse et celle de la Meuhaine. La tour de la ferme éponyme, en face de l'église, constituerait l'héritage d'un premier donjon. Le château actuel construit à l'époque moderne a opté pour un site moins accidenté. Quant à la ferme de la Tour ses constructions dateraient des 16^e, 17^e et 18^e siècles. Une autre grosse ferme a aussi une origine fort ancienne, la ferme Sainte Anne, dont le noyau le plus vieux remonte au 17^e siècle.

Fig. Ferme de la tour, premier château

Wanzoulle aurait possédé une chapelle fondée dès le 12^e siècle qui a été rattachée à Vinalmont en 1572. Aucun texte ne permet d'affirmer que le hameau faisait partie d'un même domaine avec Vinalmont, d'autant plus que le nom de ce village le rattacherait plutôt à Wanze. Mais c'est peut-être l'éloignement de cet autre village qui lui a valu son destin commun avec Vinalmont. Le cas n'est pas unique puisque un autre hameau, Petit Wanze, a lui-même été rattaché à la paroisse d'Antheit.

Fig. Chapelle et presbytère de Wanzoul

L'ancienne chapelle de Wanzoul est une construction du 16^e siècle mais, fortement remaniée au 19^e siècle. Au 17^e siècle, un premier château aurait appartenu dès 1615 à un certain Guillaume de Wanzoul. Peut-être s'agit-il de la belle demeure patricienne aux limites de Wanzoul et Vinalmont.

Fig. Maison patricienne à la limite de Wanzoul et Vinalmont

Le hameau aura un autre château mais, construit très tardivement, puisque élevé seulement en 1853. Le propriétaire l'associera à la grande cense du village, l'ancienne ferme de l'abbaye du Val Notre-Dame.

Figure Ancienne ferme du Val ND associée au château au XIX^e siècle

A cette période, les communautés rurales du village et du hameau sont bien distinctes.

Temps des malheurs

Après une période qu'on devine assez trouble entre la fin du Moyen Âge et le début des Temps modernes, le village et le hameau vont entamer une pétrification de leur habitat. Alors qu'on va rencontrer pas mal de maisons construites en briques et en moellons de grès à Vinalmont, de l'autre côté du ruisseau du Val Notre-Dame les maisons en moellons de calcaire dominant. Il est vrai qu'une des principales industries du village s'est établie au Roua et que les carrières de calcaire y côtoient les fours à chaux.

La pétrification est fort différente à Vinalmont et Wanzoul. Dès le 17^e siècle, on a des signes de pétrification à Wanzoul et un nombre important de constructions regroupées sur plusieurs rues avec un noyau autour de l'ancienne chapelle et notamment une ferme en quadrilatère, « la vi cinse ». Les plus anciennes bâtisses ont cependant des parties en

grès. Ce bâti patrimonial est abondamment décrit dans l'inventaire du Patrimoine.

A Vinalmont le principal monument du village, l'ancien château, fait place à une grosse cense alors que le nouveau château est reconstruit, presque en face, en surplomb de la vallée.

Fig. Li vi cinse. Ferme en pierre à Wanzoul

Fig. Ferme à Wanzoul en grès pour les plus anciennes parties

Fig. Maison en grès à Vinalmont, hameau des potales

Vinalmont sera aussi au centre des opérations militaires pendant les trois guerres de Louis XIV. Elles vont fortement impacter le village. Ce dernier se situe au point de passage des armées entre les vallées de la Meuse et du Geer. C'est là que passent toutes les armées venant du nord, du Brabant et du Namurois et ayant Huy comme objectif stratégique. Elles évitent ainsi la topographie accidentée des vallées de la Meuse et de la Burdinale ainsi que les marais et les prés humides du Geer. Ces armées établiront plusieurs fois leur cantonnement à Vinalmont. Plusieurs cartes militaires l'attestent. Toutes ces opérations militaires s'accompagnent bien souvent de déprédations, de réquisitions et de nombreuses exactions sur le bétail et les emblavures. Parfois les terres ne sont pas cultivées pendant plusieurs mois et les fermiers ont du mal à payer les baux.

Figure carte du campement de Vinalmont en 1703

Ce contexte montre une époque peu favorable au développement de l'agriculture et intrinsèquement au changement paysager. Si le paysage évolue aussi peu depuis la période médiévale, c'est aussi parce que tous ces malheurs, certes conjoncturels, ne sont pas propices aux changements économiques et à des innovations agricoles. La région est connue pour son manque de dynamisme malgré la richesse de ses limons. Et si de nouveaux assolements s'y pratiquent au 18^e siècle — sans doute dans les grandes exploitations — avec des parties réservées au trèfle et à la pomme de terre, la jachère occupe encore un sixième du territoire.

Le 18^e siècle

Fig. Carte de Ferraris

La carte de Ferraris nous montre un bâti qui tant à Vinalmont qu'à Wanzoul se regroupe autour des pôles d'habitat antérieurs, l'église, le château mais aussi les grosses fermes. Les voiries d'apparence circulaires desservent et répartissent l'habitat qui s'étale de manière assez lâche. Les maisons ne sont pas jointives et la majorité semble se prolonger par un ou plusieurs prés-verger. C'est ce qu'il est convenu d'appeler une auréole villageoise. Nous sommes en présence d'un village et de son hameau, dont les auréoles sont bien distinctes et séparées par la petite vallée du ruisseau du Val Notre Dame.

Fig. Maison en pierre près du centre de Vinalmont

Fig. Maison en grès près du Pont Soleil

Les labours se trouvent principalement au nord des espaces bâtis, dans la campagne de Hesbaye qui s'étire jusqu'au Roua. Quelques zones de culture se situent aussi sur le versant de la Meuse sans doute sur d'anciennes terrasses de la Meuse. Les bois se localisent sur les versants abrupts, mais ne sont guère nombreux. On en voit une superficie plus importante à Wanzoul (Bois de Reppemont) qu'à Vinalmont (bois Jamar). Quant aux prairies naturelles elles se cantonnent dans l'axe du ruisseau qui sépare les deux groupes d'habitat. Un autre groupe de prairies se trouve près de la future route de Vinalmont vers Antheit et un dernier groupe près du ruisseau du Doyard vers Villers-le-Bouillet. Quelques incultes se situent au nord, vers les communaux de Warnant. Les campagnes et les prairies au sud sont encloses.

Au nord, de nombreux chemins desservent les labours tandis que plusieurs voies herdales se dirigent vers le sud, vers les prairies proches du ruisseau.

Fig. Vue panoramique des campagnes de Vinalmont et Wanzoul vers la vallée du Roua

Le long du ruisseau du roua sont figurées 4 importantes carrières et 3 fours à chaux. La pierre dite de « Vinalmont » est largement utilisée dans l'habitat notamment pour les encadrements des baies et les chaînages d'angle des

demeures en briques. Le village de Wanzoul est pratiquement reconstruit dans ce matériau. On voit aussi une houillère dans les prairies, du côté de Villers-le-Bouillet.

Figure Maison reconstruite en pierre avec pour base un ancien chaufour

Période industrielle

Fig. carte Vandermaelen

La carte de Vandermaelen montre un début de densification de l'habitat. La route Huy-Hannut déjà projetée en 1830 est terminée en 1839. Et on voit l'habitat se regrouper à ces carrefours avec les anciennes voies. Une densification de l'habitat débute entre Basse Vinalmont, la grand route et les potales, dans des petites rues bien très pentues. L'exploitation d'un charbonnage pourrait expliquer ce phénomène.

Le finage, quant à lui, ne semble pas avoir bougé depuis la fin de l'Ancien Régime.

Fig. le carrefour de la grand route avec une voie qui mène au village à Vinalmont avec ses grosses maisons construites au 18^e siècle.

Fig. carte du dépôt militaire

Trente ans plus tard (carte du Dépôt de la Guerre), on observe aussi une densification importante des noyaux villageois traditionnels. De nouvelles maisons apparaissent là où les maisons étaient jadis séparées par des prés et des jardins. Cette densification continue surtout sur les voiries aux abords de la grand route et au de-là dans les rues encaissées entre le tige de Villers et Antheit.

Quelques zones de culture sont gagnées sur les deux massifs boisés, jusque dans le fonds de la petite vallée du ruisseau du Val Notre-Dame.

Au milieu du 19^e siècle on assiste à une révolution démographique, agricole et même industrielle à Vinalmont. La population, va presque doubler entre 1806 et 1910 et continue à augmenter jusque 1910. Cette apogée du monde rural est bien illustrée à Vinalmont par l'aile d'écurie accompagnée de deux magnifiques colombiers construits en briques de plusieurs couleurs et constituant les dépendances d'une maison patricienne du 19^e siècle. Mais l'extension du terroir cultivé n'explique pas tout.

Figure Aile d'écurie et pigeonniers. Ferme modèle du XIX^e siècle

Figure Vue de Wanzoulle, village gris

Si Vinalmont et Wanzoul continuent à se développer au-delà de la crise agricole c'est grâce à l'industrie. Le développement des industries préexistantes montrent une extension de l'habitat vers le charbonnage du Theis ainsi que le développement du hameau du Roua où continue le travail des carrières auquel s'ajoute l'exploitation de mine de fer. Carrières et fours à chaux emploient 163 personnes en 1896.

Fig. Carte du début du 20^e siècle montrant les différentes « bures » et terils du charbonnage de Theis

Fig. Maison de houilleur au hameau de Theis

Il faut également compter avec les extractions d'argile, les briqueteries et les tuileries du village. Ces industries sont particulièrement actives à cette époque de transformations des dernières chaumières — dont le nombre est encore important avant le milieu du 19^e siècle d'après les dictionnaires géographiques de Vandermaelen et de Delvaux de Fouron — en maisons en briques ou d'amplification d'un étage des petites maisons en pierre. Vers 1831, si Vinalmont a principalement des maisons en pierre, il reste encore une quinzaine de « cabanes avec des toits de chaume ».

Figure Maison en pierre rehaussée en briques

En 1905, Vinalmont était déjà desservi par le vicinal venant de Statte. Ce tronçon sera utilisé par les ouvriers qui travaillent dans la vallée. En 1915, on inaugure une nouvelle ligne passant par Vinalmont et Wanzoul, puis se dirigeant vers le Roua et « Les Maisons Sottiaux » pour rejoindre le chemin de fer Landen-Statte à Huccorgne. Elle desservira les industries du village et les négociants en produits agricoles ainsi que les grosses fermes, notamment pour le transport des betteraves vers les râperies rattachées à la sucrerie de Wanze.

Figure Plan vicinal

	1806	1846	1910	1961	1976
Vinalmont-Wanzoul	681	1164	1498	937	1073

SYNTHÈSE

Wanzoul et Vinalmont ont connu une profonde romanisation. La villa des Hadrennes vient se placer sur la ligne de crête qui sépare l'« ager hesbignon » du « saltus mosan », dans l'axe des autres « villae » de Villers, Verlaine, Chapon Seraing et de Saint Georges. Lors de la christianisation des 6^e – 7^e siècles, l'habitat se déplacera vers le petit vallon du Roua puis sur les hauteurs autour d'un édifice paroissial dédié à Saint Pierre. Un donjon viendra se localiser à côté de la petite église très ancienne et ils domineront les vallées de la Meuse et celle formée par son affluent, la Mehaigne. C'est aussi près de ce centre ancien que viendront se greffer les principales exploitations du village. L'actuel château et sa basse-cour seront construits à l'époque moderne.

Quant à Wanzoul, son origine est incertaine. Le hameau aurait déjà accueilli une chapelle au 12^e siècle et n'a été rattaché à Vinalmont qu'au 16^e siècle. Néanmoins, les deux communautés sont juridiquement distinctes même si elles présentent des ressemblances, comme leur habitat disposé le long des voiries circulaires et allongées ceinturant le noyau historique. Cet habitat restera assez lâche et persistera à Vinalmont où l'urbanisation se déplacera plutôt que de remplir le noyau ancien. Quant aux terres de culture, elles sont bien localisées entre les villages et la petite vallée industrielle du Roua. Vinalmont connaîtra peut être plus que d'autres villages du Parc naturel les malheurs des guerres de Louis XIV puisque le village est situé dans ce qu'il est convenu d'appeler la « trouée de la Mehaigne ». Depuis le Moyen Âge, c'est là que les nombreuses armées passent pour atteindre la ville de Huy. Ces nombreux passages ne se font pas sans les heurts et les excès qu'engendrent les troupes armées qui établiront plusieurs fois leur campement à Vinalmont. Ce contexte sera évidemment défavorable à l'agriculture jusqu'au début du 18^e siècle.

Un autre phénomène plus profitable gagnera le village et son hameau. Le début d'une activité qui se perpétuera jusqu'à nos jours : les industries extractives. A l'époque de Ferraris, on compte déjà quelques carrières accompagnées de fours à chaux. C'est aussi à cette exploitation, sans doute commencée très tôt qu'on doit la couleur et la texture du village de Wanzoul, qui agglutine autour de son centre les belles maisons en pierre calcaire. Vinalmont connaîtra une pétrification plus limitée avec des grès notamment vers la vallée du ruisseau du Doyard. C'est aussi à cet endroit que viendra se nicher, à Theis, les premières houillères et le charbonnage de Theis.

Figure Hameau du Roua

Figure Hameau des potales

Au 19^e siècle, ces industries tant à Vinalmont qu'à Wanzoul attireront une population de plus en plus importante. Elle viendra se loger plutôt dans les quartiers extérieurs aux centres villageois, au Roua et aux Potaies. Le village de Vinalmont, s'il connaît des extensions vers la grand route, gardera sa cohérence héritée de la société traditionnelle. Villages industriels et agricoles, les deux entités seront aussi reliées aux usines par le vicinal qui dessert aussi les

nombreux dépôts de betteraves dans les campagnes et les râperies travaillant avec la sucrerie de Wanze.

Le premier tronçon vers Statte permettra aux navetteurs de gagner les industries aux environs de Huy. Le second tronçon vers Huccorgne rejoindra la ligne de chemin de fer Statte-Landenne.

Vinalmont et Wanzoul malgré quelques défrichements ne seront pas très touchés par cette extension des terres de culture découlant de la loi obligeant de cultiver les communaux jusqu'à la crise des céréales de 1880. Seules quelques terres près du vallon du ruisseau du Val Notre-Dame seront gagnées par cette frénésie de créer des nouveaux labours. C'est sans doute l'industrialisation du village et la connexion vers Huy et Hannut par la route puis les vicinaux, qui a permis à Vinalmont une reconversion des anciens paysans.

Quant à l'espace agricole, après les modifications apportées à l'agriculture à la fin du 19^e siècle, il ne variera plus guère si ce n'est par l'extension des prairies artificielles au détriment de l'ancienne auréole bocagère complètement mitée. Les zones de champs cultivés dès l'époque romaine sont restées vouées aux labours. Là, les limons bien drainés grâce aux roches calcaires perméables qu'ils surmontent ont de tous temps constitués les meilleures terres de culture.

L'espace bâti continue de s'urbaniser. De nouveaux petits paquets de maison viennent remplir les « dents creuses » qui subsistaient dans les anciens périmètres bâtis.

3.5. WARET-L'ÈVEQUE

LE SITE

Waret-l'Évêque est implanté sur les hauteurs d'un plateau faiblement incliné vers le nord et entaillé par une succession de petits vallons qui, par l'alternance de leurs crêtes d'interfluve et de leurs thalwegs, forment un relief en tôle ondulée s'étalant d'ouest en est. Au sud de l'ancienne commune la Burdinale prend sa source et se dirige vers Burdinne après avoir traversé le village établi le long de sa vallée sur les crêtes avoisinantes. Les sols sont limoneux sur un sous-sol argileux, ce qui signifie un mauvais drainage des terres. Particularités déterminantes pour l'origine et l'évolution du village.

TOPONYMIE

Le terme wallon « **waret** » (« guéret » en français) vient du latin 'vervactum' *jachère*, du verbe 'vervager' *retourner une terre, défricher*. Il s'applique à des terres, défrichées non encore cultivées, et s'accorde parfaitement à cette zone de défrichements tardifs.

Quant au second terme, il évoque l'appartenance historique du territoire à la principauté de Liège.

ORIGINE ET GENÈSE.

Période traditionnelle

Pas de traces archéologiques antérieures au Moyen Âge.

Waret se situe dans une zone composée de forêts et d'incultes qui s'étend largement sur les versants de la rive gauche de la Meuse, ce qui lui vaut de faire partie de ce que les Gallo-Romains, et les Francs après eux, qualifient de « saltus », un terme qui désigne des terres impropres à la culture et vouées à l'élevage.

Le Moyen Âge classique

Ce n'est qu'en 1280 qu'on trouve Waret mentionné dans les textes. Le territoire relève du comté de Moha acquis par la principauté de Liège en 1230 et le fief de Waret est cédé par le prince-évêque à l'un de ses officiers supérieurs. Avec un double objectif : économique et sans doute stratégique. Il s'agit, bien sûr, de développer et de mettre en valeur ce nouveau domaine, mais aussi d'assurer, aux frontières de la principauté, une présence seigneuriale et militaire propre à décourager les visées expansionnistes de son voisin immédiat, le comte de Namur.

La famille seigneuriale adopte le nom du lieu. La seigneurie passe aux mains de Jean delle Malais, puis, au 17^e s., à la famille d'Outremont.

C'est donc aux défrichements tardifs du 13^e siècle que le village de Waret doit son existence, comme l'attestent, outre son nom, pas mal de toponymes en *-sart* (Géronsart, Halbosart,...). Les reliquats de forêts y demeurent cependant nombreux (bois de Moge, bois de Héron, haies de Saint-Gilles,...). Le nouveau village s'implante au sein de ces défrichements.

La demeure seigneuriale et ses dépendances, actuelle ferme de la Malaise, est isolée au milieu de ses terres de culture. Un chemin la relie au village dont les habitations s'étirent à mi-pente le long de la ligne de crête, de part et d'autre de la haute Burdinale. Ces petites et moyennes exploitations, entourées de leurs parcelles, forment un village-rue au centre duquel se trouve l'église entourée de son cimetière.

La majeure partie des terres de culture se regroupe autour du château et de sa basse-cour, point de départ du nouveau finage, tandis que derrière les petites exploitations villageoises s'étendent les petits champs en lanières. Les prés de fauche occupent les fonds de vallée ; un nombre important de bois et d'incultes (trixhes et Warichet), destinés à l'élevage, couronnent le finage, reliés au village par des voies herdales bordées de haies.

Le sous-sol argileux favorise la formation d'étangs, parmi lesquels le Grand Vivier qu'un système de digues permettait de transformer tour à tour en champ cultivé (grâce à ses vases fertiles), en pré, en étang de pisciculture. Sur la carte de Ferraris, une partie de l'étang est reconverti en champ ; sur le plan de Popp, l'étang est plus important et traversé par la chaussée de Wavre. Aujourd'hui l'étang est comblé.

La petite église originelle, plutôt une chapelle, dépendait du prieuré de Meeffe fondé par l'abbaye bénédictine de Saint-Laurent à Liège. Elle a disparu, remplacée par l'édifice actuel, mais le petit cimetière qui l'entourait est toujours en place.

Le terroir compte trois grosses fermes, l'une isolée, les deux autres près de l'église.

Isolé au milieu de ses terres, le château de La Malaise, à l'origine de la seigneurie, est dès l'époque médiévale, pourvu d'une basse-cour regroupant les bâtiments agricoles séparés de la résidence. L'ensemble, en carré était entouré de douves. Sa ferme exploitait une superficie de 65 bonniers.

La ferme de La Fontaine, intégrée au village se distingue par une magnifique grange du 18^e siècle, avec auvent, remise et pignon en colombage. La superficie de terres cultivées était de 63 bonniers.

La ferme du Pairon, du nom de son propriétaire, Jean de Pairon, échevin en 1557, exploitait une superficie de 68 ha. Associée à un ancien perron, elle aurait accueilli une ancienne cour de justice.

A côté de ces grosses fermes en quadrilatère, dont la pétrification commence au 16^e siècle, il existe une série de moyennes et petites exploitations, parfois réduites à une habitation sommaire couverte de chaume. Certaines connaissent une pétrification dès l'époque traditionnelle et, bien que transformées plus tard, conservent encore quelques vestiges du 18^e siècle, comme cette ancienne ferme, en L à l'époque, située en face de l'église.

Le 18^e siècle

La carte de Ferraris montre bien la structure du village traditionnel issu des défrichements.

Le château-ferme seigneurial au milieu de sa campagne, entouré d'étangs et de prés-vergers, en liaison avec le centre. Le village, de part et d'autre de l'église, avec ses grosses fermes et ses nombreuses petites exploitations composées

d'un habitat, d'un verger et de petites parcelles encloses de haies. Prés et bois sont reliés au centre villageois par les voies herdales.

Période industrielle

L'apogée de l'occupation des campagnes au milieu du 19^e siècle ouvre la porte à de nouveaux défrichements. Les bois de Waret fondent comme neige au soleil ; leur superficie passe de 87 ha en 1806 à 10 ha en 1910, ce qui signifie la quasi disparition des bois au sud de la commune. Seule la toponymie en garde la trace. Dans la foulée, de nouvelles fermes s'installent pour exploiter ces nouvelles terres et d'immenses granges se construisent pour accueillir cette production exponentielle de céréales.

Le village change d'aspect. Ses anciennes constructions achèvent leur pétrification, elles se transforment et s'agrandissent. Une église néogothique est édifiée sur l'emplacement de l'ancienne. Peu à peu le village s'étend et se déplace vers la grand-route qui vient d'être créée. Des maisons s'élèvent le long de cette nouvelle chaussée (chaussée de Wavre-Huy) et aux carrefours avec la voirie villageoise. L'habitat se densifie et se diversifie pour répondre à de nouvelles fonctions. Maison communale, école, nouveau cimetière apparaissent. Le centre du village a émigré vers la grand-route qui est devenu l'axe de circulation le plus fréquenté. En plus des nouvelles voies d'accès qui désenclavent le territoire, Waret est également desservi par le vicinal dès le début du 20^e siècle. Il le relie aux communes voisines.

SYNTHÈSE

Né de la volonté du prince-évêque et de l'un de ses officiers de mettre en valeur une région nouvellement acquise, Waret-l'Evêque est un des rares villages à avoir pu porter le titre de « ville neuve ». Son territoire, réduit à une zone d'élevage jusqu'au 13^e siècle, adopte désormais la physionomie d'un village de défrichement, une structure qu'il conserve encore de nos jours, avec son château-ferme isolé et un ensemble de grosses, moyennes et petites exploitations qui s'étirent de part et d'autre d'un édifice de culte, le long de l'axe du petit vallon de la haute Burdinale. Les avancées techniques de l'époque ont permis la culture dans ces terres plus difficiles, et les incultes qui subsistaient ont assuré au village de vastes espaces destinés à l'élevage.

Né des défrichements du 13^e siècle, sans doute amplifiés au 18^e siècle, le village connaît de sérieuses modifications à partir du 19^e siècle. L'habitat se densifie dans la rue centrale et se retrouve sur les petites crêtes d'interfluve à proximité de la grand-route. Les voies ancestrales d'accès aux terres d'élevage sont relativement épargnées, mais l'habitat s'étire le long des chemins du sud de la commune. Seul le nord demeure encore globalement rural. A la même époque, le grand étang qui alimentait le ruisseau du Grand Vivier est comblé, les terres agricoles prennent le pas sur l'élevage et la surface boisée est presque réduite à néant.

Waret préfigure déjà le village fortement rurbanisé qu'il est devenu. Ces changements, il les doit à la révolution agricole du milieu du 19^e siècle et à sa localisation sur la chaussée et la ligne vicinale.

De nos jours, les noyaux d'habitat hérités du 19^e siècle se sont densifiés au point de se rejoindre. Les prairies artificielles ont remplacé le bocage qui entourait grosses fermes et petites exploitations. Le village a maintenant deux visages : un paysage en grande partie hérité de l'agro-système traditionnel et une zone d'habitat résidentiel en pleine urbanisation.

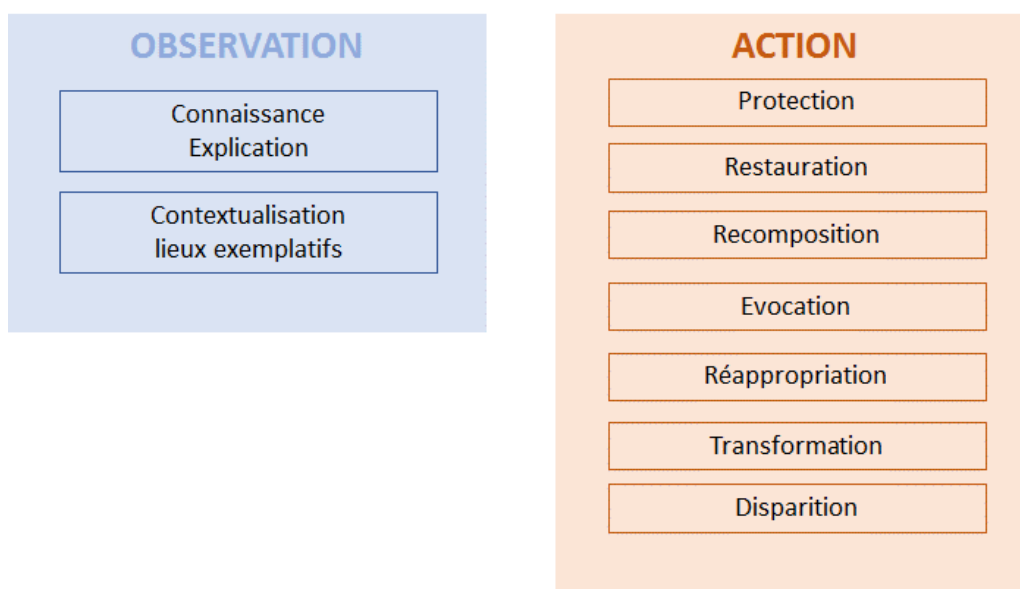
4. SYNTHÈSE DES ENJEUX

COMMENT INTÉGRER ET VALORISER LES TRACES DU PASSÉ DANS LE PAYSAGE ?

Cette dernière partie vise à traduire les éléments mis en évidence par l'analyse de genèse et d'évolution du paysage sous la forme d'enjeux, sur lesquels pourra s'appuyer la charte paysagère en fonction des choix qui seront faits par les gestionnaires du parc naturel.

Au regard des éléments qui se dégagent de l'analyse évolutive, deux niveaux d'intervention peuvent être envisagés : l'un qui reste au stade de la connaissance et de l'observation des choses, l'autre qui intervient sur le territoire.

- Le **niveau de l'observation** : meilleure connaissance du territoire et de ses éléments constitutifs, à travers l'analyse des documents historiques, traces dans le paysage de ces évolutions historiques et leur explication, permettant une sensibilisation ;
- Le **niveau de l'action** : que faire de ces éléments qui subsistent aujourd'hui dans le paysage ? peuvent-ils être préservés et/ou valorisés, dans le contexte territorial actuel ? Là aussi, plusieurs niveaux d'intervention sont possibles.



L'observation et l'analyse peuvent donner lieu à des publications, permettre de produire du matériel de documentation et de sensibilisation qui pourra être diffusé au moyen de divers médias, qu'il s'agisse de supports « papier » (folders, brochures, articles, organisation d'expositions...) ou digitaux (sites internet, réalité augmentée...).

L'observation peut être contextualisée, identifiée par des lieux exemplatifs in situ et valorisée par des visites guidées, des panneaux didactiques à placer, des QR codes renvoyant à des explications sur support numérique, une toponymie spécifique à renforcer et à décliner...

Par ailleurs, les éléments peuvent donner lieu à des actions/des mesures à mener sur le terrain, dans le cadre de la charte paysagère. Selon le degré d'intervention sur l'élément, on peut identifier divers types d'actions :

- La **protection du site, du bâtiment** : recourir au classement, acheter des lieux ou sites emblématiques pour garantir leur protection, interdire l'urbanisation ou l'artificialisation... Il s'agit de prendre des mesures pour « figer » l'élément afin de maintenir les caractéristiques de la ou les époques que l'on souhaite mettre en évidence.
- La **restauration d'éléments** : identifier des éléments qu'il s'agit de reconstruire à l'identique, de les restaurer dans leur état de l'époque de référence.
- La **recomposition** : reconstruire partiellement, réaménager, afin de tendre vers une restauration, de reproduire des éléments actuels dans les lieux où ils étaient originellement ou tels qu'ils étaient originellement. Par exemple, replanter des haies dans les lieux significatifs, en particulier le long des voies herdales. Le paysage ne sera pas complètement restauré mais certains éléments le seront.
- **L'évocation** : matérialiser des éléments disparus en faisant renaître certaines de leurs caractéristiques. Par exemple : matérialiser les contours d'un volume jadis construit, utiliser des matériaux contemporains mais présentant des caractéristiques similaires de teintes et/ou de texture... Ou encore utiliser un matériau d'autrefois dans des aménagements contemporains (utiliser des pierres traditionnelles dans une architecture contemporaine, replanter des saules têtards et les utiliser en parois tressées dans les espaces publics...).
- La **réappropriation** : utiliser des traces du passé pour un nouvel usage, tout en superposant les éléments des différentes époques. Par exemple, l'utilisation des anciennes voies ferrées comme RAVeL pour les modes doux, en maintenant des éléments de signalétique, de mobilier et d'infrastructures liés au chemin de fer, remettre en valeur pour l'aspect écologique d'anciennes pelouses calcaires jadis broutées par les troupeaux de moutons... Ces interventions sont intéressantes et dynamiques car elles donnent un sens nouveau à un élément sans le maintenir en l'état pour ce qu'il était autrefois.
- La **transformation, voire la disparition** : mènent à une évolution plus radicale des éléments. Dans le premier cas, des traces peuvent encore être préservées.



La Ligne 127 a été réappropriée par le RAVeL, la signalétique maintenue, les anciennes gares et les tunnels indiquent l'usage ferroviaire antérieur de cet itinéraire ; photos CREAT

ENJEUX RELATIFS AUX ÉLÉMENTS GÉNÉTIQUES DU PARC NATUREL

Cette seconde partie identifie les principaux éléments pertinents issus de l'analyse de la genèse paysagère pour s'interroger sur les enjeux qu'ils posent aujourd'hui et la manière dont ils pourraient alimenter la conception de la charte paysagère du Parc naturel.

On reprend ci-après ces principaux éléments en distinguant les villages (espaces bâtis) et les espaces non bâtis qui les entourent. On précise les époques qui les caractérisent et leurs évolutions. On évoque ensuite les impacts paysagers de ces éléments, les modes d'actions déjà mis en place ou potentiellement à développer pour les valoriser. Au plus ces lieux ont une importance spécifique à plusieurs époques et aujourd'hui, au plus ils pourraient constituer des « points marqueurs » ou lieux témoins pour structurer le Parc naturel.

Principaux éléments dans les villages

Eglises



Eglise de Lavoir, photo CREAT

Description	Eglises, chapelles (dans les hameaux) enclos paroissiaux (anciens cimetières) autour des églises.
Evolutions	Donjons défensifs pour les édifices anciens (ex. tour de l'église originelle de Braives) Les sites originels peuvent avoir été abandonnés au profit d'une nouvelle église plus vaste, reconstruite ailleurs ; d'anciens cimetières en témoignent encore (ex. Marneffe, Braives...) Réaffirmation du pouvoir religieux fin du 19 ^e siècle.
Modes d'actions et enjeux	« L'église au milieu du village », édifices qui constituent des points de repère importants dans le paysage qu'il s'agit de pouvoir maintenir car ils structurent le territoire.

Préservation/restauration des églises anciennes et de leurs sites (ex. Lavoir)
 Aménagement / mise en valeur des sites des églises (souvent murs de soutènement, monticule, talus, espaces résiduels...) (ex. Huccorgne) : dégager ? végétaliser ? occuper par du mobilier ? comment bien intégrer celui-ci ?

Que faire des anciens enclos ? un lieu de mémoire nécessitant le respect et le calme ? un espace-vert permettant des jeux, du mobilier, des animations, une réappropriation ? Les deux sont-ils compatibles ? (ex. Waret l'Evêque où le rôle du lieu entre mémoire et espace vert n'est pas clairement tranché).

Restauration du petit patrimoine (chapelle, potales, calvaires...) qui gardent encore une importance pour les anciens (religion populaire).

Coût de l'entretien des églises au vu de leur fréquentation. Quelles occupations alternatives, quelles désacralisations possibles et réappropriations pour d'autres fonctions collectives ? Quelles rénovations de ce type de bâtiments au regard des critères énergétiques d'aujourd'hui ?



*A Waret-l'Evêque (gauche), l'aménagement de l'ancien cimetière hésite entre mémoire et espace vert (photo CREAT)
 A droite, les anciens cimetières sont souvent entourés de murs qui à la fois structurent le cadre bâti mais isolent aussi cet espace spécifique (photo Burdinne- Google Streetview)*

Equipements publics

Description

Lieux d'affirmation du pouvoir civil dans les villages

Evolutions

Avoueries, cour de justice... pour les plus anciens (ex. bâtiment restauré au moulin d'Hosdent)
 Maisons communales et écoles publiques construites au 19^e siècle

Modes d'actions et enjeux

Impact paysager faible, mais important dans la structure du village. Peuvent générer des polarités doubles ou multiples dans les villages par rapport à la « place de l'église », peuvent structurer une place, constituer le centre principal comparé au site de l'église (ex. Couthuin), influencer un espace public, constituer un repère le long d'un axe routier (ex. Waret-l'Evêque)...

Là où ils sont reconvertis en logements (souvent des logements publics), le langage du bâtiment n'est plus nécessairement en accord avec sa fonction actuelle, ce qui peut perturber la lecture paysagère intra-villageoise. Maintenir les inscriptions et les caractéristiques du bâtiment paraît nécessaire, maintenir si possible en tout ou partie une fonction publique dans ces bâtiments.

Maisons villageoises

Description

Au départ, maisons villageoises d'ouvriers agricoles (manouvriers), de petits agriculteurs (laboureurs), bi ou tri-cellulaires selon le rang social du propriétaire. Maisons à pans de bois (colombages + paille / argile) couvertes de chaumes. Pétrification progressive (pierres dans les vallées, briques sur le plateau) à partir du 18^e siècle.

Evolutions

Augmentation du nombre de fermes familiales au 19^e siècle. Densifications intra-villageoises, la mitoyenneté (par paquets) apparaît tardivement. Industrialisation du bâti (maisons d'ouvriers carriers, surtout les villages proches de la vallée mosane ; ex. Couthuin, Moha...). Extensions dans et hors des villages après la 2^e guerre mondiale.

Modes d'actions et enjeux

Préservation / restauration des maisons les plus anciennes : quelques maisons à pans de bois encore visibles à Lamontzée et Burdinne (bâtiments classés).

Matériaux spécifiques à chaque village : plutôt la brique sur le plateau ou les hauts de versants, les grès, schistes et calcaires dans les vallées selon le lieu. Valoriser d'anciennes maisons utilisant les matériaux spécifiques. Préserver et restaurer.

Intégrer l'utilisation de ces matériaux dans le bâti contemporain (rappels). L'imposition de matériaux traditionnels peut s'avérer très coûteuse pour les candidats à la rénovation. Le matériau traditionnel ne suffit pas, son agencement (appareil) importe également.

Identifier des matériaux contemporains moins onéreux qui peuvent s'inscrire en cohérence (similitude ou contraste judicieux) avec ces matériaux anciens, prendre en compte l'évolution des normes énergétique et les possibilités d'isolation... Etablir des palettes de matériaux / de chromatique pour chaque village, être particulièrement vigilant dans les ensembles bâtis d'intérêt mis en évidence dans l'analyse descriptive.

Murets et « haies » minérales : importance du respect des matériaux et des tonalités.

Volumétrie : respect des volumétries et du gabarit du bâti traditionnel.

Lecture fonctionnelle du bâti : les baies et ouvertures d'origine permettent la lecture fonctionnelle des habitations (unités bi ou tri-cellulaires), rénovation : pouvoir utiliser un langage architectural différent pour les nouvelles interventions.

Densification : quelle mitoyenneté en regard des nouvelles exigences énergétiques, sachant que celle-ci n'est pas systématique, qu'elle est arrivée tardivement (contre ex. à Wazoul), qu'elle est limitée à des groupes de quelques maisons.



*La rénovation doit permettre la lecture des fonctions anciennes du bâtiment
A gauche, rénovation d'une cense à Marneffe, à droite, d'une ferme à Waret, photos CREAT*

Structure des quartiers

Description

Formes traditionnelles des structures villageoises : noyaux villageois, hameaux (chapelle), écarts (groupe de constructions)

Evolutions

Développement de nouveaux villages suite aux défrichements du 13^e siècle (ex. Waret-l'Evêque)

Développement des quartiers de gare distincts du village historique (ex. Braives)

Développement de quartiers liés à l'industrialisation de la vallée mosane (ex. Couthuin, Moha...)

Développement de nouveaux quartiers après la 2^e guerre mondiale (lotissements en rubans...).

Modes d'actions et enjeux

Ambiances villageoises différentes, à caractériser et à maintenir. Matériaux des bâtiments, implantations des bâtiments, aménagement des espaces publics (ex. places au centre des villages...), signalétique et toponymie (ex. quartier de gare), végétation...

Quartiers de lotissements : entraînent souvent une banalisation des paysages villageois, car sont établis sur le même modèle dans tout la Wallonie (modèle 4 façades, matériaux banalisés, plantations de haies de conifères ou de lauriers cerises...)

Espaces à maintenir entre certains quartiers (village / quartier de gare...), éviter des continuum bâtis peu structurés.

Espaces non bâtis au sein des villages

Description	Dans les villages plus aérés, espaces non bâtis correspondants aux anciens prés-vergers. Espaces dédiés à la herde, au troupeau commun (« baty ») Abords de ruisseaux et zones humides dans les villages
Evolutions	Densification progressive des villages, utilisation progressive des terrains disponibles à l'intérieur des villages, pression de plus en plus importante sur les espaces disponibles.
Modes d'actions et enjeux	Utilisation progressive des terrains les plus ingrats pour la construction (pentes, humidité...) au détriment de leur caractère de biodiversité et de paysage intra-villageois. Terrains qui n'ont plus de légitimité en terme de production rurale, comment garantir leur maintien, si ce n'est pas l'acquisition publique ou par des associations (patrimoine, protection de la nature... ex. Ville-en-Hesbaye). Aménagement de places publiques et d'espaces verts. Valorisation des anciens espaces dédiés au pâturage commun.

Principaux autres éléments hors ou dans les villages

Censes

Description	Grosses fermes, localisées souvent en bordure de village ou de manière isolée Liées à un seigneur, à une abbaye, à une zone défrichée...
Evolutions	Maintien et extensions Intégration dans le village
Modes d'actions et enjeux	Fermes en bordure des villages se modernisent, s'étendent (hangars). Certaines fermes cessent leur activité et sont réaffectées en logement. Nécessité de préserver la lecture de la fonction première dans les interventions de rénovation. Lecture des différents usages des bâtiments. Coût de la rénovation de tels bâtiments. Affectation possible des granges, qui atteignent parfois de grandes dimensions. Délocalisation des fermes hors des villages, sous la forme de villas et de hangars industriels.

Châteaux, abbaye

Description	Motte féodale de Ville-en-Hesbaye, Ruines du château féodal de Moha, Châteaux remaniés de Fallais, de Fumal, Châteaux-fermes ou fermes fortifiées (ex. Burdinne ferme de la Tour), Abbaye du Val Notre-Dame...
Evolutions	Remaniements et transformations des châteaux toujours habités aujourd'hui.

	Transformation en château de plaisance ou d'autres fonctions spécifiques (ex. centre pénitentiaire de Marneffe et château de Famelette). Disparitions et ruines pour d'autres.
Modes d'actions et enjeux	Bâtiments protégés, classés. Lecture possible des différentes époques de remaniement. Certains châteaux, résidences privées, se retranchent aujourd'hui, alors qu'ils avaient à l'origine un rôle dominant très structurant sur le noyau villageois. Leur lecture n'est donc plus du tout la même. (ex. château de Braives) Quelle accessibilité des visiteurs à certains sites privés non accessibles ? Mise en valeur au moins visuelle de certains sites. (ex. château du Fallais depuis le RAVeL). Préservation des bâtiments et des sites aujourd'hui, coût de rénovation du patrimoine bâti pour les propriétaires. Quels usages possibles ?

Moulins, industries

Description	Moulins à eau qui subsistent tant sur la Mehaigne que la Burdinale. Moulins à grains, moulins à huile (stordoir) Industries locales qui se sont développées dans ou hors des villages (sucreries, brasseries, laiteries, briqueteries...)
Evolutions	Disparition des petites entreprises locales. Structure du moulin encore visible, remise en état (Moulin de Velupont, Moulin de Fallais, Moulin de Ferrières...) Bâtiment et site (ex. Moulin d'Hosdent), toponymie.
Modes d'actions et enjeux	Restauration, classement, protection des bâtiments, des biefs, des structures. Voire des mécanismes de production des grains (Ferrières). Enjeux au regard des préoccupations actuelles des sources renouvelables d'énergie, développement possible de production hydraulique (ex. Velupont), du moins de manière exemplative.

Haies, clôtures, alignements

Description	Haies vives, alignements de saules coupés en têtards
Evolutions	Présence variable des haies dans les campagnes en fonction de l'évolution des pratiques agricoles : voies herdales pour encadrer le bétail vers les vaines pâtures, les bois, les communs, développement par l'enclosure progressive avec la privatisation des prairies, disparition suite à l'avènement des fils barbelés, puis du fait de l'intensification de l'agriculture et du remembrement des terres cultivées et des prairies... Présence des saules têtards, arbre de prédilection des terroirs des bas plateaux hennuyers, brabançons et hesbignons, ainsi que des plaines hennuyères. Fréquent dans les fonds de vallées humides, dans la partie amont de la Mehaigne (vallée ouverte – villages : Hosdent), le long des affluents de la Burdinale, dans la partie amont et ouverte de la Burdinale (Burdinne et Lamontzée). Pas présent à Wanze. Peut-être utilisé pour le petit bois (énergie renouvelable), patrimoine naturel et

Modes d'actions et enjeux

culturel. Permet de souligner un cours d'eau dans le paysage.

Où et comment maintenir ou placer des haies aujourd'hui dans le Parc naturel ? Choisir des lieux où on reste cohérent par rapport à leur présence historique (ex. voies herdales) et aux aires paysagères. Oser opter pour un paysage évolutif qui répond à nos besoins actuels ? (implantation de haie partiellement dans le paysage ouvert - liaison maillage écologique, MAE - afin d'amorcer des liens avec le bocage des villages ?). Choisir des essences cohérentes avec les haies traditionnelles.

Haies et jardins privés : quelles essences interdire/déconseiller ? quelles essences promouvoir ? Comment entretenir les haies ? vives ou taillées au cordeau ?

Conseiller et sensibiliser à d'autres modes d'implantation des haies suivant leur localisation dans le paysage villageois (ex. travailler plutôt par bosquets afin de créer des relations visuelles avec le « Grand paysage ») et à leur rôle (travail de la frange rurale, élément du bocage intra villageois, élément de liaison écologique).

Recomposition du paysage avec des saules têtards : où les planter, comment les tailler (voir fiche du GAL sur le sujet) ? quels moyens financiers pour l'entretien ? quelles variétés de saules préférer ? Il ne doit pas être encouragé partout car est spécifique des fonds de vallées humides. Ne peut donc être retenu comme un symbole unique du Parc naturel.

Utilisation des branches de saules en plessis (ex. Ville-en-Hesbaye) : langage à généraliser partout dans le parc ? en faire une des caractéristiques d'ambiance et de paysage à certains endroits ?

Le village du Saule à Hosdent devient-il dès lors un des sites phares du parc naturel ?



Haies et clôtures à Ville-en-Hesbaye : naturelles ? vives ? en rappel des plessis de saules ? photos CREAT

Bois et bosquets, communs

Description	Massifs boisés, sur le plateau et sur les versants, terres « communes » des villages
Evolutions	Défrichement progressif et mise en valeur des communs. Reboisement des fonds de vallées (peupliers...). Urbanisation progressive des terrains moins propices, menant parfois à des déboisements, extensions de villages sur les versants boisés.
Modes d'actions et enjeux	Maintien des massifs boisés de plateau (ex. Waret), maintien des versants boisés car le contraste paysager entre le plateau hesbignon et les versants constitue une des caractéristiques du Parc naturel. Ouverture de paysages dans les fonds de vallées encaissées (ex. gestion des plantations de peupliers dans les fonds de vallées en Burdinale). Bosquets sur le plateau : zones de refuge pour la biodiversité, zones de refuge à gibier appréciés des chasseurs, variété dans le paysage...

Infrastructures de communication



Le viaduc d'Huccorgne, un impact paysager et sonore important dans la vallée de la Mehaigne, photo CREAT

Description	Routes et chaussées Voie de chemin de fer, vicinal, bâtiments des gares, ponts Gués de franchissement des cours d'eau
Evolutions	Disparition du vicinal, Reconversion de l'ancienne voie ferrée en réseau RAVeL, Reconversion des bâtiments de gare (ex. Braives) Superposition du réseau autoroutier aux anciennes chaussée, Remplacement des gués par des ponts
Modes d'actions et enjeux	Aménagement des chaussées (voir analyse descriptive) : lieu d'accès, lieu de vitrine du Parc naturel. Poursuite de la valorisation du RAVeL, liens vers les sites à valoriser, points de vue perceptibles depuis la voie lente... Lecture de la fonction première des anciens bâtiments ferroviaires (gares, maison de garde-barrière...). Valorisation du tracé de l'ancien vicinal le long de la Burdinale, de cette vallée fermée, de l'évolution de l'occupation humaine au fil des siècles et des entités paysagères.

BIBLIOGRAPHIE

ANSELME 1983 : ANSELME M. et al., *Hesbaye namuroise*, Architecture rurale de Wallonie, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1983.

ANSELME 1986 : ANSELME M. et al., *Hesbaye liégeoise*, Architecture rurale de Wallonie, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1986.

ARBELLOT 1973 : ARBELLOT, G., « La grande mutation des routes de France au XVIII^e siècle » dans *Annales. Economie, sociétés, civilisations*. 28^e année, 1973. Pp. 765-791.

CHRISTIANS 1998 : CHRISTIANS, C., « Quarante ans de politique agricole européenne commune et d'agriculture en Belgique » dans *Bulletin de la Société géographique de Liège*, N° 35, 1998, pp. 41 - 55

AUDISIO 1993 : AUDISIO, G., *Des paysans XV^e-XIX^e siècle*, t.1, Paris, Armand Colin, 1993.

BRUNEEL 1989 : BRUNEEL, C. et al., *Hesbaye brabançonne et Pays de Hannut*, Architecture rurale de Wallonie, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1989.

CROCHET 2006 : CROCHET, B., *150 ans de machinisme agricole*, Paris, Editions de Lodi, 2006.

FELINGUE, HANSEN, LAMBOU et RENARD 1985 : FELINGUE, E., HANSEN, R., LAMBOU, M., et RENARD, J. H., *Les tramways au Pays de Liège*, Tome 2 Les chemins de fer vicinaux, Liège, G.T.F. asbl, 1985

FENELON P. : FENELON P. *Dictionnaire d'histoire et de géographie agraires*, Paris, Conseil International de la Langue Française, 1991

FOSSIER 1995 : FOSSIER, R., *Villages et villageois au Moyen Âge*, Paris, Editions Christian, 1995

FUNKEN et LAMBY 1990 : FUNKEN, D. et LAMBY, C., *Histoire du chemin de fer Landen – Statte*, Liège, G.T.H. asbl, 1990.

GADISSEUR 1976 : GADISSEUR, J. « Les lents progrès de l'agriculture » dans *La Wallonie. Le Pays et les Hommes* publié sous la direction de Hervé HASQUIN, t. II, Bruxelles, 1976.

GENICOT 1939 : GENICOT, L., « Etude sur la construction des routes en Belgique » dans *Bulletin de l'Institut de recherches économiques*, t. X, 1939, p. 421-451.

GENICOT 1946 : GENICOT, L., « Etude sur la construction des routes en Belgique » dans *Bulletin de l'Institut de recherches économiques*, t. XII, 1946, p. 495-559.

HAUDRICOURT et DAUMAS 1962 : HAUDRICOURT A. et DAUMAS M., « Les premières étapes de l'utilisation de l'énergie naturelle » dans *Les origines de la civilisation technique* publié sous la direction de Maurice DAUMAS, t. I, Paris, Presses Universitaires de France, 1962.

KURGAN-VAN HENTENRYK 1976 : KURGAN-VAN HENTENRYK G., « D'excellentes voies de communication » dans *La Wallonie. Le Pays et les Hommes* publié sous la direction de Hervé HASQUIN, t. II, Bruxelles, 1976.

MAVRE 2011 : MAVRE, M., *Attelages & attelées*, Paris, Campagne & Compagnie GFA Editions, 2011.

MAZOYER et ROUDART 2002 : MAZOYER, M. et ROUDART, L., *Histoire des agricultures du monde*, Paris, Editions du Seuil, Points Histoire, 2002.

PANIER 1984 : PANIER, C., *Entre les foins et les moissons*, Marloie, Société royale Le Cheval de trait ardennais, 1984.

PETITCLERC 2016 : PETITCLERC, E., *Attelées*, Paris, Campagne & Compagnie GFA Editions, 2016.

STEVENS F. et TIXHON A. : STEVENS F. et TIXHON A., *L'Histoire de Belgique pour les nuls*, Paris, Editions First, 2015.

VAN MOL 1998 : VAN MOL, J.-J., *Le paysan et la machine, innovations techniques en agriculture en Belgique au 19^e et 20^e siècles*, Treignes, Ecomusée de la Région du Viroin, 1998.

VAN WESEMAEL 1985 : VAN WESEMAEL, H., *Avancez s.v.p. ! Cent ans d'histoire vicinale en Belgique*, Kapellen, De Nerderlandsche Boekhandel, 1985.

VANDERMAELEN, 1831 : VANDERMAELEN, P., *Dictionnaire géographique de la province de Liège*, Bruxelles, Etablissement géographique, 1831, dans <https://books.google.be>.

VERHULST et BULBOT, 1980 : VERHULST, A. et BULBOT, G. dir., *L'agriculture en Belgique hier et aujourd'hui*, Bruxelles, Fonds Mercator, 1980.

VILKEN 1995 : VILKEN, R., *Hannut et sa région au début du siècle*, Hannut, R. Vilken, 1995.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE RELATIVE AUX CARRIÈRES

BRULARD s.d. : BRULARD T., *La Hesbaye, Etude géographique d'économie rurale*, Louvain, Librairie Universitaire
Carrières de calcaire de Heredia, article ?

DE JONGHE 1996 : DE JONGHE S., GEHOT H., GENICOT I.-F. et WEBER P., *Pierres à bâtir traditionnelles de la Wallonie*, manuel de terrain, Namur, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, 1996.

DE SEYN 1925 : DE SEYN, E., *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, Bruxelles, A. Bieleveld éditeur, 1925

DUMOULIN 2010 : DUMOULIN M., VANDENBROUCKE J., COURTOIS G., *Carmeuse 1860-2010, histoire d'un groupe chafournier*, Fonds Mercator, 2010

GROESSENS 1982 : GROESSENS E., HANCE L. et POTY E., *Le Molinacien supérieur de Vinalmont*, Bruxelles, Société belge de Géologie, Tome 91, fascicule 3, pp. 127-134.

HASQUIN 1980 : HASQUIN H. dir., *Communes de Belgique, dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, Bruxelles, La Renaissance du Livre et Crédit Communal de Belgique, 1980

MATHY 1991 : MATHY J.-M., STEVENS J.-M., THYS G., « Les carrières du Roua » in *Vinalmont, Wanzoul, Roua, à livre ouvert*, Foyer de la culture de Vinalmont, 1991, pp. 96 -105

ANNEXES

Fig. 5 : PNBM carte des anciennes communes

PNBM : anciennes communes



Fig. 8 : PNBM carte des héritages gallo-romains

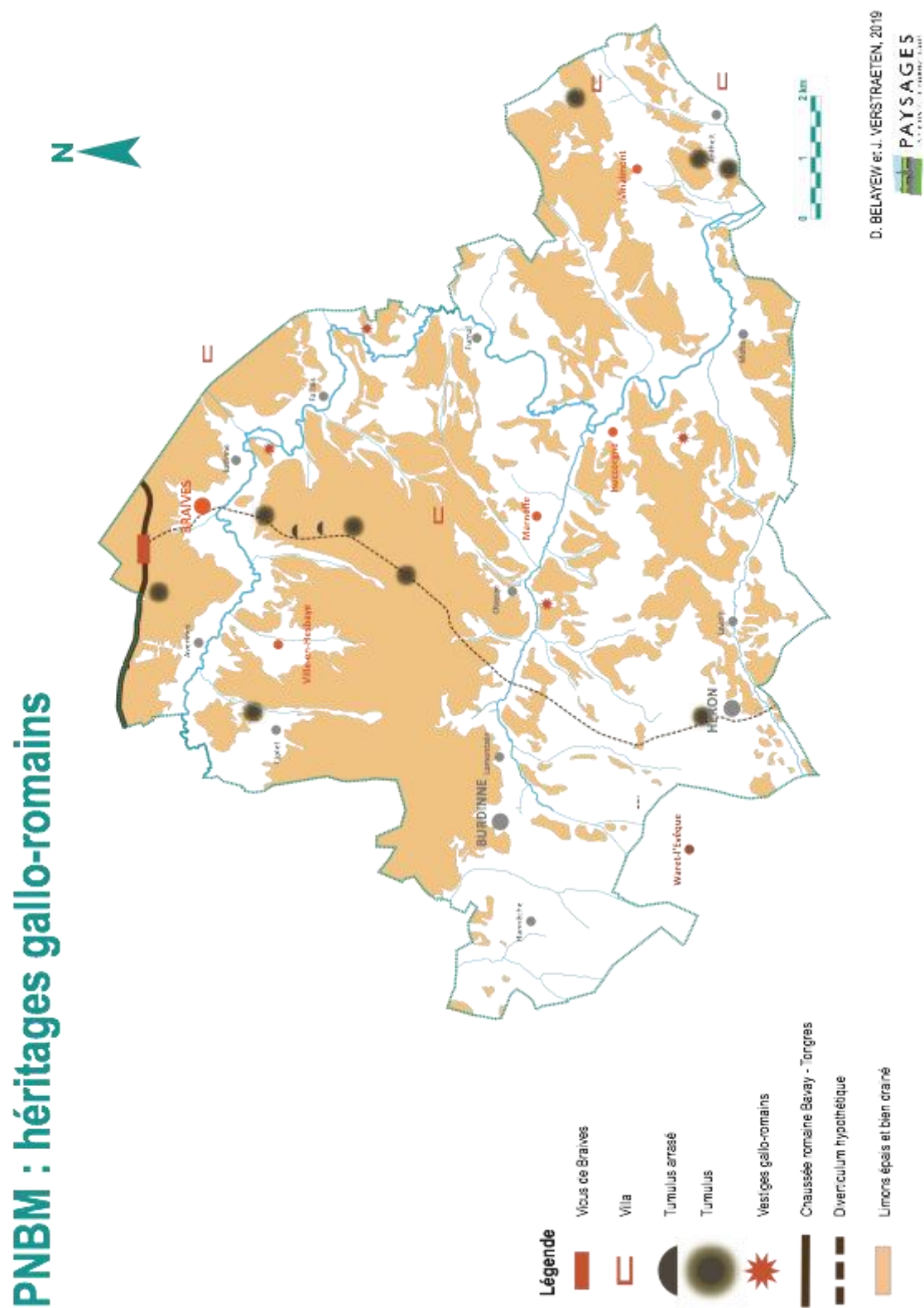


Fig. 13 : PNBM carte des héritages médiévaux

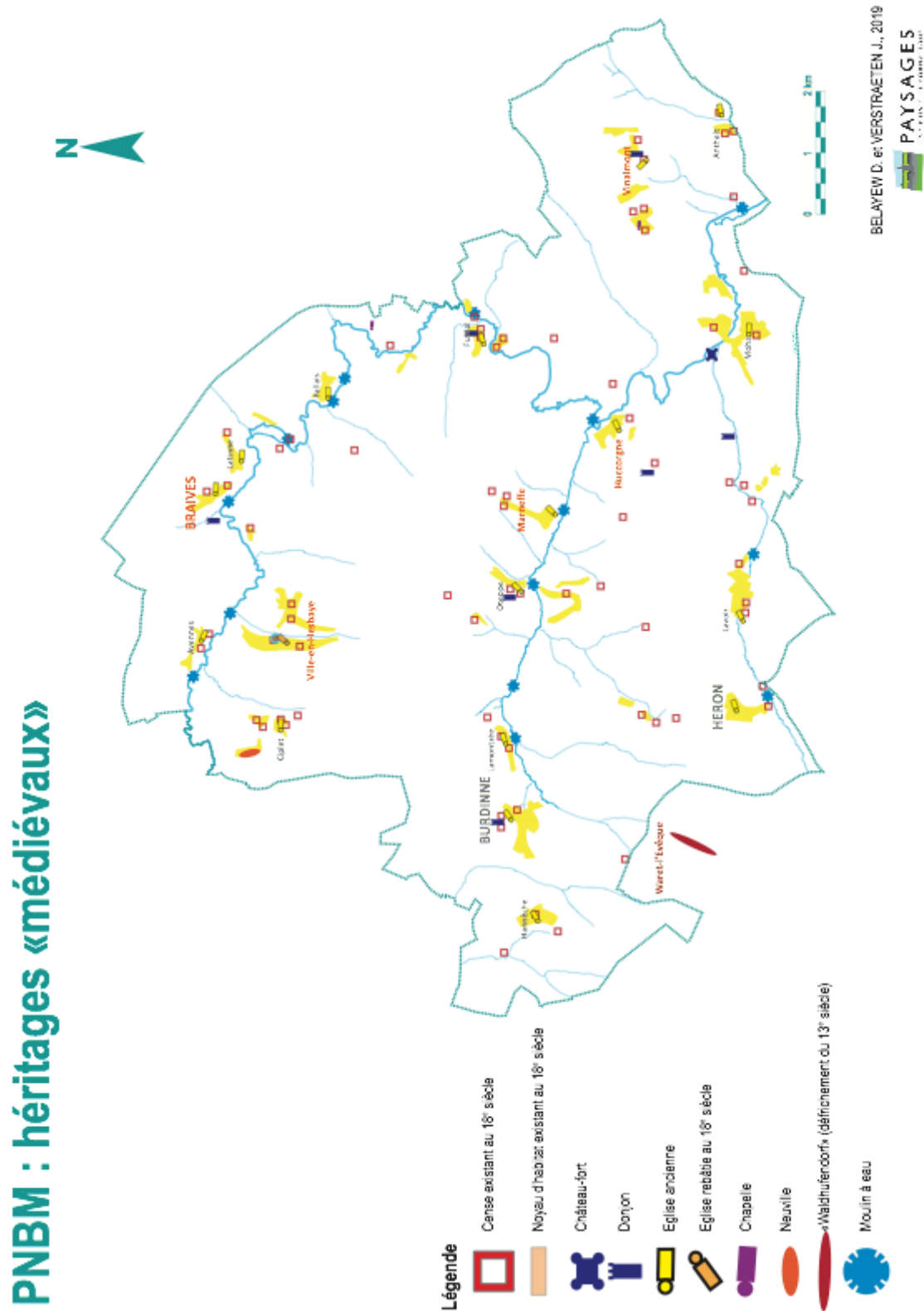


Fig.18 : PNBM carte lithologie

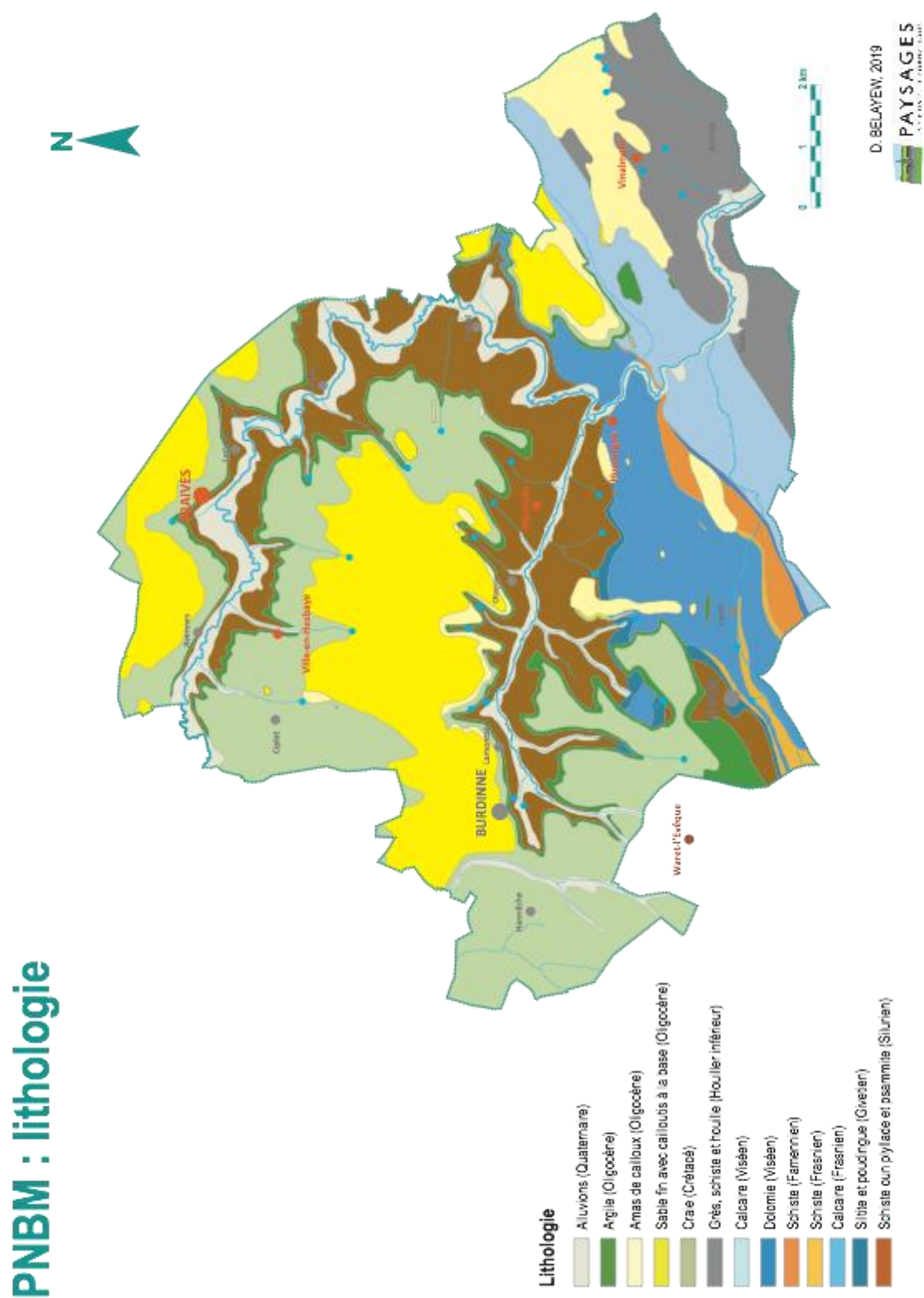


Fig. 30 : PNBM carte superficies 6 communes

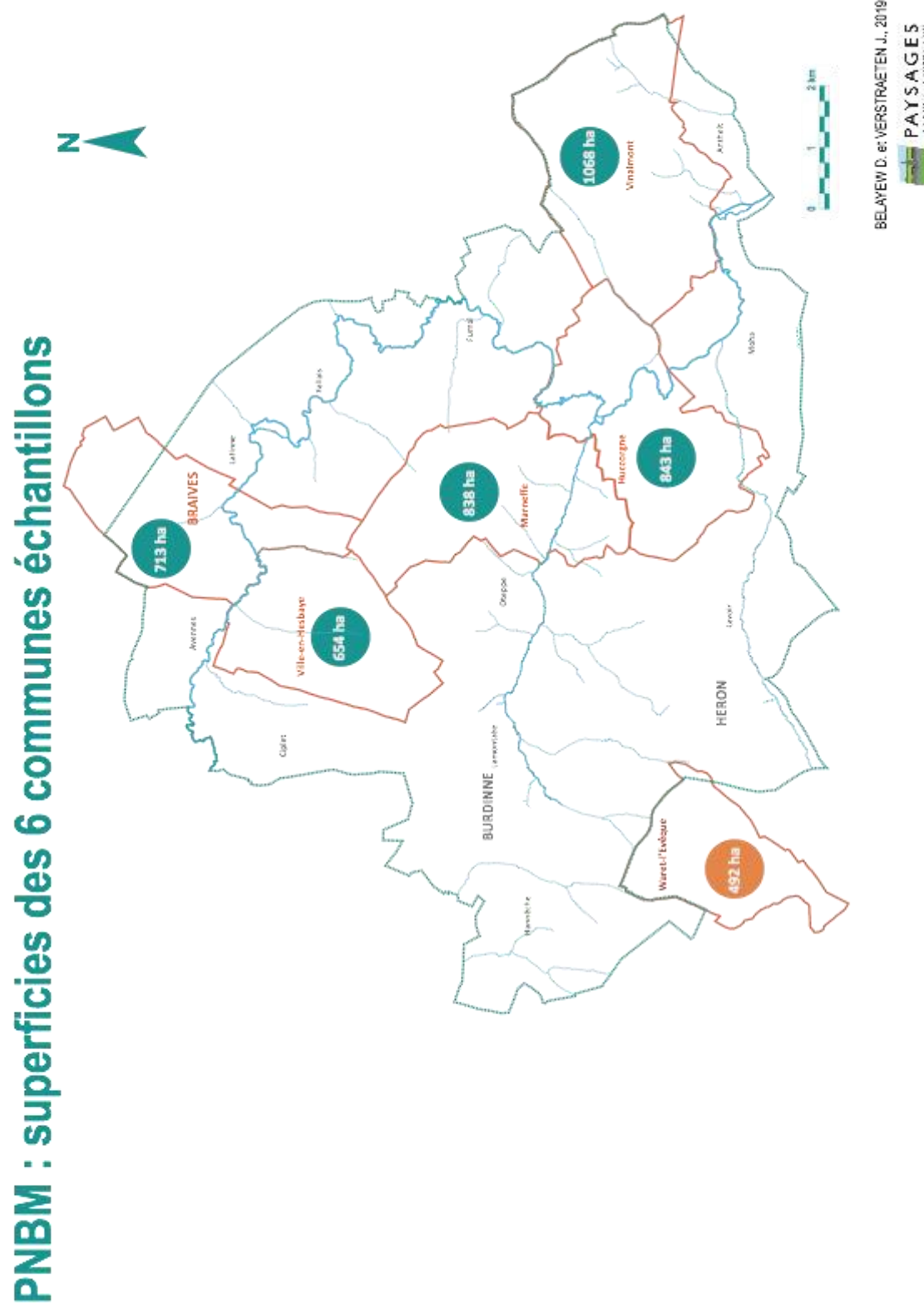


Fig. 33 : PNBM sites des villages

PNBM : sites des villages

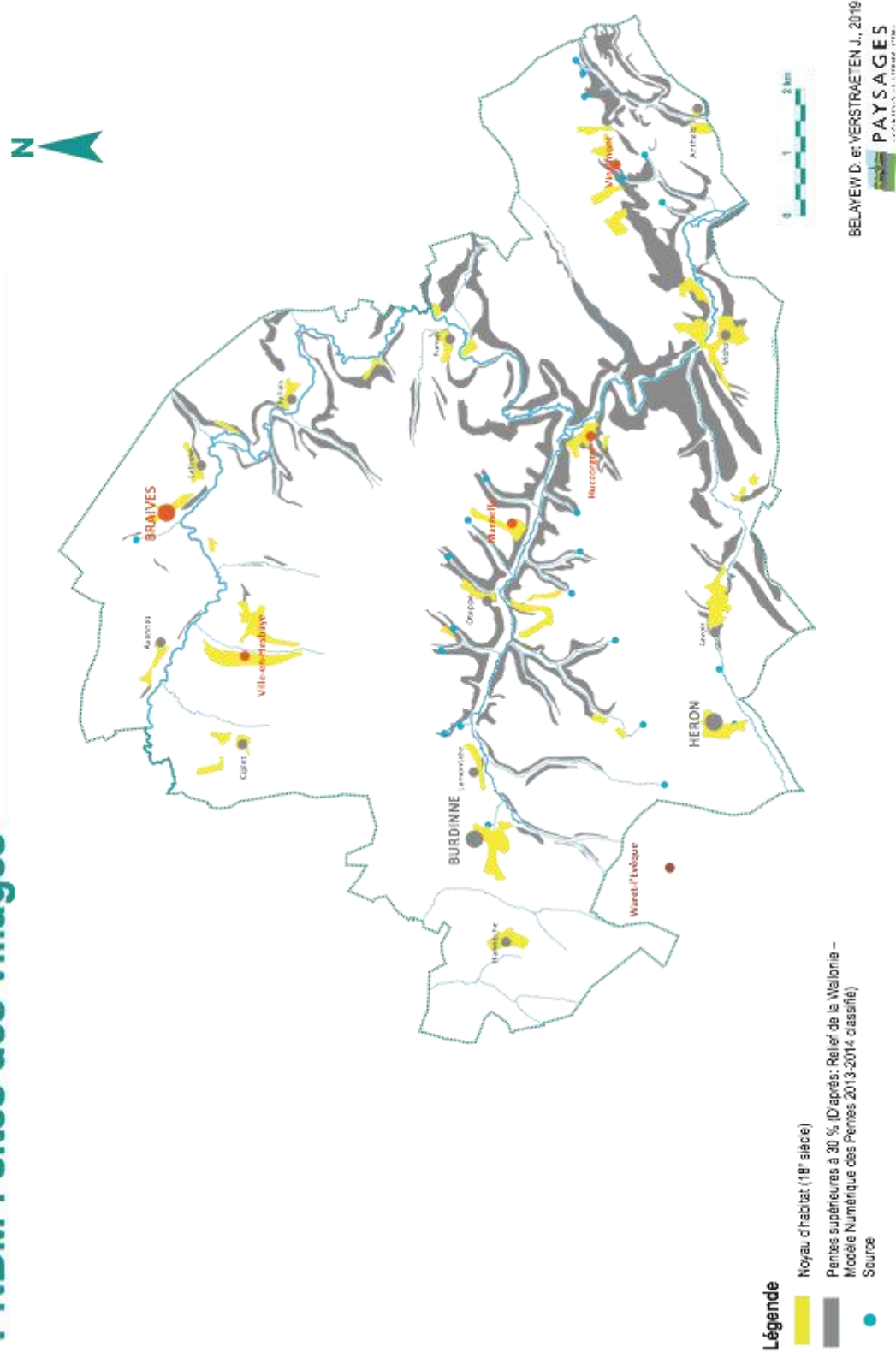


Fig. 63 : PNBM carte chaussées + pentes

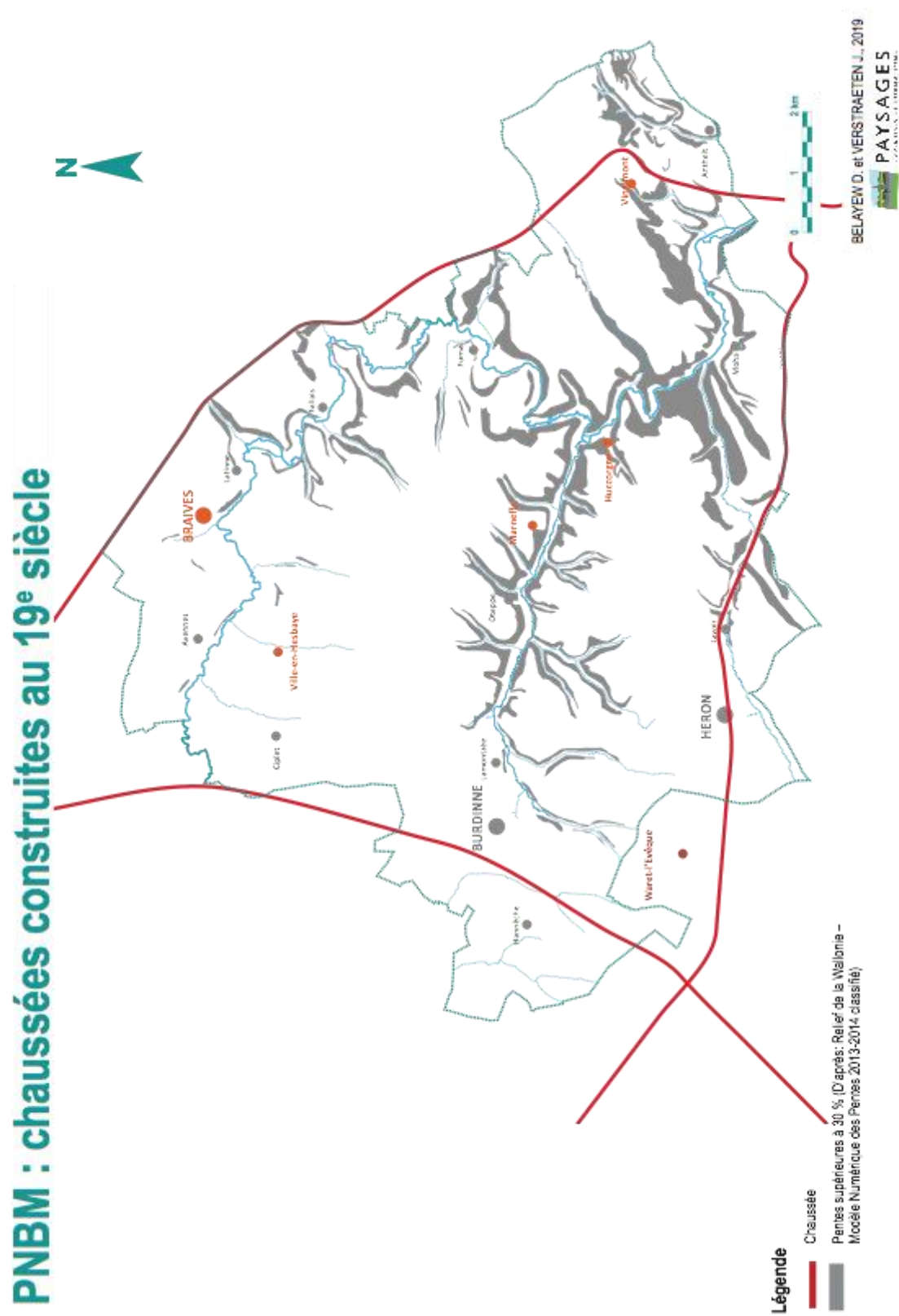


Fig. 110 : PNBM carte lignes ferroviaire et vicinale + chaussée

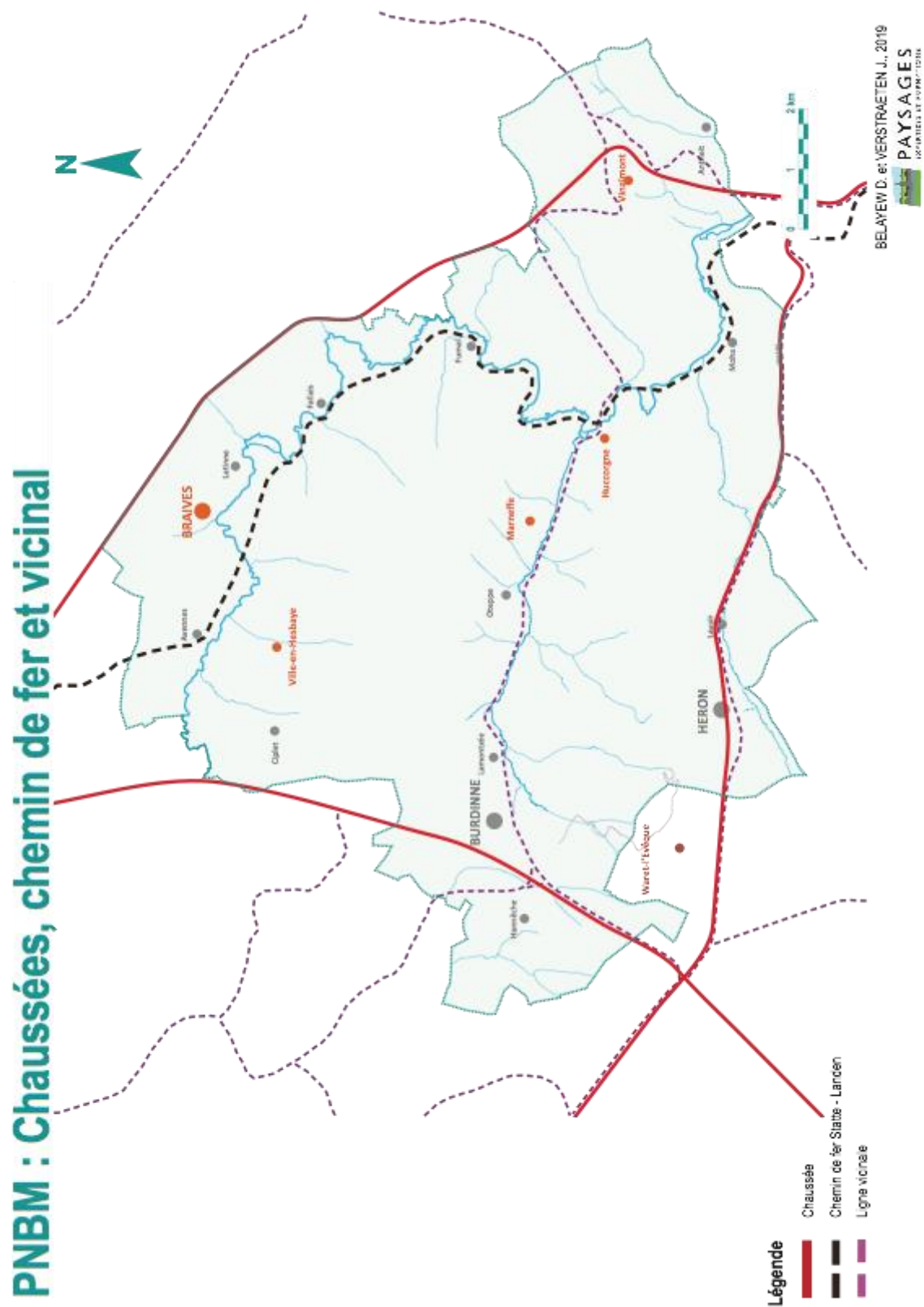


Fig.123 à 127 – Extension de la carrière Carmeuse



Fig. 123 - Vinalmont extension de la carrière Carmeuse en 2011

<https://vinalmont.blogs.sudinfo.be>



Fig. 124 - 14 Moha, carrière Carmeuse



Fig. 125 - Moha et Vinalmont, extension des carrières

Extrait de la carte la carte Openstreetmap, 2019

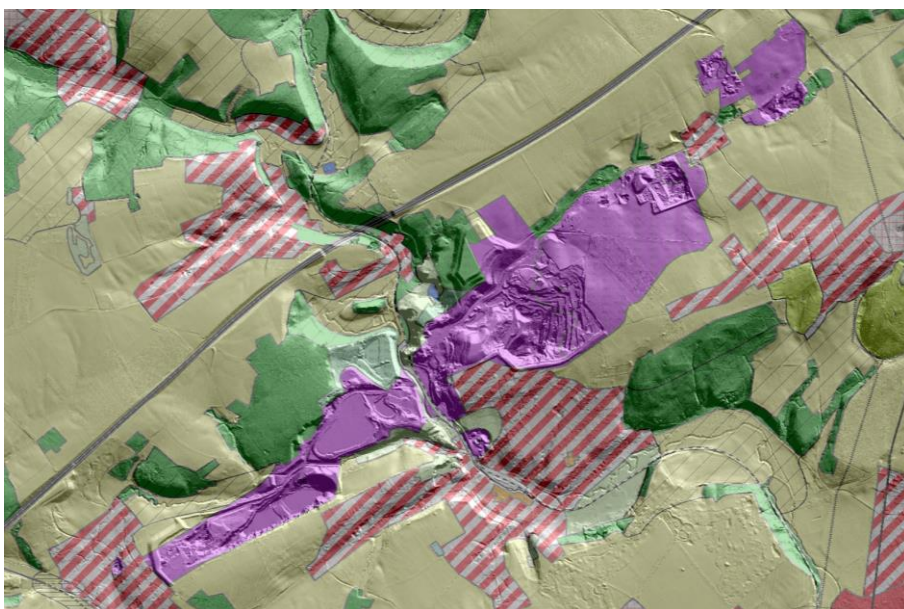


Fig. 126 - Moha et Vinalmont, extension des carrières

Extrait du Plan de Secteur de la Wallonie drapé sur le Modèle Numérique de Terrain

© SPW, Walonmap.



Fig. 127 - Moha et Vinalmont, extension des carrières

Extrait de la carte la carte Openstreetmap, 2019